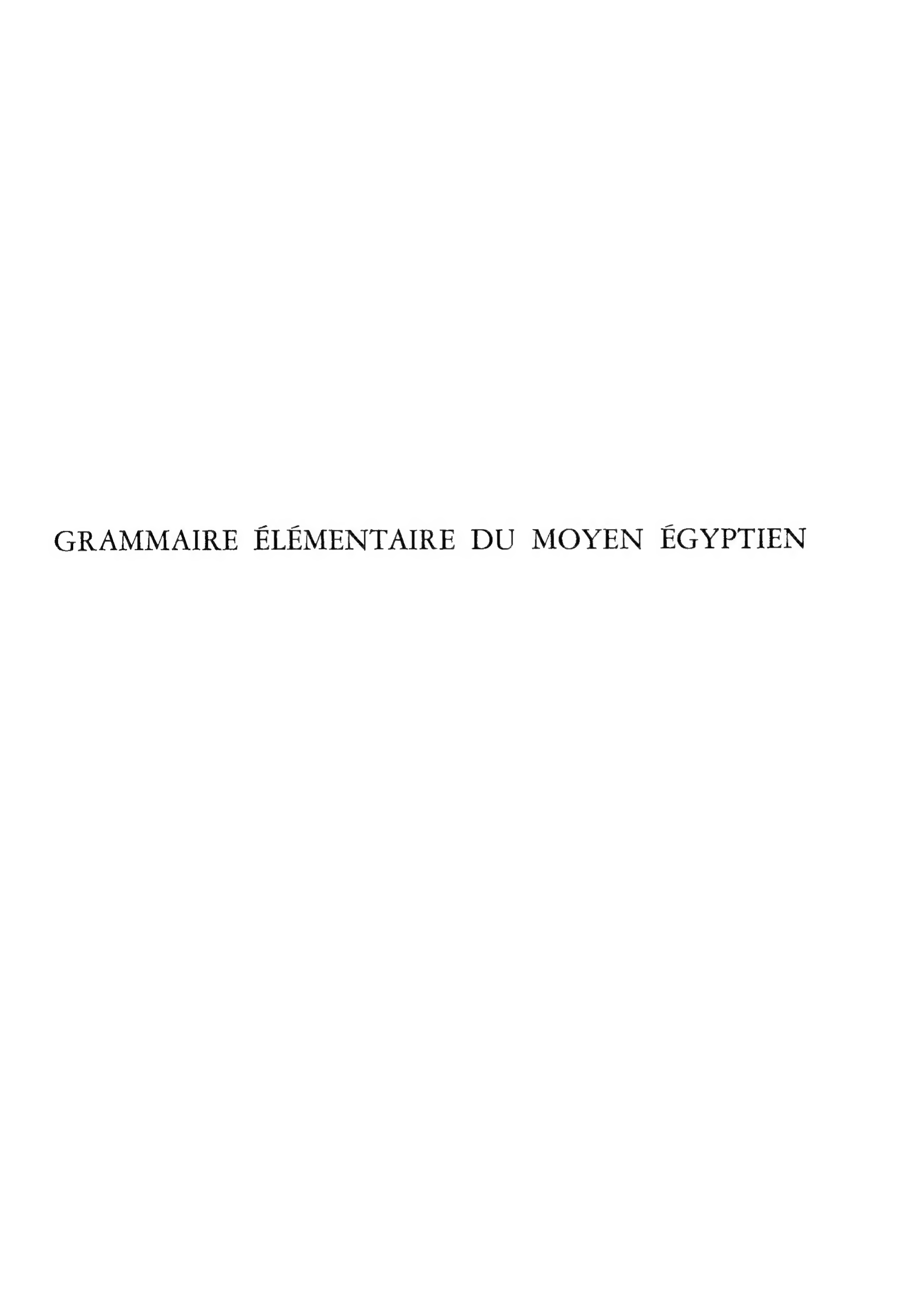


GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DU MOYEN ÉGYPTIEN

DR A. DE BUCK
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LEYDE

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DU MOYEN ÉGYPTIEN

TRADUITE PAR

B. VAN DE WALLE et J. VERGOTE

REVUE PAR L'AUTEUR



LEIDEN
E. J. BRILL
1952

Printed in the Netherlands

AVERTISSEMENT

Habent sua fata libelli. *Ce dicton, qui peut être parfois de mise pour un ouvrage n'ayant pas encore vu le jour, s'applique en particulier à la présente grammaire. La première et la deuxième édition néerlandaise parurent pendant la guerre, en 1941 et en 1944. Dans l'esprit du* Dr. A. DE BUCK, *elle devait servir de manuel pour l'enseignement de l'égyptien à la place de l'*Egyptian Grammar *d'*AL. H. GARDINER *qui, dans les circonstances du moment, était devenue introuvable. La* Grammaire de l'égyptien classique *de* G. LEFEBVRE, *d'autre part, publiée en 1940, ne pénétra en Europe qu'après la guerre. Le but que se proposait le* Dr. DE BUCK *était de fournir un guide à l'exposé oral du professeur; aussi la grammaire, sous sa première forme, était elle très succincte et, par souci d'économie, réduisait autant que possible les signes hiéroglyphiques.*

La seconde édition prit un peu plus de développement, non pas que la matière s'enrichît, mais parce que la présentation typographique en fut «aérée» et que de nombreux paragraphes furent formulés d'une manière plus claire et plus détaillée. L'auteur scinda certains paragraphes et en ajouta d'autres: il voulut ainsi mettre à profit l'expérience de son disciple et assistant J. JANSSEN *dans ses cours d'égyptien par correspondance et tenir compte des observations faites par* J. VERGOTE *et* B. VAN DE WALLE *pour la traduction française.*

Dès 1941, ceux-ci avaient en effet songé, pour les mêmes raisons, à publier pour leurs étudiants une version française de ce manuel. Les difficultés de l'heure les obligèrent à différer cette édition; mais lorsque parut la deuxième édition néerlandaise corrigée et remaniée, ils envisagèrent de reprendre leur ancien projet. Ils s'étaient rendu compte à l'usage qu'un précis comme celui du Dr. DE BUCK, *contenant sous une forme simplifiée les notions essentielles de la langue, était le meilleur moyen de préparer les débutants à employer les grammaires monumentales de Sir* ALAN H. GARDINER *et de* M. G. LEFEBVRE. *La* Concordance *de la p. 215 aidera d'ailleurs les étudiants à franchir ce pas, tout en soulignant le caractère complémentaire du présent ouvrage.*

Cette version française, élaborée sous le contrôle de l'auteur, peut être

considérée comme la troisième édition de l'œuvre originale. Elle réintroduit dans les transcriptions la distinction entre s *et* ś, *déjà adoptée dans la seconde édition sur le conseil des traducteurs: cette distinction doit en effet faciliter aux jeunes égyptologues l'emploi du dictionnaire de Berlin. Le nombre des exemples a été augmenté et ceux-ci donnés intégralement en hiéroglyphes afin de familiariser les lecteurs avec cette écriture compliquée.*

L'adjonction la plus importante est celle d'une liste de signes hiéroglyphiques, plus complète que la liste donnée par le Dr. DE BUCK *dans un fascicule supplémentaire à la première édition. Elle a été composée par* B. VAN DE WALLE *d'après les grammaires de* GARDINER *et* LEFEBVRE, *de même que les excursus sur la titulature royale et sur le système de datation.*

En ce qui concerne les exemples des règles de grammaire, notons qu'un choix beaucoup plus vaste en est donné par l'auteur dans la première partie de son Egyptian Readingbook. *L'étude directe des textes, adaptée à l'ordonnance de cette grammaire, permettra, mieux que de longs développements théoriques, de maîtriser la langue.*

Des difficultés de tout genre ont retardé l'apparition de cet ouvrage, même après que la composition en eût été terminée. Maintenant sa publication a été rendue possible par la collaboration de la Maison Brill et de l'Institut Néerlandais du Proche Orient. Puisse enfin ce manuel remplir son rôle dans un cercle élargi de jeunes égyptologues.

Leyde, le 16 août 1952

A. DE BUCK
B. VAN DE WALLE
J. VERGOTE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Le but de cette introduction est de stimuler l'intérêt de celui qui utilisera cette grammaire, soit qu'il l'ouvre poussé par pure curiosité ou qu'il ait déjà commencé à s'intéresser plus ou moins superficiellement à la langue égyptienne. On me permettra de faire appel à une comparaison qui, je l'espère, ne paraîtra pas trop frivole à l'égard d'un sujet aussi grave qu'une grammaire, surtout lorsqu'il s'agit de la grammaire d'une langue vénérable et morte telle que l'égyptien. Mon introduction jouera en quelque sorte le rôle de l'étalage qui doit inciter le passant d'occasion ou le spectateur indécis à pénétrer dans le magasin. Mais l'égyptien mérite-t-il cette peine?

M. PIEPER, dans l'introduction de son livre sur la littérature égyptienne[1]) se borne (*op. cit.*, p. 5) à quelques considérations sur la langue égyptienne. Cherchant, apparemment, une excuse aux insuffisances de la littérature égyptienne, il établit un parallèle avec les langues classiques, mais aussi avec l'arabe et les langues germaniques et il appelle l'égyptien un instrument réellement imparfait». Voyez-vous ce marchand qui, au lieu d'encourager ses clients, les décourage? On peut se demander si c'est de la maladresse ou un excès de sincérité.

J'estime qu'un tel jugement n'a ni rime ni raison, aussi vais-je essayer de réfuter les affirmations de PIEPER, émises, à en juger par la forme qu'il leur donne, tout à fait à la légère et d'une manière qu'on peut qualifier de hâtive et de bâclée. Par une appréciation plus juste et plus équitable, il ne sera pas difficile d'amener le lecteur à entrer dans le magasin: tel est tout

1) M. PIEPER, *Die ägyptische Literatur*, Potsdam, 1927, dans la collection *Handbuch der Literaturwissenschaft*, éditée par O. Walzel.

au moins l'espoir que j'ai. On verra qu'il sera question par-ci par-là de la langue egyptienne à d'autres périodes que celle dont cette grammaire traite *ex professo*. Certains y trouveront peut être une incitation à s'intéresser à d'autres etats plus anciens ou plus recents de la langue. En effet, l'égyptien offre l'interessante possibilité d'etudier l'évolution d'une langue pendant plusieurs millénaires.

Le jugement sévère que porte PIEPER repose sur deux arguments dont je veux examiner d'abord le moins important. L'égyptien, dit-il, n'a pas cette faculte illimitée de créer de nouveaux mots que l'on trouve chez les Hindous, les Grecs et les Allemands..... La création de nouveaux mots est extrêmement limitée. L'égyptien n'a aucun mot pour «beauté» et il se contente du pluriel de «beau». L'adjectif «beau» peut aussi être employé comme verbe «être beau». L'Égyptien ne peut absolument pas recourir à des combinaisons de mots à l'instar des Grecs, des Hindous et des Germains» (*op. cit.*, p. 5).

Vraiment, les exemples cités par PIEPER ne sont pas heureux. Si l'Égyptien ecrit «beauté» (*nfr·w*), comme s'il s'agissait du pluriel de «beau» (*nfr*), cela ne veut pas dire que ce soit réellement un simple pluriel de ce mot. On pourrait plus justement renverser le rapport entre le verbe et l'adjectif. L'adjectif «beau» ne serait-il pas un participe du verbe «être beau»? Bien plus, ce n'est qu'extérieurement le meme mot et, si nous en connaissions les voyelles, elles presenteraient d'assez notables différences. Ceci dit, le fait invoqué par PIEPER est néanmoins vrai. L'egyptien, en règle générale, ne forme pas de mots nouveaux au moyen d'affixes et de suffixes, et il ne combine pas plusieurs mots en un seul comme l'allemand, par exemple, le fait frequemment. Mais qu'est ce que cela prouve? Bien des langues modernes n'ont pas à cet egard la liberte de l'allemand. Si le français et l'anglais, pour ne nommer que ces deux langues, ne possédent cette faculté que dans des limites plus restreintes, cela n'a guere empèche ces langues de produire

de riches littératures ; leurs poètes et leurs penseurs ont exprimé avec autant d'aisance que les Allemands les pensées les plus profondes et les sentiments les plus nuancés. Si une langue atteint un tel niveau, peu importent les moyens qui sont mis en œuvre. Qui donc voudrait mesurer la richesse ou la pauvreté d'une langue d'après sa faculté de créer des mots nouveaux ou de nouvelles combinaisons ? L'égyptien partage cette incapacité avec les langues sémitiques et même avec l'arabe, cette langue de riche culture que personne ne voudrait taxer d'indigence. Le copte emprunte un nombre infini de mots au grec ; dira-t-on qu'il est plus riche que le vieil egyptien parce qu'il accumule des préfixes et forme des mots comme **ⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲉ** (*m^ent-mairōme*) «philanthropie», qui est composé de trois éléments ; *m^ent*, chose — *mai*, aimant — *rōme*, homme ; ou encore **ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϣⲙϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ** (*m^entrefšemšenoute*) «piété», composé de : *m^ent*, chose — *ref*, homme qui fait — *šemše*, servir — *noute*, dieu.

N'hésitons donc pas à admettre que l'égyptien, même sans l'aide de mots composés ou dérivés, a pu parfaitement exprimer ce qu'il voulait aussi bien que le français ou l'arabe. Chaque langue sait se créer d'une manière ou d'une autre le vocabulaire dont elle a besoin et ce besoin seul lui impose ses limites. La langue du citadin et celle du paysan sont riches, chacune dans son domaine propre, mais chacune d'elles est pauvre dans le domaine de l'autre. On ne pourrait traduire d'emblée Platon dans la langue d'une population primitive de chasseurs, de pêcheurs et d'agriculteurs, car cette langue, de par sa nature même, ne dispose pas du vocabulaire approprié. Mais que l'horizon intellectuel d'un tel peuple s'élargisse et aussitôt les moyens linguistiques s'élèveront à un niveau où l'on cherchera les mots qui permettront de l'exprimer. L'égyptien, dans ces limites, possède un trésor de mots particulièrement riche, mais souvent nous ne comprenons ceux-ci que d'une manière approximative et nous ne saisissons pas les délicates nuances de signification.

On le voit, PIEPER, lorsqu'il a émis ce jugement dédaigneux, ne s'est

laissé guider par aucun critere objectif. Ses paroles s'inspirent de ce chauvinisme naïf que nous portons en nous-mêmes et qui naît du fait que nous nous exprimons plus facilement dans notre langue maternelle et que nous nous y sentons plus à l'aise que dans une langue étrangère. Pour nous, notre langue est ce que représente la langue arabe pour les Arabes : le maitre du verbe[1]. Et c'est ainsi que PIEPER érige en critère absolu les particularites de sa propre langue, laquelle est considérée par lui comme une source abondante de moyens d'expression.

Son point de vue égocentrique s'exprime sans détours lorsqu'il avance son premier argument : « Un fait important frappe immédiatement celui qui est habitué aux langues européennes : l'egyptien est une langue d'expédients (*die Sprache der Aushilfen*) ». On pourrait retourner la question et se demander ce qu'un expert en égyptien penserait de nos langues européennes ; combien de choses qui sont totalement négligées dans nos langues indigentes peuvent s'exprimer dans les langues indiennes ou polynésiennes. Mais venons- en maintenant au deuxième chef d'accusation.

Les langues classiques, aussi bien que l'arabe ancien, se distinguent en premier lieu par la richesse extraordinaire de leurs formes verbales. Rien de pareil en égyptien (*op. cit.*, p. 5). Le second préjugé de M. PIEPER fait ici son apparition à côté de la préférence pour sa propre langue qui lui a faussé l'esprit ; c'est l'admiration et le respect que lui inspirent les langues flexionnelles. Si l'egyptien appartient néanmoins à cette catégorie de langues, il présente aux yeux de M. PIEPER le grave défaut de posséder trop peu de flexions et d'avoir trop de formes tombées en desuétude.

Pour bien comprendre le problème qui doit nous occuper, j'expliquerai en détail ce point à l'intention de ceux qui ne connaissent aucune langue

(1) Cite par J. H. KRAMERS, *De Taal van den Koran*, p. 25, ou l'on trouvera de multiples exemples de cet amour des Arabes pour leur langue, ce que l'auteur marque d'ailleurs, à mon avis, d'une manière exagerée.

classique ou qui sont peu familiarisés avec les problèmes linguistiques. Une langue flexionnelle est une langue où la fonction du mot dans la phrase et les rapports des mots entre eux s'expriment par la forme même des mots. En d'autres termes, le mot n'a pas une forme unique, mais il en possède plusieurs. Notre mot mère. ne possède au singulier qu'une seule forme, tandisque le mot latin est *mater* comme sujet, *matris* comme complément déterminatif, *matri* comme complement indirect, et *matrem* comme complement direct. Il en est de même pour le verbe: la personne, le temps, le mode, la voix (active, passive) se trouvent incorporés dans la forme du mot. Question de personne *laudo* signifie: je loue; *laudat*, il loue. S'il s'agit du temps: *laudo* signifie. je loue: *laudabo*, je louerai; *laudavi*, j'ai loué. Pour le mode: *laudo* signifie. je loue, *laudem*, puissé-je louer: *laudavissem*, j'aurais loué. Enfin en ce qui concerne la voix. *laudo* signifie: je loue; *laudor*, on me loue.

Cette richesse de formes dans les anciennes langues indo-européennes s'est perdue au cours des temps et nos langues modernes montrent le résultat de cette évolution. Au lieu de. *mater*, *matris*, *matri*, *matrem*, le français dit: la mère, de la mère, à la mere, la mère; le mot mere étant devenu un mot invariable. Le rôle que le mot joue dans la phrase n'est plus exprimé par une forme, devenue invariable, mais par de petits mots qui précèdent le nom, ou bien même ce rôle n'est apparemment indiqué par rien. Il n'en va pas autrement pour le verbe. En français la serie: *laudo*, *laudas*, *laudat*, *laudant* a fait place à: je loue, tu loues, il loue, ils louent. L'orthographe a gardé parfois encore le souvenir de l'ancienne variété des formes: mais ces changements aux differentes personnes ne se font plus sentir dans la prononciation. Ce n'est plus aux formes que l'on peut reconnaître la personne, mais aux petits mots je, tu, il, ils, qui précèdent. C'est ainsi que *laudavi* a cédé la place à. j'ai loue; *laudor* à. on me loue La surabondance des formes latines a fait place dans une large mesure aux périphrases qui marquent le temps, etc. au moyen de verbes auxiliaires.

C'est là un phénomène général que l'on relève aussi dans les langues germaniques. Une langue peut avoir perdu plus qu'une autre les nombreuses formes de l'idiome ancestral, mais toutes se sont engagées dans la même voie. Si en allemand les terminaisons propres aux cas n'ont pas entièrement disparu, elles l'ont fait en anglais. Au present, la conjugaison néerlandaise possède encore des formes differentes: *ik prijs* (je loue); *hij prijst* (il loue); *wij prijzen* (nous louons); tandis que l'anglais, à côté de la forme *praise*, employée à presque toutes les personnes, ne connaît plus que la forme particuliere. *he praises*, il loue; en suédois, à toutes les formes du singulier et du pluriel, la langue parlée n'a plus qu'une seule et même forme. Aucune langue n'est complètement logique; tantôt telle langue est plus évoluée sur un point et telle autre sur un point différent; partout l'ancien système morphologique est rompu et le processus continue encore.

Faut-il déplorer la perte de ces formes? On a eu tendance à ne voir dans le développement qui vient d'être esquissé qu'une décadence et un appauvrissement. Ce jugement était influencé par l'admiration que l'on éprouvait pour les langues classiques, considérées comme un idéal et comme une norme. «On apprit aux gens à dédaigner les langues modernes comme s'il ne s'agissait que de dialectes, tandis qu'on avait un vrai culte pour le grec et le latin; la richesse et l'abondance de formes que présentaient ces dernières langues furent naturellement considérées comme le véritable *idéal de beauté* de la structure linguistique. Pour des hommes frais émoulus du collège, aucune langue ne paraissait digne de respect si elle n'avait pas quatre ou cinq cas distincts et trois genres, si elle avait moins de cinq temps et au moins autant de modes dans sa conjugaison». Ainsi s'exprime O. JESPERSEN dans son livre portant le titre suggestif de *Progress in Language* (p. 9). De fait, l'auteur ne considère pas comme une regression mais comme un progrès cette évolution de la langue dans le sens de la simplification. En français, on se contente d'une seule forme «mere» (mères au pluriel ne se distingue que par l'orthographe)

et de quatre particules (*à*, *de* pour le singulier; *aux*, *des* pour le pluriel), en néerlandais, des deux formes *moeder* et *moeders* et des deux particules *van* (de) et *aan* (à). Le latin, avec ses cinq declinaisons, possède pour chacune d'elles au moins trois formes au singulier et autant au pluriel. On voit l'économie appréciable de temps et d'effort pour tous ceux qui doivent apprendre la langue — et n'oublions pas que tout enfant doit somme toute apprendre sa langue maternelle. L'abondance des formes n'est donc pas un critere qui permette d'apprécier le degre de perfection d'une langue. A y regarder de plus près, bon nombre de ces formes sont superfetatoires; en être privé, loin de représenter un appauvrissement, est un allégement.

Pour parler d'appauvrissement, il faudrait montrer que nos langues modernes constituent un instrument moins maniable et qu'elles nous mettent en difficulté pour exprimer nos pensées et nos sentiments, ce qui n'est evidemment pas le cas. Je ne pense pas que SHELLEY ou GOETHE auraient excelle davantage si leur langue maternelle eut été le latin ou l'arabe.

Revenons-en maintenant à la langue egyptienne. Un examen même superficiel de la grammaire suffit à démontrer qu'il s'agit d'une langue flexionnelle qui possède même à certains égards des formes plus nombreuses que les langues classiques. C'est ainsi qu'à la 2[e] personne du singulier on trouve une forme distincte pour le masculin et pour le feminin; *sḏm·k*, tu (homme) entends; *sḏm·ṯ*, tu (femme) entends; *pr·k*, ta maison (en parlant à un homme), mais *pr·ṯ* si on s'adresse à une femme. Est-ce qu'un tel raffinement dans la nuance des formes n'aurait pas dû faire impression sur PIEPER? Sans doute n'a-t-il pas été attentif à cette richesse de l'égyptien dans un cas comme celui-ci pour le bon motif que dans sa propre langue il n'a jamais éprouvé le besoin de marquer une distinction de ce genre. Ce serait un luxe superflu que d'avoir recours à une double forme pour la premiere personne, car les deux interlocuteurs sont déjà suffisamment determinés par la force des choses. En revanche, à la troisième personne, la différence de formes est desirable. Et

cependant, par une véritable ironie du langage, les idiomes classiques trouvent inutile de marquer la distinction entre : il loue et elle loue (*laudat*) ; ou entre : sa mère à lui et sa mère à elle (*mater eius*). L'égyptien au contraire fait cette distinction. Ces exemples suffisent à montrer combien des langues peuvent se comporter d'une manière différente au point de vue de ce qu'elles expriment ou n'expriment pas. Ne soyons donc pas surpris si les Égyptiens rendent certaines nuances là où nos langues restent indifférentes. Ainsi, par exemple, dans l'expression du temps, l'égyptien ne se préoccupe guère de formuler ce pour quoi nous possédons une surabondance de moyens.

Si donc la flexion égyptienne n'a nullement disparu, nous constatons néanmoins le même processus d'usure et de simplification que dans nos propres langues. A cet égard nous pouvons prendre en considération les phénomènes suivants :

1) — La disparition progressive des formes particulières du duel. En néo-égyptien et en copte il reste bien peu de chose du duel des substantifs.

2) — Les formes du pluriel de la plupart des substantifs ont disparu. En copte, c'est à peine si, pour quelques mots, on rencontre encore un véritable pluriel, la plupart des noms sont devenus invariables. La situation était la même en néo-égyptien et le processus avait sans doute commencé encore plus tôt. Il est possible que la forme était devenue semblable à celle du singulier, même là où on écrivait encore les trois traits (ı ı ı) et la terminaison du pluriel (cfr. en français : *mères*). Cette disparition de la forme du pluriel était favorisée par le fait qu'à une époque tardive l'article, qui fait au singulier *pꜣ*, *tꜣ*, et au pluriel *nꜣ*, marquait suffisamment la différence, aussi bien qu'en français *le*, *la*, *les*. En néerlandais, au contraire, c'est le substantif qui change et non pas l'article.

3) — Les terminaisons des cas avaient disparu de très bonne heure, pour autant qu'elles aient jamais existé, et ce n'est donc pas au moyen de leurs formes, mais par leur position dans la phrase que l'on peut distinguer

le sujet et le complément direct (voir plus bas). Le datif est exprimé par une préposition; le génitif par ce qu'on appelle l'état construit ou au moyen d'un adjectif.

4) — L'adjectif qui, à l'origine, s'accordait en genre et en nombre avec son substantif, devient invariable. De fait, l'indication répétée de ces nuances dans l'adjectif était inutile. Des formes comme celles du néerlandais *de goede vader*, *de goede moeder*, *de goede vaders*, *de goede moeders*, ne sont pas plus ambigües, mais en réalité plus simples que les différences marquees en latin par: *pater bonus*, *mater bona*, *patres boni*, *matres bonae*.

5) — Dans le verbe on releve des traces du même processus. Les formes qui marquaient un état ne seront plus employees d'une manière indépendante, mais seulement en liaison avec un substantif ou un pronom qui précède; la désinence personnelle est en somme devenue aussi superflue que dans nos langues modernes. Cependant on a gardé intactes les désinences jusqu'en moyen-égyptien, où le duel seul est en voie de disparition. En neo-égyptien certains indices montrent que cette évolution s'est précipitée; mais ce ne sera qu'en copte que l'on trouvera la situation idéale: une seule forme pour toutes les personnes, mais avec un préfixe personnel. Comparez: *iw·i sdm·kwi*, *iw·f sdm(·w)* avec le copte **ⲉⲓ̈ⲥⲟⲧⲙ** (*eisotᵉm*), **ⲉϥⲥⲟⲧⲙ** (*efsotᵉm*), je suis entendu, il est entendu. L'analogie avec la série parallèle *iw·i ḥr sdm*, où *sdm* à l'infinitif montre partout une forme identique (par exemple: **ⲉⲓ̈ⲥⲱⲧⲙ** (*eïsōtᵉm*), **ⲉϥⲥⲱⲧⲙ** (*efsōtᵉm*), j'entends, il entend) a sans doute favorisé cette évolution.

Mais n'ai-je pas, tout à l'heure, esquivé le danger qui se cache sous le nº. 3? Si *la mère* ou *de moeder* peuvent etre indifféremment sujet ou complément direct, n'y a-t-il pas là une source de confusion qui doit faire préférer des formes particulières pour les deux cas (*mater-matrem*), empêchant toute amphibologie? Nous répondrons que les langues où la declinaison du substantif s'est aussi fortement atrophiee trouvent une compensation de cette perte dans

la fixité de l'ordre des mots dans la phrase. Si je dis : la mère loue la fille, aucune ambiguïté n'est possible. L'ordre des mots ne permet d'autre interprétation que celle d'après laquelle la fille est louée par la mère. Cette détermination de la fonction par l'ordre des mots nous est devenue tellement naturelle que dans le cas où la langue écrite permet encore d'intervertir l'ordre des mots (en néerlandais : *den zoon prijst de moeder*), une telle construction plutôt artificielle donne à la phrase un air recherché. En anglais, pareille interversion du sujet et du régime est totalement exclue. Au contraire, une langue où les formes flexionnelles sont encore vivantes et bien développées peut se payer le luxe de disposer les mots de la phrase dans l'ordre qui lui plaît, puisque leurs rapports réciproques sont marqués par leurs formes. Les Métamorphoses d'Ovide commencent par un vers qui peut servir d'illustration à ce fait :

In nova fert animus mutatas dicere formas
Corpora. . .

Traduisons mot à mot et dans l'ordre du texte latin : En nouveaux (me) porte le désir changées de chanter des formes — des corps . . . en bon français : Le désir me pousse à chanter des formes qui sont changées en des corps nouveaux. Le latin dispose ses mots dans un ordre qui, bien que chaotique, n'est pas inintelligible (ce qui n'exclut pas des difficultés d'interprétation), parce que les terminaisons casuelles indiquent que *nouveaux* se rapporte à *corps*, *changées* à *formes*, et que *désir* est le sujet.

Il faut donc s'attendre à ce qu'en égyptien l'ordre des mots obéisse à des règles rigoureuses, puisque cet ordre indiquera le rôle que les mots jouent dans la phrase. Prenons comme exemple pour la syntaxe des noms le génitif direct. Les mots *maître — maison* signifient : le maître de la maison, et cette relation est indiquée non par une terminaison génitive, mais simplement par la position relative des mots. Dans la proposition verbale, les éléments se succèdent dans l'ordre suivant : verbe — sujet — complément direct — complément indirect — déterminations adverbiales. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on

s'écartera de cet ordre et même alors les exceptions seront régies par des règles précises et auront leur raison d'être. A ce point de vue l'égyptien — et c'est là un trait caractéristique de cette langue — sera même plus logique qu'il ne serait strictement nécessaire. Si l'on compare la construction de la phrase égyptienne à celle de l'hébreu qui représente à peu près le même état pour ce qui regarde la flexion, la différence saute immédiatement aux yeux. En hébreu, l'ordre normal des mots dans la proposition verbale est de même : verbe — sujet — complément direct[1]) ; mais on apporte de nombreuses dérogations à cet ordre. Par exemple: «Mes mots entends, ô Yahweh, écoute mes supplications» (Ps. 5:2); «A entendu Yahweh mes supplications; Yahweh ma prière accepte» (Ps. 6:10); «Devant lui, les habitants des steppes s'inclinent et devant lui, ses ennemis la poussière mordent» (Ps. 72:9). Une telle liberté de construction ne se limite pas aux textes poétiques où, comme on l'a vu pour les deux premiers exemples, l'ordre anormal des mots opposé à l'ordre normal vise un effet esthétique. Ces dérogations existent aussi bien dans la prose, comme par exemple: complément direct — verbe — sujet, dans «Les brebis a séparées Jacob» (Gen. 30:40). Ou encore: verbe — complément direct — sujet, dans «A allaité des fils Sarah» (Gen. 21:7); ou: sujet — complément direct — verbe, dans: «Vous mon alliance garderez» (Gen. 17:9): ou encore: complément direct — sujet — verbe, dans: «Une chose difficile le prophète a dite à vous» (II Reg. 5 : 13).

La rigidité de l'égyptien marque un contraste frappant avec cette souplesse de l'hébreu: l'égyptien ne prétend pas se relâcher de la rigueur de la règle pour quelque motif que ce soit, ni pour marquer un mot d'un accent spécial, ni pour obtenir dans la poésie une diversité visant à l'effet.

Même dans une proposition interrogative, l'égyptien ne s'écartera pas de cette règle. Ceci constitue une singularité notable dans le domaine linguis-

1) Voir Gesenius-Kautzsch, *Hebräische Grammatik*[27], § 142, f, à qui nous empruntons les exemples qui suivent.

tique, étant donné que les langues obéissent en général à la tendance de placer en tête de la phrase le mot interrogatif sur lequel porte l'accent. Au lieu de dire: «Qui as-tu vu?», l'égyptien dira: «Tu as vu qui?», au détriment de la force expressive de la phrase, mais en maintenant rigoureusement sa structure régulière.

Ce qui se passe pour la proposition verbale se présente aussi dans les propositions sans copule: elles sont toutes construites suivant des schémas invariables.

Mais une telle fixité dans l'ordre des mots n'implique pas nécessairement une déficience; la vraie liberté consiste dans l'obéissance aux lois. Est-ce que nos poètes néerlandais, anglais ou français seraient condamnés à moins de richesse d'expression que les Grecs ou les Latins, sous prétexte qu'ils jouissent à cet égard d'une moins grande liberté de mouvement?

Mais le dédain que PIEPER professe à l'égard de la manière dont l'égyptien s'est pourvu de temps, est tout aussi injustifié (ici encore il parle d'expédients). On ne voit pas ce qui manque à un futur comme *iw·f r sdm*. La forme est simple et directe: on s'est tiré d'affaire au moyen de la conjugaison de l'auxiliaire *iw*. Pourquoi faudrait-il préférer un nombre incalculable de futurs réguliers et irréguliers? Il n'en va pas autrement pour les formes narratives, telles que *ḫ·n·f ḥr sdm*. Tous les temps du copte se sont constitués de cette manière et ils sont des modèles de souplesse: un préfixe variable constitué d'un pronom ou d'un auxiliaire conjugué et suivi du verbe proprement dit qui présente une seule et même forme.

PIEPER rangerait sans doute parmi les moyens de fortune auxquels recourt l'égyptien la manière dont celui-ci exprime le comparatif. Mais ne serait-ce pas l'occasion d'admirer avec autant de raison le moyen très simple décrit au § 55 de cette grammaire (consistant à employer une circonlocution avec *r*, plus que), si on le met en parallèle avec la multiplicité des formes comparatives qu'offrent d'autres langues?

Nous pensons avoir ainsi présenté sous un jour plus favorable quelques-unes des particularités de l'égyptien. Mais nous avons abordé de la sorte des phénomènes historiques, des points se rapportant à l'évolution de la langue. On peut concevoir une autre manière d'envisager celle-ci et, sans se préoccuper des modifications subies par une langue au cours de son évolution séculaire, marquer ses traits demeurés permanents en dépit de tous les changements. GARDINER [1] a fourni un exemple d'une telle caractérisation du système linguistique égyptien. Le problème qui l'a intéressé comme d'autres linguistes est le suivant: en tout temps et en tout lieu les hommes ont éprouvé le besoin de parler à peu près des mêmes sujets et néanmoins les efforts dans ce sens ont conduit à des résultats très divers; il en est sorti des langues de toute espèce. Comment une langue déterminée accomplit-elle sa tâche et pourquoi le fait-elle précisément de cette façon? GARDINER, qui voit en ceci la tâche d'avenir de la science bien plus que dans les enquêtes historiques, nous dit: «Il faut tenter des descriptions de systèmes linguistiques étudiés en eux-mêmes et prendre la peine de découvrir les tendances fondamentales de chacun d'eux» (*op. cit.* p. 3). Ce but une fois atteint, surgit une autre question d'une portée encore plus grande. La langue — mettons l'égyptien — n'est-elle pas une création de l'esprit? On peut donc s'attendre à ce qu'elle reflète les particularités du génie (égyptien) et qu'elle offre dans ses traits caractéristiques une certaine correspondance avec d'autres productions, comme par exemple les œuvres artistiques? GARDINER répond affirmativement à cette question: Pour ma part, je ne puis douter que les différences qu'offrent les systèmes linguistiques ne correspondent aux caractéristiques de la tournure d'esprit aussi bien que l'écriture d'un homme reflète, à ce qu'on croit, sa personnalité (*op. cit.*, p. 15).

Voici maintenant les deux traits caractéristiques de l'égyptien sur lesquels GARDINER attire l'attention au cours de son étude: 1°. La préférence singulière

1) AL. H. GARDINER, *Some Aspects of the Egyptian Language*, dans *Proceedings of the British Academy*, vol. XXIII, Londres, 1937.

dont l'égyptien témoigne pour la description nominale plutôt que pour la narration verbale, ainsi que sa tendance à employer les formes passives plutôt que les formes actives ; et 2°. le caractère profondément logique et cohérent de la syntaxe égyptienne». Ces caracteristiques touchent à des points essentiels : aussi le lecteur trouvera-t-il autant d'intérêt que d'utilité à contrôler à l'aide de cette grammaire les phénomènes sur lesquels elle s'appuie. Je citerai à cet egard les paragraphes de la grammaire qui s'y rapportent.

A l'appui de sa première thèse, GARDINER invoque tout d'abord la restriction progressive dans l'emploi de ce qu'il appelle «le parfait ancien», notre forme d'etat (*toestandsvorm*). Celle-ci apparaît encore dans les textes anciens comme forme active et narrative. Bientôt sa signification deviendra exclusivement passive et statique, l'expression amorphe de tel ou tel état. Il rappelle en second lieu que toutes les formes narratives, principalement les formes *sdm·f* (actif et passif) et *sdm·n·f* sont constituées au moyen d'un participe passif. Or le participe est une forme nominale du verbe et tous les substantifs sont nécessairement immobiles si on les compare avec des formes verbales indicatives (*op. cit.*, p. 6). De surcroît, l'égyptien emploie pour ces formes un participe passif et «le passif est la négation même de toute activité». En troisieme lieu, GARDINER cite encore l'emploi de l'infinitif pour décrire des evènements. Or l'infinitif est de nouveau une forme nominale du verbe. L'infinitif qui intervient déjà à lui seul comme une forme narrative assumera des rôles encore plus varies dans les formes composées : *šdm pw iri·w·n·f*, entendre est ce qu'il fit, c.-à-d. alors il entendit, *ʿḥʿ·n·f ḥr sdm*, il se leva à entendre, c.-à-d. alors il entendit, et *iw·f ḥr sdm*, il est à entendre, c.-à-d. il entend.

Après avoir cite ces faits à l'appui de sa première these, GARDINER en vient a se demander s'il existe un rapport entre cette propension de la langue aux formes passives et nominales et la tournure d'esprit égyptienne prise en general. Il croit relever des rapports significatifs avec l'art égyptien :

«Peut-être, dit-il, n'est-ce pas tout à fait de la fantaisie que d'établir un lien entre le caractère passif des participes constituant les formes verbales et la tendance, bien connue chez les Égyptiens, de regarder en arrière plutôt qu'en avant, et de trouver une affinite entre le caractère nominal de ces mêmes participes et la rigidité des statues et des représentations figurées des Égyptiens» (*op. cit.*, p. 16).

A l'appui de sa deuxième thèse, Gardiner invoque l'usage d'un même type de phrase dans des applications multiples et variées. C'est ainsi que les formes verbales composées du néo-égyptien sont obtenues à l'instar des phrases sans copule avec prédicat adverbial. Sur le modèle d'une construction comme: il est (en route) vers la ville, on dira: il est en route vers l'entendre, c.-à-d. il va entendre. En s'inspirant de la proposition: il est au (sur le) désert, on formera: il est à (sur) entendre, c.-à-d. il entend. Un bon exemple de cet usage si rationnel est offert par l'emploi de phrases complètes dans toute espèce de fonctions syntaxiques, par exemple celle de sujet d'une proposition, de complément, de génitif, après des prépositions, celle de prédicat dans une proposition sans copule, etc. La plus grande régularité régit la grammaire égyptienne et les élèves découvriront bientôt à leur satisfaction qu'il y a peu d'exceptions. Tous ceux qui sont familiarisés avec la langue égyptienne, dit Gardiner, reconnaîtront combien sa syntaxe est logique et combien les constructions anormales ou aberrantes sont rares (*op. cit.*, p. 18), et il cite comme l'exemple le plus frappant l'ordre rigoureux dans lequel les mots se suivent dans la phrase. Mais nous avons déjà suffisamment mis ce trait en lumière dans l'exposé qui précède.

Cependant une question se pose à nouveau: comment ces phenomènes syntaxiques s'accordent-ils avec la structure totale de la vie intellectuelle des Égyptiens? «Le goût de l'ordre et de la symétrie, remarque Gardiner, semblent avoir été un des traits marquants dans les domaines les plus divers de la vieille civilisation egyptienne» (*op. cit.*, p. 21).

Telle est, en résume, la demonstration de GARDINER. C'est une préoccupation séduisante autant que naturelle que de rechercher le rapport nécessaire entre la langue et les autres manifestations culturelles d'un peuple. Mais notre auteur reconnaît lui même que le problème est excessivement compliqué et que vouloir decouvrir ces rapports est une entreprise épineuse. Il se pourrait bien que ces rapports résident là où le regard humain ne saurait pénétrer (*op. cit.*, p. 15).

On pourrait, il est vrai, élever une objection contre la thèse exposée ici. N'est-ce pas un fait courant dans l'histoire qu'un peuple ait changé de langue pour adopter celle d'un autre? Cette remarque n'ébranle guère la position de GARDINER ; car il dit expressément que sa théorie ne se rapporte qu'à la periode réellement formative des faits linguistiques (*op. cit.*, p. 15). Quand ceux-ci sont devenus une habitude en quelque sorte mécanique, on n'y attache plus guère d'importance. Par exemple : quelle que soit l'origine de *sdm·f*, on ne considérera plus cette forme autrement que comme une forme active.

Mais il me semble qu'en ce qui concerne l'égyptien, nous nous heurtions, précisément à cause de cette restriction, à une grosse difficulté. La similitude de style que GARDINER croit reconnaitre entre la langue et l'art des Égyptiens s'accorderait le mieux pour la IIIe dynastie et la période qui suit immédiatement. C'est alors que nous trouvons dans l'art ces lignes sobres, ces normes fixes qui, dès l'abord, nous font reconnaître une œuvre égyptienne comme telle ; c'est alors que se manifeste dans une mesure toujours croissante ce sens conservateur du génie égyptien qui ne réussit pas à se libérer du passé. Mais avant cette époque s'étend la période des Thinites (Ière et IIe dynastie), où il ne peut être question de regarder vers le passé, la période pendant laquelle au contraire les Égyptiens, animés d'un esprit créateur, se sont lancés dans les recherches et les expériences. Pour atteindre cette «période de formation» dont parle GARDINER, nous devrions sans doute remonter encore

plus haut. Or, pour la période antérieure à la I[ère] dynastie, nous ne possédons que des palettes sculptées de reliefs dont l'esprit diffère si radicalement de celui de la période dynastique qu'on les a longtemps considérées comme non égyptiennes. Bref, les caractéristiques choisies par GARDINER sont en harmonie avec l'esprit de l'Ancien Empire et bien plus encore avec celui des temps postérieurs, mais nullement avec celui de la période où la langue prenait naissance. Ou bien, émettant une autre hypothèse, faudrait-il que, dans les temps les plus reculés, l'esprit égyptien «par son obscure poussée» avait déjà trouvé dans le domaine linguistique les formes propres et caractéristiques, tandis que cet idéal n'aurait pu se réaliser dans les arts plastiques qu'à une époque postérieure! Ce n'est pas impossible, mais en soulevant pareille question nous nous engageons encore plus avant dans le champ des conjectures.

GARDINER est le premier à nommer cette tentative «une affaire hasardeuse» et il parle de «suggestions provisoires» (*op. cit.*, p. 15) Pour ma part, la difficulté dont il vient d'être question m'amène à rester sceptique à l'égard de telles conclusions, quel que soit mon désir de leur faire plus large crédit. Lorsque nous étudions la langue morte d'un peuple de l'Antiquité, nous nous efforçons en dernière analyse à pénétrer par ce moyen dans l'esprit de ce peuple, et la route choisie par GARDINER devrait conduire directement à ce but; il faudrait donc que nous puissions découvrir immédiatement les traits caractéristiques de cette mentalité au moyen de la langue. Mais, même si l'accès direct aux arcanes du génie égyptien nous est interdit, l'étude de la langue reste le moyen principal et la clef indispensable pour connaître la civilisation spirituelle de l'Égypte. Cette étude seule nous ouvre les sources écrites qui nous feront connaître la sagesse, la religion, la morale et le droit, les sciences et les belles-lettres des Égyptiens.

I^ERE PARTIE

LA LANGUE ET L'ÉCRITURE

I — LA LANGUE

§ 1 — **Histoire de la langue écrite des Égyptiens.** L'égyptien[1]) a été écrit pendant une durée de plus de quatre mille ans, — depuis les environs de 3000 av. J.-C. jusqu'aux environs de 1000 après J.-C. On distingue les phases suivantes dans l'évolution de la langue écrite:

1 L'ancien-égyptien, c.-à-d. la langue écrite de l'Ancien Empire (± 2700—± 2200).

2 Le moyen-égyptien, qui entre en usage après la chute de l'Ancien Empire, pendant la première Période Intermédiaire (± 2200—2000) et qui atteint sa période d'efflorescence sous le Moyen Empire (2000—1800). Dans la suite le moyen-égyptien a toujours été considéré comme la langue classique et on a continué à s'en servir assez souvent jusqu'en pleine époque gréco-romaine.

C'est cet égyptien classique qui est traité dans cette grammaire.

3 Le néo-égyptien, qui entre en usage vers la fin de la XVIIIe dynastie, plus particulièrement depuis le règne d'Aménophis IV (1370—1352) et qui devient la langue écrite courante du Nouvel Empire (1580—700).

4 Le démotique, représentant un état plus évolué du néo-égyptien, apparaît à la période saïte (XXVIe dynastie, 663—525) et reste en usage pendant la période gréco-romaine jusqu'à la christianisation de l'Égypte (IIIe siècle après J.-C.).

5 Le copte est l'égyptien de la période chrétienne (depuis le IIIe siècle après J.-C.). On y distingue cinq dialectes[2]). Après la conquête de l'Égypte par les Arabes (2e moitié du VIIe siècle) le copte est supplanté progressivement par l'arabe, qui de nos jours encore est la langue de l'Égypte.

[1]) L'origine et l'usage de l'égyptien comme langue parlée se perd dans la nuit des temps préhistoriques. La langue est apparentée aux langues semitiques et khamitiques. L'égyptien a traîné son existence — on n'oserait dire qu'il a continué à vivre — jusqu'à nos jours: en effet le copte (5) est encore employé dans certaines circonstances par l'Église copte.

[2]) L'ancienne langue parlée des Égyptiens a dû comporter également des dialectes mais on n'en a jusqu'à présent reconnu aucune trace dans les formes anciennes de la langue écrite.

§ 2 — **Notre ignorance des voyelles.** Les anciens textes égyptiens ne nous fournissent qu'un reflet incolore de la langue. En effet, l'écriture égyptienne, quelle que soit sa variété, ne représente que les consonnes[1]) (§ 9): *nous ignorons donc les voyelles de l'égyptien.* L'écriture copte seule fait exception: n'étant en somme que l'écriture grecque adaptée à l'égyptien, elle a tout naturellement noté les voyelles. C'est pour cette raison que la forme la plus récente de l'égyptien présente pour nous une importance capitale. Grâce à elle[2]) nous pouvons nous faire une idée approximative de la vocalisation de l'ancienne langue, mais ces données sont trop imparfaites pour rendre la vie au pauvre squelette consonantique que présente l'écriture[3]).

[1]) Ce que nous savons des consonnes est résumé dans le tableau du § 13.

[2]) On peut recourir également aux formes que certains mots égyptiens (p.ex. des noms royaux) revêtent dans la Bible, dans des inscriptions assyriennes et babyloniennes et dans la tradition grecque, mais cet appoint est tout aussi insuffisant

[3]) On trouvera quelques indications relatives à la façon usuelle de prononcer l'égyptien au § 18.

§ 3 — **Le rôle des voyelles en égyptien.** Le manque de voyelles dans l'écriture égyptienne, signalé dans le § précédent, s'explique par l'action conjuguée de deux facteurs: d'une part la nature de l'écriture (§ 9), d'autre part la nature de la langue. Le mot égyptien pour «maison» se compose des consonnes *p* et *r*. Ce mot peut être employé d'une manière indépendante; il peut également être relié intimement avec le substantif qui suit (*pr-nśw*, maison-roi, c.-à-d. la maison du roi) ou avec un pronom possessif

(*pr·f*, sa maison). Dans tous ces cas, les consonnes restent les mêmes (*p* + *r*), comme nous le montre le copte, mais les voyelles subissent toute espèce de modifications: dans le premier cas (*état absolu*) une voyelle brève s'introduit entre *p* et *r* (*par*); dans le second cas (*état construit*) la voyelle s'est amuie (*pr̥* ou *pᵉr*); dans le troisième (*état pronominal*) c'est une voyelle longue (*pārᵉf*). Un mot comme *noutᵉr* (dieu) présente un pluriel *ᵉntĕrou*; les consonnes *n*, *t*, *r* restent invariables, mais les voyelles et la place qu'elles occupent se modifient.

Pour le verbe qui présente des formes multiples, cette différence avec notre langue[1] est encore plus frappante. *nŏkᵉn*, *nĕkᵉn*, *nŏkne*, *nĕkᵉn*, *ᵉnkŏn*, etc. sont des formes du verbe *nkn*, endommager; les consonnes restent les mêmes, mais les voyelles subissent de continuels changements affectant aussi bien la place que la quantité (longueur) et la qualité (timbre). Le rôle que jouent les voyelles pour caractériser les diverses formes d'un mot (surtout du verbe) est donc de première importance en égyptien; l'omission des voyelles dans l'écriture représente une grave lacune dans notre connaissance de l'égyptien[2].

[1]) Dans nos langues, même les consonnes subissent souvent des modifications: finir, finissant, fini, vivre, vis, vivant, vécu; etc.

[2]) En effet, il résulte de cette omission des voyelles dans l'écriture que nous ne pouvons reconnaître que rarement les formes du verbe à une particularité extérieure bien distincte. En égyptien, les formes pour: entendre, entendant, entendu, entends, il entend, il est entendu, etc. se ressemblent toutes du point de vue des consonnes.

II — L'ÉCRITURE

§ 4 — **Différentes espèces d'écriture.** On donne le nom d'hiéroglyphes aux signes détaillés de l'écriture gravés ou peints sur les monuments, réservant le nom d'hiératique aux formes cursives, qui dérivèrent de l'écriture hiéroglyphique quand on écrivit sur papyrus. L'hiératique a pris des formes de plus en plus cursives au cours des siècles. Le point d'aboutissement de

cette évolution est représenté par l'écriture démotique, dont se sert la langue appelée également démotique (§ 1, 4).

§ 5 — Il n'est pas indispensable de reproduire en detail les formes compliquées des hiéroglyphes dessinés : cela prendrait trop de temps et dépasserait le talent de la plupart d'entre nous. C'est pourquoi nous employons, lorsque nous écrivons l'égyptien, une espèce d'hiéroglyphes abrégés[1]. Un texte autographié quelconque peut servir de guide au débutant. *Qu'on s'attache surtout à écrire d'une manière régulière et qu'on s'habitue à des formes fixes et stéréotypées.*

[1]) On pourrait aussi choisir au lieu de cela l'une ou l'autre forme d'hiératique, mais les hiéroglyphes sont plus clairs et par le fait même d'un usage plus pratique. C'est pourquoi nous transcrivons aussi en ecriture hieroglyphique les textes hiératiques que nous nous proposons d'étudier.

§ 6 — **La direction de l'écriture.** A l'époque la plus ancienne on écrivait en colonnes verticales, mais plus tard on écrit généralement en lignes horizontales. L'hiératique et le démotique s'ecrivent toujours de droite à gauche: dans ce cas les signes sont diriges vers la droite (ainsi donc, quand il s'agit de lignes horizontales, vers le début de la ligne), cela signifie que les signes qui sont susceptibles d'être orientes (p.ex. les images d'êtres humains et d'animaux) regardent, courent, etc., vers la droite. Dans les inscriptions hiéroglyphiques monumentales cette direction est également la plus normale, bien qu'on puisse s'en ecarter pour des raison esthétiques (p.ex par souci de symétrie).

§ 7 — Dans un livre imprime (comme cette grammaire), dans des articles, etc., où les groupes hieroglyphiques doivent s'intercaler entre les passages imprimés dans nos ecritures, on leur donne, pour des raisons d'ordre pratique, la même direction qu'à nos ecritures, c.-à-d qu'on les dirige de gauche à droite. Cette direction s'est imposee chez nous même lorsqu'il s'agit

de reproduire en typographie de longs textes égyptiens. Mais quand on copie un texte à la main, il vaut beaucoup mieux reproduire aussi fidèlement que possible la direction et, en général, la disposition des signes que présente l'original. *On s'habituera donc aussi, et même de préférence, à écrire de droite à gauche.*

§ 8 — **Les idéogrammes.** Les hieroglyphes ont constitué à l'origine une écriture pictographique, c.-à-d. qu'on écrivait p.ex. le mot «visage» en dessinant un visage (𓁷); le mot «maison» en dessinant le plan d'une maison (𓉐); le mot «courir» au moyen d'un signe qui montre les jambes en mouvement (𓂻); le mot «endommager» au moyen d'une image montrant une jambe traversée par un couteau (𓂾) Ces signes-mots sont appelés *idéogrammes*; ils n'ont jamais cessé de jouer un rôle important dans le système hiéroglyphique.

§ 9 — **Omission des voyelles dans l'écriture égyptienne.** Comme le mot «maison» (*pr*) et le mot «endommager» (*nkn*) étaient toujours écrits idéographiquement 𓉐 et 𓂾, mais étaient vocalisés de manière très variée dans leurs différentes formes (§ 3), l'idée a dû s'imposer que ces signes représentaient non pas les voyelles toujours variables, mais seulement les consonnes constantes. *Ainsi était né le principe suivant lequel il ne fallait tenir compte, lorsqu'on considérait un signe, que des consonnes, sans se préoccuper des voyelles.*

§ 10 — **Extension de l'usage des idéogrammes.** Il y a beaucoup de mots qui ne se prêtent pas à une représentation par l'image; qu'on songe seulement à des mots comme «fils», beauté, grand, être, etc. Pour des mots de ce genre on recourt à l'expédient qui consiste à se servir de l'idéogramme d'un autre mot homonyme[1]), comme nous le faisons dans des rébus où nous pouvons rendre l'article *la* par la note *la*, l'adjectif *sot* par l'image d'un *seau*. C'est ainsi que l'Égyptien écrit «fils» au moyen de l'image du canard (𓅭), «grand» au moyen de l'image de l'hirondelle (𓅨), «ne pas être» au moyen de l'image du traîneau (𓌉), «mensonge» au moyen d'un signe qui représente le houage de la terre (𓌻), parce que les mots «fils» et «canard» (𓅭), grand,

et «hirondelle» (*wr*), «ne pas être» et «traîneau» (*tm*), «mensonge» et «houer la terre» (*grg*) se composent des mêmes consonnes. Dans leur nouvel emploi, ces signes ne sont donc plus des signes-mots, mais des signes représentant uniquement des sons, des *phonogrammes*.

[1] Cela signifie donc, suivant le § 9: *homophone pour ce qui concerne les consonnes*. Comme on ne tenait compte que des consonnes, les possibilites qu'offrait l'application du principe du rébus étaient plus nombreuses que chez nous.

§ 11 — Le principe d'écriture exposé dans le § précédent reçut une application très large lorsqu'on se mit à employer des mots courts, qui ne comportaient qu'une ou deux consonnes, pour écrire ces consonnes dans d'autres mots[1]). Les Égyptiens furent d'autant plus portés à adopter ce procédé que pour beaucoup de vocables ils ne disposaient pas d'autres mots à consonnes semblables pouvant être suggérés par l'image. D'ailleurs l'écriture pictographique est susceptible d' être *comprise*, mais non d'être *lue*. Quand je vois le signe 𓂻, je comprends vaguement ce que l'on veut signifier, mais je ne sais pas encore ce que je dois lire. courir, aller, marcher, venir, etc. Lorsque l'on eut inventé des signes représentant des unités phonétiques plus réduites, on disposa d'un moyen de préciser la *lecture* des ideogrammes.

Nous distinguons trois varietés de signes phonétiques: des signes unilitères, bilitères et trilitères.

[1]) Nous pourrions poursuivre la comparaison avec nos rebus. Pour representer un mot par ce moyen, nous devons souvent le fractionner en plusieurs elements: cha-peau, em-poison-ner ou em-poi(s)-sonner.

§ 12 — **Signes unilitères.** L'egyptien possédait des mots ne comportant qu'une consonne. On put donc employer les ideogrammes de ces mots pour écrire cette consonne. Ainsi il existe un mot *rō* = bouche, represente par l'image de la bouche (𓂋): on emploie aussi ce signe pour rendre la lettre *r*. De cette manière on sélectionna 24 à 28 signes unilitères, c.-à-d. des signes alphabetiques, qui constituent ensemble un alphabet complet[1]) [2]).

[1]) Pour être plus precis, ajoutons encore une fois qu'il s'agit d'*un alphabet ne comportant que les consonnes.*

[2]) Les Égyptiens auraient donc pu écrire leur langue exclusivement avec ces signes. Il semble cependant qu'ils ne se soient pas rendu compte de la portée de leur découverte, puisqu'ils ont continué à se servir concurremment des autres éléments de leur ecriture.

§ 13 — **L'alphabet.** Le tableau qui suit donne la forme hiéroglyphique[1]) des signes consonantiques[2]), leur transcription usuelle et de brèves observations sur la prononciation[3]) dans les cas où celle-ci n'est pas indiquée assez clairement par la transcription. Dans cet alphabet l'ordre des lettres est moderne; mais il présente une utilité pratique, étant donné que les dictionnaires disposent les mots en s'y conformant.

𓄿 (G 1) *ꜣ*[4]) représente l'occlusive laryngale sourde, appelée aussi «coup de glotte». Lorsqu'elle se trouve devant une voyelle, on dit que celle-ci est articulée avec *attaque forte.* On n'écrit pas cette consonne, mais on l'entend dans les mots allemands *'alt, Ver-'ein, The-'ater*, parfois en français p.ex. dans: la haine (*la-'aine*). Une voyelle suivie de cette occlusive laryngale est considérée comme articulée avec *détente brusque.* En fin de syllabe *ꜣ* s'était amui en moyen-égyptien et la voyelle précédente s'était allongée.

𓇋 (M 17) *ỉ*[5]) représente tantôt la semi-voyelle *ị* (§ 14) tantôt une quelconque voyelle articulée comme les voyelles du français, c.-à-d. avec attaque douce ou avec détente progressive; *ỉt* «orge» correspond au copte *jōt*; *ỉrp* «vin» correspond à copte *ēr'p*.

𓇌 (M 17) } *j*
𓏭 (Z 4) }

(voir § 38, n. 1).

(D 36) ʿ[6] représentait originairement le même son que le *ʿayin* arabe, c.-à-d. une spirante laryngale sonore qu'on peut le mieux comparer à une voyelle, notamment *a*, prononcée avec une voix «forcée» (cordes vocales fortement serrees se refermant en une série de petites occlusions rapides). En moyen-égyptien, il représente l'occlusive laryngale sourde avant et après une voyelle (donc voyelle à attaque forte ou détente brusque). Devant une voyelle ce «coup de glotte» est plus fort que celui représenté par *ꜣ*.

(G 43) }
(Z 7) } *w* en réalité un *w* labio-vélaire comme le *w* anglais (dans *water*) et le *w* français (dans *oui*), c.-à-d. arrondissement des lèvres accompagné d'une élevation de la racine de la langue vers le voile du palais. (Voir § 14).

(D 58) *b* était prononcé comme le *b* italien et espagnol (p.ex. dans *caballo*), c.-à-d. comme *spirante* bilabiale sonore [*ƀ*].

(Q 3) *p* prononcé avec aspiration [*ph*] comme le *p* anglais et allemand devant l'accent: *poor*, *Panzer*.

(I 9) *f* spirante sourde labio-dentale [*f*] ou même bilabiale [*p̧*].

(G 17) }
(Aa 13) } *m*[7])

(N 35) *n*

(D 21) *r* articulé avec la pointe de la langue contre les alveoles et à un seul battement.

(O 4) *h* spirante laryngale sourde comme l'*h* néerlandais et allemand et comme le son representé par l'esprit rude en grec.

(V 28) *ḥ* la même spirante laryngale sourde que le *ḥā'* (ح) arabe et le *ḥēt* (ח) hébreu. Elle diffère du *h* précédent par son caractère confus et rauque. Pour l'articulation de *ḥ* les cordes vocales (glotte interligamenteuse) sont fermées et

l'air passe par la petite fente laissée par les aryténoïdes (glotte interaryténoïdale). En articulant le *h*, au contraire, les deux glottes sont ouvertes.

(Aa 1) *ḫ* la même spirante vélaire sourde que le *ch* allemand dans *lachen* ou le *j* espagnol dans *hijo* (fils), *trabajar* (travailler). l'articulation se produit donc entre la racine de la langue et le voile du palais.

(F 32) *ẖ* spirante postpalatale sourde, ressemblant à la précédente mais articulée plus en avant dans la bouche : le dos de la langue se rapproche de la région située entre le sommet de la voûte palatine et la limite du palais dur et du voile.

(O 34) *z* était originairement une sifflante dentale sonore semblable à notre *z* (voir cependant § 15).

(S 29) *s* sifflante dentale sourde comme le *s* dans *sage* (voir aussi § 15).

(N 37) *š* chuintante sourde comme le *ch* français dans *cheval*.

(N 29) *ḳ* occlusive vélaire sourde ressemblant au *qof* arabe et hébreu et s'opposant au *k* suivant comme la spirante *ḫ* à *ẖ*.

(V 31) *k* occlusive postpalatale sourde accompagnée de l'aspiration (*kh*), comme le *k* dans allem. *kann*, angl. *can*.

(W 11) *g* représentait originairement l'occlusive postpalatale sonore qui se présente p. ex. dans fr. *gare*. En moyen-égyptien elle était devenue une occlusive postpalatale sourde sans aspiration (cf. fr. *canard*) qui tendait de plus en plus à devenir une prépalatale (cf. fr. *qui*).

(X 1) *t* prononcé avec aspiration (*th*) comme le *t* anglais et allemand devant l'accent (*time*, *Tanz*).

(V 13) *ṯ* se prononçait (*tsh*), c.-à-d. comme le *c* italien de *Cesare* mais accompagné de l'aspiration (voir § 16).

(D 46) *d* originairement une occlusive dentale sonore comme notre *d*, s'était assourdi en *t* (sans aspiration) en moyen-égyptien.

(I 10) *ḏ* se prononçait [*tš*] comme l'italien *Cesare* et l'anglais *chewing* (voir § 16).

[1] Les indications ajoutées entre parenthèses (comme p.ex. G 1), etc. renvoient à la liste de signes.

[2] À la Basse-Époque on a employé certains de ces signes (ꜣ, *i*, *j*, ʿ, *w*) pour rendre les voyelles des noms propres grecs et romains. Lorsqu'on déchiffra les hiéroglyphes en partant précisément de l'étude de ces noms, on en vint à admettre que les signes mentionnés étaient des signes vocaliques. Cette conception erronée s'est perpétuée longtemps dans certains milieux égyptologiques.

[3] Nous connaissons cette prononciation par le copte, etc. (§ 2, n. 2) et grâce à l'étude des langues apparentées. Notre liste contient les résultats acquis par J. Vergote, *Phonétique historique de l'égyptien*, (*Bibliothèque du «Muséon»*, t. 19), Louvain, 1945.

[4] Nous appelons ce son *aleph* d'après l'hébreu (א). Lorsqu'on fixa ce système de transcription, on choisit *ꜣ* au lieu de la transcription usuelle de l'*aleph* (ʾ) à cause de l'incertitude où l'on se trouvait à ce moment (en 1889) au sujet de la valeur de ce signe.

[5] Les égyptologues croyaient que représentait tantôt *yod*, tantôt le «coup de glotte». C'est pour cette raison que le signe *i* combine l'*aleph* (ʾ) et le *i*.

[6] Nous appelons ce son ʿ*ayin* d'après l'hébreu (ע).

[7] Au début d'un mot il arrive que *m* soit écrit .

§ 14 — **Les semi-voyelles.** *i*, *j* (qui n'apparaît qu'à la fin des mots) et *w* sont des semi-voyelles; il serait donc plus correct de transcrire *i* et *u*. La dénomination de ces lettres indique qu'elles font parfois office de consonnes, mais se combinent facilement avec les voyelles qui précèdent pour former des diphtongues ou des nouvelles voyelles. Il en résulte qu'elles sont souvent omises dans l'écriture (excepté au début des mots). Nous parlons alors de graphies *défectives*.

§ 15 — **s et ś**. A la fin de l'Ancien Empire la sonore *s*, prononcée *z*, s'est assourdie en *ś*. Il en est résulté que les scribes moyen-égyptiens con-

fondirent et : non seulement ils écrivirent là où suivant l'ancienne orthographe il était correct d'employer un , mais ils employèrent aussi inversement pour . Étant donné que les dictionnaires respectent la distinction en conformité avec l'ancien-égyptien, il est à conseiller d'apprendre l'orthographe primitive. Toutefois, il est bon de remarquer que celle-ci n'est établie avec certitude que pour les mots attestés en ancien-égyptien. Si l'on remplaçait le signe *s* par *s* et *s* par *z*, notre système de transcription s'en trouverait simplifié.

§ 16 — **t et ṯ, d et ḏ.** Les scribes moyen-égyptiens ont souvent confondu et , et . L'orthographe de l'Ancien Empire nous renseigne au sujet du son original. Pour pouvoir utiliser plus aisément le dictionnaire il est bon de se familiariser avec l'ancienne orthographe.

§ 17 — **l.** L'égyptien ne dispose pas d'un signe spécial pour *l*, bien qu'il ait manifestement connu ce son, comme nous le montre le copte. On le représente par , ou .

§ 18 — **Indications pour la lecture des mots.** Il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'on continue à prononcer, conformément à la transcription établie, les consonnes *b*, *d*, *g* comme des occlusives sonores et les consonnes *p*, *t*, *k* comme des occlusives sourdes non aspirées. Dans ce cas *ṯ* peut se prononcer comme le *c* [= *ts*] italien (*Cesare*) et *ḏ* comme le *g* [= *dž*] italien dans *ginocchio*, *s* sera prononcé comme [z] et *s* comme [*s*].

Comme l'écriture néglige les voyelles, nous sommes obligés de recourir à un expédient pour prononcer l'égyptien. Celui-ci consiste à introduire un *ĕ* entre les consonnes. P.ex. *pr* maison : *pĕr* ; *nfr* beau : *nĕfĕr* ; *sḏm* entendre : *sĕḏĕm*. Pour ce qui concerne l'accentuation du mot et la place du *ĕ*, on s'inspire parfois du copte. C'est ainsi qu'on lira plutôt *ĕntĕk* que *nĕtek* (pronom de la 2e personne) parce que le mot copte correspondant se prononce *ʿntok*. Mais le plus souvent ces données font défaut.

Nous nous permettons cependant en général (sans que ce soit une obligation) de déroger à ce système de prononciation là où interviennent les lettres *ꜣ*, *i*, *j*, *ꜥ* et *w*.

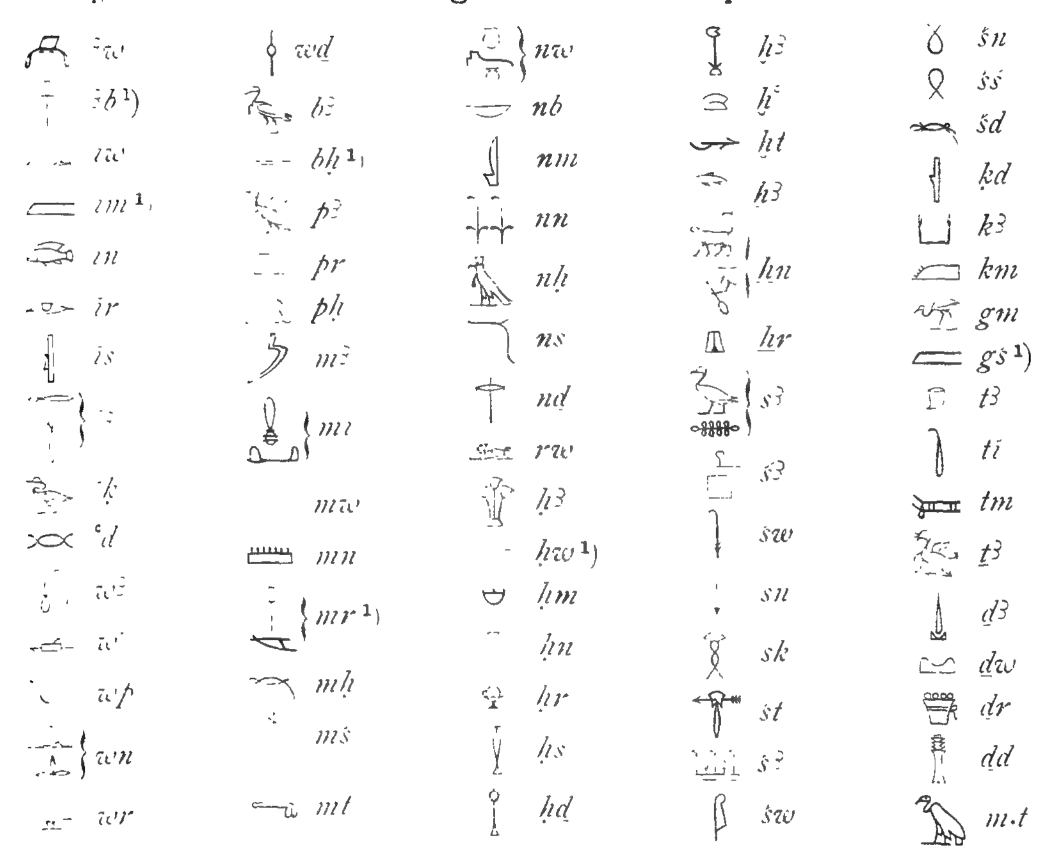
Nous prononçons souvent *ꜣ* comme *ā*, p.ex.: *ꜣṯp* charger: *āṯĕp*, au lieu de *ꜣĕṯĕp*; *hꜣb*, envoyer: *hāb*, au lieu de *hĕꜣĕb*; *ḏbꜣ*, remplacer: *ḏĕbā*, au lieu de *ḏĕbĕꜣ*; *bꜣ*, âme: *bā*, au lieu de *bĕꜣ*; *ꜥ* comme *ă*, p.ex.: *ꜥpr*, équiper: *apĕr*, au lieu de *ꜥĕpĕr*; *wꜥb*, pur: *wăb*, au lieu de *wĕꜥĕb*; *ḫfꜥ*, empoigner: *ḫĕfă*, au lieu de *ḫĕfĕꜥ*; *ꜥꜣ*, grand: *ăā*, au lieu de *ꜥĕꜣ*; *i* comme *ī*, p.ex.: *iḳr*, excellent: *īḳĕr*, au lieu de *iĕḳĕr*; *bin*, mauvais: *bīn*, au lieu de *bĕiĕn*; *pri*, sortir: *pĕrī*, au lieu de *pĕrĕi*; *j* comme *ī*, p.ex.: *irj*, fait: *īrī*, au lieu de *iĕrĕj*; *w* à la fin des mots comme *ou*, p.ex.: *bw*, lieu: *bou*, au lieu de *bĕw*; *hrw*, jour: *hĕrou*, au lieu de *hĕrĕw*; mais *w* au commencement ou au milieu d'un mot sera de préférence prononcé *wĕ*, p.ex.: *wbn*, apparaître, sera plutôt prononcé *webĕn* que *oubĕn*; *wšb*, répondre, sera plutôt prononcé *wĕšĕb* que *oušĕb*; *ḥwꜥ*, sera plutôt prononcé *ḥĕwă* que *ḥouă*; *šwꜣ*, sera plutôt prononcé *šĕwā* que *šouā*. Cependant chacun peut suivre ici ses préférences; celui qui veut être absolument conséquent dira aussi *bĕw*, peut-être même *wĕꜥĕb*.

§ 19 — **Les signes bilitères.** Les idéogrammes des mots se composant de deux consonnes sont employés comme phonogrammes pour écrire cette combinaison de consonnes dans tous les mots possibles; au moyen du signe de l'hirondelle 𓅨 (*wr*) on écrit la suite de consonnes *w* + *r*; au moyen du signe du visage 𓁷 (*ḥr*) *ḥ* + *r*; au moyen du signe de la corbeille 𓎟 (*nb·t*) *n* + *b* [1]), au moyen du signe du sommet de la tête 𓄋 (*wp·t*) *w* + *p*, etc. Comme ces signes ne comportent pas la représentation de voyelles, et que les consonnes peuvent se trouver indifféremment dans la même syllabe ou dans deux syllabes, nous les appelons signes bilitères, plutôt que signes syllabiques. On emploie par conséquent le signe 𓏠 *mn* lorsque *m* et *n* se suivent dans un mot donné, sans se demander si ce mot se prononçait

man, *mon*, *ma-ne*, *em-no*, etc. Les signes biliteres sont d'un usage très fréquent. On trouvera le tableau des bilitères les plus usuels au § 20.

[1] Il n'est donc pas tenu compte de la terminaison *-t* du féminin dans l'emploi phonétique du signe, peut-être parce que cette terminaison s'était déjà amuie de bonne heure.

§ 20 — Tableau des signes bilitères les plus usuels.



[1] Le signe *ꜣb* a aussi la valeur *mr*; le signe *bḥ* sert aussi pour *ḥw* et le signe *im* pour *gs*. un même signe peut donc avoir parfois plus d'une valeur phonetique: il peut être *polyphone*. Inversement, une même valeur phonétique peut être representée par plusieurs signes (*wn*, *mi*, *mr*, *nw*, *ḥn*, *sꜣ*).

§ 21 — Les compléments phonétiques des signes bilitères. La plupart du temps, les signes du § 20 sont accompagnés de signes alphabétiques qui en precisent la lecture on appelle alors ces derniers des compléments

phonetiques. On ecrira rarement [hiéroglyphe] *mn* ou [hiéroglyphe] *ḥn* mais plutôt [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]. On supprime ainsi l'ambiguïté des signes polyphones: [hiéroglyphes] est *ꜣb*, mais [hiéroglyphes] est *mr*.

§ 22 — **Les signes trilitères.** Les idéogrammes des mots qui se composent de trois consonnes peuvent servir de phonogrammes pour des mots présentant la même suite de consonnes: c'est ainsi qu'on emploiera le signe [hiéroglyphe] *spr* côte, pour rendre le mot *spr*, atteindre; le signe [hiéroglyphe] *ḏbꜣ*, le flotteur qui maintient le filet à la surface de l'eau, pour écrire le mot *ḏbꜣ*, compenser. Puisque les racines de plus de trois consonnes sont fort rares en égyptien, nous avons, comme on l'a vu dans les exemples cités, pratiquement toujours affaire à des idéogrammes employés comme phonogrammes pour rendre des mots *entiers*, présentant les mêmes consonnes [1]. Comme véritable signe phonétique, employé pour représenter des *éléments accessoires* d'autres mots, on peut citer [hiéroglyphe] *tjw*.

[1]) Ils appartiennent donc en réalité au groupe traité au § 10. Lorsque ces signes interviennent pour représenter des parties de mots qui se composent de plus de trois consonnes, ce sont des formes dérivees d'un mot-racine, composé de trois consonnes; p.ex.: [hiéroglyphe] *nfr*, bon, dans *snfr*, rendre bon; [hiéroglyphe] *ꜥḥꜥ*, se tenir debout, dans *mꜥḥꜥ.t*, tombeau.

§ 23 — **Compléments phonétiques des signes trilitères.** De même que les signes du § 20, ceux du § 22 sont généralement accompagnés de signes phonétiques; p.ex. [hiéroglyphes] *nfr*, bon; [hiéroglyphes] *ḏbꜣ*, compenser; [hiéroglyphes] *ꜥnḫ*, vivre; [hiéroglyphes] *ḫpr*, devenir, etc. Bien que de nombreuses variantes soient possibles, les scribes formés à bonne école ont adopte pour beaucoup de mots une orthographe relativement fixe [1].

[1]) L'orthographe des inscriptions est beaucoup plus arbitraire; pour celles-ci des préoccupations esthétiques, comme p.ex. le souci d'éviter les vides, jouent souvent un grand rôle.

§ 24 — **Les déterminatifs.** Grâce aux signes mentionnés aux §§ 13 et 20 on a créé la possibilité de préciser la lecture des ideogrammes par

des signes phonétiques. peut se lire de bien des manières, mais est *iw*, venir: [1]) ou est *šm*, aller; [1]) ou est *ỉnỉ*, apporter, etc. Les signes phonetiques peuvent même devenir l'élément principal: dans le groupe *h3b*, envoyer, ne fait plus qu'indiquer que le mot pleinement épelé *h3b* se rattache à l'idée générale de mouvement. L'idéogramme est réduit au rôle de déterminatif.

[1]) Dans ces exemples, l'idéogramme et le signe phonétique qui l'accompagne se sont combinés en un seul tout. Nous donnons aux signes de ce genre le nom de *monogrammes*.

§ 25 — **Tableau des déterminatifs les plus usuels.** La liste qui suit ne contient qu'un choix de déterminatifs d'usage fréquent. Les désignations qui suivent chaque hiéroglyphe indiquent la catégorie de mots apres lesquels on l'emploie; p.ex. homme, signifie qu'on met ce signe après des mots comme homme, souverain, artisan, passeur, noms propres d'hommes, etc.

homme
femme, déesse
dieu
activité, effort
manger, boire, parler
corps, membre
animal
mauvais, petit
jour, lumière, etc.
feu, cuire
pays
chemin, voyager
peuple étranger
pays étranger
ville
bateau, naviguer
vètement
cordage, lier, délier
couper
briser
fête
livre, notion abstraite

§ 26 — **Emploi du trait (|).** Des idéogrammes purs sont souvent accompagnes d'un trait; p.ex.: *r'*, soleil; *ḥr*, visage. Cependant les Égyptiens ne se montrent pas très rigoureux dans l'emploi du trait; ainsi ils écrivent souvent la preposition *ḥr* (voir cependant § 191), *hrw*, jour, , etc.

§ 27 — **Abréviations.** On écrit souvent des formules courantes, des titres archaïques, des noms de divinités, etc. d'une manière très abrégée; p. ex.: *ʿnḫ(·w), wḏꜣ(·w), snb(·w)*, puisse-t-il vivre, prospérer et être bien portant (formule qui suit les noms royaux et des expressions équivalentes).

§ 28 — **Métathèse de signes phonétiques.** On peut pour des raisons calligraphiques intervertir l'ordre normal des signes, p. ex. pour éviter des vides ou pour obtenir un groupement plus harmonieux. Ainsi l'on peut écrire pour *wt* au lieu de , parce que le premier groupement satisfait davantage la vue; *wḏ*, commander, est plus beau que ; *ẖrw-ḥb(·t)*, prêtre ritualiste, présente un groupement plus satisfaisant que .

§ 29 — **Métathèse de signes-mots.** Par souci de respect on peut placer en tête les mots «dieu», «roi» et les différents noms divins et royaux, dans des expressions où la langue parlée les prononçait en second lieu; p.ex.: *ḥm-nṯr*, serviteur du dieu, prêtre; *sš-nsw* scribe du roi.

§ 30 — **Orthographe défective.** Certains mots sont presque toujours écrits d'une manière défective; p.ex.: *rmṯ*, hommes; *ḥꜣ·t-sp*, année (de règne). C'est pour cette raison que la lecture de certains mots reste douteuse ou totalement inconnue; p.ex.: , sculpteur.

§ 31 — **Haplographie.** Si dans un mot deux consonnes identiques se suivent immédiatement, on n'écrit cette consonne qu'une seule fois. Cela arrive même lorsque les consonnes identiques appartiennent à deux mots différents. On peut écrire p.ex.: pour *m mḏ·t*, avec de l'onguent.

§ 32 — **Orthographe historique.** Lorsqu'il s'agit d'orthographier des mots qui ont subi des transformations au cours des temps, l'Égyptien, conservateur, juxtapose souvent l'ancienne orthographe et la nouvelle; p.ex.: *kmꜣ*, créer, est devenu *kꜣm*; on orthographie alors comme s'il y avait *kmꜣm*; *swr*, boire, est devenu *swi*; on orthographie , ce qui ne doit donc pas être lu *swri*, mais à volonté: *swr* ou *swi*.

§ 33 — **Orthographe par groupes.** Lorsqu'on écrit des noms propres et des mots étrangers, on se sert d'un système d'orthographe spécial, où des signes-mots ou des groupes de signes phonétiques représentent des consonnes simples. 𓂝 représente ʿ, 𓉔𓅀 représente *h* etc. ; p.ex. : 𓏏𓅀𓇋𓅀𓂋𓏤𓈉 *kdr*, Gézer.

IIÈME PARTIE

ÉLÉMENTS DU LANGAGE

I — LE SUBSTANTIF

1. LE GENRE

§ 34 — **Le masculin et le féminin.** Il y a des substantifs masculins et des substantifs féminins; ces derniers sont caractérisés par la terminaison *·t*[1]), 𓏏; p. ex.: 𓉔𓏏𓁐 *ḥm·t*, femme. Tous les substantifs qui ne présentent pas cette terminaison[2]) sont masculins. Font exception les noms de pays étrangers, de villes et de beaucoup de provinces (nomes), qui sont féminins, même quand ils sont dépourvus de la terminaison *·t*.

[1]) Nous intercalons un point à mi-hauteur de la ligne entre la racine et la terminaison. D'autres préfèrent ne pas séparer la désinence féminine *·t* de la racine et transcrivent par conséquent: *ḥmt*.

[2]) Il y a un petit nombre de substantifs se terminant par *t*, où ce *t* n'est pas une terminaison de genre, mais une consonne radicale, p.ex.: 𓐍𓏏𓏤 *ḫt* bois (à ne pas transcrire *ḫ.t*); 𓏏𓅱𓏏𓀾 *twt*, image (à ne pas transcrire *tw.t*). Ces mots sont naturellement masculins.

§ 35 — **Le neutre.** Le féminin singulier sert aussi à exprimer le neutre ·logique· et le collectif; p.ex.: 𓂦𓅱𓏏𓅪 *dw·t*, le mal; 𓏠𓈖𓏠𓈖𓏏𓃒 *mnmn·t*, le gros bétail.

2. LE NOMBRE

§ 36 — **Le pluriel.** On forme le pluriel des substantifs masculins par l'adjonction de la terminaison *·w* 𓅱 et celui des substantifs féminins par l'adjonction de la terminaison *·wt*[1]) 𓅱𓏏. Ces deux terminaisons sont souvent écrites d'une manière défective (sans *w*, voyez § 14), celle du féminin pluriel l'est même généralement.

Le pluriel peut être exprimé de plusieurs manières par l'écriture: on

peut écrire la terminaison au moyen des signes phonétiques mentionnés, qui se mettent alors devant le déterminatif; on peut aussi répéter trois fois l'idéogramme[2]) ou le déterminatif; mais le procédé le plus courant consiste à indiquer le pluriel par trois traits (ı ı ı), qui sont une espèce de déterminatif du pluriel. On peut donc écrire: , , etc. *sn·wt*, sœurs; , , *ntr·w*, dieux.

[1]) La terminaison vient s'ajouter à la racine, donc *śn·t*, sœur, *śn·wt*, sœurs (et non pas *śn·t·wt*).

[2]) Le procédé de la répétition est parfois appliqué mécaniquement à des graphies phonétiques; p.ex.: *rn.w*, noms (de *rn*).

§ 37 — **Pluriel apparent.** Des substantifs à sens neutre, abstrait ou collectif et d'autres substantifs analogues sont souvent écrits comme des pluriels, surtout quand ils se terminent par *w* ou par *wt* (*jt*), bien qu'ils soient en réalité des singuliers; p. ex. *dw·t*, le mal; *nfrw*, beauté; *hnjt*, équipage.

§ 38 — **Le duel.** L'égyptien dispose d'une forme spéciale pour exprimer le duel. Les terminaisons sont les suivantes pour le masculin *·wj* [1]), pour le féminin *·tj* ou (voyez § 36, n. 1). Comme pour le pluriel, les graphies défectives ainsi que les redoublements d'idéogrammes ou de déterminatifs sont d'un emploi normal. On peut donc écrire , , *rd· wj*, les deux jambes; , etc. *sn·tj*, les deux sœurs.

[1]) A l'origine, \\ était le déterminatif du duel (comme ı ı ı est celui du pluriel); plus tard on a considéré ce signe comme une graphie de *j*.

3. L'ARTICLE.

§ 39 — Le moyen-égyptien classique ne connaît pas d'article défini ou indéfini, cependant dans quelques textes en moyen-égyptien on relève déjà l'emploi de *pꜣ* (§ 73) comme article défini et de *wꜥ* (§ 79) comme article indéfini.

4. L'EXPRESSION DU GÉNITIF

a. Le génitif direct

§ 40 — Pour exprimer le génitif, l'égyptien distingue une union directe et une union indirecte.

Le génitif direct s'obtient en faisant suivre immédiatement le substantif déterminé par le substantif déterminant, p. ex.. *nb·t-pr*[1]), maîtresse-maison c.-à-d. maîtresse de maison. Comme nous le montre le copte, le premier mot perd alors son accent: il se met à l'*état construit* (§ 3). La soudure est si complète que les deux substantifs sont traités comme n'en formant plus qu'un seul; un déterminatif ou un adjectif peuvent se mettre après le second mot, p. ex.: *nb·t-pr nfr·t,* la bonne maîtresse de maison. Ce génitif est archaïque et est surtout employé dans des titres et dans d'autres expressions consacrées.

[1]) Dans les expressions stéréotypées de cette espece, on peut exprimer le lien étroit entre les deux mots en les unissant par un trait (-).

b. Le génitif indirect

§ 41 — Le génitif indirect est d'un usage beaucoup plus courant.

On l'obtient en joignant les deux substantifs au moyen de l'adjectif *nj*[1]). Celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il détermine.

En voici les formes:

Singulier masculin		*nj*
féminin		*nj·t*
Pluriel masculin	ou	*nj·w*
féminin		*nj·wt*[2]).

De bonne heure déjà ce mot a tendance à devenir invariable (sous la forme *n*); p. ex. (ou) *ḥḳ3·w nj·w* (ou *n*) *ḫ3s·wt*, les chefs des pays etrangers. Le lien est moins intime que celui

décrit au § 40. D'autres déterminations peuvent se trouver avant le génitif: p. ex.: *ḥḳ3.w ˁ3.w nj.w ḫ3ś.wt*, les grands chefs des pays étrangers.

[1]) *Nisbé* (dérivation adjective, voir § 48) de la preposition (§ 191), signifiant donc proprement: «qui est dirigé vers», «qui est en rapport avec». A l'époque classique le *j* de *nj* n'est jamais indiqué dans l'ecriture. Aussi transcrit-on couramment l'adjectif du génitif par *n* (*n·t, n·w, n·wt*).

[2]) Les formes du duel sont déjà devenues extrêmement rares en moyen-égyptien; elles sont: au duel masculin *nj-wj*, au duel féminin *nj·tj*.

5. LA COORDINATION

§ 42 — En général la conjonction «et» n'est pas exprimée en égyptien; mais elle peut être rendue par la préposition *ḥnˁ*, avec. Dans certaines expressions stéréotypées où les substantifs sont indéterminés (comme le montre l'égyptien plus récent), on emploie la préposition *ḥr*, sur (cfr nos expressions «femmes et enfants», «or et argent», etc.); p. ex.: *ḏˁ ḥr ḥj·t*, tempête et pluie.

6. LA DISJONCTION

§ 43 — Comme c'est le cas pour «et», la conjonction «ou» n'est généralement pas exprimée. Cependant on peut la rendre par *r-pw*, qui se place d'habitude après le dernier terme de la disjonction; p. ex.: *nb śn ḫnmś r-pw*, un maître, un frère ou un ami.

7. L'APPOSITION

§ 44 — Il n'y a rien de spécial à observer à propos des cas normaux d'apposition. Mais il faut noter qu'un substantif peut être mis en apposition à un pronom suffixe; p. ex.: «Comment se comportera ce pays *m ḫmt·f nṯr pf*, sans lui, ce dieu»; *nḫ·k m ḥ3tj·w·śn imj·w-šmśw śn-k*, tu vis de leurs cœurs à eux, les suivants de ton frère.

Il convient aussi de noter l'emploi de l'apposition pour exprimer la matière, la mesure ou le lieu. L'Égyptien pouvait écrire, tout en lisant sans doute autrement *ḫt wdḥw*, bois, une table = une table de bois; *ḥ(n)ḳ·t dś* bière, une cruche = une cruche de bière; *ṯnj* *ṯnj 3bḏw*, nome de This, Abydos = Abydos dans le nome thimite: *i3ḳ-t ḥrś·w 100*, oignons, bottes 100 = 100 bottes d'oignons.

8. L'EMPLOI ADVERBIAL DES SUBSTANTIFS

§ 45 — Un substantif peut être employé d'une manière absolue (c.-à-d. sans être précédé d'une préposition), e.a. dans les indications de temps, p. ex.: *ḥ3·t-sp 10*, dans la 10e année [1]: *ḏ·t*, éternité (c.-à-d. éternellement); *rʿ nb*, chaque jour (c.-à-d. journellement).

[1]) Contrairement à ce qui se passe pour d'autres compléments circonstanciels et expressions adverbiales (§ 244), cette expression se place en tête de la phrase.

II — L'ADJECTIF

1. LES FONCTIONS DE L'ADJECTIF

§ 46 — Comme le français, l'égyptien emploie l'adjectif de deux manières: comme épithète (emploi attributif: l'homme bon) et comme élément nominal du prédicat (emploi prédicatif: l'homme est bon). Cet emploi prédicatif est traité au § 232. En revanche l'égyptien ne connaît pas notre emploi attributif-prédicatif de l'adjectif pour indiquer un état dans des phrases comme celle-ci: «Je me suis mis en route bien pourvue, mais le Seigneur m'a fait rentrer vide». Dans ce cas l'égyptien doit recourir à des propositions subordonnées descriptives: «(tandis que) j'étais bien pourvue» (voir § 182).

2. L'ADJECTIF EMPLOYÉ COMME ÉPITHÈTE

§ 47 — L'adjectif employé comme épithète se place après le substantif auquel il se rapporte et s'accorde avec lui en genre et en nombre. Les terminaisons sont les mêmes que celles du substantif (§§ 34; 36): p. ex.: *nfr.t* dans (voir § 40); *ʿ3.w* dans (§ 41).

Cependant les graphies défectives sont plus fréquentes encore dans les terminaisons des adjectifs que dans celles des substantifs; le déterminatif du pluriel lui-même (ı ı ı) est souvent omis. Il semble bien que, de bonne heure déjà, l'adjectif ait eu tendance à devenir invariable.

3. L'ADJECTIF NISBÉ

§ 48 — Les adjectifs *nisbé* forment une catégorie spéciale[1], qui a comme caractéristique une terminaison *·j*. Ils dérivent de substantifs et de prépositions: p. ex.: *nṯr*, dieu, donne: *nṯrj*[2]; *3ḫ·t*, horizon, donne: *3ḫtj*; *ḥr*, sur, donne: *ḥrj*; *ḫr*, sous, donne: *ḫrj*.

Ils signifient: etant en relation avec; *nṯrj* veut donc dire: étant en rapport avec la divinité, c.-à-d. divin; *3ḫtj*, étant en rapport avec l'horizon, c.-à-d. habitant de l'horizon; *ḥrj*: qui se trouve sur; *ḫrj*: qui se trouve sous.

Les formes sont régulières.

P. ex.: singulier masculin (orthographe défective:) *ḥrj*;
singulier féminin *ḥrj·t*;
pluriel masculin *ḥrj·w*;
pluriel féminin *ḥrj·wt*.

Pour les adjectifs *nisbé* dérivés d'un substantif féminin les formes se présentent donc comme suit:

singulier masculin *3ḫtj*[3];
singulier féminin *3ḫtj·t*;
pluriel masculin *3ḫtj·w*;
pluriel féminin *3ḫtj·wt*.

De la préposition *(ỉ)r*, en rapport avec, dérive l'adjectif *nisbé* très fréquent *ỉrj*, appartenant à; p.ex.: *ỉrj* *š3*, portier.

[1] Le terme est emprunté à la grammaire arabe et signifie: adjectif de relation.

[2] Pour des raisons d'ordre pratique nous n'ecrivons pas *j* comme une terminaison (en derogation au § 34 n. 1), donc *nṯrj* et non pas *nṯr·j*, *3ḫtj* et non pas *3ḫ·t·j*.

[3]) Les formes de ce genre étaient apparemment homonymes de *3ḫ·tj*, le duel du mot de base: d'où des jeux graphiques comme *Ḥr 3ḫtj*, que l'on serait tenté d'interpréter: Horus des deux horizons; mais dont le sens réel est: Horus habitant de l'horizon.

§ 49 — Les adjectifs nisbé dérivant de prepositions peuvent régir un substantif ou un pronom (suffixe) tout comme ces prépositions. p. ex.. *imj·t Gb*, ce qui se trouve dans Geb (cfr *m Gb*, dans Geb): *ir·jt·f*, ce qui se rapporte à lui (cette expression signifie généralement: son devoir).

4. LES ADJECTIFS EMPLOYÉS SUBSTANTIVEMENT

§ 50 — En égyptien on emploie souvent les adjectifs substantivement, comme nous le faisons dans nos langues (le pauvre, le sourd). Cet emploi peut être spécifié, si on le juge utile, par un déterminatif approprié; p. ex.: *nfr·t*, la belle (la jeune femme); *nfr·t*, la belle (la couronne de Haute-Égypte).

5. EXPRESSIONS POUR «CHAQUE» ET «TOUT»

§ 51 — Le mot *nb*, chaque, tout, présente diverses particularités.

1 — Cet adjectif a une tendance encore plus marquée que les autres à devenir invariable; p. ex.: *nṯr·w nb·w* s'écrit aussi *nṯr·w nb*, tous les dieux.

2 — Il a la priorité sur les autres adjectifs; p. ex.: *ḫt nb ḳ3i*, tout arbre élevé.

3 — *Il convient surtout de remarquer qu'il ne peut etre employé substantivement;* «chacun» ne se traduit donc pas par *nb*; «tout» (toute chose) n'équivaut pas à *nb·t*, mais on devra dire: *s nb*, tout homme; *ḥr nb*, tout visage; *w' nb*, un chacun, etc.; *ḫ·t nb·t*, toute chose. Les substantifs déterminés par *nb* peuvent être traités comme des singuliers ou comme des pluriels; après un contexte qui contient l'expression «chaque visage» on dira donc: il voit, etc., ou: ils voient, etc.

Observons encore, pour ce qui concerne le sens, que *nb* peut parfois signifier: un seul, ne fût-ce qu'un; p. ex.: «Celui qui enlèvera de ce tombeau *inr nb*, ne fût-ce qu'une pierre».

Après une négation, la meilleure manière de traduire est: pas un seul; p. ex.: «Je n'ai pas enlevé *inr nb*»: je n'ai pas enlevé une seule pierre.

6 — AUTRE EXPRESSION POUR CHAQUE

§ 52 — On peut aussi rendre «chaque» par *ṯnw*, nombre, suivi d'un génitif direct; p. ex.: *ṯnw rnp·t* nombre d'année, c.-à-d. chaque année.

7. — EXPRESSION POUR «AUTRE»

§ 53 — Le mot égyptien pour «autre» *kj* est un substantif qui est employé 1. comme un substantif autonome (l'autre) 2. dans une expression où il est suivi d'un autre mot mis en apposition [1]) (un autre, un enfant, c.-à-d. un autre enfant).

Les formes sont les suivantes.

Singulier masculin	*kj*	
Singulier féminin	*k·t*	
Pluriel masculin	*kj·wj*	*k·t ḫ·t* (les autres).
Pluriel féminin	*k·t*	

«L'un .... l'autre» est rendu e.a. par *kj .... kj* (voir l'exemple du § 68), par *wꜥ ... kj*, par la répétition du premier mot (p. ex.: *rdi·n wi ḫ3s·t n ḫ3s·t*, un pays me donna à un pays, c.-à-d. un pays me donna à l'autre), etc.

[1]) Il n'a donc que l'apparence d'un adjectif se plaçant devant son substantif.

8. EXPRESSION POUR «ENTIER»

§ 54 — L'égyptien ne possède pas d'adjectif signifiant «entier». Il y supplée au moyen d'expressions prépositionnelles, telles que.

r ḏr·f, jusqu'à sa frontière; *r 3w·f* jusqu'à sa longueur; *mi ḳd·f*, comme sa nature; *mi ḳi·f*, comme sa forme. P. ex.: *t3 r ḏr·f*, la terre entière: *md·t tn mi ḳi·ś nb*, cette affaire tout entière (littéralement: cette affaire selon chaque forme d'elle). Voir aussi § 183.

9. LE COMPARATIF

§ 55 — Il n'existe pas de forme particulière pour le comparatif; celui-ci est exprimé au moyen de la préposition *r*, par rapport à. P. ex.: *nfr r nbw*, beau par rapport à l'or, c.-à-d. plus beau que l'or. Voir aussi § 251.

10. LE SUPERLATIF

§ 56 — L'égyptien ne possède pas non plus de forme spéciale pour le superlatif; on le rend e.a. par des génitifs, comme dans *wr wr·w*, le grand des grands, c.-à-d. le plus grand. L'exemple suivant fournit un autre équivalent du superlatif: *wr imj ms·w·s*, l'ancien qui est parmi ses enfants, c.-à-d. son aîné. Parfois aussi l'adjectif peut avoir par lui-même le sens d'un superlatif: *pr '3*, la grande maison, c.-à-d. la plus grande maison, le palais.

11. L'ÉLATIF

§ 57 — Notre expression «très» est exprimée par l'adverbe *wr·t*, grandement (§ 190), ou peut se rendre en répétant deux fois l'adjectif; p. ex.: *nfr wr·t*, très beau; *iḳr sp 2*, c.-à-d. (le mot) *iḳr* (à répéter) deux fois, donc: *iḳr iḳr*, très remarquable.

12. DÉTERMINATION AU MOYEN D'UN SUBSTANTIF

§ 58 — Un substantif peut être joint à un adjectif comme déterminatif, soit d'une manière absolue [1]), soit comme génitif indirect. Le premier de ces procédés est le plus usuel; p. ex.: *nfr ḥr*, beau en ce qui concerne le

visage, en français: beau de visage; *ikr nj db'·w·f.* littéralement: habile de ses doigts.

1) A l'origine c'était peut-être, comme dans des langues apparentées, un accusatif ou un génitif.

13. MISE EN ÉVIDENCE

§ 59 — On peut mettre l'adjectif en évidence en l'introduisant par la préposition *m*; p. ex.: *sn m ikr* un frère et même un remarquable. Dans un cas comme celui-ci il semble que l'adjectif soit employé substantivement.

III — LE PRONOM

1. LE PRONOM PERSONNEL

§ 60 — Le pronom personnel apparaît sous trois formes: le pronom indépendant, le pronom enclitique et le pronom suffixe.

A. Le pronom indépendant (absolu)

		Singulier			Pluriel
1ère pers. comm.		*ink*, je	1ère pers. comm.		*inn*[3]), nous
2e pers. masc.		*ntk*, tu [1])	2e pers. comm.		*nttn*, vous
fem.		*ntt*, tu [2])			
3e pers. masc.		*ntf*, il [1])	3e pers. comm.		*ntšn*, ils
fém.		*nts*, elle			

Le pronom indépendant est employé comme sujet dans les propositions sans copule des §§ 220; 221; 236.

1) A côte de ces pronoms apparaissent encore en moyen-egyptien mais comme des formes archaiques: *twt*, tu (masc.) et *swt*, il.

2) L'égyptien distingue donc aussi a la deuxieme personne singulier le masculin et le feminin.

3) Les trois traits du pluriel (I I I) accompagnant les pronoms du pluriel des §§ 60, 61; 63, peuvent aussi être omis. Ils jouent seulement le rôle de déterminatif, qui peut être joint a ces pronoms a cause de leur sens pluriel.

§ 61 — B. **Le pronom enclitique[1]) (dépendant)**

Singulier			Pluriel [2])	
1ère pers. comm.		*wi*	1ère pers. comm.	*n* [3])
2e pers.	masc.	*tw*	2e pers. comm.	*tn* [3])
	fém.	*tn*		
3e pers.	masc.	*sw*	3e pers. comm.	*sn* [3])
	fém.	*sj* [3])		

Le pronom enclitique est employé comme régime direct du verbe (§ 244) excepté quand celui-ci est à l'infinitif (§ 161) et dans les propositions sans copule des §§ 203; 205; 212; 232; 234.

1) Cette dénomination donne à entendre que ce pronom ne peut se trouver en tête d'une proposition, mais doit toujours s'appuyer sur un autre mot.

2) Le pluriel remplace aussi les anciennes formes du duel, qui sont devenues très rares en moyen-égyptien; ces formes sont: 1ère pers. comm. *nj*; 2e pers. comm. *tnj*; 3e pers. comm. *śnj*.

3) Il convient de noter que les formes du pluriel et celles du singulier 3e pers. fém., si celle-ci est écrite défectivement, ont l'apparence de pronoms suffixes (§ 63); peut se lire aussi bien *wr śj* que *wr·ś*.

§ 62 — . On emploie le pronom enclitique *st* dans le sens neutre et souvent aussi à la place de *sn* (Plur. 3e pers. comm.) comme régime direct (§§ 244; 162) et comme sujet dans les propositions décrites aux §§ 203; 205; 212; 232; 234; 260; 265.

§ 63 — C. **Le pronom suffixe[1])**

Singulier			Pluriel [4])	
1ère pers. comm.		*·i* [2])	1ère pers. comm.	*·n*
2e pers.	masc.	*·k* [3])	2e pers. comm.	*·tn*
	fém.	*·t*		
3e pers.	masc.	*·f* [3])	3e pers. comm.	*·sn*
	fém.	*·ś* [3])		

Les pronoms suffixes sont employés comme sujet dans beaucoup de formes verbales, p. ex. : *śḏm·f*, il entend; joints aux substantifs, ils ont la signification d'adjectifs possessifs, p. ex. : *pr·f*, sa maison, ou : une maison de lui ; après les prépositions ils ont le sens de pronoms personnels, p. ex. : *ḥnᶜ·f*, avec lui.

1) Cette forme du pronom est, comme son nom l'indique, indissolublement liée au mot qui précède.

2) La graphie de la 1ère pers. sing. peut varier. est proprement un déterminatif de la 1ère personne et peut par conséquent être remplacé par si c'est un dieu, et par si c'est un roi qui parle. La graphie pour *·i* se rencontre aussi. Sous l'Ancien Empire le pronom suffixe de la 1ère personne n'est pas du tout exprimé dans l'écriture, sans doute parce qu'il ne formait plus qu'une seule voyelle (*ī*) avec la voyelle de liaison qui précédait. *Il arrive encore souvent en moyen-égyptien que ce suffixe ne soit pas écrit.* Dans ce cas, le contexte seul permet de reconnaitre si p.ex. représente simplement *ḥm·t*, femme, ou *ḥm·t·i*, ma femme. Ce suffixe est omis régulièrement quand le pronom enclitique de la 1ère pers. singulier *wi* (§ 61) suit; p.ex.: *ḫm·n·(i) wi* je ne me connaissais pas moi-même (de *ḫm*, ignorer).

3) Après des substantifs au duel, on représente souvent les suffixes *·k*, *·f*, *·ś* par *kj*, *fj*, *śj* : p.ex.: *śp·tj·kj*, tes deux lèvres.

4) Comme c'est le cas pour le pronom dépendant, on remplace par les pronoms du pluriel les anciens pronoms suffixes du duel devenus désuets : 1ère pers. comm. *nj* ; 2e pers. comm. *ṯnj* ; 3e pers. comm. *śnj*.

2. LOCUTIONS POSSESSIVES

§ 64 — . A la place des pronoms suffixes de la 3e pers. on rencontre parfois *irj*, qui s'y rapporte ; p. ex. : l'armée se mit en marche et un prince était *ḥrj irj*, le commandant s'y rapportant, c.-à-d. il était son commandant = il en était le commandant.

§ 65 — . La construction *n* + pronom suffixe + *imj* qui peut remplacer les pronoms suffixes, étant donné le développement de la forme, semble parfois marquer une plus grande insistance ; cependant ce n'est

pas toujours le cas; p. ex.: *šmšw n·šn imj*, le plus âgé d'entre eux; *pr·t-ḫrw n·k imj·t*, ton offrande funéraire.

3. L'EXPRESSION DU PRONOM RÉFLÉCHI

§ 66 — Le français possède pour la 3e personne un pronom réfléchi spécial (se); mais l'égyptien l'ignore. Ceci peut donner lieu à des équivoques: p. ex.: *šm3·n·f šw*, il se tua, ou bien: il le tua; *šm3·n·f s3·f*, il tua son propre fils, ou bien: il tua le fils d'un autre.

4. L'EXPRESSION DE LA NOTION «MÊME», «PROPRE»

§ 67 — On obtient l'équivalent de notre expression «même» (dans «moi-même» etc.) en combinant le mot *ḏś* avec le pronom suffixe: p. ex.: *rꜥ ḏś·f*, Ra lui-même; *ink ḏs·ı*, moi-même; *rn·f ḏś·f*, le nom de lui-même, son propre nom. Combiné avec un pronom suffixe, il correspond donc à notre expression: mon (ton etc.) propre.

5. L'EXPRESSION DU PRONOM RÉCIPROQUE

§ 68 — Il n'existe pas de pronom réciproque en égyptien. Le pronom «l'un l'autre» doit être rendu au moyen de diverses expressions, telles que *wꜥ . . . šn·nw·f*, l'un . . . son second, *kj . . . kj* (§ 53); p. ex.: *ḥpt·n kj kj*, alors l'un embrassa l'autre, c.-à-d. alors il s'embrassèrent l'un l'autre.

6. LE PRONOM INDÉFINI

§ 69 — , on, sert de pronom indéfini: p. ex.: *tw r šḏm*, on entendra; *ḏd tw*, on dit. Comme cette construction s'est transformée en forme passive, on peut aussi la considérer comme ne constituant qu'un seul mot: *ḏd·tw*, il est dit (§ 140).

7. LE PRONOM DÉMONSTRATIF

§ 70 — a. **Morphologie.**

Le pronom démonstratif offre les variétés suivantes:

Masc. sing.	Fém. sing.	Neutre	
pw	*tw*	*nw*	ce, cette, ce, ce, cette
pwj	*twj*		
pn	*tn*	*nn*	celui-ci, celle-ci, ceci
pf	*tf*	*nf*	celui-là, celle-là, cela
pfꜣ	*tfꜣ*	*nfꜣ*	celui-là, celle-là, cela
pꜣ	*tꜣ*	*nꜣ*	ce, cette, ce

Les pronoms énumérés ici datent d'époques différentes; *pw* etc. et *pwj* etc. ne sont plus d'un usage courant en égyptien classique[1]); *pn* etc. et *pf*, *pfꜣ*[2]) sont devenus alors les pronoms démonstratifs usuels; *pꜣ* est le pronom le plus récent.

1) Il est vrai que *pw* est devenu dans un autre emploi un mot de première importance (voir § 223). On fait surtout usage de *pwj* et *twj* lorsqu'une seconde détermination suit; p.ex.: *nṯr pwj ʿꜣ*, ce grand dieu.
2) *Pfꜣ* est peut-être plus récent que *pf*, mais il apparaît déjà dans de bons textes classiques.

§ 71 — b. **L'emploi des pronoms démonstratifs.**

Le neutre n'apparaît naturellement que sous la forme substantive; p. ex.: *iri·n·i nn*, j'ai fait cela. En revanche les formes masculines et féminines sont rarement employées comme substantifs, mais presque exclusivement comme adjectifs. Elles se mettent après le substantif qu'elles déterminent: p ex.: *ḥm·t tn*, cette femme. Les exceptions sont rares: *pf gs*, ce côte-là. Seul *pꜣ* se met *toujours* devant son substantif: p. ex *pꜣ hrw*, ce jour, aujourd'hui.

Si le substantif est acccompagné, en plus du démonstratif, d'un adjectif,

le démonstratif se met en premier lieu; p. ex.: *pr pn šrj*, cette petite maison.

§ 72 — c. **Le pluriel**.

Le véritable pluriel[1]) des démonstratifs est tombé en désuétude en moyen-égyptien et est remplacé par le neutre du pronom démonstratif suivi, sous forme de génitif, d'un mot qui peut se mettre aussi bien au singulier qu'au pluriel; p. ex.: (ou) *nn n(j) ḥm.(w)t* cela de femme(s), c.-à-d. ces femmes. Plus tard on perdit de vue l'origine de cette construction, et l'on laissa tomber le *n* du génitif; p. ex.: *nn ḥm.wt* ces femmes.

[1]) Le vieil égyptien connait de véritables formes plurielles telles que *iptw*, *iptn*.

§ 73 — d. **L'article défini.**

Comme on l'a fait remarquer au § 39, un article défini s'est developpé peu à peu en égyptien. Cet article a pris son origine dans le démonstratif *p3* etc., lorsque le sens de celui-ci s'est affaibli. Là où l'article est employé, les pronoms suffixes ne se rattachent plus au substantif mais à l'article (qui prend alors la forme plus développée *p3j*, *t3j*, *n3j*); p.ex.: *t3 mw.t*, la mère; *t3j.f mw.t*, sa mère, à la place de l'ancien *mw.t.f*.

8. LE PRONOM INTERROGATIF

§ 74 — Les pronoms interrogatifs les plus usuels sont les suivants: , *m*, qui?, quoi? (substantif). Pour la combinaison ou *in m* (abrégé en *nm*) voir § 221.

sj, qui?, quoi? (substantif), quel?; p. ex.: *sj w3.t*, quel chemin? Bien que nous rendions ici *sj* par un adjectif, ce ne peut être un adjectif, etant donné que ce mot se trouve devant le substantif et reste

invariable; le substantif qui suit *sj* est sans doute un génitif ou une apposition, et le sens de l'expression est proprement: «quoi de chemin», ou: «quoi, chemin»?.

iss·t, quoi? (substantif). On rencontre aussi la combinaison *sj iss·t*, quoi?

ptr, qui?, quoi? (substantif). Cette forme résulte de la combinaison d'un ancien pronom interrogatif *pw* et de la particule *tr* (§ 196). Pour la syntaxe de *ptr*, voir § 222, 3.

9. LE PRONOM DÉTERMINATIF

§ 75 — Le choix de cette dénomination pour notre «pronom relatif» est commenté au §§ 261—266 en même temps que l'usage de ce pronom. Nous nous contentons ici d'en donner les formes.

Sing. masc. *ntj*	Plur. masc. *ntj·w*
Sing. fém. *nt(j)·t*	Plur. fém. *nt(j·w)t*

De bonne heure dejà *ntj* a tendance à devenir un mot invariable. Le singulier féminin et le pluriel masculin sont employés substantivement, e.a. dans les expressions: *nt·t iw·t·t*, ce qui est et ce qui n'est pas; p.ex: *km3 nṯr nt·t iwt·t* le dieu crée ce qui est et ce qui n'est pas (c.-à-d. tout); *nt·t nb·t*, tout ce qui est; *snd·w n·f iwtj·w dwȝ·w n·f ntj·w iȝw* celui dont ceux qui ne sont pas ont peur et à qui ceux qui sont donnent des louanges.

10. LE PRONOM DÉTERMINATIF NÉGATIF

§ 76 — Ce pronom est le pendant négatif de *ntj* et signifie donc: celui qui ne .... pas, etc. Pour plus de détails sur le sens et l'emploi de ce pronom, voir § 267 et les exemples du § 75. En voici les formes:

Sing. masc. *iwtj*	Plur. masc. *iwtj·w*
Sing. fém. *iwt(j)·t*	Plur. fém. *iwt(j·w)t*

IV — LES NOMS DE NOMBRES

1. LES SIGNES REPRÉSENTANT LES NOMBRES

§ 77 — Les Egyptiens suivaient le système décimal. On représente généralement les nombres en mettant à la suite l'un de l'autre les signes pour les unités, les dizaines, etc. en commençant par les plus gros nombres.

Ces signes sont :

	pour les unités ;
mḏ	pour les dizaines ;
š·t (?)	pour les centaines ;
ḫ3	pour les milliers ;
ḏbꜥ	pour les dizaines de mille ;
ḥfn	pour les centaines de mille ;
ḥḥ	signifie : un nombre infini.



Voici un exemple : , 2235.

2. LES NOMBRES CARDINAUX

§ 78 — Il arrive qu'on écrive phonétiquement les nombres inférieurs à 10 ; le cas est rare pour les nombres plus élevés. Aussi ne sait-on que peu de chose au sujet de la prononciation de ces derniers. La prononciation des unités est la suivante :

1, *wꜥ* (fém. *wꜥ·t*) ; 2, *sn·wj* (fém. *sn·tj*) ; 3, *ḫmt* ; 4, *fdw* ; 5, *diw* (?) ; 6, *sis(w)* ; 7, *sfḫ* ; 8, *ḫmn* ; 9, *psḏ*.

§ 79 — **Place des nombres cardinaux.** On écrit toujours le nom de nombre après le substantif auquel il se rapporte. Cependant seuls les numéraux *wꜥ* et *sn·wj* étaient effectivement énoncés après le substantif. Les autres noms de nombre étaient placés dans la langue parlée avant le substantif ; on écrivait : *ḫrd·w 3*, mais on disait *ḫmt ḫrd·w*, trois enfants ; comparez notre manière d'écrire frs. 3.—, que nous lisons «trois francs».

Nous devons considérer le nom de nombre comme un substantif (proprement: triade etc.) auquel on joint en apposition le substantif dénombré qui peut se mettre aussi bien au singulier qu'au pluriel. Ceci apparaît clairement dans un exemple comme *p3* (singulier!) *ḫmt ẖrd·w*, «cette triade, enfants», c.-à-d. ces trois enfants. Si le substantif dénombré est féminin, le substantif numéral sera aussi féminin; p. ex.: *t3 w3·(w)t 3*, «cette triade (féminin), chemins» c.-à-d. ces trois chemins.

Les suffixes sont joints au nom de nombre: p. ex.: *fdw·s gś·w*, ses quatre côtés.

wʿ, un, peut aussi se placer devant le substantif, qui suit alors au génitif indirect; p. ex.: *wʿ·t nj·t śtj·t*, une rameuse (dans cet exemple *wʿ* n'a déjà plus que la valeur affaiblie d'un article indéfini, § 39).

3. LES NOMBRES ORDINAUX

§ 80 — Les nombres ordinaux inférieurs à 10 (2—9) sont formés par l'adjonction de la terminaison *·nw* (fém. *·nwt*) au nombre cardinal, p. ex.: *fdw·nw*, quatrième. Pour «premier» on emploie un mot spécial: *tpj*, ou . Qu'on note aussi la forme pour «second»: ou *sn·nw* et formes semblables.

On obtient les nombres ordinaux supérieurs (à partir de 10) en faisant précéder le nom de nombre du participe *mḥ*, signifiant littéralement: celui qui remplit; p. ex.: *sbḫ·t mḥ·t 12*, la porte qui remplit 12, c.-à-d. la 12e porte.

En moyen-égyptien les nombres ordinaux sont des adjectifs qui se placent après le substantif auquel ils se rapportent; ils s'accordent avec lui en genre et en nombre.

4. LES FRACTIONS

§ 81 — A part ½ (*g3·wj*), l'égyptien connaît seulement des fractions

dont le numérateur est 1 ; des fractions telles que $\frac{3}{8}$ doivent s'exprimer comme la somme de $\frac{1}{4}$ et de $\frac{1}{8}$ (et non comme $\frac{1}{8} + \frac{1}{8} + \frac{1}{8}$). On représente les fractions au moyen de *r*, «partie», suivi du nombre dénominateur ; p. ex. : $\frac{1}{4}\ \frac{1}{8} = \frac{3}{8}$.

$\frac{1}{2}$ se dit *gś*, côté, moitié.

V — LE VERBE

1. GÉNÉRALITÉS

A. **Les classes de verbes.**

§ 82 — L'étude du verbe est sérieusement entravée par les carences de l'écriture égyptienne qui néglige de noter les voyelles et omet souvent les *w* et les *i*. Une forme comme *śḏm* (entendre), peut représenter l'infinitif, l'impératif, le participe momentané et duratif, aussi bien actif que passif, et d'autres modes encore. Quelques classes de verbes seulement laissent apparaître certaines différences de formes, parce que la vocalisation y a amené des changements dans les consonnes.

La classification des verbes se fonde sur le nombre et la nature des consonnes constituant la racine (*radicales*). La liste suivante donne une vue d'ensemble des classes, de leur dénomination et des abréviations qui servent à les désigner.

Dénomination	Abréviation	Exemple
a. *Verbes forts*		
Verbes à 2 radicales (fortes)	2 rad.	*rḫ*, connaître
Verbes à 3 radicales (fortes)	3 rad.	*śḏm*, entendre [1]
Verbes à 4 radicales (fortes)	4 rad.	*ptpt*, écraser
Verbes à 5 radicales (fortes)	5 rad.	*nḫbḫb*, se déplacer
Causatifs [2] des verbes à 2 rad.	caus. 2 rad.	*smn*, rendre stable
Causatifs des verbes à 3 rad.	caus. 3 rad.	*sḥtp*, rendre paisible

b. *Verbes géminés*

Verba secundæ geminatæ[3]	II gem.	*šmm*, devenir chaud
Verba tertiæ geminatæ[3]	III gem.	*špdd*, arranger

c. *Verbes faibles*

Verba tertiæ infirmæ[4]	III inf.	*pri*, sortir
Verba quartæ infirmæ[4]	IV inf.	*msḏi*, haïr

Sont irréguliers les verbes *rdi*, donner; *ini*, apporter, chercher; *iw* et *ii*, venir.

Dans les six premières classes (2-rad., 3-rad., 4-rad., 5-rad., caus. 2-rad., caus. 3-rad.), les radicaux restent immuables quelle que soit la forme du verbe. Seuls les participes décrits au § 89 font exception à cette règle.

Dans la classe des II gem. beaucoup de formes ne présentent qu'une seule des deux radicales identiques; nous les appellerons des formes *brèves*. Les formes qui font intervenir les deux radicales semblables seront appelées formes *géminées*. Dans le premier cas, il n'y avait probablement pas de voyelle entre ces consonnes (p ex., *šemmef*[5]); dans le second, il y en avait une (p. ex., *šemémef*). *m33*, voir, présente des irrégularités.

Les verbes III gem. sont rares et ne présentent pas de particularités.

Les verbes III inf. constituent une classe nombreuse et, parmi eux, beaucoup sont d'un usage très fréquent. La radicale finale faible est rarement écrite Beaucoup de formes ne laissent apparaitre que les deux premières radicales (formes *brèves*); p. ex.: *pr·f*, il sort, dérivé de *perief* (?). D'autres formes montrent le redoublement de la deuxième radicale (formes *géminées*); p. ex.: *prr·f*, dérivé de *periief* > *pereref* (?).

Pour les verbes IV inf. il n'y a pas moyen d'énoncer des règles fixes et d'application générale. Aux mêmes formes, certains verbes présentent la gemination, d'autres pas.

Les verbes irréguliers devront être traités chaque fois séparément. Signalons d'une manière générale que nous transcrivons comme suit les formes de *rdi*, donner :

rdi

di

didi

[1]) On désigne les différentes formes d'après ce verbe paradigme : *śḏm·f*, *śḏm·t·f*, etc.

[2]) On obtient les causatifs en faisant précéder la racine verbale du préfixe *ś*; p.ex. : *ˁnḫ*, vivre ; *śˁnḫ*, faire vivre.
Ils ont donc un sens causatif, d'où leur nom.

[3]) Le nom signifie que les verbes en question redoublent le deuxième (ou le troisième) radical.

[4]) Le nom signifie que le dernier radical de ces verbes est une consonne faible (*i* ou *w*).

[5]) Suivant le § 31 *mm* est écrit alors comme un *m* simple.

B. **Les temps**

§ 83 — Des deux «temps» (imparfait et parfait) que l'égyptien a peut-être possédés originairement en commun avec les langues sémitiques, le premier a complètement disparu, tandis que le second a vu son rôle considérablement réduit (§ 177) A ces temps se sont substituées de nouvelles formes personnelles probablement dérivées de participes. Il nous paraît donc tout indiqué de commencer par ceux-ci.

2. LES PARTICIPES

§ 84 — A. **Les formes du participe**. Il existe un participe momentané et un participe duratif[1]), chacun de ceux-ci possédant une forme active et une forme passive. On ne peut distinguer le participe momentané du participe duratif que chez les verbes variables (géminés et faibles) ; en général, la différence entre les formes actives et passives ne se manifeste dans l'orthographe d'aucun verbe. En effet, tous les participes semblent avoir eu une désinence *-i* ou *-w*. Il n'existait donc aucune différence consonantique, per-

mettant de distinguer les diverses sortes de participes; il n'y avait sans doute qu'une différence de vocalisation qui n'apparaît pas dans l'écriture.

1) L'existence d'une troisième variété, le participe *prospectif*, est très problématique: c'est pourquoi il n'en sera pas question ici. Pour le sens de momentané et duratif dans ces dénominations, voir § 90.

a. *Les formes du participe duratif actif*

§ 85 — Les verbes II gem. et III inf. présentent la gémination: p. ex: *prr*, sortant. Pour *iri*, faire, on rencontre aussi bien la graphie que . Parmi les verbes IV inf., certains font la gémination, d'autres ne la font pas; p. ex.: *msdd*, haïssant (de *msdi*); *hnti* remontant le fleuve (de *hnti*). *Rdi*, donner, montre la forme ou *didi*.

Le participe duratif actif présente parfois la désinence *·w* ou *·i*: *sdm·w* ou *sdm·j*; la désinence *·jw* caractérise souvent le pluriel; p. ex.: , *sdm·jw*, ceux qui entendent (les juges); *wnn·jw*, ceux qui existent.

b. *Les formes du participe duratif passif*

§ 86 — La désinence était *·w*; celle-ci est souvent écrite. Quand on rencontre un participe muni de la désinence *·w*, il y a donc beaucoup de chances pour que ce soit ce participe. Mais si la désinence n'est pas écrite, rien ne distingue ce participe passif du participe actif. La gémination se présente pour les mêmes classes qu'à la forme active (II gem. et III inf.). *Rdi* présente les formes ou *didi(·w)*. Des formes comme *didi·w* et *irr·w* ont donc de grandes chances d'être passives.

c. *Les formes du participe momentané actif*

§ 87 — Ces formes présentent parfois une désinence *·w* ou *·i*; mais la plupart du temps cette désinence n'est pas écrite. Les verbes II gem. et

III inf. ont des formes brèves; ainsi p. ex.: *prỉ*: pour *ỉrỉ* on trouve la forme et pour *rdỉ* les formes *rdỉ* et *dỉ*.

d. *Les formes du participe momentané passif*

§ 88 — En général ces formes passives ne se différencient pas extérieurement des formes actives, étant donné que la désinence qui était également *·w* ou *·ỉ*, n'est le plus souvent pas écrite et que les verbes II gem. et III inf. montrent également des formes brèves.

Cependant les verbes III inf. présentent souvent la fusion du radical faible avec la désinence sous l'apparence d'un *·j*: ceci donne lieu à des formes caractéristiques; p. ex.: *ỉrj* (*ỉrỉ* + *ỉ*), qui a été fait; *rdj·t* (*rdỉ·ỉ·t*), qui a été donnée.

§ 89 — Au participe momentané passif quelques verbes 2-rad. offrent, à côté de la forme régulière, une forme où la seconde radicale est redoublée[1]). Les cas les plus usuels sont les suivants: *wḏḏ*, qui a été ordonné, de *wḏ* ordonner; *rḫḫ*, qui a été connu, de *rḫ*, connaître; *ḫmm*, qui a été ignoré, de *ḫm*, ignorer; *tmm*, qui n'a pas été, de *tm*, ne pas être (§ 158): *ḏdd*, qui a été dit, de *ḏd*, dire.

[1]) Qu'on veille donc à ne pas les confondre avec les formes duratives des verbes III inf. (§ 85).

B. **Le sens du participe momentané et duratif**

§ 90 — Les participes égyptiens ne se distinguent pas (ou du moins pas essentiellement) par une différence dans le temps où se situe l'évènement. Nous songeons instinctivement à cette nuance de temps, parce que nos langues expriment exactement si un évènement a eu lieu dans le passé (temps passé), se déroule maintenant (temps présent), ou arrivera dans l'avenir (temps futur). Un point de vue complètement différent semble dominer en égyptien[1]); cette langue s'attache surtout à répondre à la question si l'évènement est censé

se prolonger dans le temps, ou bien si cet évènement est simplement mentionné sans qu'on songe à la durée.

Dans le premier cas, on emploie des formes duratives qui présentent l'action ou l'évènement comme *étant en train de se produire* (à la manière d'une ligne qui se prolonge, ou d'un film), comme *s'étendant dans le temps, se répétant, arrivant habituellement*, et par conséquent aussi comme *devant se produire normalement.*

Dans le second cas, on emploie les formes momentanées qui mentionnent l'évènement comme une chose qui n'arrive qu'une fois (donc à la manière d'un point sans prolongement), sans qu'il y ait une nuance accessoire de durée.

Il se fait que l'on relate en général un évènement du passé comme un fait sans plus, comme une prise de vue instantanée; mais quand on présente une action qui se passe dans le présent, il intervient facilement une nuance de durée; je dis: «j'ecrivis hier», sans plus me rappeler combien de temps cela a duré; mais «j'écris maintenant» et j'ai conscience que je m'applique longuement et péniblement à aligner les mots qui expriment telle matière difficile. C'est peut-être pour cette raison qu'une certaine distinction de «temps» s'est developpée accessoirement dans la langue: les formes momentanées ont généralement un sens passé, et les formes duratives ont généralement[2] un sens présent et futur.

Comme la distinction en question ne dépend pas de l'action ou de l'évenement en soi, mais plutôt de la manière dont on l'envisage et le présente, on s'explique qu'une même épithète apparaisse tantôt sous la forme momentanée, tantôt sous la forme durative; p. ex. *iri ꜣḫ·t n nb·f*, quelqu'un qui rendit (ou qui rend) service à son maitre; *irr ꜣḫ·t n nb·f*, quelqu'un qui rend (ou qui a rendu) (constamment) service à son maître.

1) C'est pour cette raison que les dénominations «perfectif» et «imperfectif» (pour momentané et duratif) sont evitées ici.

[2]) Un bon exemple de participe duratif qui, d'après le contexte, doit se rapporter au passé, se rencontre au § 93.

C. Les fonctions du participe

a. *Emploi attributif*

§ 91 — Le participe, tout comme l'adjectif, peut être employé comme épithète et comme prédicat. Lorsque le participe sert d'épithète il est soumis aux mêmes règles d'accord avec le substantif dont il dépend que l'adjectif (§ 47); p. ex.: *nìw·t ḫmm·t*, une ville inconnue; *ntr·w wnn·jw m šmsw·f*, les dieux qui sont à sa suite. Pour le participe employé comme prédicat, voir §§ 221; 234.

b. *Le participe ne sert pas de complément prédicatif*

§ 92 — Dans certaines langues on recourt volontiers au participe comme complément predicatif du sujet ou de l'objet direct; qu'on songe à des phrases comme: il entra en riant; elle allait par les rues poussant une petite voiture et portant etc.; il nous regarda, profondément ému; interrogée par les juges, elle reconnut les faits; je le trouvai encore vivant. L'égyptien ignore complètement cet emploi du participe (ainsi que de l'adjectif, § 46) et fait usage, dans des cas comme ceux-ci, de l'infinitif ou de propositions subordonnées descriptives. On obtient des tournures comme celles-ci: sur le rire; (tandis que) j'étais profondement ému; (tandis qu') il vivait encore. (Voir §§ 166; 182).

c. *Le participe employé substantivement*

§ 93 — Tout comme l'adjectif, le participe est souvent employé substantivement; on peut parfois reconnaître cet emploi du participe par le fait que celui-ci est pourvu d'un signe déterminatif approprié; p. ex.: *dd̓ì ḥr*, quelqu'un qui avait l'habitude de confier des missions (*rdì ḥr*: confier une mission; *ḫpr·t*, ce qui était advenu, ou: ce qui adviendra (cfr. § 37).

D. La négation du participe

§ 94 — Comme c'est le cas pour toutes les formes nominales du verbe, le participe est nié au moyen du verbe négatif *tm* (§ 158).

E. Le régime direct du participe

§ 95 — Bien que les participes se rapprochent à certains égards (§§ 91 : 93) des adjectifs et des substantifs, ils conservent le mode de construction du verbe : tout comme les formes personnelles du verbe, les participes actifs régissent un régime direct ; p. ex. : *sr smi sw*, le fonctionnaire qui l'annonce.

F. Le sujet logique

§ 96 — On peut exprimer le sujet logique d'un participe passif au moyen du génitif direct ou indirect ou au moyen de la préposition *in* (§ 191) ; p. ex : *irj·t ḫrj-ḥb(·t)*, le étant fait du prêtre lecteur[1], c.-à-d. ce qui est fait par le prêtre lecteur ; *ḥsj·t n·t nb·s*, la louée de son maître, c.-à-d. celle que son maître loue ; *mrr·w·f* son bien-aimé ; *irj·t r·f in stḫ*, le étant fait contre lui (Osiris) par Seth, ce que Seth a fait contre lui.

[1] Les deux parties du génitif peuvent être séparées par *nb*, p. ex. : *irt nbt ʿnḫ w*, tout ce que font les vivants.

G Construction particulière du participe passif

§ 97 — Nous n'employons le participe passif attributif que dans des cas comme ceux-ci : l'homme tué ; le cheval acheté ; la fleur cueillie, en d'autres mots, si le substantif auquel le participe se rapporte est l'objet logique de celui-ci ; ainsi, dans les exemples cités, homme, cheval, fleur, sont les régimes directs de tuer, acheter, et cueillir. Ceci nous paraît évident, et ce n'est qu'à grand' peine que nous parvenons à pénétrer le genie de la langue égyptienne qui, dans le cas envisagé ici, s'écarte notablement de celui de nos langues.

En effet, l'Égyptien peut dire : L'homme, le tué son fils c.-à-d. l'homme

dont le fils est tué; l'homme, l'acheté pour lui un cheval, c.-à-d. l'homme pour qui un cheval est acheté; la prairie, la cueillie en elle une fleur, c.-à-d. la prairie dans laquelle une fleur est cueillie. Ainsi donc, en égyptien, la relation entre un substantif et le participe passif adjectival peut être indirecte et même parfois très éloignée, *pourvu qu'elle soit précisée par un pronom de rappel*[1]). Dans les exemples mentionnés, les mots «son» (dans son fils), «lui» (dans: pour lui), «elle» (dans: en elle) indiquent comment on doit établir la relation.

Nous devons traduire des tournures de ce genre par des propositions relatives où le pronom de rappel égyptien apparaît comme pronom relatif: l'homme dont le fils etc. Il est donc bon de rechercher d'abord ce pronom de rappel. P. ex. en traduisant littéralement, on obtient les mots suivants: «la femme, la vue son mari dans la ville; le pronom de rappel est «son»: nous transposons ce mot en un pronom relatif «dont» et obtenons: la femme dont le mari a été vu dans la ville.

Comme il appert de ces exemples, cette construction correspond à nos propositions relatives passives. Un exercice utile pour s'assimiler cette tournure de phrase originale consisterait à transposer de la sorte toutes les propositions relatives passives imaginables. Par exemple: l'homme dans la maison duquel un voleur a été arrêté, serait transposé en égyptien: l'homme l'arrête un voleur dans sa maison, etc.

Nous faisons encore suivre ici une série d'exemples où l'on voit la relation entre le substantif et le participe devenir de plus en plus lâche.

ḥm·t ḏiḏi·t mḏꜣ·t n sꜣ·s, la femme, la donnée un livre[2]) à son fils, c.-à-d. la femme au fils de laquelle un livre est donné.

ḥm·t ḏiḏi·t n·i mḏꜣ·t nj·t sꜣ·s la femme, la donnée à moi le livre de son fils, c.-à-d. la femme, le livre du fils de laquelle m'est donné.

ḥm·t ḏiḏi·t mḏꜣ·t n N. N. m pr·s

la femme, la donnée un livre à N.N. dans sa maison, c.-à-d. la femme dans la maison de laquelle un livre est donné à N.N.

[1]) Cette définition vise seulement à décrire l'état de fait en moyen-égyptien; nous ne touchons pas ici à la question de l'origine de cette construction.

[2]) Si cet objet logique est un pronom, on emploie le pronom enclitique; p.ex.: *śp·t msj·t wi im·ś*, la province, l'enfantée je (ou: moi) en elle, c.-à-d. la province dans laquelle je fus enfanté.

§ 98 — La construction du § 97 est aussi possible avec des verbes intransitifs; p. ex.: *prr·w hȝȝ·w ḫr sḫr·f*, un monté et descendu selon ses plans, c.-à-d. quelqu'un suivant les plans duquel il est monté et descendu (ou bien: on monte et on descend, etc.).

§ 99 — **Emploi comme substantif.** Comme il apparaît dans l'exemple du § 98, le participe construit de la sorte peut, tout comme le participe en général (§ 93), être employé substantivement. Il arrive qu'un déterminatif joint à l'expression fasse apparaître cet emploi; p. ex.: *didi·w n·f ḫr*, quelqu'un confié à lui une mission, quelqu'un à qui on a confié une mission. (Cfr. l'exemple du § 93).

3. LES FORMES RELATIVES

A. Généralités

§ 100 — Dans les phrases décrites au § 97, il est possible de joindre au participe un sujet logique sous la forme d'un génitif direct (d'après § 96). Ainsi, dans *ḥm·t didi·t·k mḏȝ·t n sȝ·s*, le *·k* de *didi·t·k* est sujet logique et la traduction littérale est: «la femme, ta donnée (c.-à-d. la donnée par toi) un livre à *son* fils». Cela signifie: la femme au fils de laquelle tu donnes un livre. Dans cette construction on a donc perdu de vue la nature originelle des éléments et l'on a ressenti la forme *didi·t·k* comme une forme personnelle active. Cela ressort e. a. de l'ordre des mots dans l'exemple suivant: *ḥm·t didi·t n·s sn·k*

mḏ3·t, la femme à qui ton frère donne un livre. Dans cet exemple, *di.ỉi·t* et *sn·k*, qui devaient primitivement être unis («la donnée par ton frère»), sont séparés l'un de l'autre et l'ordre des mots répond aux regles qui sont en vigueur pour les formes personnelles actives (§ 244). Nous désignons les formes qui se sont constituées ainsi du nom de formes relatives[1]). Elles correspondent en effet à nos propositions relatives introduites par un pronom relatif.

[1]) Cette dénomination est la plus usuelle et nous pouvons la conserver sans entrer en contradiction avec le § 261, car ces formes sont employées aussi bien dans les propositions descriptives que dans les propositions déterminatives. Voir à ce sujet le § 261.

§ 101 — **Le pronom de rappel.** Un pronom de rappel est de rigueur après les formes relatives, tout comme après la construction participiale dont elles dérivent (§ 97). Dans certains cas, on rencontre à la place de ces pronoms un adverbe de rappel; p. ex: [hiéroglyphes] *bw wrš·w ib·i im*, l'endroit où séjourne mon cœur (au lieu de [hiéroglyphes] *im·f*, dans lequel).

Qu'on prenne garde à des cas comme le suivant: [hiéroglyphes] *mw·t mrr·t ẖrd·w·s*, la mère qu'aiment ses enfants. On ne dit donc pas *mw·t mrr·t ẖrd·w·s sj*, en d'autres mots, dans le cas où le pronom de rappel jouerait le rôle de régime direct du verbe, ce pronom est omis. Ceci va de soi; car nous touchons encore ici à l'origine de la construction. Notre exemple est un cas qui constitue la limite entre les deux constructions et il pourrait tout aussi bien être analysé comme: «la mère, l'aimée de ses enfants» (§ 96). Il est évident que l'on ne dira pas: la mère, l'aimée de ses enfants elle».

B. Les variétés de formes relatives

§ 102 — Nous distinguons des formes relatives perfective, prospective et imperfective. Les deux premières dérivent du participe momentané[1]), la

dernière du participe duratif. Les formes prospective et imperfective ont pris naissance de la manière décrite au § 100. Le sujet logique de la forme perfective est indiqué non par le génitif, mais par le datif (*n*, § 191); p. ex: *ḥm·t rdì·t·n·k n·ś mḏ3·t*, la femme à laquelle tu as donné un livre. Cette construction dérive de: *ḥm·t rdì·t n·k n·ś mḏ3·t*, «la femme, la donnée à toi (= que tu as donnée, voir § 131) à elle un livre». Mais l'origine en a été perdue de vue. Qu'on observe seulement l'ordre des mots dans l'expression suivante: *ḥm·t rdì·t·n n·s sn·k mḏ3·t*, la femme à qui ton frère, etc.; *sn·k* est séparé de la préposition *n* et celle-ci est indissolublement liée au verbe. Tout comme la précédente, cette forme est devenue une forme personnelle active, à laquelle s'appliquent les règles relatives à l'ordre des mots du § 244.

[1] A moins qu'il n'existe un participe prospectif distinct, voir § 84, n. 1.

a. *La forme relative imperfective*

§ 103 — Après un antécédent masculin, la forme est: *sdm·w·f*[1]), après un antécédent féminin: *sdm·t·f*. En conformité avec le participe duratif (§§ 100; 102) dont cette forme tire son origine, les verbes II gem. et III inf. présentent la gémination; p. ex.: *mḫ3·t r' f33·t·f m3'·t ìm·s*, la balance de Ra sur laquelle il pèse Maat: *ḥrr·w nb·f ḥr tp·t-r·f*, «(quelqu'un) qu'est satisfait son maître de sa sentence», c.-à-d. (quelqu'un) dont la sentence satisfait son maître[2]).

Cette forme se rapporte généralement au présent et s'appelle pour cette raison forme imperfective (non achevée).

[1]) Le *w* est souvent omis dans l'ecriture, de sorte qu'alors cette forme ne se distingue pas extérieurement de celle décrite au § 112.

[2] Comme il ressort de cet exemple et comme le laissait prévoir le § 98, ces formes s'emploient aussi avec des verbes intransitifs.

b. *La forme relative perfective*

§ 104 — Après un antécédent masculin la forme est : *sḏm·w·n·f* [1]), après un antécédent féminin : *sḏm·t·n·f.* En conformité avec le participe momentané (§ 102) dont cette forme tire son origine, les verbes II gem. et III inf. présentent des formes brèves ; p. ex. : *rdi·t·n·f n·k*, ce qu'il t'a donné ; *sb3j.t iri·t·n·f*, l'enseignement qu'il a fait.

En règle générale, cette forme se rapporte au passé et s'appelle pour cette raison forme perfective (achevée).

[1]) Le ·*w* n'est presque jamais écrit, de sorte que cette forme ne se distingue le plus souvent pas de celle décrite au § 131.

c. *La forme relative prospective*

§ 105 — Après un antécédent masculin la forme est : *sḏm·f*, après un antécédent féminin : *sḏm·t·f.* Lorsqu'il s'agit de verbes à racine invariable, ces formes ressemblent donc à celles de la forme relative imperfective (§ 103) ; mais, en conformité avec le participe momentané (§ 102) dont elles tirent peut-être leur origine, les formes relatives prospectives des verbes II gem. et III inf. présentent des formes brèves ; p. ex. : *nn gmi·k hni·t·k ḥr·ś*, tu ne trouveras pas quelque chose (c.-à-d. un endroit) où tu puisses te poser ; *r rḫ di·t·i m r·i*, pour savoir ce que je pourrais mettre dans ma bouche.

Cette forme exprime un évènement dont on entrevoit la possibilité dans l'avenir, et s'appelle par conséquent la forme prospective.

C. La forme relative employée substantivement

§ 106 — Tout comme le participe (§§ 93 ; 99), les formes relatives sont souvent employées comme des substantifs. On trouvera des exemples de cet emploi dans les §§ 103—105 qui précèdent. Nous attirons encore l'attention sur des tournures comme : *iri·t·n·f nb·t*, tout ce qu'il a fait. Voir en outre l'exemple du § 96, n. 1.

D. La négation des formes relatives

§ 107 — Tout comme les participes, les formes relatives sont niées au moyen du verbe *tm* (§ 158); p. ex.: *nn s·t nb·t tm·t·n·i) iri(·w) mnw im·s*, il n'y a aucun endroit où je n'aie pas fait de monuments.

4. LA FORME *sdm·tj·fj*

A. Sens et morphologie

§ 108 — Cette forme, appelee d'ordinaire l'adjectif verbal, signifie: celui qui entendra (éventuellement). Elle remplit donc le rôle d'un participe actif futur.

Il y a trois formes:

Sing. masc.	*sdm·tj·fj*
fem.	*sdm·tj·sj*
Pluriel comm.	*sdm·tj·sn*

Les verbes II gem. offrent la gémination, les verbes III inf. présentent la forme brève; *rdi* a *rdi*.

B. Emploi

§ 109 — La forme *sdm·tj·fj* est employée comme épithète (§ 91) à la maniere du participe; elle peut aussi etre employée substantivement, comme celui-ci (§ 93), et est également niée au moyen du verbe *tm* (§ 94).

Enfin, tout comme le participe (§ 95), elle peut aussi régir un complément direct: p. ex.: *m33·tj·sn sw* ceux qui le verront.

5. LES FORMES PERSONNELLES ACTIVES

A. La forme sdm·f; origine et morphologie

§ 110 — La forme personnelle la plus usitée du verbe égyptien est derivée d'un type de proposition sans copule (cfr. § 200) ayant un participe

passif comme prédicat. C'est ainsi que *sḏm·f ḫrw·k*, il entend ta voix, signifiait sans doute à l'origine: son entendue (§ 96) [est] ta voix.

Le fait que la forme *sḏm·f* n'indique pas un temps déterminé, mais peut se rapporter indifféremment au passé, au présent ou au futur est assez contraire à nos conceptions; cependant il découle tout naturellement de cette origine, la proposition sans copule n'impliquant pas la notion de temps (§ 201). Toutefois, dans la langue telle que nous la connaissons, *sḏm·f* est une forme personnelle active, composée du *radical verbal + pronom suffixe* (ou eventuellement: *substantif sujet*) Le paradigme de cette forme est donc des plus simples.

Singulier			Pluriel	
1ère pers.	comm.	*sḏm·i*	1ère pers. comm	*sḏm·n*
2e pers.	masc.	*sḏm·k*	2e pers. comm.	*sḏm·ṯn*
	fém.	*sḏm·ṯ*		
3e pers.	masc.	*sḏm·f*	3e pers. comm.	*sḏm·sn*
	fém.	*sḏm·s*		

Avec substantif sujet: *sḏm nṯr*, dieu entend.

§ 111 — **Variétés de la forme sḏm·f.** Il existe au moins deux formes *sḏm·f*, reconnaissables seulement dans certaines catégories de verbes. Dans l'une de ces formes, les verbes II gem. et III inf. présentent la gémination, dans l'autre ils ne la présentent pas; elles sont donc probablement à mettre en rapport avec le participe duratif et momentané (§§ 86; 88). C'est pourquoi nous les nommons l'une la forme *sḏm·f* durative, l'autre la forme *sḏm·f* momentanée [1]).

[1]) En tenant compte de ce qui a été dit au § 90, nous évitons ici la terminologie introduite par GARDINER, qui appelle la forme durative l'*imperfectif* et la forme momentanée le *perfectif*. ERMAN donne à la forme durative le nom de forme

emphatique: d'après lui la distinction consiste dans un degré différent d'insistance; il pourrait invoquer à l'appui de sa conception les cas cités aux §§ 114; 116; 117. Une théorie tout à fait nouvelle à propos de la signification de cette forme a été exposée par Polotsky, *Études de syntaxe copte*, elle requiert, pour le moment, de plus amples recherches portant sur les documents égyptiens plus anciens.

B. La forme śḏm·f durative

a. *Morphologie*

§ 112 — Les formes durative et momentanée ne manifestent les particularités qui les distinguent que dans les verbes II gem. et III inf. A la forme *sḏm·f* durative ces verbes présentent la gémination; p. ex.: *šmm·f*, il devient chaud; *prr·f*, il sort; *irr·f*, il fait. Quelques verbes IV inf. font aussi la gémination; p. ex.: *msḏḏ·f*, il hait. *Rdi* présente les formes et *didi·f*, il donne.

b. *Emploi*

§ 113 — Cette forme s'emploie dans les propositions principales avec la signification d'un *temps présent*, surtout pour marquer des généralisations, des faits caractéristiques, etc.; p. ex.: *sḳdd tꜣ ḫft wḏ·k*, la terre navigue (de *śḳdi*) suivant ton commandement. Mais elle peut aussi revêtir le sens d'un *temps passé*; p. ex.: *ḫdd·i ḫr inw·s n nsw tnw rnp·t*, j'avais la coutume de naviguer avec ses impôts vers le roi, chaque année.

§ 114 — L'emploi de la forme durative dans l'expression de *souhaits*, d'*ordres*, etc., peut se justifier pour autant qu'il s'agisse d'obligations répétées (p. ex. annuelles); ainsi dans un contrat: *didi·f k·t hrw n(j) wp·t rnp·t*, il doit donner (annuellement) une autre (torche) le jour du nouvel-an. Cependant dans certains exemples, toute nuance de durée ou de répétition semble être absente; p. ex.: *irr ḥm·k mri·t·f*, puisse ta Majesté faire ce qu'elle veut (§ 105).

§ 115 — On emploie cette forme dans des *propositions interrogatives*: p. ex.: *irr·t p3 ib ḥr m*, pourquoi fais-tu ce cœur?, c.-à.-d. pourquoi es-tu dans ces dispositions? Dans l'exemple cité on pourrait songer à la durée de cet état d'âme. Mais bien souvent il ne peut être question de durée ou de répétition.

§ 116 — Cette forme apparaît également dans les *propositions circonstancielles* (*temporelles etc.*) *·juxtaposées· d'une manière paratactique*, au cas où ces propositions précèdent la proposition principale[1]; p. ex.: *prr·ṯn r p·t prr·i ḥnʿ·ṯn*, lorsque vous montez au ciel, je monte en même temps que vous. Cependant la forme *sḏm·f* durative peut également intervenir avec cette signification après la proposition principale, bien que les cas soient rares; p. ex.: *ḥʿ·śn m33·śn tw*, ils sont en jubilation lorsqu'ils te voient.

[1]) Dans ce cas où l'on emploie concurremment la forme momentanée *sḏm·f* dans les propositions qui suivent la proposition principale (§ 124), il est évident que cette différence est motivée par le desir de marquer une certaine insistance (§ 111 n. 1),

§ 117 — On emploie de même la forme *sḏm·f* durative dans la *proposition subordonnée conditionnelle*, si celle-ci se trouve devant la proposition principale et n'est pas introduite par une particule: p. ex.: *gmm·k ḫ·t·f*, etc. si tu trouves son ventre (dans tel ou tel état, alors dis). Dans ce cas on serait fort tenté de songer à une mise en evidence ou à une nuance emphatique[1].

[1]) En effet, à côté de ces propositions dépourvues de particule conditionnelle, il en existe qui sont introduites par *ir*, si; il arrive aussi que des mots isolés soient mis en évidence en tête de la phrase, introduits, mais pas toujours, par la particule *ir* (§§ 246; 247). Il faut donc considérer ces propositions conditionnelles comme des élements de la phrase mis en tête d'une manière emphatique (§ 152).

§ 118 — Dans les propositions conditionnelles introduites par *ir*, si, l'emploi des formes varie. Les verbes II gem. font la gémination ; p. ex. : *ir wnn·k ḥnꜥ rmṯ*, si tu es avec des gens.

Les verbes III inf. ne presentent pas la gémination (§ 125), à moins que d'autres verbes precedent, p. ex. : *ir ḫꜣi·k . . . . gmm·k*, etc., si tu examines . . . . et trouves (tel ou tel symptome, alors dis).

§ 119 — La forme *sḏm·f* durative intervient souvent dans des propositions verbales qui sont traitées comme un substantif. Nous aussi, nous pouvons traiter une proposition entière comme constituant au point de vue syntactique un substantif. Si nous comparons la phrase : j'ai appris une nouvelle, et la phrase : j'ai appris (que) tu as éte à L. (en anglais : I hear you have been in L.), la proposition (que) tu as été à L. est aussi bien que le mot : une nouvelle complement direct de : j'ai appris. L'égyptien emploie cette construction d'une manière très courante. Ainsi la forme *sḏm·f* durative peut servir :

1) de *sujet* ; p. ex. : *ḳsn mss·s*, elle est occupée à enfanter (était) pénible, c.-à-d. elle avait de la peine à enfanter (voir § 232).

2) de *complément d'objet*, e.a. apres les verbes signifiant savoir, voir ; p. ex. : *rḫ·kwi nṯrr·f*, je sais (qu') il est divin (de *nṯri*).

3) de *génitif* ; p. ex. *šps·w n dìdì nsw*, des choses précieuses de le roi continue de donner, c.-à d. des choses precieuses comme le roi en donne.

4) apres des *prépositions* ; p. ex. *m ꜥd ib·k r f ḫft ḫss f*, ne t'emporte pas contre lui conformément à ce qu'il est inférieur (de *ḫsi*), c.-à-d. parce qu'il est inférieur.

C. La forme śḏm·f momentanée

a. *Morphologie*

§ 120 — Les verbes variables (géminés et faibles) présentent des formes brèves; *m33*, voir, offre à côté de la forme brève normale (*m3·f*) une forme particulière avec *n*, *m3n·f*[1]).

Les verbes III inf. présentent souvent à la 1ère personne singulier une désinence *j* (résultant de la combinaison de la radicale faible avec le pronom suffixe): p. ex.: *h3·j* je descends (de *h3i*). *'Iri*, faire, présente aussi parfois cet *j* à d'autres personnes que la 1ère p. ex.: *irj·f*, il fait. *Rdi*, donner, a *rdi* et *di*.

Dans certains cas déterminés (§§ 122; 123; 126; 130) les verbes *iw*, venir, et *ini*, apporter, offrent concurremment avec les formes régulières, des formes avec *·t*: *iw·t*, *ini·t*.

[1]) Qu'on prenne garde à ne pas confondre cette forme avec la forme *śḏm·n·f* (§ 131).

b. *Emploi*

§ 121 — Cette forme *śḏm·f* était employée anciennement comme *forme narrative* et se rencontre encore souvent avec ce sens, même après que la forme *śḏm·n·f* a repris la plus grande partie de cette fonction (§ 136); p. ex.: *ḥsi wi hm·f ḥr·s*, sa Majesté me loua pour cela.

En outre elle est employée pour le *temps présent* et *futur*; p. ex: *mri·i ḥnw·i*, je préfère mon bien; *rdi·tw* (§ 145) *m3ᶜ·t r rwtj*, la justice est jetée dehors[1]); *m3·k pr·k*, tu (re)verras ta maison.

[1]) Dans une phrase qui donne une description caractéristique et où la forme *śḏm·f* durative serait bien à sa place.

§ 122 — On emploie aussi cette forme *śḏm·f* pour exprimer des *souhaits* ou des *commandements*. Il est difficile de reconnaitre ce qui les distingue de ceux où l'on emploie la forme *śḏm·f* durative (§ 114); p. ex.:

irj n·k ḥrj-š·f ib·k, puisse le dieu Harsaphes réaliser ton désir : *ini·t·k n·i św*, puisses-tu me l'apporter (est employé ici pour *t*, § 120).

§ 123 — Cette forme est usitée dans la *proposition finale*. Cet emploi dérive de son usage dans les propositions optatives ; la ligne de démarcation entre les deux genres de propositions ne peut être tracée d'une manière absolument nette ; p. ex. : *ii·n·i ḥr·k nb·i ini·t·k wi m3n·i nfrw·k*, je viens, ô mon maître : puisses-tu m'amener, puissé-je voir ta beauté, ou bien : afin que tu m'amènes et afin que je voie ta beauté.

§ 124 — La forme *sḏm·f* momentanée s'emploie dans les *propositions circonstancielles juxtaposées* qui suivent la proposition principale (cfr. § 116) : p. ex. *mw m itrw swr·t(w)·f mri·k*, l'eau du fleuve, elle est bue quand tu (le) veux ; *msḏr di·f mw*, une oreille, quand elle secrète du liquide, c.-à-d. une oreille qui secrète du liquide (§ 245).

§ 125 — Dans les *propositions conditionelles*, les verbes III inf. présentent des formes brèves après la conjonction *ir*, si (cfr. § 118) ; p. ex. : *ir gmi·k*, etc., si tu trouves, etc. Voir aussi *ir ḫ3i·k* au § 118.

§ 126 — Cette forme *sḏm·f* momentanée peut aussi être traitée au point de vue syntactique comme un substantif et remplir dans la phrase la fonction :

1) de *sujet*, dans la construction *sḏm·f pw*, c'est qu'il entend, c.-à-d. cela signifie qu'il entend (voir § 223) ; dans la construction *n sp sḏm·f*, il ne s'est pas passé [qu'] il entende, c.-à-d. il n'a jamais entendu.

2) d'*objet direct*, surtout après *rdỉ* (faire que), mais également après d'autres verbes signifiant : dire, ordonner, etc. ; p. ex. : *rdỉ k ỉwt·f*, tu donnes « il vient », c.-à-d. tu fais qu'il vienne ;

3) d'un *complément déterminatif* (*génitif*) ; p. ex. : *hrw n(j) msi·s*, le jour de « elle enfante »[1], c.-à-d. le jour où elle enfante.

4) Elle peut également s'employer *après des prépositions* ; p. ex. : *r s3 iri·f iri·t·f*, après qu'il aura fait ce qu'il doit faire (*iri·t·f* est la forme du § 105).

[1]) Le fait est rapporté sans qu'intervienne la notion de durée, il en va autrement dans l'exemple du § 119, 1.

§ 127 — Cette forme *sḏm·f* est encore employée dans la construction : pronom indépendant + *sḏm·f* ; p. ex. : *ntf sḏm·f*. Lorsque le sujet est un substantif, la construction correspondante sera : *in*[1]) + substantif + *sḏm·f*. Cette construction a une signification future ; p. ex. : *ntf iri·f*, il fera ; *in wr ini·f sj*, l'aîné l'apportera.

[1]) Cette particule *in* (§ 195) a une fonction déictique : le sujet est donc exprimé avec une certaine emphase. Souvent le mot introduit par *in* est en réalité le prédicat (cfr § 221). Ainsi, l'exemple cité répond à la question : qui l'apportera ?

§ 128 — Après les *particules*, on emploie couramment la forme *sḏm·f* momentanée, surtout après *ỉḫ* (particule exclamative, § 194) et après *ḥ3* (particule exprimant le souhait, § 193) ; p. ex. : *ḥ3 di·tn*, puissiez-vous donner.

Cette forme intervient aussi dans les constructions : *ḫr sḏm·f* et *ḫr·f sḏm·f* (§ 139) ; *k3 sḏm·f* et *k3·f sḏm·f* (§ 138) ; et *iw sḏm·f* (§ 147).

c. *Négation de la forme sḏm·f*

§ 129 — La forme *sḏm·f* momentanée apparaît après les particules négatives *n* et *nn*.

La construction [hiéroglyphes] *n sḏm·f* a le plus souvent un sens passé : p. ex. : [hiéroglyphes] *n iw sp·i*, une faute de moi n'est pas venue (= n'a pas apparu). Elle est restée la forme négative habituelle dans le récit, même lorsque la forme *sḏm·f* des propositions affirmatives a été supplantée par la forme *sḏm·n·f* (§ 121) ; p. ex. : [hiéroglyphes] *rdi·n·i n ḫȝr·t n sṯni·i wr r šri*, je donnais à la veuve, je ne faisais pas de distinction entre le notable et l'homme de condition modeste.

§ 130 — La construction [hiéroglyphes] *nn sḏm·f*, qui signifie proprement : Ne pas exister il entend (§ 205), a toujours un sens futur ; p. ex. : [hiéroglyphes] *ir ihm·k wi r m w·t m pȝ ki nn gmi·k ḫni·t·k ḥr·š m imn·t*, si tu me pousses à la mort de cette manière, tu ne trouveras pas (un endroit) où tu (pourras) te poser (voir § 105).

Il se peut que la forme *sḏm·f* employée après *nn* n'ait pas été complètement identique à celle décrite au § 129 ; [hiéroglyphes] *iw*, venir, présente notamment dans ce cas une forme en *·t* qui tranche avec celle que donne l'exemple du § 129 ; p. ex. : [hiéroglyphes] *nn iw·t sp·i*, une faute de moi ne viendra pas (= n'apparaîtra pas).

D) La forme sḏm·n f

a) *Origine et morphologie*

§ 131 — La forme [hiéroglyphes] *sḏm·n·f* est dérivée, comme la forme *sḏm·f*, d'une proposition sans copule ; [hiéroglyphes] *sḏm·n·f ḫrw·k*, il a entendu ta voix, est dérivé de *sḏm n f ḫrw·k*, un entendu [est] à lui ta voix, c.-à-d. il a ta voix (comme) une entendue[1], c.-à-d. il a entendu ta voix. Mais cette origine a été complètement perdue de vue : *sḏm·n·f* est devenu une forme personnelle active, dans laquelle *·n* est lié indissolublement à la racine verbale.

Voici ce qu'il convient de noter en ce qui concerne l'état de la racine à la forme *sḏm·n·f*. Les verbes III inf. présentent des formes brèves; il en va de même de *m33*, voir; mais il arrive que les autres verbes II gem. montrent des formes géminées: *rdì* a *rdì* et *dì*.

[1] Quelque chose est à lui est la tournure égyptienne pour: il a, il possède quelque chose (voir *n* § 191).

b. Emploi

§ 132 — Il résulte de sa formation même (§ 131), que la forme *sḏm·n·f* n'était primitivement pas une forme narrative; en raison de son origine, elle indique qu'*une action est terminée et qu'en conséquence une nouvelle situation se présente* (cfr. le parfait grec); ainsi donc: «il a entendu ta voix» équivaut à «il a fini d'entendre ta voix» et à «il est entendeur de ta voix».

Cette signification apparaît encore dans bien des cas, par exemple pour des verbes comme *rḫ*, arriver à savoir: *rḫ·n·f*, il est arrivé à savoir, c.-à-d. il sait[1]; *ìì·n·ì*, je suis venu, c.-à-d. j'y suis[1]; surtout après *mk*, vois (§ 195); p. ex.: *mk pḥ·n·n ḫnw*, vois, nous avons atteint la patrie, c.-à-d. nous sommes chez nous.

[1] Le sens en est complètement identique à celui de la forme d'état (§§ 180; 216).

§ 133 — La forme *sḏm·n·f* possède aussi cette signification de l'action achevée dans les formules que les dieux ou les hommes prononcent quand ils présentent des dons ou des offrandes: p. ex.: *dì·n·ì n·k ʿnḫ*, je t'ai donné la vie, c.-à-d. tu la possèdes maintenant.

On a donné aux exemples de l'espèce le nom de présent synchronique, en se fondant sur l'usage de nos langues; en effet, nous disons en pareil cas: «je te donne». Mais l'égyptien considère l'action sous un angle différent et, dans une inscription bilingue, la traduction grecque rend à juste titre la formule *dì·n·ì n·k* par δεδώρηκά σοι.

§ 134 — Il arrive aussi très couramment que la forme *śḏm·n·f* désigne un évènement qui est achevé par rapport à l'action principale; en général on rendra le mieux cette nuance par «après que»; p. ex.: *pri·t pw iri·n nn nṯr·w śms·n·śn Rd-ḏd·t*, ces dieux s'en allèrent, ils avaient délivré Reddedet, c.-à-d. après qu'ils eurent délivré Reddedet; *s wnm·n·f*, un homme, après qu'il a mangé, c.-à-d. qui a mangé (§ 245, n. 1).

c. *Négation*

§ 135 — La forme *sḏm·n·f* est niée au moyen de la conjonction *n*. Dans les propositions négatives elle a toujours gardé le sens présent (§ 132); *n sḏm·n·f* signifie: il n'est pas entendeur, c.-à-d. il n'entend pas, souvent avec la nuance accessoire: il ne peut pas entendre; p. ex.: *r gr(·w) n mdw·n·f*, la bouche se tait, elle ne peut pas parler. Il est à remarquer que dans cet exemple la construction *n sḏm·n·f* est le pendant négatif de la forme d'état *gr(·w)* (§ 217)[1].

[1] A comparer la valeur semblable de la forme *śḏm·n·f* et de la forme d'état à laquelle il a été fait allusion au § 132, n. 1.

d. *La forme sḏm·n·f narrative*

§ 136 — Dans les propositions affirmatives, la forme *śḏm·n·f* est devenue la *forme narrative habituelle*, une fois que la forme *śḏm·f* fut supplantée dans cet emploi (§ 121); p. ex.: *spr·n wḏ pn r·i*, cet avis me parvint.

Les formes composées *iw śḏm·n·f* (§ 148) et *ʿḥ·n sḏm·n·f* (§ 150) ont la même signification.

E. **La forme śḏm·in f** ( ).

§ 137 — Dans cette forme, *in* (§ 153) n'est jamais séparé de la racine verbale. Les verbes II gem. et III inf. présentent les formes brèves.

Cette forme est généralement employée pour marquer l'enchaînement du récit ; p. ex. : *rdi·in·sn st m p3· it*, alors ils le placèrent dans le grain.

F. La forme **śdm·k3·f** ( )

§ 138 — Dans cette forme, *·k3* (§ 153) n'est jamais séparé de la racine verbale. Les verbes III inf. ont la forme brève. Le sens de cette forme est le futur. Les constructions *k3 śdm·f* et *k3·f sdm·f* (§ 128) ont le même sens.

Cette forme indique le résultat futur d'une action ; p. ex. : si tu ne permets pas que je sorte triomphant de mon ennemi, *pri·k3 ḥ'pj r p·t*, Hapi (la crue du Nil) montera au ciel.

G. La forme **śdm·ḫr·f** ( )

§ 139 — Dans cette forme, *ḫr* (§ 153) n'est jamais séparé de la racine verbale. Il semble que les verbes II gem. présentent la gémination ; les verbes III inf. ont des formes brèves.

Le sens de cette forme est le futur. Les constructions *ḫr śdm·f* et *ḫr·f śdm·f* (§ 128) ont le même sens.

Cette forme est surtout employée dans des prescriptions ; p. ex. : *rdi·ḫr·k wrḥ·f sw*, tu feras qu'il s'oigne.

6. FORMES PERSONNELLES PASSIVES

A. **Origine**

§ 140 — Il existe un véritable passif qui est dérivé probablement d'une proposition sans copule tout comme la forme personnelle active : *sdm·w ḫrw·k*, une entendue [est] ta voix, c.-à-d. ta voix est entendue. Par analogie avec les autres conjugaisons, les formes ayant un sujet pronominal se présentent comme suit : *sdm·w·f*, il est entendu, etc.

Une autre forme passive est caractérisée par le redoublement de la

dernière radicale : [hiéroglyphes] *sḏmm·f*, il est entendu. C'est une forme archaïque qui est déjà devenue très rare en moyen-égyptien. Nous nous contentons donc de la signaler ici.

Le suffixe [hiéroglyphes] *·tw* est un élément qui a servi à créer de nombreuses formes personnelles passives. *Tw* est originairement le pronom indéfini (§ 69), de sorte que [hiéroglyphes] *sḏm·tw ḫrw·k* signifie proprement : on entend ta voix. Mais ce sens originel a été perdu de vue : *tw* devient un morphème qui ne peut être séparé de la racine verbale et le mot qui était primitivement le complément d'objet (ta voix) est considéré maintenant comme sujet d'une forme passive. Par analogie avec d'autres conjugaisons on a créé des formes à sujet pronominal comme : [hiéroglyphes] *sḏm·tw·f*, il est entendu, etc.

B. La forme passive **śḏm·w·f** ([hiéroglyphes]).

a. Morphologie

§ 141 — Le [hiéroglyphe] *·w* est assez souvent écrit devant les substantifs sujets, mais rarement devant les pronoms suffixes[1]. Les verbes III inf. (et sans doute aussi les verbes II gem.) présentent des formes brèves : *rdi* a [hiéroglyphes] *rdi* et [hiéroglyphe] *di*.

Cette forme apparait aussi dans les combinaisons [hiéroglyphes] *iw śḏm·w·f* (§ 149) et [hiéroglyphes] *ꜥḥꜥ·n sḏm·w·f* (§ 151).

[1] L'aspect de la forme ne permet donc souvent pas de distinguer le passif *sḏm ·w ·f* de l'actif momentané *śḏm·f* (§ 120).

b. *Emploi*

§ 142 — En raison même de son origine, la forme *sḏm·w·f* n'implique aucune notion de temps (§ 201). Le sens en est pour une part celui du passif de la forme *sḏm·n·f*. C'est ainsi que la forme *sḏm·w·f* intervient :

1) Dans des propositions constatant l'action achevée (cfr. § 132) ; p. ex. : [hiéroglyphes] *ssp·w(i) ḫrpw*, le maillet est pris.

2) Dans les propositions introduites dans nos langues par «après que» (cfr. § 134) ; p. ex. : *r ii·t Ḥr m ꜣIwnw rdi(·w) n·f ꜣtf·w ꜥꜣ·w*, jusqu'à ce que Horus vienne d'Héliopolis, après que lui ont été données les grandes couronnes *atef*.

3) Comme forme narrative (cfr. § 136) ; p. ex. : *rdi(·w) n·i tp 100* : 100 têtes me furent données.

§ 143 — Cependant cette forme peut aussi avoir un *sens futur*, e. a. dans les prescriptions ; p. ex. : *iri·w m ḫ·t wꜥ·t*, cela sera réduit en une seule masse.

§ 144 — On notera l'emploi impersonnel de cette forme qui est très fréquent ; p. ex. : *dd(·w) n·i*, il me fut dit. Voir aussi l'exemple du § 143.

C. La forme passive en ·tw.

§ 145 — La désinence *·tw* permet d'obtenir le passif de la forme *sḏm·f* : *sḏm·tw·f*, de la forme *sḏm·n·f* : *sḏm·n·tw·f*, de la forme *sḏm·in·f* : *sḏm·in·tw·f*, de la forme *sḏm·kꜣ·f* : *sḏm·kꜣ·tw·f*, et de la forme *sḏm·ḫr·f* : *sḏm ḫr·tw·f*.

La signification de ces formes passives correspond à celle des formes actives ; p. ex. : *šdi·n·t(w)·f n·i*, il (le rescrit) me fut lu (suivant le § 136) ; *kꜣ·t n iri·t(w)·s*, un travail, il n'est pas fait (suivant § 129), c.-à-d. un travail qui n'est pas fait (§ 245).

7. FORMES VERBALES COMPOSÉES AU MOYEN D'UN VERBE AUXILIAIRE

A. Généralités

§ 146 — Certaines formes personnelles du verbe peuvent être introduites par les verbes auxiliaires *iw*, être (§§ 147—149), et *ꜥḥꜥ·n*

(plus rarement *ꜥḥꜥ*), se lever (§§ 150—151). Comme le verbe *iw* n'existe qu'à la forme *sḏm·f*, il est remplacé aux autres formes par le verbe *wnn*, être, exister ; p. ex. : *wn·in ḏd·sn*, alors ils dirent. Cependant ces constructions avec *wnn* ne se rencontrent pas très fréquemment.

A côté des combinaisons très usuelles que nous venons de mentionner, il en est d'autres plus rares, qui font intervenir les verbes *iw*, venir : *ii*, venir : *pri*, sortir : p. ex. : *pri·n ḥpt·n kj kj*, alors l'un embrassa l'autre.

On peut également considérer *ḫpr*, devenir, comme un verbe auxiliaire dans les constructions *ḫpr sḏm·f* et *ḫpr·n sḏm·f*, il arrive (arriva) qu'il entende (entendit). Il en est de même de *sp*, rester, dans *n sp sḏm·f*, il n'a jamais entendu (§ 126). Dans les deux cas *sḏm·f* sert de sujet à la forme verbale qui précède (voir § 126).

On fait suivre d'un infinitif complément direct les verbes *p3w*, avoir fait dans le passé (§ 152) et *iri*, faire, qui apparaît e. a. à l'impératif (voir l'exemple du § 188).

Si l'on s'en tient à leur origine, on peut aussi considérer comme des auxiliaires les éléments *in*, *k3*, *ḫr* dans les formes décrites aux §§ 137—139 ; voir § 153.

B. **Formes verbales composées au moyen de iw**

§ 147 — Les formes *iw sḏm·f* (§ 128) et *iw·f sḏm·f* (§ 249) s'emploient surtout pour exprimer des vérités de portée générale, des proverbes, etc. ; p. ex. : *iw r n(j) s nḥm·f sw*, la bouche d'un homme sauve celui-ci.

§ 148 — La forme *iw sḏm·n·f* (§ 136) a la même signification que la forme *sḏm·n·f*. Mais elle est toujours employée d'une manière indépendante et n'apparaît pas dans des propositions introduites dans

nos langues par «après que». Elle exprime le fait accompli; p. ex.: *iw ini·n·i Ḏdi*, j'ai amené Dedi, c.-à-d. il est ici. Elle peut cependant aussi revêtir un caractère narratif; p. ex.: *iw wpi·n·f r·f r·i*, il ouvrit sa bouche vers moi. Dans le récit on fait souvent commencer un nouvel épisode par cette forme et on poursuit alors avec la forme *śḏm·n·f*.

§ 149 — La forme *iw śḏm·w·f* (§ 141) peut être considérée comme le passif de *iw śḏm·n·f* (§ 148); p. ex.: *iw ḳwś·w n·i mr*, une pyramide fut construite pour moi; *iw iw(·w)*, il fut venu (impersonnel, § 144), c.-à-d. on vint. Voir aussi § 249.

C. **Formes verbales composées au moyen de** ꜥḥꜥ

§ 150 — Les combinaisons les plus usuelles[1]) sont *ꜥḥꜥ·n śḏm·n·f* (§ 136) et *ꜥḥꜥ·n·f śḏm·n·f* (§ 246). Dans certains textes littéraires, comme par exemple le Conte du Naufragé, ce sont les formes narratives les plus courantes; p. ex.: *ꜥḥꜥ·n sbṯ·n·f*, alors il rit.

[1]) D'autres combinaisons, comme *ꜥḥꜥ śḏm·f* et *ꜥḥꜥ·n śḏm·f* sont plutôt rares.

§ 151 — La forme *ꜥḥꜥ·n śḏm·w·f* (§ 141) peut être considérée comme le passif de *ꜥḥꜥ·n śḏm·n·f* (§ 150); p. ex.: *ꜥḥꜥ·n rdi(·w) ꜥḥꜥ n·f imw 2*, on fit en sorte que deux bateaux fussent prêts pour lui.

D. **Le verbe auxiliaire** pꜣw

§ 152 — Le verbe *pꜣw* a à peu près le sens de «avoir fait quelque chose dans le passé». Il est suivi de l'infinitif et sert alors à marquer expressément le passé; p. ex.: *pꜣj·t ḫpr* le s'étant passé jadis (§ 87),

ce qui advint jadis: *iw p3(·w)·n sḏm*, «nous avons fait jadis l'entendre», c.-à-d. nous avons entendu jadis.

E. Les formes composées avec in, k3, hr

§ 153 — Les éléments *in*, *k3* et *ḫr*, qui interviennent dans les formes étudiées aux §§ 137—139, étaient originairement des incises qui paraissent toutes avoir le sens de «dire» ou «penser».

Toujours est-il que dans certains cas, ils expriment cette notion; p. ex.: *wnm ir·k in·sn r·i*, mange donc, me dirent-ils; *mk·wi k3·k*, me voici, diras-tu: *ʿnḫ·k ir·f m m ḫr·sn nṯr·w 3ḫ·w r·i*,[1] de quoi vis-tu, me disent-ils, dieux et esprits.

[1] Dans les textes les plus anciens, des graphies comme *ḫrw·ś*, dit-elle, montrent les rapports de cette expression avec *ḫrw*, la voix. Dans ce sens, on trouve encore plus tard *ḫrw·fj*, (ainsi) dit-il.

F. Les formes composées au moyen de verbes négatifs

a. *Généralités*

§ 154 — Enfin, les verbes négatifs sont très importants. Ils sont employés comme des verbes auxiliaires pour nier le verbe dans les cas où, selon toute apparence, les modes de négation ordinaires ne peuvent pas servir. On donne alors au verbe auxiliaire, dont le sens intrinsèque est purement négatif, la forme personnelle et on le fait suivre du verbe proprement dit qui se met à une forme spéciale, appelée le complément verbal négatif (§ 155); cette forme a été supplantée plus tard par l'infinitif. C'est également le verbe auxiliaire (et non le complément négatif) qui se met à la voix active ou passive. C'est donc comme si nous disions au lieu de «je n'entends pas»: «je faux à entendre»; et au lieu de «je ne suis pas entendu»: «je suis failli à entendre».

Il existe deux verbes auxiliaires négatifs: *imi* (§ 157) et *tm* (§§ 158; 159).

b. *Le complément verbal négatif*

§ 155 — Cette forme invariable du verbe qui est employée après les verbes négatifs a la désinence *·w*; mais en général, celle-ci n'est pas écrite. Les verbes II gem. présentent la gémination, mais les verbes III inf. ont les formes brèves; *rdi*, donner, a *rdi(·w)*; *iw*, venir, a *iw(·w)*.

c. *Syntaxe de la construction verbale négative*

§ 156 — La place du sujet est régie par une règle curieuse. Si le sujet est un pronom (suffixe), celui-ci se met après le verbe de négation: *imi·k sḏm(·w)*, puisses-tu ne pas entendre. Mais si le sujet est un substantif, celui-ci se met après le complément verbal négatif: *imi sḏm(·w) sn·f*, puisse son frère ne pas entendre.

En outre, entre le complément verbal et le sujet peuvent s'intercaler certains autres éléments de la proposition, conformément aux règles exposées au § 244; voir l'exemple du § 157.

d. *Le verbe de négation* imi

§ 157 — Le verbe *imi* ne s'emploie qu'à l'impératif *m* (§ 189) et à la forme *sḏm·f*; celle-ci a un sens optatif ou vétatif; p. ex.: *imi·k whm(·w)*, tu ne dois pas répéter; *imi iṯi(·w) sw msḥ pf*, puisse ce crocodile ne pas se saisir de lui.

e. *Le verbe de négation* tm

§ 158 — Le verbe *tm* sert tout d'abord à nier toutes les formes nominales du verbe:

1) L'infinitif (§ 169); p.ex.: *r n(j) tm wnm·(w)*, formule de (c.-à-d. pour) ne pas manger.

2) Les participes, même les participes passifs (§ 94); p. ex.: *tm sḏm(·w)*, quelqu'un qui n'entend pas;

tȝ·w tmm (§ 89) *ḫnd(·w) śt*, des pays qui n'ont jamais été foulés aux pieds (littéralement : faillant à être foulés aux pieds).

3) Les formes relatives (voir l'exemple du § 107).

4) La forme *śḏm·tj·fj* (§ 109).

§ 159 — Le verbe *tm* sert aussi à nier des formes personnelles du verbe dans certains cas où il semble qu'on ne puisse employer les modes de négation ordinaires. Ainsi on ne peut dire *r n mdw·n·f*, de sorte qu'il ne parle pas, mais, après une préposition, on doit employer *tm*. Voici les cas principaux où l'on rencontre le verbe négatif *tm* :

1) Dans les propositions interrogatives ; p. ex. : *tm·ṯ ḫnỉ(·w) ḥr m*, pourquoi ne rames-tu pas ?

2) Après *ỉḫ* (§ 128) et *kȝ* (§ 128) ; p.ex. : *kȝ tm·f śḏm(·w)*, il n'entendra pas.

3) Dans les propositions complétives directes (§ 126, 2) ; p. ex. : *rḫ·n·k tm·śn sfn(·w)*, tu sais qu'ils ne sont pas doux.

4) Dans les propositions finales (§ 123) ; p. ex. : *tm spr(·w) bw ḏw r·k*, afin que le mal ne t'atteigne pas.

5) Dans les propositions conditionnelles introduites par *ir* (§§ 118 ; 125) ; p. ex. : *ir tm wnn(·w) sȝ*, s'il n'y a pas de fils.

6) Après des prépositions (§ 126, 4) ; p. ex. : *r tm·f mdw(·w)*, de sorte qu'il ne parle pas.

8. L'infinitif

A. Morphologie

§ 160 — Les verbes de la plupart des catégories ont un infinitif *masculin*, c.-à-d. qu'ils présentent à l'infinitif les mêmes consonnes que la racine ; d'autres verbes ont un infinitif *féminin*, c.-à-d. qu'ils ajoutent une terminaison

·t à la racine. Voici comment se comportent les verbes des différentes catégories :

les verbes à 2 rad. et à 3 rad. ont un infinitif masculin ; noter cependant l'exception [hiéroglyphes] *šm·t*, marcher (de *šm*, qui était peut-être originairement un verbe III inf. *šmỉ*) ;

les causatifs 2 rad. ont un infinitif féminin ; p. ex. : [hiéroglyphes] *śmn·t*, établir (de *śmn*, rendre stable) ;

les verbes II gem. ont un infinitif masculin et présentent la gémination ; p. ex. : [hiéroglyphes] *šmm*, devenir chaud ;

les verbes III inf. ont un infinitif féminin et présentent des formes brèves ; p. ex. : [hiéroglyphes] *prỉ·t*, sortir ;

parmi les verbes IV inf. les uns ont un infinitif féminin, les autres un infinitif masculin ; p. ex. : [hiéroglyphes] *m3w(ỉ)*, se renouveler ; [hiéroglyphes] *ḥmśỉ·t*, s'asseoir ;

verbes irréguliers : l'infinitif de *rdỉ* s'écrit généralement [hiéroglyphes] *rdỉ·t*.

B. **Syntaxe de l'infinitif**

a. *Combinaison de l'infinitif avec son objet*

§ 161 — L'infinitif est un substantif. C'est pourquoi, contrairement aux autres formes du verbe, il ne s'adjoint pas son objet logique sous la forme d'un régime direct, mais sous celle d'un génitif ; p. ex. : [hiéroglyphes] *gmỉ·t śn*, le trouver d'un frère, c.-à-d. trouver un frère.

L'infinitif égyptien se rapproche donc plus du substantif que le nôtre. On dit (en néerlandais) : le trouver d'un frère est réjouissant (infinitif construit substantivement) ou bien : Il est réjouissant de trouver un frère (infinitif construit verbalement). En égyptien on ne rencontre, à part le cas exceptionnel décrit au § 164, que la première de ces constructions. Pour se convaincre que *gmỉ·t śn*, «le trouver d'un frère» représente bien une construction génitive, il n'est que de considérer la manière dont sont traités les pronoms : on fait

appel aux pronoms suffixes et non aux pronoms enclitiques: «le trouver» se dit *gmi·t·f*, le trouver de lui (et non *gmi·t sw*).

Après l'infinitif de verbes *transitifs*, le génitif représente donc l'objet logique (génitif objectif); c.-à-d. que *gmi·t·f*, «son trouver» ne signifie pas «le fait qu'il trouve», mais «le fait qu'il est trouvé».

§ 162 — Dans cette construction, on rencontre à la 3ᵉ personne pluriel et au neutre le pronom *śt* (§ 62): p. ex.: *wd·n n·i rʿ iri·t n·k śt*, Ra m'a ordonné de faire cela pour toi. L'ordre des mots dans cet exemple fait voir (§ 244) que *śt* était considéré comme *objet*.

b. *Le sujet de l'infinitif*

§ 163 — L'infinitif ne perd pas entièrement son caractère verbal. Le sujet logique est introduit, comme au passif, par *in*, p. ex.: *gmi·t·f in ḥm·f*, le trouver de lui par sa Majesté, c.-à-d. le fait que sa Majesté le trouve. Si le sujet logique est un pronom, à *in* + le substantif correspond une forme qui ressemble extérieurement au pronom indépendant[1]); p. ex.: *pri·t ntśn*, le sortir par eux, c.-à-d. le fait qu'ils sortent.

Cependant, après les verbes *intransitifs*, le sujet logique est généralement exprimé par le génitif; p. ex.: *pri·t·f*, son sortir, c.-à-d. sa sortie.

[1]) Il se peut que cette forme soit réellement le pronom indépendant; voir la même correspondance aux §§ 127; 221.

§ 164 — Le sujet logique peut être rendu par le génitif, même avec un verbe transitif, *si celui-ci est en même temps accompagné d'un objet logique, qui était d'ailleurs certainement ressenti comme tel*; p. ex.: *grḥ pf n(j) iri·t 3s·t i3kb m-š3 Wsir*, cette nuit du proférer d'Isis des lamentations au sujet d'Osiris, c.-à-d. cette nuit où Isis proféra des lamentations au sujet d'Osiris.

c. *Emploi de l'infinitif*

§ 165 — L'infinitif peut remplir aussi bien que tout autre substantif les fonctions :

1) de sujet ; p. ex. : *3ḫ sḏm n s3*, écouter est utile pour un fils.

2) de prédicat dans une proposition sans copule ; voir § 226.

3) de complément direct après des verbes tels que : ordonner, dire, penser, vouloir, savoir, pouvoir ; p. ex. : *ḥmt·n·f ḥwtf·i*, il pensa me dépouiller.

4) Il peut également se mettre au génitif ; p. ex. : *r n(j) pri·t*, formule de (c.-à-d. pour) sortir (voir aussi l'exemple du § 164), et est employé dans des tournures comme *ink š'ḥ n(j) sḏm n·f*, je suis un noble d'écouter à lui, c.-à-d. je suis un noble qu'on écoute.

5) Il peut s'employer après une préposition ; p. ex. : *wḏ3 ḥm·f r sḫr·t ḫftj·w·f*, Sa Majesté sortit pour abattre ses ennemis[1]). Pour l'infinitif après *ḥr*, voir § 166.

[1]) Cette construction a surtout pris de l'importance dans la proposition sans copule et après la copule «être» (§ 212).

§ 166 — **L'infinitif employé comme complément prédicatif.** Le français peut exprimer à l'infinitif le complément prédicatif du régime direct ; p. ex. : je l'entends chanter ; le néerlandais emploie même l'infinitif comme complément prédicatif du sujet, p. ex. «hij loopt te droomen», «hij zit een boek te lezen» (littéralement : il court à rêver, il est assis à lire un livre).

Ainsi l'égyptien se sert, après un substantif ou un pronom, de la construction *ḥr* + l'infinitif[1]) pour décrire l'*action*[2]) qui est exécutée par la personne ou la chose désignée par le substantif ou le pronom en même temps que l'action principale ; p. ex. :

dbn·n·ỉ ꜥfꜣj·ỉ ḥr nhm, je fis le tour de mon camp en poussant des cris de joie (littéralement: à pousser des cris de joie).

Cette construction accompagne en particulier le complément direct des verbes: voir, trouver, etc.; p. ex.: *gmỉ·n·ỉ św ḥr prỉ·t*, je le trouvai au moment où il sortait (littéralement: au sortir).

Qu'on note aussi l'emploi de cette construction après *wrś*, passer la journée (entière), passer tout son temps; *śḏr*, passer la nuit, etc.; p. ex.: *wrś ḥm·f ḥr ḫ(j)ḫj*, Sa Majesté passait la journée à chercher[3]), c.-à-d. ne faisait que chercher.

[1]) Cette construction, au même titre que celles considérées aux §§ 165, 5; 182, est surtout importante dans la proposition sans copule et après la copule «être» (§ 212).

[2]) Un pendant de cette construction se retrouve dans la description de l'*état* concomitant; dans ce cas on emploie une autre forme du verbe (§ 182).

[3]) Qu'on veuille comparer l'exemple du § 182 qui fait apparaître la différence de sens entre l'infinitif et la forme d'état.

d. *L'infinitif comme forme narrative*

§ 167 — Dans le récit, l'infinitif employé d'une manière absolue remplit le rôle de la forme narrative; p. ex.: (1) ...... (2) ...... (3) *wḏꜣ ḥm·f ...... śpr ḥm·f ...... rdỉ·t ḥm·f tp nfr*, Sa Majesté partit ... Sa Majesté atteignit ... Sa Majesté fit un bon début.

Cet exemple permet de se rendre compte de certaines ambiguïtés qui se dissimulent ici. *Wḏꜣ*, *śpr* et *rdỉ·t* sont apparemment à la même forme; (1) et (2) pourraient tout aussi bien représenter la forme *śḏm·f* (§ 121); mais (3) ne peut s'y rattacher. D'autre part (3) pourrait représenter la forme du § 174, si (1) et (2) ne s'y opposaient pas. Les trois verbes sont donc vraisemblablement à l'infinitif.

e. *nn + l'infinitif*

§ 168 — La construction *nn* + l'infinitif réprésente proprement

une proposition sans copule (§ 205); p. ex.: *wšb nn ni͗ti͗t*, réponds, ne pas (est) balbutier. La traduction la meilleure est: Réponds sans balbutier.

f. *Négation*

§ 169 — La négation de l'infinitif se fait au moyen du verbe négatif *tm*; voir § 158.

9. L'INFINITIF COMPLÉMENTAIRE

A. **Généralités**

§ 170 — Cette forme est une forme exclusivement nominale du verbe tant à l'actif (§ 171) qu'au passif (§ 172) et elle présente toujours la terminaison *·t* du féminin. Chez les verbes qui ont un infinitif féminin, il n'y a donc pas moyen de distinguer les deux formes.

On joint l'infinitif complémentaire comme régime direct à d'autres formes du même verbe pour en renforcer le sens. Nous pouvons donc comparer cet infinitif au complément d'objet des phrases suivantes: «rêver un rêve»; «vous mourrez une mort»; «aller son chemin».

B. **Formes actives**

§ 171 — Les verbes III inf. présentent des formes brèves. Exemples: *wbn·k wbn·t*, tu te lèves un lever; *ḫpr·k ḫpr·t*, tu deviens un devenir; *ẖnn·śn ẖni͗·t*, elles rament un ramer.

C. **Formes passives**

§ 172 — Les verbes III inf. présentent une désinence caractéristique en *j·t*.

Exemples: *n i͗wr(·w)·i͗ i͗ś i͗wr·t*, je ne suis pas conçu un être conçu, *n mśi͗·w·i͗ i͗s msj·t*, je ne suis pas enfanté un être enfanté.

10. LA FORME *śdm·t·f*

A. Généralités

§ 173 — La forme *śdm·t·f* n'apparaît qu'avec un sujet nominal ou pronominal et donne par conséquent l'impression d'une forme verbale personnelle. Néanmoins, pour des raisons d'ordre pratique, nous l'étudions ici. En effet, ses formes, tant actives que passives, offrent une ressemblance frappante avec l'infinitif complémentaire; peut-être les deux formes sont-elles identiques. Les verbes II gem. montrent la gémination, les verbes III inf. ont la forme brève.

B. Emploi

§ 174 — La forme *sdm·t·f* s'emploie comme forme narrative; p. ex.: *ṯsi·t·i ib·i śȝḳ·t·i ḥ'·i*[1]), je relevai mon cœur et rassemblai mes membres, c.-à-d. je me maîtrisai.

[1]) Dans la plupart des exemples on ne rencontre que des verbes faibles; on peut alors tout aussi bien considérer ces formes comme des infinitifs ordinaires.

§ 175 — L'emploi le mieux établi et le plus caractéristique de la forme *sdm·t·f* est celui qui se présente après la négation *n* dans l'acception: lorsque . . . . pas encore, avant que; après *r*, jusqu'à ce que[1]); et après *dr*, depuis que, avant que[2]).

Voici quelques exemples de l'emploi de cette forme à l'actif: *ḫpr·n·i n ḫpr·t·ṯn*, je vins à l'existence avant que vous n'existiez; je fus bien soigné *r pḥ·t·i ḫnw*, jusqu'au moment où j'atteignis la Résidence; je me lave *dr 'ḳ·t·i iwnj·t*, avant de pénétrer dans le sanctuaire.

[1]) Même quand il s'agit de verbes III inf., la construction *r* + *śdm·t·f* se distingue nettement par le sens de *r* + infinitif (§ 165, 5).

[2]) Après les autres prépositions n'apparaissent que des formes de verbes faibles, qui peuvent donc aussi bien être des infinitifs.

§ 176 — Voici quelques exemples de la même forme au passif: (sic) *mk r·k ś(j) (= mẖn·t) ḥr wḫr·t n šdj·t·ś*, vois donc, il (le bateau) se trouve sur le chantier avant qu'il ne soit emporté; *m gnf św r sk·t ẖ·t·f*, ne le (= le suppliant) rebute pas avant que son corps ne soit balayé, c.-à-d. avant qu'il ne t'ait ouvert son cœur.

11. LA FORME D'ÉTAT

A. **Morphologie**

§ 177 — Bien que les désinences personnelles comportent des éléments qui manquent dans le parfait sémitique, la forme égyptienne est manifestement une variante de ce dernier. Cependant, comme on le verra plus loin, la signification de la forme égyptienne s'est fort restreinte. C'est pourquoi il nous semble que l'appellation de «parfait» serait de nature à induire en erreur. La désignation: forme d'état[1]) ne couvre pas entièrement l'emploi de cette forme (§ 181), mais y correspond cependant en grande partie.

Voici la conjugaison de la forme d'état:

Sing. 1ère pers. comm. *śḏm·kwí*; la terminaison s'écrit aussi , , ou même ; *kwí* s'écrit après le déterminatif de la racine.

2e pers. comm. *sḏm·tí*; graphie défective: ; s'écrit après le déterminatif, devant.

3e pers. masc. *sḏm·w*; s'écrit devant le déterminatif, mais le plus souvent il est omis dans l'écriture[2]).

3e pers. fém. *sḏm·tí*; mêmes graphies que pour le sing. 2e pers. comm.

Plur. 1ère pers. comm. *sḏm·wjn*, la terminaison (orthographiée aussi) s'écrit après le déterminatif.

Plur. 2[e] pers. comm. *śḏm·tjwnj*, la terminaison (orthographiée aussi) s'écrit après le déterminatif.

3[e] pers. masc. *śḏm·w*; mêmes graphies que pour le sing. 3[e] pers. masc.

3[e] pers. fém. *śḏm·tì*; mêmes graphies que pour le sing. 2[e] pers. comm. Voir en outre § 179.

[1]) Cette désignation est employée par ROEDER. GARDINER appelle cette forme le parfait ancien. On rencontrera encore souvent l'appellation *pseudo-participe*; car, avant qu'ERMAN n'ait identifié cette forme, on la prenait pour un participe.
[2]) Dans les verbes III inf. on voit souvent apparaître la terminaison , qui résulte manifestement d'une contraction de la radicale faible avec la désinence.

§ 178 — Pour les verbes II gem. et III inf., les formes brèves sont de règle; mais on trouve aussi exceptionnellement des formes géminées; *rdì* présente des formes avec et sans *r*: *rdì·tì* et *dì·t(ì)*.

§ 179 — Bien que les désinences personnelles forment encore en moyen-égyptien un paradigme complet (comme on peut le voir au § 177), certaines d'entre elles commencent déjà à disparaître dans la langue classique. Le plur. 3[e] pers. fém. ainsi que les formes du duel, 3[e] pers. masc. *śḏm·wj* et 3[e] pers. fém. *śḏm·tj*, sont généralement remplacées par la 3[e] pers. masc. sing. On emploie aussi cette dernière forme après un mot féminin qui a un sens neutre; p. ex.: *św ḏ·t n·ì ìì(·w) m ḥtp*, ce qui me fut confié est devenu prospère.

Cette réduction des désinences s'est poursuivie d'une manière constante, jusqu'à ce que le copte n'ait plus gardé pour chaque verbe qu'une forme invariable, le qualitatif.

B. Voix

§ 180 — Dès les temps les plus reculés, la forme d'état est déjà en voie de fossilisation. *Les formes à sens actif ne se rencontrent plus qu'exception-*

nellement; p. ex.: *ḏd·kwi*, je dis. Seule la forme d'état du verbe *rḫ*, arriver à savoir, demeure en usage avec un sens actif; p. ex.: *rḫ·ti*, (tandis que) tu sais (§ 182).

Abstraction faite de ces cas exceptionnels, la forme d'état de tous les verbes transitifs a un sens *passif*, et celui des verbes intransitifs a un sens *statique*; voir l'illustration de cette règle aux §§ 213—217.

C. Emploi

a. *Emploi comme forme verbale indépendante*

§ 181 — L'emploi de la forme d'état comme forme indépendante (c.à-d. sans raccordement à un substantif ou à un pronom qui précède) est presque exclusivement attesté à la 1ère personne singulier; p. ex.: *ḏd·kwi*, je dis; *h3b·kwi*, je suis envoyé.

La 2e et la 3e personne ne continuent à être employées indépendamment que dans certaines formules de commandement et de souhait; p. ex.: *ḥri·ti r·i*, tiens-toi loin de moi; *ii·w*, sois le bienvenu; *ʿnḫ(·w), wḏ3(·w), śnb(·w)*, qu'il vive, qu'il prospère, qu'il soit bien portant.

b. *Emploi comme complément prédicatif*

§ 182 — En règle générale, la forme d'état se rattache à un substantif qui précède et décrit la *condition*[1]) dans laquelle se trouve la personne ou la chose désignée par celui-ci[2]). De par sa nature même, on rencontre surtout cette construction après des verbes comme: voir, rencontrer, etc.; p. ex.: je me trouve dans la suite de Thoth, *ḥʿi·kwi m iri·t·n·f nb*, me réjouissant de tout ce qu'il a fait; *śpr·n wḏ pn r·i ʿḥʿ·kwi*, cet avertissement me parvint tandis que j'étais debout; *p·t ḥr·k di·t(i) m mśtp·t*, un ciel est au-dessus de toi pendant que tu es déposé dans un catafalque; *ḫpi·n·i s ʿḥʿ(·w) m r-w3·t·i*, je rencontrai un homme qui se trouvait sur mon chemin.

Tout comme la construction *ḥr* + infinitif (§ 166), la forme d'état apparaît souvent en liaison avec le sujet des verbes *wrš*, *sḏr*, etc.; p. ex.: *wrš·s sḏr·t(i)*, elle passe la journée tandis qu'elle est couchée, c.-à-d. elle est couchée tout le temps; *sḏr·i msi·kwi m3wi·kwi rnpi·kwi*, pendant la nuit, je suis né, renouvelé et rajeuni (littéralement: je passe la nuit tandis que je suis né, renouvelé et rajeuni).

Comme le montrent les exemples de ce §, nous pouvons traduire de différentes manières la forme d'état faisant fonction de complément prédicatif. Dans la traduction on donnera parfois la préférence à l'infinitif, parfois au participe, parfois enfin à un adjectif ou même à une proposition relative. Mais on ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit uniquement ici de la manière de traduire. Dans une phrase comme celle-ci: *mk św ii ḥʿʿ(·w) n m33 nfrw·k*, vois il vient, se réjouissant de voir ta beauté, la traduction ou la similitude extérieure des formes ne doivent pas nous induire à voir dans *ḥʿʿ(·w)* un participe.

L'égyptien ne peut employer ni l'adjectif (§ 46), ni le participe (§ 92), ni la proposition déterminative (§ 261) de cette manière. Le génie propre de l'égyptien apparaît clairement dans des exemples de la 1ère et de la 2e personne, comme celui qui a été cité plus haut: je me trouve dans la suite de Thot, *ḥʿi·kwi* etc.

1) Pour des *actions* concomitantes, voir § 166.

2) De même que pour *r* + infinitif (§ 165, 5) et *ḥr* + infinitif (§ 166) l'emploi de cette construction est le plus important dans la proposition sans copule et après la copule «être» (§ 212).

§ 183 — La forme d'état de *dmḏ*, réunir, et de *tm*, être complet, s'emploie pour exprimer la notion «entier» (§ 54); p. ex.: *t3·wj tm(·w)* les deux pays en entier; *niw·t dmḏ·t(i)*, la ville entière.

§ 184 — Conformément à son caractère statique, la forme d'état peut exprimer le *résultat* d'une action; ainsi notamment après *rdi*: *rdi·f rn·i mn(·w) m s·t m3ᶜ·t*, il place mon nom de façon à ce qu'il soit stable dans la Place de Vérité (: la nécropole), c.-à-d. il rend mon nom stable, etc.

12. L'IMPÉRATIF

A. Morphologie

§ 185 — L'impératif n'a pas de désinence au singulier; celle du pluriel *·i* (plus tard *·w*) s'écrit rarement. Par conséquent, le pluriel ne se distingue généralement pas du singulier, si ce n'est par le déterminatif du pluriel (|||) qui peut lui être adjoint; p. ex.: *sdm(·w)*, écoutez.

§ 186 — Les verbes II gem. font la gémination (p. ex.: *pšš*, étendez) sauf *m33*, voir, dont on rencontre aussi la forme brève (*m3*, vois); les verbes III inf. ont la forme brève; *rdi* peut avoir *di*, mais on emploie de préférence un impératif emprunté à une autre racine: , *imi*, donne.

Il en va de même pour le verbe signifiant «venir»; à l'impératif on emploie dans de rares cas *ii*, mais on se sert généralement de la forme , *mi*, viens.

§ 187 — *Circonlocution pour l'impératif de la 1ère et 3e personne.* Au moyen de *imi* + *sdm·f* on forme une espèce d'impératif de la 1ère et 3e personne; p. ex.: *imi sdm·f*, fais en sorte qu'il entende, c.-à-d. qu'il entende.

B. Expression emphatique de l'impératif

§ 188 — On peut renforcer l'expression de l'impératif de bien des manières, et notamment par l'adjonction:

1) du datif; p. ex.: *sḫ3 n·k*, rappelle-toi donc!

2) du pronom enclitique (dépendant) de la 2e personne; p. ex.: *wḏ3 ṯn*, allez donc, vous!

3) de *r* + le pronom suffixe de la 2e personne; p. ex.: *mdw n·i ir·k wś ir*, parle-moi donc, Osiris! *ḏd irk n·i śt*, dis-le moi donc! (Noter la place variable de *n·i*).

4) de la particule *m*; p. ex.: *mi m*, viens donc!

5) de la particule *irf* (var. *rf*), combinée avec d'autres expressions de renforcement; p. ex.: *nḥm wi irf ṯn*, sauvez-moi donc! (Noter la place de *wi*); *m33 m rf ṯn*, voyez donc!

On trouve, comme expression de l'impatience *iri n·k* + infinitif p. ex.: *iri n·k iw·t*, viens donc vite. Voir § 146.

C. Négation de l'impératif

§ 189 — L'impératif *négatif*, la défense, s'exprime au moyen de *m* (§ 157); p. ex.: *m iri (·w)*, ne fais pas.

VI — L'ADVERBE

§ 190 — La plupart des adverbes sont pareils aux adjectifs dont ils dérivent. Peut-être cette similitude n'est-elle qu'apparente et résulte-t-elle de l'omission, dans la graphie, de la terminaison *·w* que l'on constate chez plusieurs d'entre eux; p. ex.: *ˁ3·w*, grandement. La même observation s'applique aux adverbes dérivés de prépositions. A côté de formes telles que *ḫft·w*, d'une manière correspondante, on trouve p. ex.: *ḥnˁ*, avec, dont la forme correcte est peut-être *ḥnˁ·w*.

D'autres adverbes sont composés au moyen de prépositions, en particulier au moyen de *r*; p. ex.: *r mnḫ*, à la perfection, excellemment.

Mentionnons en outre les adverbes suivants: *ˁ3*, ici;

im, là ; *mìn*, aujourd'hui ; *r-sj*, très ; lorsqu'une négation précède, *r-sj* signifie : pas du tout.

Comme adverbe interrogatif signalons *tn*, où? d'où? qui se place non pas en tête de la phrase, mais comme les autres adverbes, à la fin de celle-ci (§ 244).

wr, combien? est très rare.

L'emploi adverbial des substantifs a été étudié au § 45.

Pour *wr·t*, grandement, très, formé avec *·t*, voir § 57 : pour *r-pw*, ou bien, voir § 43.

VII — LES PRÉPOSITIONS

I. LES PRÉPOSITIONS SIMPLES

§ 191 — L'on ne mentionnera ici que les prépositions les plus fréquentes avec leurs significations les plus usuelles. Les prépositions peuvent souvent introduire une proposition ; dans ce cas nous les traduisons par des conjonctions ; p. ex. : *ìi·kwì ḥr sḏm·ì ḫrw·k*, je viens à cause de : j'entends ton cri, c.-à-d. je viens parce que j'entends ton cri.

in, par ; introduit le sujet logique après le passif et l'infinitif. Il ne peut se combiner avec un pronom suffixe.

m : devant les pronoms suffixes *ìm*, (état pronominal), dans (lieu, temps, situation) ; (sortant) de ; en, de (indication de la matière : *ḳd m ìnr*, construit en pierre ; sens partitif : *wꜥ ìm·n*, l'un de nous) ; avec (au moyen de : *šꜥd m ds* couper avec un couteau) ; comme, en qualité de (*m* d'identité) (§ 229). — Suivi de la forme *sḏm·f*, pendant que.

, *mm*, au milieu de, parmi ; p. ex. : *mm nṯr·w*, parmi les dieux.

mi, comme ; se combine très rarement avec un pronom suffixe. — Suivi de la forme *sdm·f*, de même que.

n (écrit aussi abusivement); *n* attire l'attention sur quelqu'un ou quelque chose (voir aussi *in*, § 195) ; vers (pour les personnes) ; à, pour (datif, aussi le datif éthique ; on emploie également le datif comme équivalent du verbe « avoir » ; p. ex. : *iw n·i ḥm·t*, une femme est à moi, c.-à-d. j'ai une femme) ; en (pour le temps) ; à cause de. — Suivi de la forme *sdm·f*, parce que.

r (la forme archaïque *ir* est rare en moyen-égyptien) relativement à ; vers (un endroit) ; (venant) de (éloignement d'une place) ; correspond, avec un sens futur, à l'*m* d'identité : *r* + substantif (*iw·i r niswt*, je suis vers roi, c.-à-d. je deviendrai roi) ; surtout *r* + infinitif (*iw·i r sdm*, je suis vers écouter, c.-à-d. j'écouterai) ; expression du comparatif, plus que (§ 55) ; à (un moment) ; contre (être en inimitié avec, etc.). — Suivi de la forme *sdm·f*, de sorte que.

La forme *ir* est couramment employée pour mettre en évidence un mot (« en ce qui concerne », § 247) ou une proposition (« si », § 256) en tête de la phrase.

ḥnꜥ, avec ; et (§ 42) ; *ḥnꜥ* + infinitif enchaîne d'une façon assez lâche une nouvelle proposition avec les formes verbales qui précèdent ; p. ex. : *mi r pr·f ḥnꜥ sdm mdw·f*, va vers sa maison et entends (littéralement « entendre » à l'infinitif) ses paroles.

ḥr (à l'état pronominal de préférence) sur ; et (§ 42) ; à cause de ; hors de ; (priver) de ; *ḥr* + infinitif indique l'action concomitante (§ 166). — Suivi de la forme *sdm·f*, parce que.

ḫft, conformément à ; par rapport à ; envers, contre. — Suivi de la forme *sdm·f*, lorsque, puisque.

ḫr, chez ; (parler) à ; sous (le règne de NN., dans les datations).

ḫr, en dessous de ; portant (quelque chose) ; avec.

tp, sur ; *tp tꜣ*, sur terre, c.-à-d. vivant.

ḏr, depuis ; avant. — Suivi de la forme *śḏm·f*, depuis que ; puisque.

2. LES PRÉPOSITIONS COMPOSÉES

§ 192 — De très nombreuses prépositions sont composées, entre autres d'une préposition simple et d'un substantif, p. ex. : à l'intérieur de, c.-à-d. dans ; au côté de, c.-à-d. près, etc. Leur énumération trouve mieux sa place dans un dictionnaire que dans une grammaire. On ne donnera donc ici que quelques exemples à titre d'indication.

m-ʿ, (dans la main de), ensemble avec ; (de la main de), hors de.

m-ḫt, derrière, après (lieu et temps). — Suivi de la forme *śḏm·f* ou *sḏm·n·f*, après que, lorsque ; souvent introduit par *ỉr* ou *ḥr* ; *ỉr m-ḫt*, *ḥr m-ḫt*.

m-ẖnw, dans ; *m-sꜣ*, derrière ; *r-sꜣ*, après (dans le temps).

n mrw·t, à cause de. Suivi de la forme *sḏm·f*, afin que.

n ʿꜣ·t n, en raison de la grandeur de. — Suivi de la forme *śḏm·f*, tant . . . . . ., tellement . . . . . .

r gś, à côté de, en présence de.

VIII — LES PARTICULES

1. PARTICULES NON-ENCLITIQUES, INTRODUISANT SOIT DES PROPOSITIONS VERBALES, SOIT DES PROPOSITIONS SANS COPULE

§ 193 — Nous entendons par là les particules qui se trouvent au début de la phrase. Voici les plus usuelles :

, *(ỉ)sṯ* (anciennement aussi *sk*), en vérité ; doit se traduire souvent (mais pas toujours) : lorsque, tandis que. *ỉsṯ rf*, or il avait . . . . . ., or il était . . . . . . (pour insérer dans un récit la mention

d'evènements antérieurs); p. ex.: *iśṯ h3b·w*, or on avait envoyé.

ti (écrit ordinairement sans), ressemble à *iśṯ* pour l'emploi et le sens; p. ex.: *ti sw h3b(·w)*, or il était envoyé.

mk, vois. Cette expression n'est pas à proprement parler une particule, puisqu'elle est variable; lorsqu'elle s'adresse à une femme, elle devient *mṯ*; lorsqu'elle s'adresse à plusieurs personnes, elle devient *mṯn*. Cependant elle est suffisamment empreinte du caractère d'une particule pour qu'on n'écrive pas *m·k*, etc., mais *mk*. Elle est dérivée d'une forme ancienne et rare , *m*, et donne plus d'animation au discours. Voir les exemples des §§ 132; 203. Plus vivante encore est l'expression *mṯn is* (cfr. § 196).

ḫr, puis; donc; parfois *ḫr* ne joue plus que le rôle d'un mot de liaison entre deux propositions: et. La forme *ḫr ḥm* (cfr. § 196) est encore plus énergique; p. ex.: *ḫr ḥm km·t nfr·t(i)*, en vérité, l'Égypte est heureuse.

h3, *hwj* expriment un souhait: ah! puisse . . . . etc. Voir l'exemple du § 128.

ntt (neutre de *ntj*, § 75). Cette particule introduit la proposition complément direct après certains verbes; p. ex.: *rḫ ntt*, savoir que, etc. Elle peut se placer après une préposition pour former avec celle-ci une conjonction; p. ex.: *ḥr ntt*, à cause que, c.-à-d. parce que (voir § 260).

wnt, ce qui était, est un synonyme de *ntt*, mais se rapporte au temps passé.

n et *nn* sont des particules négatives: ne pas. Pour leur emploi, voir §§ 129; 130; 135; 168; 175; 205; 206; 231; 243.

2. PARTICULES NON-ENCLITIQUES, INTRODUISANT EXCLUSIVEMENT DES PROPOSITIONS VERBALES

§ 194 — A cette catégorie appartiennent les particules suivantes : *iḫ*; exprime un souhait; p. ex. : *iḫ sḏm·k*, puisses-tu entendre; *iḫ* peut aussi marquer l'enchaînement avec la proposition précédente : alors, c'est pourquoi tu entendras.

ḫr et *k3* ont un sens futur et impératif dans les constructions *ḫr (k3) śḏm.f* et *ḫr·f (k3·f) sḏm·f*, il va ou doit entendre (§ 128; 138; 139).

§ 195 — *in* [1]) introduit les propositions interrogatives (§ 251). Cette particule se trouve en outre dans les constructions *in N sḏm·f* (§ 127) et *in N śḏm* (§ 221).

[1]) Cette particule a sans doute une signification démonstrative et est peut-être une forme de la préposition *n* placée au commencement d'une phrase (cfr *r* et *ir*, § 191).

3. PARTICULES ENCLITIQUES

§ 196 — Ces particules sont toujours appuyées sur le mot qui précède. La plupart d'entre elles n'ont qu'un sens assez vague. Voici les particules enclitiques les plus courantes : *iś*, en vérité, en effet; p. ex. : *ntf iś rʿ*, en effet, il est Ra. *n iś*, non pas en vérité.

wnnt, en effet; p. ex. : *ink wnnt sr*, en effet, je suis un fonctionnaire.

m, donc. Après un impératif; voir l'exemple du § 188, 4.

rf. Cette particule imprime une certaine insistance à l'expression et se trouve souvent dans des interrogations, après des impératifs, etc. A l'origine cette particule était variable : *śḏm·i r·i*, etc.; plus tard elle devint invariable. Après l'impératif se rencontrent encore des formes variables : *r·k*, *r·ṯ*, *r·ṯn* (§ 188, 3).

ꜣ; s'emploie souvent après les particules optatives *ḥꜣ* et *ḥwj* (§ 193).

ḥm, donc; certes. *swt*, mais. *grt*, d'autre part; cependant; or; p. ex.: *ir grt nṯr ꜥꜣ* etc. or, quant au grand dieu etc.

tr (amui en *tj*), en vérité, certes: *tr* s'emploie souvent après un pronom interrogatif et se combine avec l'un d'eux (*ptr* § 74).

IX — LES INTERJECTIONS

§ 197 — L'égyptien fait un usage fort restreint d'interjections. Elles se rencontrent surtout dans des textes religieux, e.a : *i* et *hꜣ*, ô! Le vocatif est généralement dépourvu d'interjection.

IIIÈME PARTIE

LA SYNTAXE

I — LES TYPES DE PROPOSITIONS

§ 198 — En égyptien on peut distinguer deux grandes classes de propositions : celles dans lesquelles n'intervient aucune forme personnelle du verbe, c.-à-d. les propositions non-verbales construites sans copule que nous appellerons : *propositions sans copule* (§§ 200—243), et celles où une forme personnelle du verbe sert de prédicat ou de partie de prédicat, les *propositions verbales* (§§ 244 ; 245).

En dehors de ces deux classes, il existe encore des propositions, où nous ne pouvons reconnaître un sujet et un prédicat, étant donné qu'elles se réduisent à un seul mot ou n'en comportent que deux ou trois. Ce sont cependant des propositions, et il est même peu de propositions plus chargées de sens que le cri : «Au feu» ! ou l'exclamation : «Silence !» L'égyptien connaît également des propositions de ce genre. Pour être complet citons-en quelques exemples. Dans une énumération de songes, chaque description de songe est accompagnée de l'observation : *nfr*, bon, ou *dw*, mauvais. Lorsqu'on offre des aliments au mort, on lui dit : *n k3·k*, à ton *ka*. On rencontre la formule de salut : *m ḥtp*, en paix. Les ouvriers agricoles se disent pendant le travail : *hrw nfr*, un beau jour ! ou bien : *rnp·t nfr·t*, bonne année ! On a inscrit à côté d'un être bicéphale : *ḥr·wj·fj*, ses deux visages, c.-à-d. : [il y a] ses deux visages, c.-à-d. il a deux visages, ou celui qui a deux visages. Un démon s'appelle *rn·f wꜥ fdw·f ḥr·w* [il y a] son nom unique, ses quatre visages, c.-à-d. celui qui n'a qu'un nom, mais quatre visages.

§ 199 — «Il y a». Si l'on veut exprimer d'une manière plus complète l'idée contenue dans des propositions comme celles que nous venons de citer, on emploiera un verbe à sens vague comme : être. On peut dire : *iw n k3·k*, c'est pour ton *ka*. Il convient de mentionner ici l'expression *iw wn*, il y a ; p. ex. : *iw wn nḏs*, il y a un bourgeois. Après des particules, *wn* est employé seul ; p. ex. : *st wn nḏs*, vois, il y a un bourgeois.

II — LA SYNTAXE DE LA PROPOSITION SANS COPULE

1. GÉNÉRALITÉS

§ 200 — Comme dans beaucoup d'autres langues (e. a. les langues classiques et les langues sémitiques), l'égyptien peut construire *sans* copule[1]) certaines propositions qui, dans nos idiomes, renferment d'ordinaire la copule «être». Il est vrai que dans notre langue une construction de ce genre est possible et se rencontre plus d'une fois dans des proverbes ; p. ex : livre prêté, livre perdu.

Dans des propositions de ce genre, le sujet et le prédicat sont placés l'un à côté de l'autre sans liaison ; p. ex. : bon — lui ; elle — dans la ville, etc. Pour les propositions de ce type, qui sont souvent appelées propositions nominales, nous préférons la dénomination plus indéterminée de *proposition sans copule*.

[1]) La relation qui existe entre le sujet et le prédicat peut aussi être exprimée en égyptien au moyen d'un verbe «être» (§ 207).

2. INDÉTERMINATION DU TEMPS ET DU MODE

§ 201 — Le temps et le mode ne sont évidemment pas exprimés dans la proposition sans copule. «Le soleil — dans la maison» peut signifier : le soleil est, était, sera, soit, doit être, etc. dans la maison. Quand nous traduisons nous sommes obligés d'exprimer cette relation qui, en égyptien, reste indéterminée. Nous sommes donc exposés à nous tromper dans notre

interprétation et nous devons toujours tenir compte de ce risque d'erreur. Les cas en particulier où le contexte ne fournit aucune indication sur le temps ou le mode constituent souvent pour nous une source d'incertitude et d'incompréhension. Dans la traduction des exemples cités aux §§ qui vont suivre nous avons toujours choisi le présent.

3. VARIÉTÉS DE PROPOSITIONS SANS COPULE

§ 202 — La syntaxe de la proposition sans copule présente de grandes différences suivant que le prédicat est:

a. un adverbe ou un complément introduit par une préposition;
b. un substantif ou un pronom;
c. un adjectif.

Nous distinguons par conséquent les propositions sans copule

A. à prédicat adverbial (§§ 203—219),
B. à prédicat substantival ou pronominal (§§ 220—231),
C. à prédicat adjectival (§§ 232—243).

A. **Propositions à prédicat adverbial**

a. *Type fondamental*

§ 203 — Ces propositions correspondent au type suivant: l'homme [est] dans la maison; je [suis] là. Dans les propositions de ce genre, le sujet se place généralement en tête et le prédicat suit[1]). Ceci ne présente aucune difficulté lorsque le sujet est un substantif. On dira donc par exemple: [hiéroglyphes] *sn·i im*, mon frère [est] là; [hiéroglyphes] *it·k m dp·t*, ton père [est] dans le bateau.

Si le sujet est un pronom, une pareille construction n'est possible en moyen-égyptien que si elle est introduite par l'une des particules non-enclitiques (§ 193) ou par l'adjectif *ntj* (§ 75), qui sont alors suivis du pronom enclitique (§ 61; [hiéroglyphes] *st* § 62); p. ex.: [hiéroglyphes] *mk wi m dp·t*, vois, je [suis] dans le bateau.

[1]) Le prédicat peut séparer les deux éléments du génitif indirect (voir § 41); p. ex.: *mdw·i m ꜥ·i n(j) ḏꜥm*, mon bâton d'or est dans ma main.

§ 204 — Le prédicat adverbial précède seulement lorsqu'il contient la négation (§ 160). Il arrive aussi que le datif *n* + suffixe se trouve en tête de la proposition[1]) lorsqu'on veut le mettre en évidence; p. ex.: *n·k tm*, à toi [appartient] tout: *n·k imj* (§ 65) *nbw*, à toi [appartient] l'or. De cette manière on rencontre des formes qui ressemblent extérieurement au pronom indépendant; p. ex.: *ntk p·t*, à toi [appartient] le ciel. Dans ce cas la 1ère pers. sing. se présente sous la forme *nnk*; p. ex.: *nnk p·t*, le ciel à moi.

[1]) L'ordre normal est: sujet-datif, p.ex.: *ib·i n·i*, mon coeur [est] à moi, c.-à-d. j'ai un coeur.

b. *La négation de la proposition à prédicat adverbial*

§ 205 — Les propositions à prédicat adverbial sont niées au moyen de *nn*; p. ex.: *nn pr·f m niw·t*, sa maison n'[est] pas dans la ville; *nn tw im*, tu n'[es] pas là. Reste à savoir si l'on doit considérer une proposition de ce genre comme une proposition du type considéré ici, avec une négation surajoutée: ne pas — sa maison [est] dans la ville, ou bien si l'on doit l'analyser comme suit: ne pas (prédicat) [est] sa maison (sujet) dans la ville. La seconde explication paraît préférable, si l'on tient compte de propositions telles que: *nn rd·f*, ne pas [est] son pied, c.-à-d. il n'a pas de pied. A comparer aussi les propositions affirmatives du § 198.

Des propositions de l'espèce, où le substantif est dépourvu de toute détermination (pronom suffixe, complément déterminatif) sont moins fréquentes; p. ex.: *nn gb*, ne pas [est] un faible. Peut-être la construction *nn* + infinitif (§ 127) appartient-elle à cette catégorie. Il semble que des propositions du type *nn św*, il n'est pas, n'existent pas.

§ 206 — Les expressions *nn wn* et *n wnt* se rencontrent avec la même signification que *nn*; p. ex.:

nn wn pḥ·wj·fj, ne pas [est] sa fin, c.-à-d. il n'a pas de fin; *n wnt 3bw*, ne pas [est] la cessation, c.-à-d. sans cesse.

c. *Propositions contenant une copule*

§ 207 — Si les propositions décrites au § 203 renferment comme copule le verbe «être», elles deviennent des propositions verbales[1]), et leur construction suit alors les règles de ces dernières (§ 244). Les exemples notés aux §§ 203; 204 feraient intervenir le verbe *iw*, être, de la manière suivante: *iw śn·i im*, mon frère est là; *iw it·k m dp·t*, ton père est dans le bateau; *iw·i m dp·t*, je suis dans le bateau; *iw n·k tm*, tout est à toi.

[1]) Pour plus de commodité, ces propositions sont néanmoins étudiées en même temps que les propositions sans copule.

§ 208 — Le verbe *iw*, qui ne s'emploie qu'à la forme *śdm·f*, est suppléé, dans le cas où il ne peut servir, par les différentes formes de *wnn*. De la sorte il devient e.a. possible d'exprimer la nuance de temps. La forme durative *śdm·f* de *wnn* a souvent une signification future; p. ex.: *wnn śn·i im*, mon frère sera là. On fait appel en outre à *wnn* dans les cas qui n'admettent ni *iw* ni les propositions sans copule à prédicat adverbial, notamment:

1) après *rdi*, p. ex.: *rdi·f wn* (§ 126, 2) *śn·i im*, il fait en sorte que mon frère soit là.

2) dans les propositions finales; p. ex.: je vais au bateau *wn·i* (§ 123) *im·ś*, afin que je sois en lui.

3) dans les propositions conditionnelles introduites par *ir*; voir l'exemple du § 118.

4) après les prépositions; p. ex.: *dr wn·i* (§ 126, 4) *m dp·t*, puisque je suis dans le bateau.

d. *Propositions coordonnées et subordonnées*

§ 209 — Les propositions dont il a été question aux §§ 203, 205, 206 sont souvent coordonnées avec d'autres propositions, alors qu'il nous paraît nécessaire[1]) de les traduire par des *subordonnées*: p. ex.: *prì·ì ìtn mp·t ḥm·t·ì ḥn˓·ì*, je sors, le soleil [est] dans le ciel, ma femme [est] auprès de moi. Quand nous traduisons, le génie de notre langue nous oblige à préciser cette relation; d'ailleurs nous devons le faire de toute façon, au moins mentalement, si nous voulons bien saisir le sens du texte. Mais, dans un exemple comme celui qui précède, plusieurs interprétations sont possibles: je sors pendant que le soleil est dans le ciel et que ma femme est auprès de moi; je sors aussi longtemps que le soleil etc., puisque ma femme etc.; je sors quoique le soleil etc., quand ma femme etc. etc. Rendons-nous bien compte dans des cas comme ceux-ci (cfr. § 201) que l'intelligence exacte de tout un passage peut dépendre de notre choix et qu'une nuance erronée peut rompre l'enchaînement des idées.

[1]) Par la nature même des choses une certaine liberté est laissée a l'arbitraire ou au goût du traducteur. Ce que l'un rend par une proposition indépendante sera plutôt considere par un autre comme une subordonnée. D'ailleurs, nous aussi, nous faisons usage, bien que dans des proportions limitées, de pareilles propositions circonstancielles, sans faire intervenir de conjonctions qui établissent leur subordination, p.ex.: *Les coudes sur les genoux* et *les poings dans les joues*, songeuse, elle demanda a son vieil ami, etc.

§ 210 — Malgré l'absence d'indices apparents, les Égyptiens semblent avoir considéré ces propositions comme des subordonnées. Cela ressort du développement que ces indices ont pris dans la langue tardive. Le néo-égyptien souligne le caractère subordonné des propositions en introduisant celles-ci par *ìw* (en copte *e*), c'est. Le moyen-égyptien n'applique pas encore ces procédés quand le sujet est un substantif; en d'autres mots, des propositions comme *ìw ìtn m p·t*, le soleil est dans le ciel, sont ordinairement des propositions indépendantes Mais quand le sujet est un pronom,

le moyen-égyptien emploie déjà souvent cet *ỉw*, auquel le pronom se joint comme suffixe ; p. ex. : *ỉw·f ḥnꜥ·ỉ*, tandis qu'il est avec moi, au lieu de la tournure plus ancienne *śt św ḥnꜥ·ỉ*. Extérieurement ces propositions ne se distinguent donc pas des propositions indépendantes avec *ỉw* (§ 207). Certains phénomènes propres au copte semblent indiquer qu'il y avait peut-être ici une différence de vocalisation.

e. *Propositions descriptives*

§ 211 — Comme le montre le § 209, ces propositions fournissent souvent la description plus détaillée, soit de toute une situation (cfr les exemples des §§ 209 ; 210), soit d'une personne ou d'une chose au sujet desquelles on désire donner de plus amples renseignements ; p. ex. : *hꜣ·kwỉ m dp·t śḳd·w 10 ỉm·ś*, je partis en voyage dans un navire, 10 rameurs [etaient] en lui ; j'inclinai mon cœur, *ỉw·f nḫt(·w)*, il [était] endurci ; je visitai mon neveu Jean, *ỉw·f m nỉw·t tn*, il [était] dans cette ville.

Dans bien des cas, on peut traduire ces propositions de la manière la plus adéquate par des propositions relatives : un navire dans lequel il y avait 10 rameurs ; mon cœur qui était endurci ; mon neveu Jean qui était dans la ville. Qu'on se garde cependant de confondre ces propositions avec les propositions déterminatives, que nous traduisons de la même manière, mais que l'Égyptien distingue nettement de ces propositions descriptives. Voir à ce sujet le § 256.

Les propositions du type *nn rd·f* (§ 205) se traduisent le mieux, quand elles sont subordonnées, par : sans ; p. ex. : *s nn rd·f*, un homme sans pied.

f. *Propositions ayant comme prédicat* ḥr *(ou* r*) + infinitif*[1]) *(§ 166) ou la forme d'état*

§ 212 — Ces propositions sont formellement identiques aux propositions

à prédicat adverbial. Au point de vue de la structure, il n'y a pas de différence entre *ỉt·k m dp·t*, ton père [est] dans le bateau (§ 203) et *ỉt·k ḥr sḏm*, ton père [est] à écouter; pas plus qu'il n'y en a entre *sn·ỉ ỉm* mon frère [est] là (§ 203) et *sn·ỉ sḏm(·w)*, mon frère [est] (dans l'état:) il est entendu. A comparer l'analogie de structure dans des phrases comme: Aussi pâle qu'elle, *l'écume aux lèvres*, Evariste s'enfuit, et: *La tête renversée, les yeux mourants, les cheveux répandus*, ... elle lui échappa. En égyptien «renversée» et «répandus» seraient rendus par la forme d'état et «mourants» par *ḥr* + inf. (§ 213).

Toutes les règles formulées aux §§ 203; 207—211 s'appliquent aussi à ces propositions. Celles-ci présentent par ailleurs certaines particularités qui permettent de les classer dans un groupe spécial. Ainsi elles ne se présentent que très rarement sous la forme négative: des propositions comme: *nn wỉ ḥr sḏm*, je n'entends pas, sont rares; on préfère employer dans ce cas une proposition verbale. Voir les autres particularités aux §§ 218; 219.

Au point de vue du sens, ces propositions constituent un *équivalent sans copule de la proposition verbale*: en effet, les propositions susmentionnées signifient tout simplement: ton père entend; ton père entendra; mon frère est entendu.

1) Cette combinaison est la plus fréquente, avec les verbes de mouvement, on trouve parfois *m* + infinitif.

§ 213 — Dans les constructions décrites au § 212, *ḥr* + infinitif d'une part et la forme d'état d'autre part constituent, au point de vue de la structure, deux séries parallèles. *Mais au point de vue du sens, la distinction fondamentale entre elles réside dans le fait que* ḥr + *infinitif exprime un acte ou un évènement, tandis que la forme d'état décrit un état.* Les quatre §§ qui suivent donnent des précisions au sujet de ces distinctions pour les différentes

espèces de verbes. Si l'on a ces exemples présents à l'esprit, on pourra généralement découvrir les différentes nuances de sens au cours de la lecture des textes, bien que dans ceux-ci la distinction n'apparaisse pas toujours d'une manière aussi tranchée que dans ces petites phrases choisies à dessein.

§ 214 — Quand il s'agit de verbes transitifs, la construction *ḥr* + infinitif a un sens actif, la forme d'état un sens passif.

1) *ḥm·t·ỉ ḥr m33·k*, ma femme te voit.

2) *mk wỉ bs·kwỉ*, vois, je suis introduit.

Si dans l'exemple 1 on remplace *ḥr* par *r*, la proposition prend un sens futur (§ 212) : ma femme te verra. Dans l'exemple 2 la proposition doit nécessairement être introduite par *mk* (§ 203).

§ 215 — Quand il s'agit de verbes de qualité (§ 242), la construction *ḥr* + infinitif signifie : devenir quelque chose, la forme d'état : être quelque chose.

1) *ỉw ỉtn ḥr m3wỉ*, le soleil se renouvelle (litt. : devient nouveau).

2) *ỉb·f 3w(·w)*, son cœur est dilaté, c.-à-d. il est joyeux.

D'après le § 210, l'exemple 1 se présente surtout dans les propositions principales. En revanche, l'exemple 2 peut souvent se traduire par une proposition subordonnée ; p. ex. : il revint, (tandis que) son cœur était joyeux. C'est la construction qui remplace des propositions à prédicat adjectival quand celle-ci sont subordonnées (cfr § 239).

§ 216 — Quand il s'agit de verbes de mouvement, la construction *ḥr* (ou *m*) + infinitif met l'accent sur le mouvement, la forme d'état sur l'état qui en résulte.

1) *ỉw·f m ỉỉ·t*, il s'en vient.

2) *mk wỉ ỉỉ·kwỉ*, vois, je suis venu.

L'exemple 1 est emprunté à un texte où il joue le rôle d'une proposition descriptive : *sḏm·n·i ḥfȝw iw·f m ii·t*, j'entendis un serpent qui arrivait (§ 211). L'exemple 2 signifie : vois, je suis là.

§ 217 — Quand il s'agit d'autres verbes intransitifs, la construction *ḥr* + infinitif décrit l'évènement, la forme d'état exprime l'état créé par celui-ci.

1) *s ḥr mwt*, l'homme meurt.

2) *iw·s mwt·ti*, elle est morte.

D'après le § 209, l'exemple 1) pourrait aussi signifier : tandis que l'homme meurt ; l'exemple 2, suivant le § 210, pourrait aussi signifier : tandis qu'elle est morte, c.-à-d. alors qu'elle est défunte. Voir en outre § 249.

g. *Combinaison des constructions précédentes avec des verbes auxiliaires*

1. avec *wnn*

§ 218 — Une particularité qui affecte les constructions décrites au § 212 est qu'on les rencontre en association avec des formes de *wnn* qui ne semblent pas être employées dans les autres propositions à prédicat adverbial. C'est ainsi que l'on compose avec *wn·in·f* (§ 137) les formes *wn·in·f ḥr sḏm* et *wn·in·f sḏm·w* ; p. ex. : *wn·in·i ḥr in·t ḥȝḳ·t im*, alors, je rapportai du butin ; (dans la ligne suivante, on lit *ʿḥʿ·n ini·n·i* etc.) ; *wn·in sḫtj pn snḏ(·w)*, alors ce paysan fut saisi de crainte. Plus rares sont les constructions avec *wn·ḫr·f* (§ 139) : *wn·ḫr·f ḥr sḏm*, alors il entendra, et *wn·ḫr·f sḏm(·w)*, alors il sera entendu.

2. avec *ʿḥʿ*

§ 219 — Une autre particularité de ces constructions est que le verbe *ʿḥʿ*, dont se composent également certaines formes verbales (§ 150), peut y remplir le rôle de verbe auxiliaire. Ainsi naissent les combinaisons :

ꜥḥꜥ·n·f ḥr sḏm et *ꜥḥꜥ·n·f sḏm(·w)*, p. ex.: *ꜥḥꜥ·n·i ḥr iꜣš*, alors je criai; *ꜥḥꜥ·n dp·t tf ii·t(i)*, alors ce navire vint; *ꜥḥꜥ·n·i rdi·kwi*, alors je fus mis.

B. Propositions à prédicat substantival ou pronominal

a. *Type fondamental*

§ 220 — Ces propositions sont du type: le roi [est] mon seigneur; tu [es] mon seigneur; qui [est] il? c'[est] lui.

Si des propositions de ce genre ont un sujet pronominal, celui-ci précède sous la forme d'un pronom indépendant et le prédicat suit; p. ex.: *ntk nb·i*, tu [es] mon seigneur; *ntf sj*, qui [est] il? (voir cependant § 222, 2, 3).

Cette construction (sujet — prédicat) est également employée dans la langue ancienne lorsque le sujet est nominal[1]; mais elle est tombée en désuétude en moyen-égyptien, bien que les cas où elle se rencontre ne soient pas rares dans les textes religieux (archaïsants); p. ex.: *ś·t·f ś·t·k nś·t·f nś·t·k*, son siège est ton siège, son trône est ton trône.

[1]) Celui-ci peut alors être introduit par *in*; cfr la construction du § 221.

b. *Propositions ayant un participe actif comme prédicat*

§ 221 — On construit sur le même modèle (§ 220) les propositions ayant un participe actif comme prédicat; p. ex.: *nts didi*[1]), elle [est] une donnante, c.-à-d. c'est elle qui donne. Le participe ne s'accorde donc pas en genre et en nombre avec le sujet. Si le sujet est un substantif, on l'introduit par *in* (§ 195); p. ex.: *in ḥm·f rdi*, Sa Majesté [est] une donnante, c.-à-d. c'est Sa Majesté qui donne. Il en va de même pour le pronom interrogatif *m*; p.ex.: *in m*

(> *nm*, § 74) *rdi*, qui est-ce qui donne? A l'origine, cette construction a dû avoir comme but de mettre le sujet en évidence; celui-ci, tout en étant sujet grammatical, a souvent la valeur d'un prédicat logique. En d'autres mots, ces propositions renferment la réponse à la question: qui donne? «Elle» et «Sa Majesté» sont les éléments de la proposition qui portent l'accent et sont donc à proprement parler les prédicats. Dans la suite on a employé machinalement cette construction, même lorsque le sujet (grammatical) ne portait aucun accent particulier.

1) Qu'on se garde de confondre cette construction avec *ntf sḏm·f* (§ 127).

c. *La construction: prédicat — sujet*

§ 222 — Une construction dans laquelle le prédicat et le sujet se placent l'un à côté de l'autre dans cet ordre (prédicat — sujet) est de règle dans certains cas. Cette construction est employée lorsque le prédicat est fortement accentué, tandis que le sujet ne l'est que faiblement. Ces cas sont les suivants:

1) lorsque le sujet est *rn*, nom; p. ex.: *Ḏdi rn·f*, Djedi [est] son nom,

2) lorsque le sujet est un pronom démonstratif; p. ex.: *rnp·t 20 n3*, ce [sont] 20 ans; *it·k pw*, c'[est] ton père; *ntf pw*, c'[est] lui,

3) parfois (pas toujours, voir § 220), lorsque le prédicat est un pronom interrogatif (surtout *pw*, dans *pwtr*). Si le sujet est un pronom personnel, on emploie le pronom dépendant, étant donné qu'il est relégué au second rang; p. ex.: *p(w)tr rn·k*, quel [est] ton nom?; *p(w)tr rf sw*, qui [est] il? Voir § 74.

d. *Propositions à copule apparente* pw

§ 223 — La construction avec *pw*, décrite au § précédent crée donc la possibilité de mettre le prédicat en tête dans toutes les propositions

à sujet et à prédicat substantivaux. Au lieu de dire : cet homme est un souverain, on dira : c'[est] un souverain, cet homme. On construit d'abord une proposition : prédicat + *pw* et l'on y joint le sujet réel comme apposition à *pw* ; on aura donc : *ḥḳ3 pw s pn* ; *sj pw nṯr*, qui [est]-ce, le dieu, c.-à-d. qui est le dieu ?

Tel est en moyen-égyptien le type normal de la proposition sans copule à sujet et à prédicat substantivaux.

§ 224 — Dans cette construction, le pronom *pw* est invariable. Dans la proposition il se trouve ordinairement après le premier mot ou groupe de mots ; il peut donc séparer, par exemple, un adjectif épithète de son substantif ; p. ex. : *nṯr pw ꜥ3 rꜥ*, Ra [est] un grand dieu.

§ 225 — Une proposition entière peut parfois servir de prédicat dans une pareille phrase avec *pw* ; p. ex. : *sḥtp-ib-rꜥ pw wḏ3·w r 3ḫ·t*, c'[est que] Sehetepibra s'en est allé à l'horizon, c.-à-d. cela signifie que S. s'en est allé au tombeau ; conformément au § 224, *pw* se trouve après le nom Sehetepibra. Cette construction se rencontre souvent dans des commentaires destinés à expliquer des noms propres etc.

§ 226 — La construction décrite au § 223 se retrouve encore dans la tournure : infinitif (§ 165, 2) + *pw* + forme relative perfective de *iri*, faire, se rattachant à *pw*. On obtient donc : *sḏm pw iri(·w)·n·f*, entendre est-ce qu'il fit. Cette construction s'emploie surtout mais non pas exclusivement avec les verbes de mouvement ; p. ex. : *pri·t pw iri(·w)·n·f*, sortir [est] ce qu'il a fait, c.-à-d. alors il est sorti. Le sens est donc narratif.

La construction apparaît aussi à la forme passive : *sḏm pw irj* (§ 88) ; p. ex. : *iw·t pw irj*, arriver [est] ce qui fut fait, c.-à-d. alors on arriva.

§ 227 — D'une manière analogue à celle décrite au § 223, les propositions interrogatives du § 222, 3 peuvent être développées au moyen d'un mot joint en apposition au pronom enclitique; p. ex.: *pꜥwjtr rf sw ḥḳꜣ pn*, qui [est] il donc, ce souverain? c.-à-d. qui [est] ce souverain?

e. *Introduction par particules*

§ 228 — Les propositions à prédicat substantival ou pronominal peuvent être introduites par des particules sans que leur structure en soit modifiée. Notez p. ex. le pronom dans: *sṯ ink iś kꜣ*, car je [suis] un taureau.

f. *Propositions faisant intervenir l'*m *d'équivalence*

§ 229 — Au moyen de la préposition *m*, on peut aussi construire toutes les propositions à prédicat substantival ou pronominal à la manière de propositions à prédicat adverbial.

Nous avons vu (§ 223) que la proposition: cet homme [est] un souverain, pouvait se traduire: *ḥḳꜣ pw s pn*. Mais on peut également dire: *s pn m ḥḳꜣ*, cet homme [est] en (qualité d') un souverain, c.-à-d. cet homme est un souverain. De même: tu [es] mon maître, peut se rendre par: *ntk nb·i*, mais également: *nb·i im·k*, littéralement: mon maître [est] en toi. La dénomination *m* d'équivalence s'inspire de cet emploi. Dans les propositions subordonnées (§§ 209—211) on préfère généralement employer les propositions avec *m* d'équivalence; p. ex.: *ḥḳꜣ pw s pn*, cet homme [est] un souverain; mais *s pn m ḥḳꜣ*, (tandis que) cet homme [est] un souverain. Cependant on rencontre aussi dans cette fonction des propositions à prédicat substantival ou pronominal; p. ex.: *s ḏdi rn·f*, un homme dont (§ 211) le nom est Djedi.

§ 230 — La construction avec l'*m* d'équivalence est également obligatoire lorsqu'on veut exprimer une proposition à prédicat substantival ou pronominal au moyen d'une proposition verbale avec la copule *iw*, être ; p. ex. : *iw·k m nb·i* : *iw s pn m ḥḳ3* (et jamais *iw·k nb·i*, etc.).

g. *Négation*

§ 231 — Les exemples renfermant une négation sont peu nombreux. Devant le pronom indépendant on trouve la négation *n*, devant le substantif + *pw*, on trouve *nn* ; p. ex. : *n ntf pw*, ce n'[est] pas lui ; *nn ʿḥ3 pw*, ce n'[est] pas un combat.

C. **Propositions à prédicat adjectival**

a. *Type fondamental*

§ 232 — Ces propositions sont du type : Il [est] bon ; cette fleur [est] belle. Dans ces propositions, le prédicat se place en tête et le sujet vient en second lieu; si celui-ci est un pronom, on se servira donc du pronom enclitique. De toute évidence, le prédicat était fortement accentué. Il dominait si bien le discours et rejetait si bien le sujet à l'arrière-plan, qu'il ne s'accordait ni en genre ni en nombre avec ce sujet. L'Égyptien disait : *nfr ḥrr·t tn*, beau! . . . . cette fleur, c.-à-d. cette fleur [est] belle ; *wr ṯn*, grand . . . . vous, c.-à-d. tu es grande, vous êtes grands (*ṯn* pouvant être la 2ᵉ pers. fém. sing. ou la 2ᵉ pers. comm. plur.).

L'accent qui porte sur le prédicat adjectival est souvent rendu d'une manière plus explicite par la particule exclamative *wj*, placée après l'adjectif; p. ex. : *nfr wj st*, que cela [est] beau ! (pour *st*, voir § 62).

§ 233 — En général, dans ces propositions, le prédicat et le sujet se suivent immédiatement. Seul le complément indirect *n* + pronom suffixe peut

s'intercaler entre les deux ; p. ex. : *ꜣ n·f ḫ·t*, grand [est] pour lui le bien, c.-à-d. il a beaucoup de biens.

§ 234 — Les participes eux aussi peuvent servir de prédicat dans des propositions de ce genre, bien que le cas soit assez rare ; p. ex. : *sḥḏ·w św tꜣ·wj*, illuminant [est] il les deux pays, c.-à-d. il illumine les deux pays ; *ḳd wj pr·k*, comme [est] (bien) construite ta maison.

§ 235 — La construction décrite au § 234 remplit un rôle spécial lorsque le sujet est le pronom de la 3ème pers. fém. sing. *śj* : elle s'emploie dans les cas où l'on s'attendrait à trouver la forme d'état et alterne parfois avec celle-ci ; p ex. : *dp·t nb·t ꜣḳ śj*, toute saveur, elle [est] perdue (au lieu de *ꜣḳ·tî*, § 217).

§ 236 — Les propositions dans lesquelles le pronom de la 1ère personne «je» est le sujet font exception à la règle énoncée au § 232. Ici le sujet vient en tête sous la forme du pronom indépendant (*înk*) ; p. ex. : *înk wr*, je [suis] grand. La proposition a par conséquent la forme d'une proposition à prédicat substantival (§ 220). En fait, il est probable que l'adjectif était plutôt senti comme un substantif ; on dit p. ex. : *înk ꜣḫ n nb·f*, je [suis] un utile pour *son* maître, c.-à-d. je suis quelqu'un qui est utile à son maître. Dans nos langues la tournure est différente : je suis utile à *mon* maître.

b. *Quelques constructions particulières*

§ 237 — Cependant dans des propositions où l'adjectif *n·j)*, appartenant à, est prédicat, le pronom de la 1ère pers. sing. se met à la deuxième place ; p. ex. : *n(j) wi ḥr*, appartenant [suis-]je à Horus, c.-à-d. j'appartiens à Horus, à côté de *n(j) św ḥr*, appartenant [est-] il à Horus, c.-à-d. il appartient à Horus. A remarquer l'orthographe de *n(j) św*, écrit comme s'il ne s'agissait que d'un seul mot (*nśw*).

§ 238 — La construction avec *pw* (§ 222, 2) se rencontre parfois aussi avec un prédicat adjectival. Ici également l'adjectif semble avoir été senti plutôt comme un substantif[1]); p. ex.: *ḥnś pw*, c'est étroit; littéralement: un étroit [est]-ce.

[1]) Cette tendance de l'égyptien se manifeste clairement en copte. Cette langue se sert de l'adjectif comme d'un substantif dans toutes les propositions à prédicat adjectival. On dit en copte: Dieu est un bon, au lieu de: Dieu est bon.

§ 239 — Les propositions à prédicat adjectival sont peu employées[1]) dans le rôle de propositions subordonnées (§§ 209—211); parfois cependant elles se rencontrent comme telles; p. ex. un pays *wr n·f irp*, qui (§ 211) a beaucoup de vin (§ 233).

[1]) En règle générale on emploie une autre construction pour les propositions subordonnées (§ 215, 2).

§ 240 — Doivent être considérées comme des propositions à prédicat adjectival dépourvues de sujet (cfr § 198), mais auxquelles on a joint un datif, des propositions comme celles-ci: *nfr n·k*, [il y a] bon à toi, c.-à-d. tu prospères; *bin wj n·i*, comme je vais mal!

c. *Introduction par particules*

§ 241 — Les propositions à prédicat adjectival peuvent être introduites par des particules; p. ex.: *mk dḥr pw*, vois, c'est amer.

d. *Emploi du verbe de qualité*

§ 242 — A chaque adjectif qualificatif correspond un verbe de qualité, dont on doit se servir dans certaines circonstances au lieu de recourir à une proposition à prédicat adjectival. C'est notamment le cas après *rdi* (§ 126, 2) et après les prépositions (§ 126, 4); p. ex.: *ḥr wśr·k*, parce que tu es puissant (et non pas *ḥr wsr tw*).

A certaines personnes, ces formes ne se distinguent pas. Au pluriel et

à la 3ème personne sing. fém. (écrite défectivement), les pronoms suffixes et les pronoms enclitiques sont pareils; il n'y a par conséquent aucune distinction apparente dans entre *wr* (adj.) *ṯn* et *wr·ṯn* (forme *śḏm·f*); dans entre *nfr* (adj.) *ḥrr·t* et *nfr ḥrr·t* (forme *śḏm·f*); de même dans entre *wr ś(j)* et *wr·ś*.

e. *Négation*

§ 243 — On emploie aussi le verbe de qualité après la négation et l'on applique les règles de la négation des formes *sḏm·f*, *śḏm·n·f* etc.; p. ex.: *n ḳ3i ḫrw·i*, ma voix n'[a] pas [été] haute (sonore).

III — LA SYNTAXE DE LA PROPOSITION VERBALE

1. ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA PROPOSITION VERBALE

§ 244 — Outre le verbe, la proposition verbale peut encore comporter: le sujet, le complément direct, le complément indirect, les compléments circonstanciels. Comme l'égyptien ne possède pas de déclinaisons casuelles, on ne peut reconnaitre un sujet et un complément direct de nature substantivale que d'après la place qu'ils occupent dans la proposition. Quant aux pronoms personnels, ils adoptent une forme différente suivant le cas: comme sujet, ils ont la forme du pronom suffixe[1] (§ 63); comme complément direct, celle du pronom enclitique (§ 61: *st*, § 62). Le complément indirect (quand c'est un pronom: *n* + pronom suffixe) doit être mentionné à part, étant donné qu'il est traité autrement que les autres compléments introduits par des prépositions.

Si tous les éléments de la proposition sont des substantifs, ils se suivent dans l'ordre suivant: verbe — sujet — complément direct — complément indirect — et enfin les compléments circonstanciels. Mais si certains de ces éléments (ou leur totalité) sont pronominaux, le pronom enclitique a le pas sur le substantif et le pronom suffixe a le pas sur le pronom enclitique.

De là les possibilités suivantes[2]):

rdỉ śr wḏ n sš, le fonctionnaire donne un ordre au scribe.

rdỉ św śr n sš, le fonctionnaire le donne au scribe (à savoir l'ordre).

rdỉ n·f śr wḏ, le fonctionnaire lui donne un ordre.

rdỉ n·f św śr, le fonctionnaire le lui donne.

Ces règles s'appliquent rigoureusement et les dérogations sont rares. Des cas comme le suivant trouvent leur justification: *dỉ nśwt ỉr·t ḥr n·f*, le roi donna l'oeil d'Horus à lui, c.-à-d. le roi donna à Horus l'œil de celui-ci. Dans cet exemple *n·f* ne peut se placer avant *ỉr·t-ḥr* car alors on ne saurait pas à qui se rapporte *n·f*.

1) En faisant abstraction de la forme d'état, qui a d'autres désinences personnelles.

2) Des exemples avec un sujet pronominal sont superflus, le verbe et le pronom suffixe étant toujours indissolublement liés. Dans les cas où le sujet est un substantif, les particules enclitiques (§ 196) se mettent après le verbe; p.ex.: *rdỉ grt śr*, or le fonctionnaire donne, etc.

2. PROPOSITIONS VERBALES «SUBORDONNÉES»

§ 245 — Il arrive souvent que les propositions verbales subordonnées, tout comme les propositions sans copule, ne se distinguent par aucun détail extérieur des propositions indépendantes; voir les exemples de propositions «subordonnées» de circonstance, de temps, de but, et les propositions «descriptives» des §§ 116; 123; 124; 134; 142, 2. On peut également introduire les formes *śḏm·f* et *śḏm·n·f* au moyen de la préposition appropriée, de manière à obtenir un complément circonstanciel qui a le sens d'une proposition subordonnée, voir §§ 119, 4; 126, 4; 191; 192; ces formes peuvent aussi remplir telles quelles le rôle de propositions (complétives) de sujet ou d'objet, voir §§ 119, 1, 2; 126, 1, 2.

[1]) Ces propositions descriptives, ainsi que les propositions sans copule de la même espèce (voir § 211), se traduisent souvent le mieux par des propositions relatives; voir les exemples aux §§ 124; 134; 145.

IV — SYNTAXE GÉNÉRALE

1. MISE EN ÉVIDENCE D'UN ÉLÉMENT DE LA PROPOSITION

§ 246 — En égyptien on observe rigoureusement l'ordre des mots dans la phrase. Aussi ne peut-on s'en écarter pour mettre un mot en évidence. Il n'est donc pas permis de dire en égyptien, comme on peut le faire en latin, où l'intonation de la phrase s'y prête, *Hunc virum vidi*, c'est cet homme que j'ai vu. Si l'on veut insister sur «cet homme» on peut placer ce mot au commencement de la phrase, mais à condition de le rappeler ensuite dans la proposition à sa place régulière au moyen d'un pronom (dit «pronom de rappel»): cet homme, je l'ai vu; p. ex.: *t3·n pḥ·n sw*, notre pays, nous l'avons atteint. La même règle s'applique à la proposition sans copule. On ne peut pas dire comme en latin: *in hac domo [sum] ego*, mais: cette maison, je suis en elle; p. ex.: *ḫbsw·t·f wr s(j)* etc. sa barbe, elle [était] grande etc.

§ 247 — Un mot mis ainsi en tête de la proposition est souvent introduit par la particule *ir*, quant à (§ 191). L'exemple cité plus haut pourrait aussi bien se présenter sous la forme: *ir t3·n pḥ·n sw*, quant à notre pays, nous l'avons atteint.

§ 248 — Pour marquer une certaine insistance, on peut encore se servir de la particule *rf* (*irf*); p. ex.: *iw·in rf sḫtj pn*, alors vint ce paysan; *ds·k rf*, toi-même. Voyez aussi les moyens dont on se sert pour renforcer l'impératif, § 188.

§ 249 — Les constructions du § 150 *ʿḥʿ·n·f sḏm·n·f* (à côté de *ʿḥʿ·n sḏm·n·f*) et du § 147

iw·f sḏm·f (à côté de *iw sḏm·f*) peuvent être considérées comme des formes dans lesquelles le sujet, mis en relief, a été placé par anticipation en tête de la phrase (après *ˁḥˁ·n* et *iw*).

De même, dans les phrases comportant des formes verbales composées avec *iw*, on peut mettre en relief d'autres éléments que le sujet, en les faisant passer par anticipation en tête de la phrase (après *iw*); p. ex.: N. *iw nw·t tn śrwḏ* N. *pn śšp·ś*, cette Nout, ce N. rend forte sa lumière; *iw ḥr rdi(·w) n·f nś·t·f*, Horus, son trône lui est donné; *iw ḥr ib·f nḏm(·w)*, Horus, son cœur est joyeux (au lieu de *iw ib n(j) ḥr nḏm(·w)*, § 217).

2. ELLIPSE

§ 250 — Dans certains cas déterminés, par exemple dans la réponse à une question, l'Egyptien pourra omettre toute espèce d'éléments superflus, comme nous le faisons d'ailleurs dans nos langues (ellipse); p. ex.: Qui donc le cultivera (c.-à-d. le pays) pour toi? Les grands dieux dans le ciel et sur la terre. Il est inutile de répéter tout au long: les grands dieux .... le cultiveront pour moi. Les cas des §§ suivants méritent une mention particulière.

§ 251 — L'égyptien emploie l'ellipse dans les comparaisons après *r*, plus que (comparatif § 55), *mi*, comme, et après *m*, en qualité de (équivalence). On dit en égyptien: *ḏf3w·f mi nświt*, sa nourriture est comme un roi, c.-à-d. comme celle d'un roi; *wr b3·w·f r ḥk3 nb*, sa puissance est plus grande qu'aucun autre souverain, c.-à-d. que celle d'aucun autre souverain; *ḥr·f m ṯsm, inm·f m rmṯ*, sa figure est (celle d')un chien, sa peau est (celle des) hommes; *imi n·f i3w mi Rˁ*, donnez-lui des louanges comme (à) Ra.

§ 252 — Remarquons l'emploi de [hiéroglyphes] *ḥr*, avec le sens de [hiéroglyphes] *ḥr dd*, (un tel est) à dire; p. ex., [hiéroglyphes] *rmṯ ḥr*, les gens disent (suit le discours).

§ 253 — On peut continuer une phrase commençant par des formes personnelles du verbe au moyen de formes consistant simplement dans la racine: p. ex.: [hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n sk3·n·i 3ḥ·t nb·t n·t sp·t m3-ḥd . . . . . sʿnḫ ḫr(j)·w·f iri šbw·f*, je cultivais tous les champs du nome de l'Oryx, je nourrissais (*sʿnḫ* au lieu de *sʿnḫ·n·i*) ses habitants, je préparais (*iri* au lieu de *iri·n·i*) sa nourriture. A la rigueur on pourrait expliquer *sʿnḫ* et *iri* comme des passifs (§ 141): leurs habitants furent nourris, etc.; mais cette interprétation parait trop recherchée.

3. PROPOSITIONS INTERROGATIVES

§ 254 — Les propositions interrogatives dans lesquelles l'interrogation ne porte que sur un membre donné de la phrase, ne se distinguent parfois que par la seule intonation, p. ex. [hiéroglyphes] *ibwj·w·s irf*, ses cordes? Les propositions interrogatives comportant un pronom interrogatif ou un adverbe se construisent comme les autres propositions. La particule interrogative se trouve à l'endroit ou elle doit se placer d'après les règles énoncées au § 244, p ex.: [hiéroglyphes] *dd·i n m*, je parle à qui?, c.-à-d. à qui parlé-je? [hiéroglyphes] *tm·t ḫni(·w) ḥr m*, tu ne rames pas à cause de quoi? c.-à-d. pourquoi ne rames-tu pas? Pour les propositions sans copule comportant un mot interrogatif, voir §§ 220; 222, 3.

§ 255 — Les propositions interrogatives dans lesquelles l'interrogation porte sur la phrase entiere ne se distinguent parfois que par la seule intonation des propositions ordinaires, mais les exemples sont assez rares; p. ex.: [hiéroglyphes] *mw im*, y a-t-il de l'eau? Toutefois elles sont introduites le plus

souvent par la particule *in* (*in rf*) ou *in iw*, est-ce que; p. ex.: *in ḏ3i·n·k*, as-tu fait la traversée?; *in iw ii·n·k*, est-ce que tu es venu? Il en est de même des propositions sans copule; p. ex.: *in iw m3ʿ·t pw*, est-ce que c'est la vérité? Si ces propositions possèdent un sujet pronominal, celui-ci se joint comme suffixe à *iw*; p. ex.: *in iw·k r s n(j) nḥḥ*, seras-tu un homme d'éternité?; *in iw·k hrw·ti*, es-tu satisfait?

4. PROPOSITIONS CONDITIONNELLES

§ 256 — Aux §§ 117; 118; 125 on a déjà appris à connaître les constructions les plus usuelles servant à exprimer une condition: il s'agissait de la proposition mise en tête d'une manière emphatique (avec ou sans *ir*). Les exemples des §§ 117; 118 signifient proprement: quant à ce que tu trouves son ventre, etc.; quant à ce que tu es avec des gens, etc. On peut encore exprimer la condition d'autres manières et l'on est frappé de voir que l'égyptien recourt à des tournures qui sont assez proches de celles qui se présentent dans d'autres langues. Voici quelques types de propositions ayant la valeur de conditionnelles:

1) Une proposition interrogative; p. ex. la proposition: es-tu venu? (§ 251) a, dans le contexte, la valeur d'une proposition conditionnelle: *in iw ii·n·k r ḥ3tj·i pn nn di·tw n·k ḥ3tj·i pn*, es-tu venu chercher mon cœur?— Mon cœur ne te sera pas donné. Cela signifie évidemment: Si tu es venu, etc.

2) Un impératif (cfr «fais cela et tu vivras»); p. ex.: *m33 sj swȝḥ·s pw m pr·k*, considère-la (à savoir ta femme), c'est la faire rester dans ta maison, c.-à-d. si tu la considères (si tu la traites avec égard), tu la feras rester dans ta maison.

3) Une proposition optative : p. ex. : . . . *ḥwj ꜣ mrj wi kꜣ·k* (cfr. § 128) . . . *kꜣ tm·i ḥwꜣ(·w)*, puisse ton *ka* m'aimer ; alors je ne me décomposerai pas, c.-à-d. si ton *ka* m'aime, je ne me décomposerai pas.

5. L'IRRÉEL.

§ 257 — On peut exprimer l'irréel au moyen de la construction *ir* + *sdm·n·f* ou d'une locution exprimant un souhait conçu comme irréalisable ; p. ex. : *ir šsp·n·i ꜣs ḫʿw m ḏr·t·i iw di·n·i ḥti ḥm·w*, si j'avais (alors) pris rapidement les armes dans ma main, j'aurais fait reculer les lâches ; *ḥꜣ n·i šsp nb mnḫ ʿwꜣ·i ḥnw n(j) šḫtj pn im·f*, si j'avais seulement quelque image (divine) efficace, je pourrais grâce à elle voler les biens de ce paysan (littéralement : qu'une image [soit] à moi).

6. PROPOSITIONS IMPÉRATIVES

§ 258 — La manière la plus usuelle d'exprimer un commandement ou une défense est naturellement l'impératif (§§ 185—189), mais on pourra aussi employer les formes *sdm·f* (§§ 114 ; 122) ; *šdm·w·f* (§ 143), *šdm·ḫr·f* (§ 139), *šdm·kꜣ·f* (§ 138), *im·f sdm·w* (§ 157). Remarquons toutefois que des propositions sans copule peuvent avoir parfois un sens nettement impératif ; p. ex. : *ḥr·w·ṯn m-hrj*, à bas vos visages, c.-à-d. abaissez vos visages.

7. PROPOSITIONS INTRODUITES PAR *ntt*.

A. **Comme propositions complétives d'objet.**

§ 259 — Après les verbes signifient «voir», «savoir», etc., on peut employer des propositions complétives d'objet qui ne se distinguent par aucune caractéristique extérieure (§§ 119, 2 ; 125, 2) ; mais on peut aussi faire dépendre de ces verbes, en tant que complément direct provisoire, le mot *ntt*, ce

qui est (§ 75; cfr ὅ-τι, notre «que» etc.), que l'on fait suivre en apposition de la proposition complétive proprement dite. En ce qui concerne la forme, cette proposition est absolument sembable à une proposition indépendante, et se construit aussi bien suivant la type de la proposition sans copule que suivant celui de la proposition verbale; p. ex.: *rḫ·n·f ntt iri·f nsj·t w3ḥ·t*, il savait que — «il aurait un règne de longue durée»; *m33·f ntt št3w pw ˁ3* il voyait que — «c'était un grand secret»; *rḫ·k ntt ḥm·i ḫˁw*, tu sais que — «Ma Majesté est couronnée». *wnt*, ce qui était (§ 193), peut s'employer de la même manière, mais donne évidemment à la proposition qui suit le sens du passé.

Lorsque la proposition dépendante est une proposition sans copule à prédicat adverbial et que son sujet est pronominal, on emploie après *ntt* le pronom enclitique, mais à la 2e et 3e personne singulier on se sert des pronoms personnels suffixes, et à la 3e personne pluriel de *št* (§ 62). Voir les exemples au § 260. Cfr l'emploi après *ntj*, § 265.

B. Après les prépositions

§ 260 — On peut également faire dépendre de certaines prépositions (*mˁ*; *n*; *ḥr*; *ḏr*, parce que, puisque; *r*, introduisant une information) un *ntt* provisoire, suivi de propositions de différents types (voir § 255); p. ex.: *ḥr ntt mdw pw m-ˁ·i*, à cause que — «ce bâton est dans ma main», c.-à-d. parce que ce bâton est dans ma main; *ḥr ntt wi rḫ·kwi*, puisque je connais; *ḏr ntt·k ii·ti*, puisque tu es venu (pour *ntt·k* voir § 259); *ḥr ntt ntk it n(j) nmḥ*, puisque tu es le père de l'orphelin; *ḥr ntt ḫšf n·i tw3w pw*, puisque ce bâton repousse pour moi;

[hieroglyphs] *swdꜣ-ib pw r ntt wi spr·kwi*, ceci est une information que je suis arrivé.

8. PROPOSITIONS DÉTERMINATIVES

§ 261 — Les propositions déterminatives sont des propositions correspondant à nos propositions relatives et qui sont introduites par un pronom relatif. Nous évitons néanmoins de les appeler propositions relatives, car cette désignation a un sens trop large. En effet, dans nos langues les propositions relatives comprennent deux espèces de propositions, que nous distinguons ici sous le nom de propositions *déterminatives* et *descriptives*. Les premières *déterminent* le substantif auquel elles se rapportent (leur antécédent). Elles donnent une réponse à la question : lequel? et désignent pour ainsi dire du doigt la personne ou la chose dont il s'agit. Par exemple : un certain Djedi va en voyage ; il a le choix entre plusieurs navires ; il prend place dans *le* navire dans lequel se trouve le prince. Cette proposition relative désigne un navire déterminé et le mot «navire» est affecté dans nos langues et en néo-égyptien de l'article défini.

En revanche, l'exemple cité au § 211 «dans lequel se trouvaient 10 rameurs» ne fait que donner des détails supplémentaires au sujet d'un navire dont il est question dans ce passage, et cette description, quels que soient les développements que nous lui donnions, laisse le mot «navire» indéterminé (*un* navire [1]). Cependant, dans d'autres circonstances, cette même proposition pourrait être déterminative. Qu'on s'imagine seulement le cas où un voyageur aurait le choix entre un navire avec 100 rameurs, un autre avec 50 et un autre encore avec 10 rameurs. Ce voyageur racontera alors : je choisis *le* navire dans lequel il y avait 10 rameurs. Cette indication complémentaire spécifie le navire, le détermine. De même dans l'autre exemple du § 211 «mon neveu Jean, qui est dans cette ville», la proposition relative peut être déterminative. Si j'ai beaucoup de neveux du nom de Jean, l'un à Paris,

l'autre en Amérique et un autre encore «dans cette ville», cette proposition peut répondre à la question : lequel de ces trois?

Dans nos langues nous n'établissons donc pas de distinction formelle entre les propositions descriptives et déterminatives. Il en va autrement en égyptien : pour les descriptions, il emploie les propositions traitées au § 211 ; mais pour les déterminations, il se sert de propositions introduites par *ntj*; p. ex. : *iwt pw iri·nḏdi . . . . m wsh ntj s3-nsw im·f*, Djedi vint dans le navire, dans lequel se trouvait le prince.

Au § 100 nous avons fait observer que la désignation de «forme relative» pouvait être maintenue dans ce cas, et cela pour la raison suivante. La différence sur laquelle nous attirons l'attention ici apparaît aussi quand il s'agit d'adjectifs et de participes. Dans l'expression «Les Ardennes abondamment boisées», «boisées» est naturellement descriptif, il ne répond pas à une question : quelles Ardennes? Mais lorsque j'ai à choisir entre un chapeau noir, brun ou gris et que je dis : «je choisis le chapeau brun», j'emploie l'adjectif avec un sens déterminatif. Quand il s'agit d'un adjectif, l'égyptien ne fait pas plus de différence entre les deux emplois que nous. De même quand c'est le participe qui intervient : *ms·w-nsw wn·w m-ḫt·f*, les princes qui étaient à sa suite (déterminatif; réponse à la question : quels princes?); *wsir rdi n·f wrr·t* (construction décrite au § 97), Osiris, à qui la couronne est donnée (descriptif, car on ne spécifie pas un Osiris parmi plusieurs).

Les formes relatives, qui sont dérivées primitivement de participes, sont également employées d'une manière descriptive ou déterminative : *wsir km3(·w)·n itm šfšf·t·f*, Osiris, dont Atoum a créé la considération (descriptif); *t3 imj·t-pr iri·t·n·i n t3j·f mw·t*, la disposition testamen-

taire que j'ai faite en faveur de sa mère (déterminatif; réponse à la question: quelle disposition testamentaire?).

Comme ces formes relatives ont un sens aussi large que nos propositions relatives, cette dénomination est donc bien adéquate.

1) Reliée à un antecédent indéterminé, notre proposition relative sera donc toujours descriptive (sinon l'antécédent serait évidemment déterminé); reliée à un antécedent determiné elle peut aussi bien être descriptive que déterminative.

§ 262 — Les propositions déterminatives sont reliées à leur antécédent au moyen de l'adjectif *ntj* (§ 75), qui s'accorde en genre et en nombre avec cet antécédent. Notons cependant que *ntj* a tendance, déjà assez tôt, à devenir invariable.

§ 263 — Si *ntj* est suivi d'une proposition sans copule à prédicat adverbial, dont le sujet est identique à l'antécédent, ce sujet n'est pas répété, *ntj* jouant en même temps le rôle de sujet; p. ex.: *ḥfꜣ·t nt·t m ẖ·t·f*, le ver qui est dans son corps; *s ntj im*, l'homme qui est là: *s ntj ḥr mn*, l'homme qui souffre c.-à-d. le malade; *ꜣḥ·wt·f ntj tkn(·w) n niw·t*, ses champs qui sont près de la ville. On peut employer de la même manière *wn*, celui qui était, qui confère à la proposition le sens du passé; p. ex.: *ms·w-nsw wn·w m ḫt·f*, les princes qui étaient à sa suite, ou: qui avaient été à sa suite.

§ 264 — Des propositions de ce genre peuvent être employées substantivement, lorsqu'elles n'ont pas d'antécédent; p. ex.: *ntj·w im*, (ceux) qui sont là-bas, c.-à-d. les défunts; *nt·t nb·t im·f*, tout (ce) qu'il y a en lui.

§ 265 — Si l'antécédent remplit dans la proposition déterminative une autre fonction que celle de sujet, *il est nécessaire qu'un pronom rappelle l'antécédent;* en d'autres mots, la proposition avec *ntj* est ainsi construite

que *ntj* est placé d'une manière emphatique en tête de la proposition relative et est représenté plus loin dans la proposition par un pronom personnel suivant les règles du § 246; *wšḫ ntj sȝ-nśw im·f*, le navire que — «le prince [est] en lui», c.-à-d. le navire dans lequel se trouve le prince; *šḫr ntj wì ḫr·f*, la situation que — «je [suis] sous elle», c.-à-d. dans laquelle je me trouve. Les pronoms de la 2e et 3e personne singulier apparaissent sous la forme de pronoms suffixes, tout comme après *ntt* (§ 255), et celui de la 3e personne pluriel comme *śt* (§ 62), dans la tournure: (ou) *bw ntj·k im*, la place où tu es. Ainsi que le montre ce dernier exemple, on peut se contenter d'un adverbe de rappel (p. ex.: *im*, là), après des mots tels que «place», comme c'est le cas après les formes relatives (§ 101).

§ 266 — *Ntj* peut aussi être suivi de propositions verbales *(śḏm·f, śḏm·n·f)*; p. ex.: *ntj n pḥ·f tw*, celui qui ne t'a pas attaqué. Dans cette construction un pronom de rappel est nécessaire, bien que l'antécédent et le sujet de la proposition déterminative soient identiques.

§ 267 — Le pendant négatif de *ntj* est *iwtj* (§ 76). Son emploi est semblable à celui de *ntj*; en outre *iwtj* intervient souvent dans des propositions comme: *iwtj rd·f*, qui — «ne pas [est] son pied», c.-à-d. qui n'a pas de pied (cfr *nn rd·f*, § 205). Notons que *ntj* ne se prête pas à cette construction; *ntj rd·f* n'existe pas; «qui a un pied» se dit: *ntj wn rd·f*, qui — «il y a son pied» (avec *wn* au lieu de *iw wn*, § 199).

9. PROPOSITIONS NÉGATIVES

§ 268 — Il a été question de l'emploi des négations *n* et *nn* à propos des diverses formes verbales: voir § 129 *(n sḏm·f)*; § 130 *(nn sḏm·f)*; § 135 *(n sḏm·n·f)*; § 126, 1 *(n sp sḏm·f)*; § 168 (*nn* + infinitif);

§§ 175; 176 *(n sḏm·t·f)*. La négation des propositions sans copule a été exposée aux §§ 205; 206; 231; 243.

L'emploi des verbes auxiliaires négatifs *ỉmỉ* et *tm* a été décrit aux §§ 154—159.

§ 269 — La négation *nfr n* est peu usitée. Bien qu'on l'orthographie également, *n* n'est pas la négation, mais la préposition; c'est *nfr* qui possède une valeur négative. Ceci ressort de la comparaison avec une autre expression négative: *nfr pw*; p. ex.: *gmỉ·n ḥm·f nfr n ỉrỉ·t(w)·s*, Sa Majesté avait constaté que ce n'était pas fait; *nfr pw pẖr·t ỉrj*, il n'y a pas de remède à cela (§ 64).

§ 270 — La négation enclitique *w* est d'un emploi très rare; p. ex.: N *ḫ3m·ṯn w N pn*, puissiez-vous ne pas pêcher ce N.; un autre passage porte *n* (au lieu de *nn*?) *ḫ3m·ṯn*; N . . . . *wnm w N . . . ḥs*, N. ne mangera pas d'ordures. Cet exemple montre que la particule *w* se place devant le sujet, lorsque celui-ci est un substantif; cfr la règle du § 244 n. 2.

ORIENTATION POUR L'ÉTUDE DES TEXTES

«Quel avantage l'homme retire-t-il de toute la peine qu'il se donne sous le soleil?» s'écrie l'Ecclésiaste. Je serais étonné si la même plainte ne sortait pas de la bouche de ceux qui se sont plongés dans l'étude de ma grammaire. «Quel Pays de Cocagne peut donc se cacher derrière cette montagne de bouillie au riz?»

C'est ce que doit montrer cette vue d'ensemble des textes écrits en moyen-égyptien que j'ai complétée de références aux éditions et aux traductions les plus facilement accessibles. Je dois évidemment me limiter à l'essentiel.

Pour les lecteurs qui ne portent à la littérature égyptienne qu'un intérêt limité, les œuvres les plus attrayantes sont sans aucun doute les **oeuvres narratives** [1]).

Le Conte du Naufragé [2]), rapporte comment un Egyptien échoue à la suite d'une tempête sur une île inhabitée, comment il y rencontre un serpent fantastique, et comment il retourne enfin sain et sauf chez lui; cette œuvre présente pour le débutant, moyennant l'aide de quelques commentaires, un exercice de lecture tout indiqué. De même le Conte du Paysan

1) On trouvera la traduction des contes et de la plupart des autres œuvres littéraires mentionnées ici dans A. Erman, *Die Literatur der Aegypter*, Leipzig, 1923. Les contes seuls sont réunis dans A. de Buck, *Egyptische Verhalen*, Santpoort, 1928 et G. Lefebvre, *Romans et contes de l'époque pharaonique*, Paris, 1939.

2) *Les papyrus hiératiques Nos. 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage Impérial à St Pétersbourg*, 1913; sans nom d'auteur, mais publié par W. Golénischeff, qui a aussi edité le texte dans *Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale*: W. Golénischeff, *Le Conte du Naufragé*, Le Caire, 1912. A. M. Blackman, *Middle-Egyptian Stories* I, Bruxelles, 1932 (*Bibliotheca Aegyptiaca* II). Une édition accompagnée d'une transcription complète et destinée aux débutants se trouve dans A. de Buck, *Egyptisch Leesboek*, Leyde, 1941.

plaideur[3]), est plein d'intérêt dans sa partie narrative, et présente une grande simplicité de langue et de style. C'est l'histoire d'un homme à qui l'on enlève brutalement ses ânes, tandis qu'il se rend d'une oasis en Égypte, ; il doit ensuite plaider sa cause en de longs discours ; on serait tenté de croire qu'il parle en pure perte, mais, pour finir, il est largement dédommagé.

Contrairement au récit, les plaidoyers du paysan sont régidés en un style recherché ; c'étaient sans doute aux yeux des Égyptiens des modèles d'éloquence mais ils présentent pour nous de grandes difficultés d'interprétation. D'apres leur contenu, qui consiste en éloges de la justice et en plaintes amères au sujet de l'injustice et la perversité des fonctionnaires, ils sont apparentés aux œuvres moralisantes et pessimistes dont il sera question plus loin.

Le Conte de Sinouhe[4]) présente une forme artistique. Sinouhe était un Égyptien de haut rang qui, à la mort d'Amenemhat Ier, s'était enfui en Palestine — dans un moment de panique, comme il le fait entendre, et sans aucun motif plausible. Il séjourna longtemps dans les pays étrangers, y eut une série d'aventures et devint un personnage riche et puissant; enfin, se rendant à la gracieuse invitation du nouveau roi, Sesostris Ier, il rentra en Égypte. Lors de sa première entrevue, le cérémonial de la cour et la présence du pharaon remplirent de confusion notre homme, que son séjour à l'étranger avait transformé en une espèce de rustre. Le roi s'adressa aimablement à lui et le combla de faveurs. Cette œuvre qui passait manifestement pour un classique aux yeux des Égyptiens — le nombre des extraits copiés à des

3) F. VOGELSANG - A. H. GARDINER, *Die Klagen des Bauern*. Leipzig, 1908 (*Hieratische Papyrus aus den koniglichen Museen zu Berlin*, t. IV) : étudié par F. VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, Leipzig 1913 (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, t. VI) Une meilleure traduction par A. H. GARDINER dans *Journal of Egyptian Archaeology*, vol. IX (1923), 5-25. Texte du récit et extraits des plaintes dans K. SETHE, *Aegyptische Lesestucke* 2, Leipzig, 1928, et dans A. DE BUCK, *Egyptian Readingbook*, Leyde 1948.

4) A. H. GARDINER, *Die Erzahlung des Sinuhe und die Hirtengeschichte*, Leipzig 1909 (*Hieratische Papyrus aus den koniglichen Museen zu Berlin*, t. V). Le texte figure aussi dans l'ouvrage de BLACKMAN, signalé p. 133 n. 2 et dans les *Lesestucke* de SETHE, où quelques passages difficiles sont omis ; on trouvera un commentaire dans A. H. GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, Paris, 1916.

périodes beaucoup plus récentes le prouve à suffisance — l'est encore restée pour nous, tant par sa valeur littéraire que par la grande variété de son contenu: c'est réellement la perle de la littérature narrative égyptienne.

Les quelques lignes conservées de l'Histoire d'un Berger [5]) qui nous décrivent la rencontre de ce berger avec une déesse, présentent pour nous l'attrait du mystère. L'importante découverte de papyrus à Illahoun nous a livré e.a. deux récits, mais malheureusement à l'état de menus fragments [6]): l'un d'eux, de caractère mythologique, rapporte des épisodes de la lutte d'Horus et de Seth dans un style des plus simples. Le récit des desseins du dieu solaire tendant à la Destruction de l'Humanité [7]) nous est parvenu sous une forme plus complète, mais corrompue, et appartient en majeure partie à la littérature religieuse. Le récit des Prodiges accomplis à la cour de Chéops [8]) présente une langue et une style simples, même populaires à certains égards, par exemple par l'emploi de l'article; il gagne par le fait même un caractère de fraîcheur, de vie et de pittoresque. Voulant sans doute distraire le roi, des princes racontent à tour de rôle des prodiges qui se sont produits sous les anciens souverains, jusqu'à ce que le dernier narrateur signale au pharaon un magicien qui vit encore de son temps. Celui-ci est mandé à la cour, il accomplit différents prodiges et prophétise la naissance merveilleuse des futurs rois de la dynastie suivante. Le récit se poursuit par la description de la naissance des princes qui s'accomplit dans des conditions miraculeuses. Malheureusement, la fin du récit est perdue.

Lorsqu'un texte historique commémore une initiative du roi, comme par exemple une expédition militaire, la construction d'un temple, le creusement

5) Publiée dans l'ouvrage mentionné dans la note précédente.

6) F. Ll. Griffith, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, Londres 1898, Pls. III, IV.

7) E. Naville, *La destruction des hommes*, dans *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, IV, 1-19; VIII, 412-20. Voir maintenant: Ch. Maystre, *Le Livre de la vache du ciel*, dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 40 (1941), pp. 53—115, et A. de Buck, *Egyptian Readingbo k*.

8) A. Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, Berlin 1890 (*Mitteilungen aus den Orientalischen Sammlungen*, t. V); extraits dans les *Lesestücke* de Sethe et dans mon *Readingbook*.

d'un puits, etc., les rédacteurs aimeront à donner au document la forme d'un récit[9]. Mentionnons ici la Stèle du Sphinx[10], qui rapporte comment le futur roi Thoutmes IV, s'étant endormi au pied du Sphinx[11], enseveli par les sables, fut interpellé par celui-ci au cours d'un songe; à la suite de cette vision le prince prend la décision de désensabler le monument et, en récompense, le dieu lui confère la royauté. La Stèle de Bentresh[12] date d'une époque beaucoup plus récente: c'est un récit de propagande destiné à glorifier le dieu Khonsou qui a été envoyé à l'etranger pour guérir la princesse de Bekhten, grâce à son pouvoir surnaturel.

Les **inscriptions** de beaucoup **de stèles et de tombeaux** ont manifestement des prétentions littéraires: elles tracent dans un langage fleuri et en faisant un abondant usage de procédés poétiques une biographie qui est prétendument celle du défunt, mais qui représente en réalité l'idéal de vie des Égyptiens[13]; en effet, elles n'énumèrent pas les qualités individuelles du personnage en question, ne disculpent pas un individu déterminé de défauts particuliers, mais font le tableau de l'homme intègre en général. D'autres inscriptions donnent dans un style sans prétention de courtes indications sur la vie du défunt; parfois elles contiennent une biographie assez complète, comme par exemple les inscriptions des tombes d'Assiout[14] et de Beni Hassan[15]. Les inscriptions laissées par des chefs d'expéditons aux mines

---

9) Un grand nombre de ceux-ci sont réunis par A. HERMANN, *Die ägyptische Königsnovelle*, Glückstadt, 1938 (*Leipziger ägyptologische Studien*, Heft 10).

10) A. ERMAN, *Die Sphinxstele*, Berlin, 1904 (*Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften*)

11) Le sphinx egyptien est masculin.

12) P. TRESSON, dans *Revue Biblique* 42 (1933), 57-78, DE BUCK, *Egyptian Readingbook*, 106-109.

13) La plupart des musées possèdent des stèles de ce genre et on les trouve par conséquent dans diverses publications; il en va ainsi pour celles du Caire, de Londres, de Leyde, de Berlin, du Louvre. Quelques bons specimens sont donnés dans les *Lesestücke* de SETHE.

14) F. LL. GRIFFITH, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rifeh*, Londres, 1889; H. BRUNNER, *Die Texte aus den Gräbern der Herakleopolitenzeit von Siut mit Uebersetzung und Erläuterungen*, Glückstadt, 1937 (*Aegyptologische Forschungen*, Heft 5).

15) P. E. NEWBERRY, *Beni Hasan* I-IV, Londres, 1893-1900; l'une des plus développées, celle de Khnoumhotep, est reproduite dans mon *Readingbook*.

de la presqu'île du Sinaï et aux carrières de Hatnoub et de Hammamat, à l'endroit même où ils avaient déployé leur activité, méritent une mention spéciale. Certains de ces personnages ornent leur récit comme s'il s'agissait d'un conte d'aventures[16]; d'autres immortalisent leur nom suivant la forme de la biographie idéale[17]. Pour l'époque de la XVIIIe dynastie, nous possédons une abondante série de textes biographiques de caractère plus ou moins historiques, provenant en majeure partie de tombes thébaines[18].

Les nombreuses **inscriptions royales**[19] sont de valeur littéraire variable. Parfois elles renferment seulement une simple relation des victoires du pharaon, dont la concision peut aller jusqu'à la sécheresse; dans d'autres cas elles présentent la description vivante et colorée d'une expédition militaire; citons par exemple certaines inscriptions de Thoutmes III et, pour une époque bien plus récente, la stèle de Piankhi[20], rédigée en un parfait égyptien classique. Mais trop souvent une longue introduction, proclamant en un style poétique les louanges du roi, prend une place plus grande que la partie proprement historique de l'inscription.

Ce qui nous reste de la **poésie** en moyen-égyptien consiste surtout en hymnes à la gloire du roi. Sinouhe introduit un chant de ce genre dans son récit. On a retrouvé à Illahoun des poèmes assez étendus composés en l'honneur de Sésostris III[21]. Un hymne en l'honneur d'Amenemhat III dénote clairement une préoccupation politique: il insiste sur les avantages qui découlent de la fidélité au roi[22].

---

16) J. Couyat et P. Montet, *Inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouadi Hammâmât*, Le Caire, 1912 (*Mémoires ..... de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. 34), nos 192, 113, 110, 191; ces textes sont aussi repris dans mon *Readingbook*.

17) R. Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub*, Leipzig, 1928 (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, t. IX); on en trouvera un exemple dans mon *Readingbook*.

18) Elles sont rassemblées dans K. Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, 4 vol., Leipzig, 1906-1909.

19) Elles seraient trop longues à énumérer. Trois stèles de Thoutmes III sont données dans mon *Readingbook*.

20) H. Schäfer, *Urkunden der älteren Äthiopenkönige*, Leipzig, 1905, I 56.

21) Pls. I-III de l'ouvrage mentionné p. 135, n. 6; reproduit aussi en grande partie dans les *Lesestücke* de Sethe.

22) C. Kuentz, *Deux versions d'un panégyrique royal*, dans *Studies presented to F. Ll. Griffith*, Londres, 1932, pp. 97-110. Le texte de la stèle figure aussi dans les *Lesestücke* de Sethe.

Un des poèmes qui présente la construction la plus régulière est un hymne de victoire de Thoutmes III[23].

Le chant du harpiste inscrit dans le tombeau du roi Antef[24] est d'un souffle puissant, mais les fautes qui déparent le texte empêchent d'en apprécier toutes les parties. L'auteur prend prétexte du caractère périssable de tout ce qu'il y a sur terre pour inviter les hommes à jouir de la vie. Il est étonnant que ce chant ait été copié dans un tombeau.

On peut à la rigueur rattacher également à la littérature proprement dite les **lettres**, surtout les lettres modèles[25], qui montraient aux scribes comment ils devaient rédiger une missive et quelles étaient les formules stéréotypées dont il convenait de se servir. Les lettres réelles ont évidemment un caractère plus vivant, mais leur interprétation présente souvent des difficultés à cause des allusions qu'elles contiennent à toute espèce de personnes et d'évènements qui nous sont inconnus. Chose curieuse, on écrivait également aux morts: dans ces lettres au morts[26] on invoque leur aide contre des ennemis ou contre des calamités qui menacent leur maison et leurs enfants.

Ce que les stèles mentionnées ci-dessus décrivent comme la réalité, la **littérature didactique** nous le propose comme un idéal, et notamment sous forme de conseils et d'avertissements, de commandements et d'interdictions Les Égyptiens donnaient à ce genre littéraire qu'ils pratiquaient si volontiers le nom d'«Enseignement» (*sb3j·t*).

Ces ouvrages contiennent des règles de savoir-vivre pour toutes les circonstances de la vie, allant des sujets familiers aux sujets plus relevés; ils indiquent la conduite à tenir dans la bonne et la mauvaise fortune, à l'égard des dieux et des hommes, devant des supérieurs et des inférieurs. Ils sont parfois

23) K. Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, Leipzig, 1906, pp. 614-618; mon *Readingbook*, 53-56.
24) W. Max Muller, *Die Liebespoesie der alten Ägypter*, Leipzig, 1899. Pls. XII-XV.
25) Les meilleurs exemples de lettres modèles aussi bien que de lettres réelles ont été trouvés à Illahoun et sont publiés dans l'ouvrage mentionné p. 135, n. 6.
26) A. H. Gardiner-K. Sethe, *Egyptian Letters to the Dead*, Londres, 1928.

anonymes, par exemple l'«Enseignement qu'un père a fait pour son fils»[27]); mais le plus souvent, ces écrits se réclament, à tort ou à raison, du nom d'un sage réputé de l'Antiquité, qui leur conférera plus d'autorité C'est ainsi qu'un Enseignement était placé sous le patronage d'Imhotep et de Dedefhor[28]). Le plus ancien que nous possédions est l'Enseignement à Kagemni[29]) qui n'est conservé qu'en partie; le nom de l'auteur est perdu en même temps que le début du texte. L'Enseignement que le vizir Ptahhotep[30]) adresse à son fils au moment de prendre sa retraite est, avec son introduction et son épilogue, un exemple typique de ce genre de compositions. Un autre Enseignement est attribué à un roi de la IXe dynastie, probablement Akhthoès[31]) et est destiné au fils de celui-ci, Merikarê. Comme cette œuvre a un roi pour auteur, ce sont ici les devoirs du souverain qui sont mis en évidence, bien que les obligations humaines en général ne soient pas complètement oubliées. Notons qu'une partie du texte est de nature historique.

L'hymne sur Amenemhat III mentionné plus haut est également un Enseignement, étant donné qu'il inculque la notion des devoirs à l'égard du roi.

L'Enseignement d'Akhthoï fils de Douaouf[32]) offre une matière assez différente. Il contient l'éloge de la profession de scribe, dont on décrit

---

27) Reconstitué à l'aide de divers fragments par C. KUENTZ, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1931, 321.

28) Un fragment de ce dernier est conservé sur un ostracon publié par E. BRUNNER-TRAUT, dans *Zeitschrift fur ägyptische Sprache* 76 (1940), 3-9.

29) L'Enseignement à Kagemni et celui de Ptahhotep sont conservés dans le même papyrus. G. JÉQUIER, *Le papyrus Prisse et ses variantes* Paris, 1911; E. DÉVAUD, *Les maximes de Ptahhotep*. Fribourg, 1916. Extraits dans les *Lesestucke* de SETHE.

30) Voir la note précédente.

31) *Pap de Petersbourg 1116 A*, publié dans l'ouvrage cité à la p. 133, n. 2. A. H. GARDINER en a donné une traduction dans *Journal of Egyptian Archaeology* 1 (1914). 20-36. La section historique en est traitée par A. SCHARFF, *Der historische Abschnitt der Lehre fur König Merikarê*, Munich, 1936 (*Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften*). Quelques pages d'un nouveau papyrus dans A. VOLTEN, *Zwei altägyptische politische Schriften (Analecta Aegyptiaca IV)* Copenhague, 1945.

32) *Papyrus Sallier II* et *Papyrus Anastasi VII*, publiés dans *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum*, Londres, 1841-1860. A l'aide d'extraits sur ostraca le texte peut être amendé en certains endroits: voir maintenant H. BRUNNER, *Die Lehre des Cheti. Sohnes des Duauf*, Glückstadt, 1944 (*Aegyptologische Forschungen*, Heft 13).

l'excellence en regard des peines et des misères inhérentes aux autres métiers moins honorables (boulanger, forgeron, pêcheur, etc.). D'où le nom de Satire des Métiers qu'on lui donne généralement. Ce livre ayant joui d'un grand succès dans l'enseignement scolaire comme exercice d'écriture, les manuscrits qui nous l'ont conservé présentent un texte fort corrompu.

Une place spéciale revient à l'Enseignement d'Amenemhat Ier[33]) qui contient de sombres avertissements adressés par le roi assassiné à son fils Sésostris. Il contient un mélange d'éléments biographiques et d'instructions et, bien qu'il soit écrit avec la préoccupation politique d'appuyer les prétentions de Sésostris au trône, il constitue une belle œuvre d'art.

La mode fut pendant un certain temps aux **descriptions pessimistes,** où l'on évoquait dans les couleurs les plus sombres les désordres et le chaos où avait sombré le pays: tout ce qui porte la marque d'une supériorité quelconque est abaissé, tout ce qui est naturellement inférieur est porté au pinacle. Il semble bien que cette littérature reflète une réalité historique et se rapporte à la période malheureuse qui sépare l'Ancien du Moyen Empire; mais il n'est pas moins certain que les Égyptiens n'y ont plus trouvé bientôt qu'un thème propice aux amplifications littéraires, où ils peuvent développer avec plus ou moins de virtuosité le contraste entre le présent et le passé.

L'ouvrage le plus étendu de ce genre sont les Lamentations d'Ipouwer[34]); il est malheureusement incomplet et, par le fait même, la fin en est obscure. En revanche on a conservé au complet une œuvre similaire de Neferti[35]) Le sage est represénté dans l'introduction comme vivant à l'époque de Snofrou,

33) G. Maspero, *Les Enseignements d'Amenemhait Ier à son fils Sanouasrit Ier*, Le Caire, 1914 (*Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. VI). Pour quelques passages un texte plus correct est publié par A. H. Gardiner, *The Earliest Manuscripts of the Instruction of Amenemmes I.* dans *Mélanges Maspero* (*Mémoires .... de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. 66, 1935-1938), 479-496.

34) A. H. Gardiner, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, Leipzig 1909, contenant l'œuvre de Ipouwer ainsi que celle de Khakheperrêsenb.

35) *Pap. Pétersbourg 1116 B*, publié dans l'ouvrage mentionné p. 133 n. 2. A. H. Gardiner en a donné une traduction dans le *Journal of Egyptian Archaeology* 1 (1914), 100-106. L'introduction narrative figure aussi dans mon *Leesboek* Lecture du nom, *Revue d'Égyptologie* 8 (1951), 172.

et c'est pour distraire le roi qu'il déroule son poignant tableau de la situation; l'on ne doit donc probablement pas prendre celui-ci trop au sérieux. En réalité le livre a été écrit après qu'Amenemhat Ier fut devenu roi: en effet, dans la conclusion, l'avènement de ce roi est prophétisé comme devant inaugurer une période plus favorable. Dans les plaintes de Khakheperrêsenb[36]) l'auteur manifeste clairement son ambition de produire une œuvre qui soit aussi plaisante et aussi originale que possible.

Des sentiments semblables inspirent quelques-uns des poèmes qui figurent dans le Dialogue d'un Désespéré avec son âme[37]), l'œuvre la plus marquante de la littérature égyptienne. Malheureusement, le texte en est également mutilé et reste par conséquent obscur en plusieurs endroits; mais la partie conservée permet d'y reconnaître une œuvre d'art extraordinaire tant pour la forme que pour le contenu. L'ouvrage comporte un débat sur la question de savoir si c'est sagesse ou folie que de choisir prématurément la mort (dans ce passage interviennent deux remarquables paraboles), et une série de poèmes émouvants sur les misères de la vie et les aspects séduisants de la mort.

Les reliques de la **littérature scientifique** des Égyptiens présentent surtout de l'intérêt pour les spécialistes. Certains papyrus médicaux et mathématiques sont les plus importants de cette catégorie. Pour les premiers une mention particulière revient au papyrus Ebers[38]) qui contient outre un grand nombre de recettes, un traité remarquable sur le fonctionnement du cœur, ainsi qu'au papyrus Edwin Smith[39]) qui est la production de loin

---

36) Voir note 34.

37) A. ERMAN, *Gesprach eines Lebensmuden mit seiner Seele* Berlin, 1896 (*Abhandlungen der koniglich preussischen Akademie der Wissenschaften*). Cette œuvre a été étudiée récemment par A. SCHARFF, *Der Bericht uber das Streitgesprach eines Lebensmuden mit seiner Seele*. Munich, 1937. (*Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften*). Une grande partie du texte est reproduite dans les *Lesestucke* de SETHE.

38) G. EBERS, *Papyros Ebers* Leipzig, 1875; traduit par l'archéologue-médecin B. EBBELL, *The Papyrus Ebers*. Copenhague, 1937.

39) J. H. BREASTED, *The Edwin Smith Surgical Papyrus*, Chicago, 1930 (*The University of Chicago Oriental Institute Publications*, vol. III).

la plus scientifique des Égyptiens: il donne la description minutieuse de toute sorte de blessures et en indique le traitement. On a retrouvé à Illahoun des fragments d'un manuel de médecine vétérinaire[40]).

Parmi les papyrus mathématiques, je citerai le papyrus Rhind[41]) et un papyrus de Moscou[42]). Ce dernier surtout témoigne du niveau élevé auquel avaient atteint les Égyptiens, de sorte qu'on peut certainement ajouter foi aux Grecs quand ils affirment que, dans ce domaine, ils ont beaucoup emprunté aux Égyptiens.

C'est à la trouvaille d'Illahoun, déjà mentionnée à mainte reprise, que nous sommes aussi redevables de la plupart des textes **juridiques et administratifs** que nous possédons: testaments, actes d'achat et de vente, listes de l'administration fiscale, comptes, listes d'ouvriers, etc.[43]). Au reste, nous n'avons conservé qu'une très petite partie des montagnes de papyrus que les Égyptiens à l'esprit paperassier ont dû noircir. Mentionnons encore ici un livre de comptes de la cour royale[44]). Les contrats[45]) conclus entre un prince de nome et son prêtre funéraire et inscrits dans une tombe d'Assiout sont des documents importants: ils déterminent les obligations qu'assume le prêtre funéraire et la rémunération que celui-ci et ses decendants obtiendront en échange. Grâce aux inscriptions de deux vizirs, nous possédons l'énumération des devoirs du vizir[46]) et le discours que le roi

40) Pls. 7 de l'ouvrage mentionné p. 135 n. 6.

41) T. E. PEET, *The Rhind Mathematical Papyrus*, Londres, 1923; A. B. CHACE, *The Rhind Mathematical Papyrus*, Ohio, 1927.

42) W. W STRUVE, *Mathematischer Papyrus des staatlichen Museums der schonen Kunste in Moskau*. Berlin, 1930 (*Quellen und Studien zur Geschichte der Mathematik*, Abt. A., Bd. 1).

43) Voir l'ouvrage mentionné p. 135 n. 6.

44) *Pap. Boulaq, N° 18*. étudié par A. SCHARFF, *Ein Rechnungsbuch des koniglichen Hofes aus der 13. Dynastie*, dans la *Zeitschrift fur agyptische Sprache* 57 (1922), 51-68.

45) Publiés dans l'ouvrage mentionné p 136 n. 14; une partie de ces contrats est aussi reproduite dans les *Lesestucke* de SETHE.

46) K. SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, 1103-17; avec de nouvelles variantes G. FARINA, *Le funzioni del visir faraonico*, Roma, 1917 (*Reale Accademia dei Lincei, Rendiconti*, vol. 26); R. ANTHES. *Ein bisher unbekanntes Exemplar der Dienstordnung des Wesiers*, dans *Mélanges Maspero* (voir p. 140. n. 33), 155-163.

adressait au vizir lors de l'intronisation de celui-ci[47]).

Parlons pour finir de la **littérature religieuse**[48]) qui offre une matière assez rebutante. Les œuvres les plus accessibles sont les hymnes à différents dieux, entre autres de nombreux hymnes adressés au dieu solaire[49]). Un hymne souvent repoduit se rapportant à Osiris[50]) se compose exclusivement d'une longue énumération de titres et d'épithètes conventionnels. Cependant une stèle[51]) nous a transmis un récit cohérent de son mythe. Les chants de réveil adressés à la déesse du diadème[52]) sont composés suivant un schéma rigoureux. Un hymne s'adressant au dieu Nil[53]) nous est connu par un certain nombre de copies, ce qui prouve son succès dans les écoles; mais ces copies présentent toutes un texte fort corrompu.

Les formules que l'on prononçait au moment d'ouvrir le sanctuaire, au moment où on saluait l'image du dieu, où on l'habillait, l'oignait, etc., en un mot, les textes du rituel journalier[54]) se rapportant au culte d'Amon et d'autres dieux, présentent des difficultés. Par suite d'une longue transmission, beaucoup de fautes se sont introduites dans le texte, et même là où la traduction est assurée, le contenu reste pour nous un livre scellé. Les mêmes

---

47) K. SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, 1086-93: ce texte est étudié par le même auteur dans *Die Einsetzung des Veziers unter der 18. Dynastie*, Leipzig, 1909 (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*. t. V).

48) Une partie des textes religieux sont présentés en traduction dans G. ROEDER, *Urkunden zur Religion des alten Aegypten*, Iena, 1915 (dans W. OTTO, *Religiose Stimmen der Volker*).

49) E. a. les hymnes à Amon-Ra sur un papyrus du Caire: A. MARIETTE, *Les papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*, Le Caire, 1871-2, II. 11-13. Un joli hymne solaire se lit sur la stèle de deux architectes, conservée au British Museum et publiée dans *British Museum, Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae*, etc. Part VIII, Londres, 1939, pl. XXI, et dans mon *Readingbook*.

50) K. SETHE, *Lesestucke*, 63 64.

51) Traitée en dernier lieu par A. MORET dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XXX (1930), 725-750; texte accompagné de notes dans mon *Readingbook*.

52) A. ERMAN, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, Berlin, 1911 (*Abhandlungen der koniglich preussischen Akademie der Wissenschaften*).

53) G. MASPERO, *Hymne au Nil*, Le Caire, 1912 (*Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. V).

54) Publiés d'après des papyrus de Berlin par A. MORET, *Le rituel du culte divin journalier en Égypte*, Paris, 1902. Dans le temple de Sethi Ier à Abydos ces textes sont inscrits à côté des tableaux représentant l'action qu'ils accompagnent: A. M. CALVERLEY, *The Temple of King Sethos I at Abydos*, vol. I-II, Londres, 1923-25.

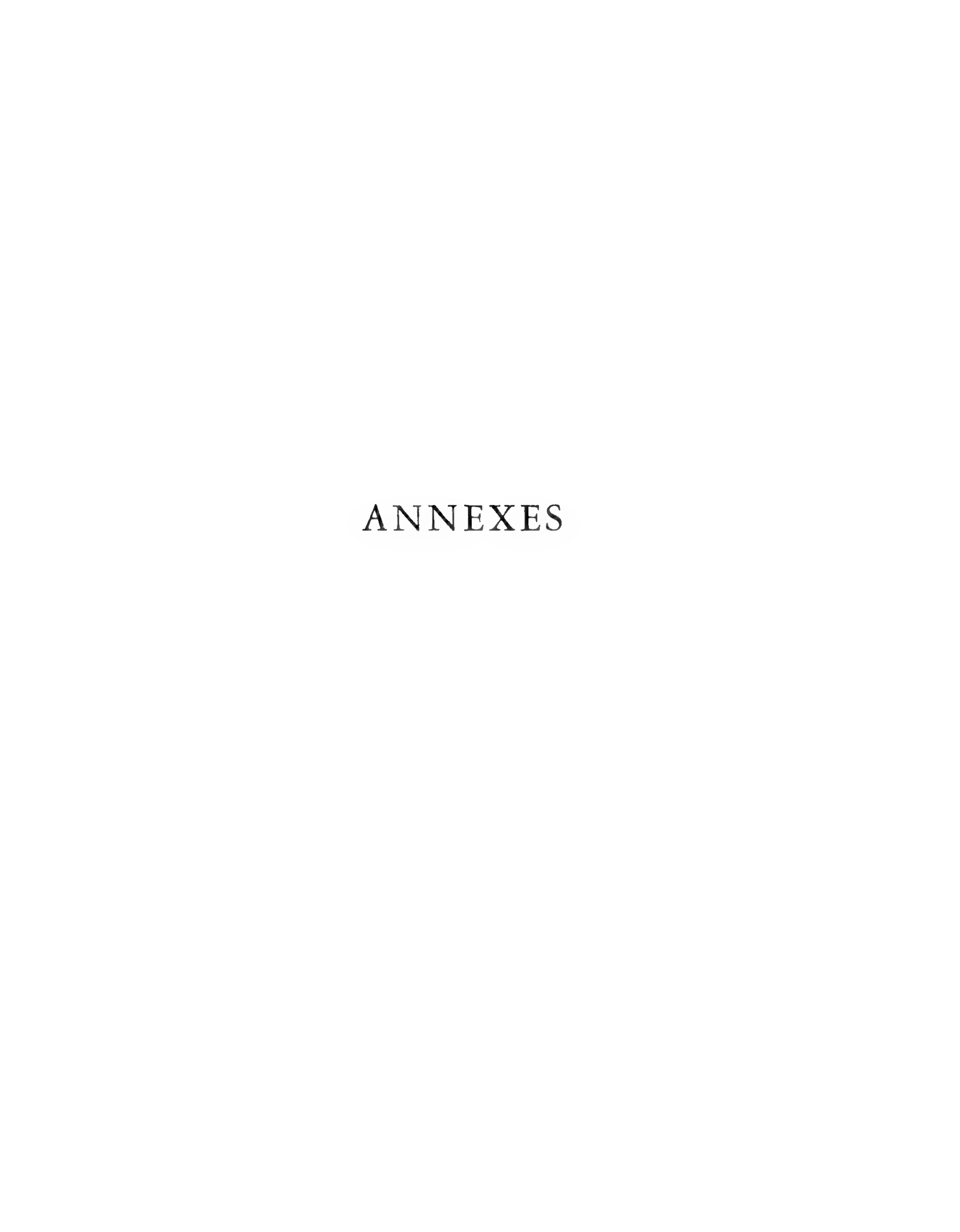
inconvénients sont inhérents, mais à un degré encore plus élevé, aux formules appartenant au cycle du Livre des Morts, qui constituent de loin le plus fort contingent des textes religieux. Ce sont des formules qui doivent protéger le mort contre les dangers les plus variés et qui doivent lui assurer la nourriture et tout ce dont il peut avoir besoin; elles l'aident à ressusciter de la tombe; grâce à elles il peut se transformer en toute espèce de dieux et d'animaux, etc. Parmi ces textes se sont égarées aussi diverses formules qui ne s'appliquaient originairement pas aux morts, mais avaient une destination toute différente. La collection de formules qui était en usage sous la XVIIIe dynastie et plus tard a reçu le nom de Livre des Morts[55]. Celui-ci ne constitue qu'une anthologie d'une littérature bien plus étendue du même genre qui était en vogue sous le Moyen Empire et antérieurement, et que l'on copiait alors principalement sur les cercueils: ce sont les Textes des Sarcophages[56]. Il arrive rarement que ces formules aient une valeur littéraire; de plus, comme je l'ai signalé, le texte est le plus souvent corrompu et le contenu reste énigmatique. Il n'est pas possible de tracer une limite bien nette entre les textes de cette espèce et les textes purement magiques.

Ces derniers ne sont pas nombreux pour la période envisagée ici. On peut citer comme exemple les formules magiques pour la mère et l'enfant[57], qui nous transportent dans l'ambiance de la nursery et protègent les enfants contre les dangers de tout genre.

55) Edition avec variantes: E. NAVILLE, *Das ägyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, Berlin, 1886. Un texte imprimé a été publié à différentes reprises par E. A. WALLIS BUDGE, e.a : *The Book of the Dead: The Chapters of coming forth by day*, Londres, 1898. Un volume contient une traduction qui doit être utilisée avec circonspection, comme d'ailleurs toutes les traductions du Livre des Morts. Les formules 13, 17, 27, 37, 43, 190 se trouvent dans mon *Leesboek* (Leyde, 1941), le ch. 125 dans mon *Readingbook*.

56) P. LACAU, *Textes religieux égyptiens*, Paris, 1910. L'Institut Oriental de l'Université de Chicago a entrepris la publication intégrale de ces textes. Quatre volumes de la série ont déjà paru: A. DE BUCK, *The Egyptian Coffin Texts*, I-II-III-IV, Chicago, 1935-1938-1947-1951 (*Oriental Institute Publications* XXXIV-XLIX LXIV-LXVII).

57) A. ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, Berlin, 1901 (*Abhandlungen der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften*).



ANNEXES

Annexe I.

Liste des signes.

Remarques préliminaires.

I. La présente liste de signes est le résultat d'une compilation. Nous avons pris comme base la liste donnée par A. de Buck dans le fascicule qui sert de complément à sa grammaire (Egyptisch Leesboek II – Teeken- en Woordenlijst, Leiden, 1941); mais nous avons cru utile de la développer quelque peu et d'indiquer d'une manière plus complète les différents emplois de chaque signe, en nous inspirant surtout de la liste qui figure dans l'Egyptian Grammar d'Al. H. Gardiner. Enfin nous avons emprunté à la Grammaire de l'Egyptien classique de G. Lefebvre la définition des différentes images dont se compose le répertoire des hiéroglyphes.

II. Les signes sont groupés en catégories idéologiques, suivant le sens des images prises comme telles (abstraction faite de leur emploi comme signes d'écriture). La numérotation des signes est celle qu'a introduite Gardiner et qui a été adoptée dans l'ensemble par de Buck et Lefebvre.

III. Cette liste devant avant tout servir d'instrument de travail aux débutants, nous n'avons voulu donner que les indications les plus utiles, sous une forme condensée mais complète. Comme la grammaire de A. de Buck a principalement en vue la langue égyptienne clas-

signe, les renseignements que contient la présente liste se rapportent essentiellement au système d'écriture que représentent les textes du Moyen et du Nouvel Empire.

IV. Pour chaque signe, le commentaire donne successivement : 1° la définition de l'image ; 2° les différentes acceptions du signe ; 3° s'il y a lieu, des remarques sur les confusions qui se sont produites entre le signe en question et d'autres signes qui lui ressemblent.

V. Dans l'énumération des différents rôles que peut remplir un même hiéroglyphe, nous suivrons toujours l'ordre suivant :

1° emploi du signe comme figuratif ou idéogramme (en abrégé : id.) ;

2° emploi du signe comme phonétique (en abrégé : phon.) ;

3° emploi du signe comme déterminatif (en abrégé : dét.).

VI. En consultant la liste, l'on tiendra compte des observations suivantes concernant les différentes acceptions possibles d'un même signe.

1° Signes employés comme idéogrammes.

L'idéogramme est le signe qui représente directement son objet par l'image. En pratique l'idéogramme peut se présenter de diverses manières suivant qu'il est ou non accompagné de compléments phonétiques.

a. Idéogrammes proprement dits (indiqués dans la liste comme id.).

Le signe sera souvent employé comme idéogramme proprement dit et servira à représenter l'idée et le mot qui l'exprime.

α. Tantôt il figure seul, accompagné tout au plus du trait ı indiquant qu'il est employé dans son sens initial d'image, et, si c'est un mot féminin, de la terminaison .t.

P. ex. : pr, maison ; niw.t, ville.

β. Tantôt il est accompagné d'un ou de plusieurs signes phonétiques qui précisent sa lecture (compléments phonétiques). Ces compléments phonétiques suivent généralement l'idéogramme, mais parfois aussi ils l'encadrent (surtout dans l'orthographe archaïque).

P. ex. : ḥtp, offrande ; nṯr (< ntr), dieu ; ˁnḫ, vie ; ˁḥ, palais.

a nb.t, corbeille ; ỉṯ3, traîner.

b. Idéogrammes précédés de leur transcription phonétique complète (indiqués dans la liste comme id. (dét)).

Certains hiéroglyphes qui apparaissent parfois comme des idéogrammes proprement dits, sont précédés d'autres fois de leur transcription phonétique complète. dans ce dernier cas ils ont l'apparence de signes déterminatifs ; on peut aussi bien les considérer comme des idéogrammes dont la lecture est précisée par les signes phonétiques qui les précèdent.

P. ex. : rd, jambe, s'écrit également .
rᶜ, soleil, s'écrit également .
sḥ, tente, s'écrit également .
pḏ·t, arc, s'écrit également .
sḫ·t, marais, s'écrit également .

c. Idéogrammes précédés normalement de leur transcription phonétique complète (indiqués dans la liste comme id. dét.)

Certains hiéroglyphes sont précédés normalement de la transcription phonétique complete du mot qu'ils représentent.

Les scribes ont parfois adopté cette orthographe pour des mots dont l'idéogramme ne prête à aucune incertitude de lecture ; ils semblent l'avoir réservée à des signes d'un usage moins fréquent, surtout en hiératique où le tracé des images était moins reconnaissable.

P. ex. : 3tf, couronne atef, s'écrit normalement ,
alors que le signe idéographique suffirait.
snṯ, fonder, s'écrit normalement , alors que le signe idéographique suffirait.

Mais ce procédé s'impose d'une manière plus impérieuse quand un même signe peut suggérer plusieurs mots de sens rapproché, ou bien lorsque le même hiéroglyphe est employé concurramment comme idéogramme (à sens res-

treint) et comme déterminatif (à sens élargi)

P. ex. : ☉ peut se lire 𓂋𓂝𓇳 _rꜥ_, soleil ; 𓉔𓂋𓅱𓇳 _hrw_, jour, et servir de déterminatif de l'idée de temps.

* peut se lire 𓋴𓃀𓄿* _sbꜣ_, étoile, 𓅱𓈖𓅱𓏏* _wnw.t_, heure; 𓂧𓄿𓏏 _dwꜣ(j)t_, matin, et servir de déterminatif des désignations d'étoiles.

𓍿 peut se lire 𓂋𓏏𓎛𓍿 _rtḥ_, retenir; 𓐍𓈖𓂋𓍿 _ẖnr_, enfermer.

▭ sert d'idéogramme : 𓇋𓈖𓂋▭ _inr_, pierre, et de déterminatif (variétés de pierre).

𓀀 sert d'idéogramme : 𓀀𓏤 _s_, homme, et de déterminatif (désignations d'homme).

𓌪 sert d'idéogramme : 𓂧𓋴𓌪 _ds_, couteau, et de déterminatif (idée de couper).

N.B. Tous les signes hiéroglyphiques ont dû être à l'origine des signes idéographiques; mais un certain nombre d'entre eux ont laissé tomber cet emploi et n'ont plus gardé qu'une valeur phonétique. Cependant, pour expliquer la genèse de l'emploi de certains signes phonétiques, nous avons parfois mentionné un emploi rare ou archaïque de l'hiéroglyphe comme idéogramme, dans ce cas nous avons eu soin de mettre cette indication entre crochets [ ].

2° Signes employés comme signes phonétiques.

Tout idéogramme s'interprète nécessairement par un (ou plusieurs) mots, qui expriment l'idée suggérée par l'image. Primitivement le signe était donc simultanément une image représentant un objet et un signe exprimant un mot, c. à d. un ou plusieurs sons. Par suite de l'évolution du système, on en vint de bonne heure à se servir de certains de ces signes pour représenter des sons, abstraction faite de leur valeur comme images. Les signes employés dans ce sens sont appelés signes phonétiques. Cependant il ne faut pas perdre de vue que leur valeur phonétique dérive nécessairement de la valeur qu'ils ont eue préalablement comme idéogrammes: c'est ce que nous tâcherons d'indiquer autant que possible dans la présente liste de signes.

P. ex. : L'objet, appareil à produire le feu, se disait en égyptien ḏ3 ; d'où la valeur phonétique ḏ3 qui s'attache à ce signe ; ainsi dans ḏ3(j), traverser (en bateau), ḏ3ḏ3, tête, etc.

L'objet, four à potier, se disait en égyptien t3 ; d'où la valeur phonétique t3 dans d'autres mots, tels que : t3š, frontière ; št3, mystérieux ; ḫt3, (pays des) Hittites, etc.

Le mot originel, qui se trouve à la base de la valeur phonétique d'un signe, est parfois tombé en désuétude et a été remplacé par un autre mot dans la langue courante.

P.ex. : Le lièvre 𓃹 sert uniquement comme signe phonétique wn. Un mot wn, désignant le lièvre, a dû exister ; mais à l'époque classique le lièvre s'appelait sḫꜥ.t.
Le signe 𓅨, représentant l'hirondelle (ou sterne), ne semble plus servir à désigner cet oiseau, mais n'est employé qu'avec une valeur phonétique wr qui présuppose un mot wr, hirondelle.
Un certain nombre de signes phonétiques dérivent d'idéogrammes représentant des mots féminins. Dans ce cas, l'égyptien ne tient compte pour l'emploi phonétique du signe que de la partie qui constitue la racine et fait abstraction de la terminaison féminine .t.
P.ex. : Le signe phonétique 𓄋 wp vient du mot féminin 𓄋𓏏𓏤 wp.t, encornure, sommet de la tête.
Le signe phonétique 𓄡 ḫ vient du mot féminin 𓄡𓏏𓏤 ḫ.t, ventre.
Parmi les signes phonétiques, nous croyons qu'il faut établir une distinction entre les signes phonétiques purs et simples qui peuvent intervenir dans la transcription de n'importe quel mot contenant la même consonne (signes unilitères) ou la même série de consonnes (signes plurilitères, comme p.e. 𓇾 tꜣ cité plus haut), et les signes phonétiques qui représentent plus spécialement une suite de consonnes formant une racine. Le signe qui sert à représenter la racine apparaîtra dans tous les mots dérivant de cette racine. La plupart

des signes phonétiques trilitères sont en réalité des signes-racines : nous les désignerons donc ici comme phonétiques signes-racines (en abrégé phon. s.r.). Il arrive d'ailleurs assez souvent que la racine soit en rapport direct avec le mot que représente l'idéogramme ; mais, dans bien des cas, le rapport sémantique n'apparaît pas clairement.

P. ex. : 𓊵 Id ḥtp, offrande ; phon. s.r. ḥtp, être tranquille, pays, se coucher, et une série d'autres mots dérivés.

𓋹 Id. ꜥnḫ, noeud de sandale ; phon. s.r. ꜥnḫ, vivre, vie ; miroir ; bouquet ; serment, etc.

𓄙 Id. wḥm, patte d'âne ; phon. s.r. wḥm, répéter, wḥm.w, héraut, etc.

3° Signes employés comme déterminatifs

Les déterminatifs sont des signes idéographiques dont le sens s'est notablement élargi et que l'on ajoute après le groupe de signes idéographiques et phonétiques qui expriment un mot ; leur rôle consiste à indiquer la catégorie d'objets ou de concepts à laquelle le mot se rattache.

Comme nous l'avons dit plus haut, il n'est pas toujours facile d'établir exactement la distinction entre un idéogramme écrit à la suite de la transcription phonétique du mot qu'il exprime (idéogramme déterminatif) et un déterminatif proprement dit ou signe générique.

P. ex. Dans le groupe 𓀀𓏤 s, homme, le signe 𓀀 peut être considéré comme un idéogramme (homme) déterminé par le

signe s qui, théoriquement, n'est pas indispensable (sous l'Ancien Empire on écrit régulièrement sans plus); mais dans d'autres groupes, comme it(f), père, s3, fils; nb, maître; b3k, serviteur, etc., est manifestement un déterminatif ou signe générique.

Dans le groupe nḏś, petit, le signe (alouette) peut être considéré comme un idéogramme déterminatif (parfois on écrit nḏś au moyen du signe seul); mais dans d'autres mots comme bin, méchant; mr, malade; dw, mauvais, etc., il est un déterminatif proprement dit.

Un même mot peut être suivi de plusieurs déterminatifs: le premier a généralement un sens plus restreint que le second. P. ex. ḥkr, l'affamé: se rapporte à l'idée "avoir faim", indique qu'il s'agit d'un homme.

Dans les textes du Nouvel Empire on accumule souvent les déterminatifs d'une manière abusive (surtout le signe déterminant les idées abstraites ou difficiles à figurer, et le signe déterminant les activités).

Dans la liste qui suit, nous indiquons entre parenthèses à la suite des différents sens et des différentes nuances suggérées par les déterminatifs, les mots que ces déterminatifs accompagnent le plus souvent. Cependant cette énumération ne doit pas être considérée comme limitative.

Confusion de signes

Par suite de la simplification du tracé des images, certains signes, primitivement distincts, se sont confondus dans la pratique. Dans certains cas, nous avons indiqué au moyen d'une numérotation appropriée les distinctions qui s'imposent.

P. ex. : 𓌂 résulte de la confusion de signes distincts représentant différents types de sceptres et se lisant respectivement *sḫm*, *ḫrp* et *ᶜb3*

𓋹 se lit proprement *w3s* ; mais on s'en sert également pour représenter le signe 𓌀 *dᶜm*.

𓂾 résulte de la confusion de deux signes analogues, dont l'un se lit *iwᶜ*, cuisseau, l'autre *św.t*, morceau de viande

Monogrammes.

A côté d'images simples, le répertoire des hiéroglyphes présente une série de signes composites, obtenus par la combinaison de deux signes simples. Ces assemblages, que nous désignons du nom de monogrammes, combinent parfois deux idéogrammes, mais réunissent le plus souvent un idéogramme avec un signe phonétique : dans ce dernier cas, le signe phonétique sert de complément phonétique à l'idéogramme.

P. ex. : 𓌃 monogramme combinant 𓌂 *ḥśf* avec son complément phonétique 𓆑 *f*.

A Hommes

1 Homme assis. – Id. dét. s, homme, dét homme, masculin; pronom suffixe de la 1ère pers sing (—.i).

Homme et femme assis – Dét. hommes (rmṯ).

2 Homme portant la main à la bouche – Dét manger (wnm), boire (swr); parler (sḏd), penser (k3i), etc.

3 Homme un genou à terre. – Dét. s'asseoir (ḥmsi)

4 Homme assis, les bras tendus – Dét. adorer (dw3), cacher (sdg3, imn).

6 Homme recevant de l'eau sur les mains – Id. pur (wˁb), cfr. D60.

7 Homme un genou à terre, les bras pendants – Dét. fatigué (wrd), épuisé (bdš).

9 Homme portant une corbeille (W10). – Id dét f3i, porter; 3tp, charger; k3t, travail.

12 Archer équipé, genou à terre. – Id. mšˁ, armée, dét soldats (mnfjt).

13 Homme à genoux, les bras liés derrière le dos. – Dét ennemi (ḫftj), rebelle (sbi)

14 Homme tombant et saignant de la tête. – Dét. mourir (mwt), ennemi (ḫftj); cfr. Z6.

15 Homme tombant. – Id (dét.) ḫr, tomber.

16 Homme s'inclinant – Id. dét. ksi, incliner.

17 Enfant assis, portant la main à la bouche. — Id (dét) ẖrd, enfant, dét jeune (šri, rnp).

19 Vieillard s'appuyant sur un bâton — Id (dét.) iꜣw, vieux; śmśw, aîné, wr, grand.

21 Homme debout, une canne dans une main, un mouchoir dans l'autre. — Id. (dét.) śr, fonctionnaire.

24 Homme frappant avec un bâton qu'il tient à deux mains — Id dét. ḥwi, frapper (var.), dét. force (nḫt), effort.

26 Homme debout, un bras tendu. — Dét. appeler (niś); interjection vocative i.

27 Homme courant, un bras tendu. — [Id. dét. inw, messagers] phon. in.

28 Homme levant les bras au ciel. — Dét. être élevé (kꜣi); se réjouir (ḥ῾i), etc.

29 Homme la tête en bas. — Dét. être sens dessus dessous (śẖd)

30 Homme debout, les bras tendus. — Dét. adorer (dwꜣ), louer (iꜣw).

32 Homme dansant. — Dét. danser (ḥb).

35 Homme construisant un mur. — Id dét. kd, bâtir, etc.

40 Personnage assis portant perruque et barbe — Dét. dieu (nṯr et noms divins).

41 Roi assis, l'uraeus au front. — Dét. roi (niśwt etc.).

42 Le même avec le flagellum S45. — Même sens.

Ces images peuvent être combinées avec les différentes couronnes : .

47 Berger assis, tenant une houlette et une natte roulée. – Id. miniw, berger; s3w, garder.

50 Grand personnage assis sur une haute chaise. – Id. šps̓i, vénérable, noble, etc.; dét. personne respectable, défunt.

51 Le même avec le flagellum S45. – Même sens.
Ce signe peut servir de pronom suffixe de la 1ère pers. sing. (—.i) dans les textes funéraires.

52 Grand personnage accroupi tenant le flagellum S45. – Ce signe remplace A50 et A51 à partir de la XVIIIe dyn.

53 Momie dressée. – Id. dét. wi, momie; twt, statue, image; ki, forme.

55 Momie étendue sur un lit. – Id. dét. sdr, être couché; dét. mort (ḫpt etc.).

B. Femmes.

1 Femme assise. – Id. dét. s.t, ḥm.t, femme; déesse (ntr.t et noms de déesses).

2 Femme enceinte. – Dét. être enceinte (iwr, bk3).

3, 4 Femme enfantant – Id. dét. msi, enfanter.

5 Femme allaitant un enfant. – Id. dét. rnn, nourrir, élever; mnc.t, nourrice.

A48 , Fileuse. – [Id. irj.t, fileuse]; phon. irj, dans irj, appartenant à.

C. Dieux.

1 Dieu à tête humaine, coiffé du disque. — Id. (dét.) rc, dieu Ra. Il peut aussi avoir une tête de faucon: .

3 Dieu à tête d'ibis — Id. (dét.) ḏḥwtj, dieu Thot; cfr. G26.

4 Dieu à tête de bélier. — Id. (dét.) ḫnmw, dieu Khnoum; cfr. E10.

9 Déesse avec cornes et disque. — Id (dét.) ḥ.t-ḥr, déesse Hathor

10 Déesse portant une plume sur la tête. — Id. (dét.) m3c.t, déesse Maat (Verité-Justice); cfr. H6.

11 Dieu assis, les bras levés avec M4 sur la tête. — Id. ḥḥ, dieu Heh; phon. s. r. ḥḥ, million; écrit aussi sans .

On pourrait ajouter à cette liste beaucoup d'autres représentations de divinités qui se distinguent par le type de la tête et par des emblèmes spéciaux.

D. Parties du corps humain.

1 Visage vu de profil. — Id. tp, tête; id. dét. ḏ3ḏ3, tête; phon. s. r. tp dans tpj, premier, qui est sur.

2 Visage vu de face. — Id. ḥr, visage; phon. ḥr (p.e. dans ḥr, sur).

3 Mèche de cheveux. — Id dét. šnj, cheveux; dét. peau (inm); couleur (iwn); chauve (wš), deuil (i3kb).

4 Oeil. — Id. ir.t, oeil; phon. ir (p.e. dans iri, faire) dét. (cfr. D5/6) voir (m33); aveugle (šp); veiller (rś).

5 } Oeil avec cils. – dét. regarder (dgí), aveugle (ǐp);
6 } veiller (rś), etc.

7 Oeil souligné par un trait de fard. – dét. fard (mśḏmt); phon. s.r. (?) ˁn, joli.

8 Oeil placé dans le signe N 18. – Phon. s.r. (?) ˁn, joli.

9 Oeil pleurant. – Id. (dét.) rmí, pleurer.

10 Oeil humain surmontant les traits caractéristiques d'une tête de faucon D 17. – Id. (dét.) wḏ3.t, l'oeil sain de Horus.

13 Sourcil de l'oeil humain. – Id. dét. inḥ, sourcil.

17 Elément de l'oeil du faucon d'Horus. – Id. (? dét.) tí.t, image, figure.

19 } Face de profil (nez, oeil et joue). – Id. (dét.) fnḏ, šr.t,
20 } nez, narine; dét. flairer, respirer (tpí, śn); se réjouir (ršw, ḫntš). A cause de l'hiératique, confondu souvent avec U 31 et Aa 32.

21 Bouche. – Id. r, bouche; phon. r.

24 Lèvre supérieure avec dents. – Id. (dét.) śp.t, lèvre, bord; souvent confondu avec F 42 et N 11.

25 Les deux lèvres avec dents. – Id. (dét.) śp.tí, les deux lèvres (duel de D 24).

26 Liquide sortant des lèvres. – Dét. cracher (psg), vomir (bší); sang (snf).

27 Mamelle. – Id. (dét.) mnḏ, sein; dét. allaiter (snḳ), nourricier (mnˁj).

28 𓂓 Bras étendus dans un geste de protection. — Id. (?) k3, âme, génie protecteur ("double"); phon. k3.

31 Groupe composé de U36 et de D28 renversé — ḥm-k3, serviteur du k3 (prêtre funéraire).

32 Bras étendus dans le geste d'embrasser. — Dét. embrasser (ink, ḥpt); étendre (pg3).

33 Bras tenant une rame. — Id. ḫni, ramer; phon. ḫn.

34 Bras tenant une hache et un bouclier. — Id ʿḥ3, combattre.

35 Bras étendus latéralement dans un geste de négation. — Id. n, ne pas (cfr. nn); iwti, n'étant pas; dét. négation; phon. : employé parfois pour n.

36 Avant-bras. — Id. ʿ, avant-bras, phon. ʿ; employé aussi pour D37 et D38.

37 Avant-bras dont la main tient le pain X8. — Id. rdi, di, donner; phon. d; employé aussi pour D38.

38 Avant-bras dont la main tient un pain rond. — Id. dét. dans imi, donne (§144); phon. mi, m.

39 Avant-bras dont la main tient le bol W24. — Id. (dét.) ḥnk, présenter; dét. offrir (drp); sert exceptionnellement pour rdi, donner.

40 Avant-bras dont la main tient un bâton. — Id. (dét.) nḫt, fort; dét. action de force; cfr. A24.

41 Avant-bras dont la main a la paume retournée. — Id.

(dét) ꜥmn, gbꜣ, bras, dét. courber, incliner (ḥmś, ꜥk); cesser (gꜥḥ); écarter (ní); phon ní.

42 Signe analogue au précédent (la partie supérieure du bras étant verticale). – Id. mḥ, coudée.

43 Avant-bras dont la main tient le flagellum S45. – Id. s.r. ḫwi, protéger; phon. ḫw.

44 Avant-bras dont la main tient le sceptre S42. – Id s.r. ḫrp, conduire, diriger.

45 Avant-bras dont la main tient le sceptre nḥbt. – Id. s.r. ḏsr, sublime, saint.

46 Main étendue. – Id. (dét.) ḏr.t, main; phon. d.

49 Poing. – Dét. saisir, empoigner (ꜣmm, ḫfꜥ).

50 Doigt dressé. – Id. ḏbꜥ, doigt; phon. ḏbꜥ, e. a. dans ḏbꜥ, 10.000 (signe numérique).

Deux doigts dressés parallèlement – Dét exactitude, dans ꜥḳꜣ, mtj, exact.

51 Griffe ou pouce horizontal. – Id (dét.) ꜥn t, ongle, griffe; dét. prendre (ṯꜣi), presser (dḳr).

52 Phallus. – Dét. mâle, dans ṯꜣj, homme (vir), kꜣ, taureau, ꜥꜣ, âne; phon. mt.

53 Phallus émettant un liquide. – Id. dét. ḥnn, phallus; dét. uriner (wsš); employé dans l'expression m bꜣḥ, devant.

54 Jambes en action. – Id. iw, venir; dét. des mots indiquant un mouvement; nmt.t, démarche, pas; combinaisons

ii (M18) ; šm (N40) ; isi (I35) ; ššm (T32) ; iti (V15) ; ini (W25).

55 Jambes en mouvement de marche arrière. – Dét. se retourner, reculer (ᶜnn) ; etc.

56 Jambe pliée – Id (dét.) rd, jambe ; dét. jambe (wᶜrt) ; cuisse (mn.t) ; genou (pd) ; mouvement (souvent combiné avec D54.), phon. wᶜr dans wᶜr.t, fuite ; pd.

57 Jambe traversée par un couteau T30. – Dét. mutilation (isṯ, être mutilé) ; dommage (nkn) ; tromperie (sisṯ).

58 Pied. – Id. bw, endroit ; phon. b.

60 Pied surmonté d'un vase d'où coule de l'eau (cfr. A6). – Id sr. wᶜb, pur.

61 Orteils. – Id (dét.) sȝḥ, orteil ; phon. sr. sȝḥ, approcher.

E. Mammifères.

1 Bovidé. – Id. kȝ, taureau ; dét. bovidé (iwȝ), gros bétail (mnmn.t).

2 Taureau. – Id. kȝ, taureau, dans l'expression kȝ nḫt, taureau vigoureux = le roi.

3 Veau. – Id (dét.) bḥs, veau.

6 Cheval. – Id (dét.) ssm.t, ḥtr, cheval.

7 Ane. – Id. dét. ᶜȝ, âne.

8 Chevreau. – Id. dét. ib, chevreau ; phon. ib ; dét. petit bétail (ᶜw t, mnmn.t).

9 Faon de Cubale. – Phon. iw

10 Bélier. – Id. dét. b3, bélier ; ẖnmw, dieu Khnoum ; dét. ovin (sr).

15 Chien (canis familiaris ou canis lupaster domesticus). – Id. (dét.) inpw, dieu Anubis.

16 Chien couché au dessus du sanctuaire. – même sens que E 15.

17 Chacal. – [Id. (dét.) s3b, chacal (?)] ; phon. s3b, dans s3b, juge.

18 Loup (?) sur un support R 12. – Id (dét.) Wp-w3.wt, dieu Oupouaout („Ouvreur de chemins„).

20 } Animal du dieu Seth, caractérisé par un museau pointu, de longues oreilles et une queue en forme de flèche. – Id. (dét.) stẖ (> stš), dieu Seth ; dét. tempête (nšni) ; révolte (ẖnnw), etc.
21 }

23 Lion couché. – [Id. dét. rw, lion] ; phon. rw (> r, l). A cause de l'hiératique, confondu avec U 13.

27 Girafe. – Id. (? dét.) s r. sr, prédire.

31 Chèvre ayant au cou un sceau cylindrique. – Id. (?) s r. šʿḥ, noble.

32 Cynocéphale. – Id. dét. iʿn, cynocéphale ; dét. singe (kj) ; être furieux (knd).

34 Lièvre. – Phon. wn.

F. Parties de mammifère.

1 Tête de bovidé. – Id abréviation de E 1, dans les listes d'offrandes (k3 ou i3w).

3 Tête de lion (interprétée plus tard comme tête d'hippopotame). – Id. (?) ꜣt, puissance ; phon. (?) ꜣ.t, moment.

4 Protome de lion. – Id. s.r. ḥꜣt, partie antérieure.

5 Tête de bubale. – Id. šsꜣw, bubale ; phon. s.r. šsꜣ, intelligent, habile ; dét. gras.

7 Tête de bélier. – [Id. šf.t, tête de bélier] ; phon. s.r. šf.t, considération, dignité.

8 Protome de bélier. – Même sens que le signe F7.

9 Tête de léopard. – Id. (?) s.r. dans pḥ.tj, force.

10 Tête et cou d'un animal au long cou. – Id. dét. ḫḫ, ḫtj.t, gorge, cou ; dét. avaler (ꜥm).

12 Tête et cou d'un animal de l'espèce canine. – [Id. wśr.t, cou] ; phon. s.r. wśr, puissant.

13 Cornes de bovidé réunies par la base. – Id. wp.t, sommet de la tête, front ; phon. wp.

16 Corne. – Id (dét.) ꜥb, corne ; phon. ꜥb ; dét. corne (db, ḥn.t).

17 Monogramme, corne de boeuf combinée avec le vase d'où sort de l'eau, cfr. D60 – ꜥbw, purification.

18 Défense d'éléphant (ou de sanglier ?). – Id. (dét.) ibḥ, dent ; phon. bḥ, ḥw (> ḥ) ; dét. mordre (psḥ) ; rire (śbt). Sert aussi de dét. pour biꜣ, métal.

19 Mâchoire inférieure. – Id. dét. ꜥrt, joue

20 Langue – Id. nś, langue ; phon. nś ; dét. goûter (dp). Par jeu d'image, titre imj-r, directeur (pour ,

littéralement : celui qui est dans la bouche).

21 [hieroglyph] Oreille de vache. – Id (dét.) <u>mśḏr</u>, oreille ; [hieroglyphs] <u>ꜥnḫ.wj</u> les deux oreilles (duel) ; <u>śḏm</u>, entendre ; phon s.r. <u>ỉdn</u>, remplacer.

22 [hieroglyph] Arrière-train de lion ou de léopard – Id. [hieroglyphs] <u>pḥ.wj</u>, partie postérieure, extrémité ; <u>kf3</u>, fond, assiette ; phon. <u>pḥ</u>.

23 [hieroglyph] Patte antérieure d'un bovidé. – Id. (dét.) <u>ḫpš</u>, patte de devant, bras.

25 [hieroglyph] Patte d'un âne, montrant le sabot. – [Id. <u>wḥm.t</u>, sabot] ; phon. s.r. <u>wḥm</u>, répéter.

26 [hieroglyph] Peau de chèvre (sans la tête). – Id. <u>ḫn t</u>, peau ; phon s.r. <u>ḫn(w)</u>, intérieur.

27 [hieroglyph] Peau de vache. – Dét. peau (<u>mśk3</u>, <u>dḥr</u>) ; mammifères ; <u>ś3b</u> dans l'expression [hieroglyphs] <u>ś3b šw.t</u>, bariolé de plumage.

29 [hieroglyph] Peau percée d'une flèche. – Id. (dét.) <u>śti</u>, percer, tirer ; phon. <u>śt</u>.

30 [hieroglyph] Outre en peau. – [Id. <u>šdw</u>, outre] ; phon. <u>šd</u>.

31 [hieroglyph] Tablier (ou éventoir) fait de trois peaux de renard attachées ensemble. – [Id. <u>mś.t</u>, tablier] ; phon. <u>mś</u>, e.a. dans <u>mśi</u>, enfanter.

32 [hieroglyph] Ventre de mammifère (pis et queue). – Id. <u>ẖ.t</u>, ventre, corps ; phon. <u>ẖ</u>.

33 [hieroglyph] Queue. – Id. (dét.) <u>śd</u>, queue.

34 [hieroglyph] Coeur. – Id. <u>ib</u>, coeur ; dét. coeur (<u>ḥ3.tj</u>)

35 𓄤 Coeur et trachée. — Phon. s. r. nfr, bon, beau.

36 𓄿 Poumon et trachée. — [Id. sm3, poumon]; phon. s. r. sm3, réunir.

37 Epine dorsale et côtes. — Id. dét. psd, dos; dét. postérieur (i3t). Souvent confondu avec M21.

39 Epine dorsale d'où s'échappe, d'un côté, la moëlle épinière. — [Id. (dét) im3ḫ, moëlle]; phon. s. r. im3ḫ, vénérable, "féal".

40 Epine dorsale d'où s'échappe, des deux côtés, la moelle épinière. — Phon. 3w.

41 Vertèbres. — Dét. abattage, massacre (ic.t); couper (icd).

42 Côte. — Id. (dét.) śpr, côte; phon. s. r. śpr, approcher, atteindre. Souvent confondu avec D24 et N11.

44 Fémur entouré de chair. — 1. Id. (dét.) iwc, cuisseau; phon. s. r. iwc, héritier. 2. Id. (dét.) św.t, morceau de viande; phon. iśw, dans iśw, échange.

45 Utérus de génisse. — Id (dét.) ḥm.t, vulve, vache.

46 Intestin. — Id. (dét.) ḳ3b, intestin, milieu; pẖr, dbn, faire le tour, parcourir.

51 Morceau de chair. — Dét. viande (iwf), pièce de viande, partie du corps.

G. Oiseaux.

1 Vautour percnoptère (Neophron percnopterus). — [Id. 3, vautour]; phon. 3. Employé aussi à la place de G4.

4 Buse — Phon. tyw.

5/6 Faucon.– Id. Ḥr(w), dieu Horus, id. dét bik, faucon.
Ecrit aussi (avec le flagellum S45) ḥr, Horus.

7 Faucon divin sur le support R12.–Dét. dieu (dans les textes archaïques et en hiératique); signe du pronom suffixe de la 1ère pers sing. quand il s'agit d'un dieu.

Voir R 13.

11 Statue de culte d'un faucon.– Id. dét. ʿḫm (> ʿšm), image divine; šnb.t, poitrine.

14 Vautour (*Gyps fulvus*) – 1. Id. dét. nr.t, vautour, phon. nrw, dans nrw, terreur. 2. Id Mw.t, déesse Mout (écrit aussi avec le flagellum S45); mw.t, mère; phon. mt.

17 Chouette.– Phon. m; combiné aussi avec et : et , à lire uniformément m.

21 Pintade.– Id. nḥ, pintade; phon nḥ.

22 Huppe.– Phon. ḏb, dans ḏb.t, brique.

23 } Vanneau ou pluvier.– Phon.(?) rḫj.t, hommes, peuple.

24 }

25 Ibis à aigrette (*Ibis comata*).– Phon. s.r. 3ḫ, subtil, brillant, utile.

26 Ibis sacré (*Ibis religiosa*) sur support R12.–Id Ḏḥwtj, dieu Thot.

27 Flamant (*Phoenicopterus roseus*).– Id. (dét.) dšr, flamant; phon. s.r. dšr, rouge.

28 Ibis noir (*Plegadis falcinellus*).–[Id. gm.t, ibis noir];

phon gm, e.a. dans gmi, trouver.

29 Jabiru (Mycteria ephippiorhynchus) – Id. (?) b3, âme oiseau (cfr dans les textes récents), phon b3

30. Monogramme Trois jabirus – b3w, âmes, puissance.

31 Héron (ardea cinerea) – Id (dét.) bnw, phénix.

32 Héron perché. – Id. (dét.) b͑ḥ, être inondé.

35 Cormoran. – Phon. s.r. ͑k, entrer

36 Hirondelle ou sterne – Phon. wr, e.a. dans wr, grand.

37 Alouette huppée (ou moineau du désert). – Dét. petit (nḏś, šrr); faible, malade, mauvais.

38 Oie (anser albifrons). – 1. Dét. oiseau, insecte; dét. dans ḫtm, périr; wdf, tarder. 2. [Id. gb, oiseau gb]; phon. dans Gbb, dieu Geb.

39 Canard pilet (ou canard à longue queue: Dafila acuta). – Id (dét.) s.t, canard; phon. s3, e.a. dans s3, fils.

40 Canard pilet volant. – Id. p3, voler; phon. p3. Voir aussi G41.

41 Canard se posant – Id. (dét.) ḫni, se poser, faire halte. Toujours employé en hiératique à la place de G40; combinaison avec T14: dans ṯn, km3.

43 Petite caille (?) – Phon w.

47 Jeune oiseau. – Id. ṯ3, oisillon; phon. ṯ3, e.a. dans ṯ3j, mâle.

49 Canards dans un étang ou dans un nid. – 1. Id.

(dét.) iwn, pièce d'eau. 2. Id. (dét.) sš, nid.

50 Monogramme: Deux oiseaux (canards ou pluviers). – Phon. (?) rḫtj, blanchisseur.

51 Aigrette (?) dépeçant un poisson. – Id. dét. ḥ3m, pêcher.

54 Oie troussée. – Id. dét. wšn, tuer et plumer un oiseau; phon. s.r. snḏ, craindre.

H. Parties d'oiseaux.

1 Tête de canard pilet. – Abréviation de G39: 3pd, oiseau, dans les listes d'offrandes.

2 Tête d'un oiseau à aigrette. – Phon. m3ᶜ dans m3ᶜ, côté de la tête, joue.

3 Tête de spatule blanche. – Phon. p3k (>pk).

4 Tête de vautour. – Phon. nr, dans nrw, terreur (cfr. G14); peut représenter, à partir de la XVIIIe dynastie, rmṯ, hommes.

5 Aile. – Id. dét. dnḥ, aile; dét. voler (ᶜḥi, p3).

6 Plume. – 1. Id. (dét.) šw.t, plume; phon. šw. 2. Id. (dét.) m3ᶜ.t, Vérité, Justice (cfr. C10).

8 Oeuf. – Id. dét. swḥ.t, oeuf; dét. déesse; par voie de l'hiératique, employé aussi pour (G39) s3, fils.

I. Amphibies, etc.

1 Lézard. – Id. ᶜš3, lézard; phon. s.r. ᶜš3, nombreux, beaucoup.

3 Crocodile. – Id dét. msḥ, crocodile; (crocodile momifié) sbk, dieu Sobk (écrit aussi); dét. ambitieux, vorace (skn, ḫnt), fâché (3d).

3b itj, roi.

5 Crocodile la queue repliée. — Id (?) dét. s3k, rassembler, ramasser.

6 Fragment de la peau à écailles du crocodile (?). — Phon. km (cfr. Aa 33).

7 Grenouille. — Id dét. ḥḳ.t, déesse Heket.

8 Têtard — Phon. ḥfn, 100.000 (signe numérique).

9 Vipère à cornes. — Phon. f.

10 Serpent. — [Id. ḏ.t, serpent], phon. ḏ.

12 Cobra dressé. — Id. dét. iꜥr.t, uraeus; dét. déesse serpent (W3ḏ.t, Nsr.t) et, par extension, divinité féminine.

14 Ver ou serpent. — Dét. serpent (ḥf3w); nom de serpents; ver (ḏdf.t).

K. Poissons.

1 Tilapia nilotica. — Id. dét. in.t, bulti; phon. in.

2 Barbus bynni. — [Id. dét. bw.t, cyprin bynni]; d'où bw.t, abomination.

3 Mugil cephalus. — Id. dét. ꜥḏw, bouri; phon. ꜥḏ, dans le titre ꜥḏ-mr, administrateur de province.

4 Oxyrhynque. — Id. ḫ3.t, oxyrhynque; phon. ḫ3.

5 Petrocephalus bane. — Dét. poisson (rmw), nom de poissons; phon. bs dans bs, introduire. Les signes K 1, 2 et 5 sont souvent confondus.

6 Ecaille de poisson. — Id. (dét.) nšm.t, écaille.

L. Insectes, etc.

1 Scarabée. – Id. ḫprr, scarabée; phon. s.r. ḫpr, devenir.

2 Abeille. – Id. bi͗t, abeille, miel; titre bi͗tj, roi de Basse Egypte.

5 Mille-pieds. – Id. dét. sp3, mille-pieds.

6 Coquille. – Phon. ḫ3, dans ḫ3.t, table d'offrandes.

7 Scorpion. – Id (dét.) srḳ.t, déesse Selkis.

M. Plantes.

1 Arbre. – Id. dét. i͗m3, palmier-dattier (?); phon. i͗m3 (> i͗3m); dét. arbre, nom d'arbres.

2 Touffe d'herbe. – Id. dét. ḥni, jonc; i͗s.wt, roseaux; phon. ḥn, i͗s; dét. plante, fleur.

3 Branche. – Id. ḫt, bois, arbre; phon. ḫt, dét. bois, arbre.

4 Jeune pousse. – Id dét. rnpi͗, être jeune; d'où s.r rnp dans rnp.t, année, etc. ḥ3.t-sp, année de règne (pour ⊙, voir O 50).

5 Monogramme: pousse sur X1. – } tr, saison, temps;

6 Monogramme. pousse sur D21. – } phon. tr.

7 Monogramme: pousse sur □ Q 3. – rnpi͗, être jeune (cfr. M4).

8 Fleurs de lotus sur un étang. – Id. š3, étang, marais; phon. š3. 3ḫt, saison d'inondation.

11 Tige repliée, se terminant par une fleur. – Id. (?) wdn, offrir; souvent confondu avec F46.

12 Tige et feuille de lotus. – Id. ḫ3, feuille de lotus ; phon. ḫ3, e.a. dans ḫ3, 1.000 (employé comme signe numérique).

13 Tige de papyrus. – Id. w3ḏ, papyrus ; phon. s.r. w3ḏ, verdir. Combiné parfois avec I 10 : ; employé parfois pour wḏ V 24-25.

14 Monogramme : tige de papyrus traversée par I 10 . – voir M 13.

15 Buisson de papyrus avec boutons. – Id. dét. idḥw, région de marais et de végétation aquatique ; t3-mḥw, pays du Nord, Basse Egypte.

16 Buisson de papyrus. – Phon. ḫ3.

17 Roseau fleuri. – Id. ỉ, roseau ; phon. ỉ.

18 Monogramme : roseau avec jambes D 54. – ỉỉ, venir.

19 Combinaison de M 17 avec des éléments non identifiés. – Id. (? dét.) ˁ3b.t, offrande.

20 Etendue couverte de roseaux. – Id. (dét.) sḫ.t, champ.

21 Signe analogue au précédent, mais pourvu d'un appendice. – Id. (dét.) śm, verdure ; phon. śm. Confondu parfois avec F 37.

22 Jonc des marais (Heleocharis palustris). – Phon (?) s.r. nḫb, ville de Nekheb (Eileithyiaspolis, El-Kab).

Deux joncs des marais. – [Id. nn.t, jonc des marais] ; phon. nn.

23 Jonc-scirpus, symbole de la Haute Egypte. – Id. św.t, scirpe ; phon. św ; nj-św.t (> nsw), roi de

Haute Egypte, abrégé dans *nj-św.t bi.tj*, roi de Haute et de Basse-Egypte.

24 Monogramme : sur D21 – *rśw*, Sud, méridional.

26 Une fleur du désert. – Phon. (?) s.r. *šmꜥ*, dans *šmꜥ.w*, Haute Egypte ; dans *šmꜥjt*, chanteuse.

27 Monogramme : traversé par D36. – Même emploi que M26.

29 Gousse de caroube ou d'acacia. – Id. *nḏm*, caroubier ; phon. s.r. *nḏm*, doux, agréable.

30 Rave (?). – Phon. s.r. *bnr*, doux. Employé aussi pour M32.

32 Plantes jaillissant d'un pot (?). – Phon. (?) s.r. *rd*, croître. Employé aussi pour M30.

33 ooo Graines de céréales. – Id. *it*, orge (combiné aussi avec U9 :); dét. grain.

34 Epi d'épeautre chargé de grains. – Id. *bd.t*, épeautre.

35 Tas de grain. – Id. dét. *ꜥḥꜥ*, tas (de grain).

36 Panier de fruits. – } Phon. *dr*.

37 Botte de lin. – }

40 Roseaux liés. – Id. dét. *is.w*, roseaux ; phon. *is*.

42 Fleur (?). – Phon. *wn*. Voir aussi Z11.

43 Vigne en berceau. – Dét. vignoble (*i3rr.t* > *irr.t*), vin (*irp*), jardinier (*k3nw* > *k3mw*), etc.

44 Epine. – Id. dét. *śr.t*, épine ; *śpd*, aigu ; phon. s.r. *śpd*.

N. Ciel, terre, eau.

1 ▭ Voûte céleste. – 1 Id. (dét.) p.t, hr.t, ciel; phon. s.r. hrj, supérieur. 2 Id. (dét.) hj.t, salle; rw.tj, les deux portes.

2 Voûte céleste d'où pend un astre (?). – Id. (dét.) grh, nuit; dét. nuit, obscurité (kkw).

4 Humidité tombant du ciel. – Id. dét. ỉ3d.t, rosée; dét. pluie (šnj.t).

5 ⊙ Soleil, ou oeil solaire. – Id. (dét.) rʿ, le soleil (dieu Ra); hrw, jour (à lire śśw dans les datations); dét. soleil; lumière; temps (dans certains cas aussi ⊙).

7 Monogramme ⊙ N5 au dessus de T28. – hrj.t-hrw, qui appartient à chaque jour (littéralement „qui est sous chaque jour„); ration journalière.

8 Soleil rayonnant. – Id. dét. wbn, apparaître; psd, briller; phon. (?) hnmm.t, hommes.

9 ⊖ Lune à demi éclairée (?). – Id. (dét.) psd(n)tjw, premier jour du mois, néoménie; phon. psd.t, Ennéade divine (les 9 dieux primitifs). Confondu souvent avec X6.

11 Croissant de lune. – Id. (dét.) iʿh, lune. Confondu avec D24 et F42. Voir aussi N12.

12 Croissant de lune et étoile. – Id. ibd (3bd), mois; écrit N11 dans les datations.

13 Demi-croissant et étoile. – Id. employé dans l'ex-

pression ..... dn.t, le 15e jour du mois.

14 𓇼 Etoile. – 1. Id. (dét.) śb3, étoile; phon. śb3 (dans śb3, instruire; śb3, porte). 2. Id. (dét.) wnw.t, heure. 3. Id. (dét.) dw3.t, matin; phon. s.r. dw3, adorer.

15 𓇽 Etoile dans un cercle. – Id. dw3.t (> d3.t), le monde inférieur.

16 𓇾 Pays plat avec trois grains de sable. – Id. t3, terre, pays; phon. t3; dét. dans , ḏ.t, domaine, esclave, éternité.

17 𓇿 Pays plat sans les grains de sable. – Même usage que 𓇾 N16.

18 𓈀 Ellipse aplatie représentant une île ou une région sablonneuse. – Id. iw, île; 3ḫ.t, horizon où le soleil se lève (d'un usage plus archaïque que 𓈌 N27); dét. accompagnant certains noms de pays étrangers (p.e. Ṯḥnw, Libye; Sṯ.t, Asie).

20 𓈂 Langue de terre. – Id. (dét.) wḏb, banc de sable; phon. s.r. wḏb, renverser, virer.

21 𓈃 Coin de terre (en oblique). – Id. idb, rive; au duel idb.wj, les deux rives, l'Egypte.

23 𓈇 Canal d'irrigation. – Dét. pays, désignations géographiques. Il est aussi employé à la place de = dans (voir N5) par une confusion due à l'hiératique.

24 Pays traversé par des rigoles. — Id. (dét.) ṡp.t, province, nome ; ḥsp, jardin ; dét. nom de nome.

25 Plateau désertique avec trois collines. — Id. (dét.) smi.t, désert ; ḫ3s.t, pays étranger ; dét. nom de pays étranger.

26 Vallée entre deux collines de sable. — Id. ḏw, montagne ; phon. ḏw.

27 Soleil surgissant au dessus de l'horizon. — Id. 3ḫ.t, région où le soleil se lève (horizon) ; cfr. N 18.

28 Colline éclairée par les rayons du soleil levant. — Id. ḫꜥi, se lever, apparaître ; phon. ḫꜥ.

29 Dune ou pente sablonneuse. — Id. dét. ḳ33, colline ; phon. ḳ3, ḳ.

30 Monticule de terre avec des buissons (?). — Id. (dét.) i3.t, éminence.

31 Chemin bordé de papyrus. — Id. (dét.) w3.t, chemin ; ḥr.t, route ; phon. ḥr ; dét. chemin, lieu ; cheminer.

33 o Grain de sable. — Dét. sable (šꜥj) ; matière granuleuse ou minérale. Le groupe ooo est employé dans certains textes funéraires à la place de III comme indice du pluriel.

34 Lingot de métal. — Id. bi3 (?), ḥm.t (?), cuivre, métal ; dét. objets de métal.

35 Filet d'eau. — Phon. n. Employé parfois à la place de D 35.

Trois filets d'eau. – Id. *mw*, eau ; phon. *mw*, dét. eau, liquide.

36 Canal plein d'eau. – Id. *mr*, canal ; phon. *mr* > *mi* ; dét. cours d'eau, mer, etc.

37 Pièce d'eau. – Id. *š*, étang ; phon. *š*. Ecrit aussi . Employé également comme dét. à la place de N36.

40 Monogramme : combinaison de N37 avec D54. – *šm*, aller.

41 Puits rempli d'eau. – Dét. puits (*ẖnm.t*) ; marais (*pḥw*). Employé à la place de F45 dans *ḥm.t*, femme ; phon. *ḥm* ; *bi3* (dans *bi3*, métal).

O. Constructions et parties d'édifices.

1 Plan d'habitation. – Id. *pr*, maison ; phon. *pr* (e. a. dans *pri*, sortir) ; dét. bâtiment, chambre, etc.

3 Monogramme : O1 au dessus de P8. – *pri.t-ḫrw*, offrande funéraire (littéralement : « sortie de voix »).

4 Cour de maison en chicane. – Phon. *h*.

5 Rue sinueuse. – Id. dét. *mrr.t*, rue ; phon. *mr* ; *nm*.

6 Plan d'un édifice rectangulaire avec porte. – Id. *ḥ.t*, maison, château, temple.

8 Monogramme : O6 traversé par O29. – *ḥ.t-ꜥ3.t*, « grande maison », temple.

9 Monogramme : O6 surmonté de V30. – *nb.t-ḥ.t*, déesse Nephthys.

10 Monogramme : O6 renfermant G5. – *ḥ.t-ḥr*, déesse Hathor.

11 Palais à deux étages avec créneaux. — Id. ꜥḥ, palais.

12 Monogramme : O 11 traversé par D 36. — Même emploi que le précédent.

13 Mur à créneaux. — Id. dét. sbḫ.t, grande porte ; wsḫ.t, salle.

16 Porte surmontée de serpents protecteurs. — Id. tꜣj.t, rideau ; d'où tꜣj.tj, juge suprême (proprement : « celui du rideau », titre du vizir) ; tꜣ dans tꜣ wr, babord, voir S 22.

17 Variante du précédent. — Même emploi.

18 Sanctuaire (naos), de profil, avec toit bombé. — Id. (dét.) ḳꜣr (> ḳꜣi), chapelle, cabine.

19 Sanctuaire primitif précédé de mâts. — Id. dét. pr-wr, sanctuaire symbolique de la Haute Egypte ; itr.t-šmꜥ(j.t), « le sanctuaire du Sud ».

20 Sanctuaire primitif à toit cintré. — Id. dét. pr-nw, pr-nsr, sanctuaire symbolique de la Basse Egypte ; itr.t-mḥ.t, « le sanctuaire du Nord » ; itr.t, sanctuaire.

21 Façade de sanctuaire présentant le tore et la gorge. — Id. (dét.) sḥ, chapelle (tente, salle) ; e.a. dans sḥ-nṯr, la chapelle du dieu.

22 Pavillon léger soutenu par une colonne. — Id. sḥ, tente, salle, conseil. Voir aussi W 4.

23 Pavillon du jubilé royal avec double salle du trône. —

Id (dét.) ḥb-sd, Fête du sd (jubilé royal).

24 △ Pyramide – Id. (dét.) mr, pyramide ; dét. nom de pyramide.

25 Obélisque. – Id. (dét.) tḫn, obélisque.

26 Stèle. – Id. (dét.) wḏ, ꜥḥꜥ.w, stèle.

27 Salle soutenue par des colonnes. – Id dét. ḏ3dw, salle hypostyle ; ḫ3, bureau ; phon ḫ3 (ḫw).

28 Pilier muni d'un tenon. – Id iwn, pilier, colonne ; phon. iwn.

29 Colonne. – Id. ꜥ3, colonne ; phon. ꜥ3, e.a. dans ꜥ3, grand. S'écrit aussi horizontalement : .

30 Etai. – Id. (dét.) sḫn.t, étai ; dét. supporter.

31 Vantail de porte. – Id. (dét.) ꜥ3, porte ; dét. ouvrir (wn, sni).

32 Porte, entrée d'habitation. – Id. (dét.) sb3, sbḫ.t, porte.

33 Façade de palais (?). – Id. dét. srḫ, pavillon du couronnement (?), trône royal ; entre dans la composition du nom d'Horus des rois :

34 Verrou. – Id. s, verrou ; phon. s. Remplace parfois R22

35 Monogramme : O34 sur D54. – sbi, aller, périr ; sj, pronom interrogatif (§43) ; employé dans ms, apporter.

36 Mur. – Id. (dét.) inb, mur ; dét. mur.

37 Mur croulant. – Dét. crouler ; être penché.

38 Angle de mur — Id. (dét.) knb.t, angle; phon. s.r. knb, dans knb.t, magistrats; dét. porte (ᶜrr.t, etc.).

39 Pierre ou brique. — Id. dét. inr, pierre; dét. pierre.

40 Escalier. — Id. dét. rwd, escalier; ẖtjw, terrasse.

41 Double escalier. — Id. dét. kȝj, éminence; tnṯȝ.t, trône; iᶜr, monter.

42 Barrière de sanctuaire primitif (cfr. O19). — Phon. s.r. šsp, recevoir.

44 Emblème dressé devant le temple de Min. — Id. (? dét.) iȝ(w).t, fonction.

45 Construction voûtée (?). — Id. (dét.) ip.t, harem.

47 Edifice préhistorique à Hiéraconpolis (?). — Id. nḫn, Hiéraconpolis.

48 Variante de O47. — Même emploi que le précédent.

49 Localité avec rues se croisant. — Id. ni(w).t, ville; dét. nom de ville.

50 Aire couverte de grains. — Id. (dét.) sp.t, aire; phon. sp, e.a. dans sp, fois. Souvent confondu avec O48.

51 Grenier. — Id. (dét.) šnw.t, grenier.

P. Bateaux et parties de bateaux.

1 Bateau. — Id. (dét.) dp.t, bateau; dét. nom de bateau, naviguer.

Bateau retourné. — Id. dét. pnᶜ, renverser.

2 Bateau avec sa voile déployée. — Id. dét. ḫnti, naviguer (à la voile), aller vers le Sud.

3 Barque de culte. – Id. (dét.) wiꜣ, barque du soleil ; dét. barque divine.

4 Barque de pêche avec filet. – Id. (dét.) wḥꜥ, pêcheur ; phon. s.r. wḥꜥ, délier.

5 Voile gonflée par le vent. – Id. (dét.) ṯꜣw, vent ; nfw, batelier ; dét. vent.

6 Mât à échelle. – Phon. s.r. ꜥḥꜥ, se tenir debout.

8 Rame. – Id. dét. ḥp.t, rame ; phon. ḫrw, dans ḫrw, voix.

10 Rame-gouvernail. – Id. dét. ḥmw, rame-gouvernail.

11 Pieu d'amarre. – Id. dét. mni.t, pieu d'amarre

Q. Mobilier.

1 Siège. – Id. ś.t, siège ; phon. ś.t ; wś(?) dans wśir, dieu Osiris ; ꜣś(?) dans ꜣś.t, déesse Isis ; ḥtm, périr.

2 Chaise à porteurs. – Forme plus récente de Q1.

3 Siège cubique. – Id. p, base (de statue) ; phon. p.

5 Coffre. – Dét. caisse, coffre (hn, ꜥfd.t).

6 Cercueil. – Id. (dét.) krśw, cercueil ; dét. ensevelir (krś).

7 Brasier fumant. – Id. (dét.) śd.t, flamme ; ḫ.t, feu ; dét. brûler, cuire (pś) ; chaud (śrf, tꜣ, rkḥ).

R. Mobilier sacré et matériel de culte.

1 Table portant une cruche et deux pains. – Id. (dét.) ḫꜣw.t (> ḫꜣj.t), autel.

2 Table portant des tranches de pain (?) stylisées. – Même emploi que R1.

3 [signe] Guéridon portant un vase à libations et deux pains.— Id.(dét.) wdḥw, table d'offrande.

4 [signe] Pain X2 sur une natte.— Id. ḥtp, autel ; phon. s.r. ḥtp, être content, paix, etc.

5 [signe] Encensoir.— Id. (dét.) k3p, faire des fumigations ; phon. k(3)p.

7 [signe] Cassolette où brûle de la résine — Id. (dét.) sntr, encens ; combiné parfois avec [signe] G29 : [signe] b3, âme oiseau.

8 [signe] Perche enveloppée d'une étoffe (emblème divin).— Id. nṯr, dieu ; phon. s.r. nṯr, dans nṯrj, être divin.

9 [signe] Monogramme : [signe] R8 sur [signe] V33.— bd, natron ; employé parfois à la place de [signe] R8.

10 [signe] Monogramme : [signe] R8 combiné avec [signe] T28 et une partie de [signe] N25.— ḫr-nṯr (ou peut-être mieux ḫrj.t-nṯr), la nécropole (littéralement « ce qui est sous le dieu »).

[signe] Monogramme : [signe] R8 placé sur [signe] T28.— Même emploi que le précédent.

11 [signe] Fétiche d'Osiris de Busiris : arbre ébranché (?) ou bouquet de papyrus (?).— Id. ḏd, pilier ḏd (fétiche) ; phon. s.r. ḏd, être stable.

12 [signe] Support pour les images divines.— Id. dét. i3.t, pavois. Sert de support à différentes images et symboles de divinités.

13 [signe] Faucon divin placé sur un support orné d'une plume (emblème de l'Occident).— Forme archaïque du signe [signe] R14.

14 Forme simplifiée du signe précédent. – Id. imnt, Occident ; employé aussi dans wnmj, droite.

15 Lance recouverte d'ornements (emblème de l'Orient). – Id. i3bt, Orient ; employé aussi dans i3bj, gauche. Se substitue plus tard à U 33 comme phon. 3b.

17 Perruque (?) avec bandeau, surmontée d'une double plume sur un piquet (fétiche d'Abydos). – Id (dét.) t3-wr, nome d'Abydos.

19 Sceptre S 40 orné d'une plume (emblème du 4e nome de Haute Egypte). – Id w3st, Thèbes.

20 Fleurette sur une hampe surmontée de cornes retournées (emblème de la déesse de l'écriture) – Id sš3t, déesse Seshat.

22 Deux mollusques céphalopodes fossiles (emblème du dieu Mîn de Panopolis). – Id. mnw, dieu Mîn ; ḫm, Letopolis, phon ḫm, chapelle, confondu parfois avec O 34.

24 , Deux arcs entrecroisés (emblème de la déesse Neith de Saïs). – Id (dét) n(i)t, déesse Neith.

S. Couronnes, vêtements, sceptres.

1 Couronne blanche de Haute Egypte. – Id. (dét.), Noms de la couronne de Haute Egypte : ḥḏt, "la (couronne) blanche" ; šmᶜ.ś, "la (couronne) du Sud" ; wrr.t, "la grande (couronne)".

2 Monogramme : S 1 sur V 30. – Même emploi que le signe précédent

3 Couronne rouge de Basse Egypte. – Id (dét.), Noms de

la couronne de Basse Egypte : dšr.t, « la (couronne) rouge » ; mḥ.ỉ, « la (couronne) du Nord » ; n.t, « la couronne de Basse Egypte » ; phon. n (employé surtout depuis le Nouvel Empire).

4 Monogramme : S3 sur V30. – Même emploi que le signe précédent.

5 Les deux couronnes réunies. – Id dét. sḫm.tj, « les deux puissantes » = la double couronne de Haute et de Basse Egypte (d'où le grec ψχέντ).

6 Monogramme : S5 sur V30. – Même emploi que le signe précédent.

7 Couronne bleue (appelée le casque) – Id. (dét.) ḫprš, la couronne bleue.

8 Couronne spéciale d'Osiris. – Id (dét.) 3tf, couronne atef.

9 Double plume (coiffure divine). – Id. (dét.) šw.tj, les deux plumes.

10 Bandeau de tête avec noeud. – Id dét. w3ḥw (m3ḥ), guirlande, couronne ; mḏḥ, bandeau ; phon. s.r. mḏḥ, tailler du bois, charpentier.

12 Collier de perles. – Id. nbw, or ; dét. nom de métaux précieux.

14 Monogramme : S12 traversé par T3. – ḥḏ, argent (littéralement : « (or) blanc »).

15 Pectoral de perles – Id (dét.) ṯḥn.t, faience ; phon. s.r ṯḥn, étinceler.

18 Collier de perles à contrepoids. – Id. (dét.) *mni.t*, espèce de collier décoratif.

19 Sceau-cylindre attaché à un collier. – Id. *śḏ3j.t*, sceau; d'où *śḏ3wtj*, trésorier.

20 Sceau-cylindre attaché à un cordon. – Id. (dét.) *ḫtm*, sceau; *š'.tj*; anneau (comme unité de valeur); phon. s.r. *ḫtm*, sceller; dét. désignations de sceaux (*śḏ3j.t*, *ḏb'.t*). Employé aussi à la place de S19.

22 Sorte de noeud reliant sur l'épaule les deux extrémités d'un vêtement. – Phon. (?) *sṯ* dans *sṯ.t*, Asie. Employé aussi dans l'expression *t3-wr*, babord (cfr. O16).

23 Bandes d'étoffe assemblées (amulette). – Id. (dét.) *dmḏ*, rassembler.

24 Noeud. – Id. *ṯs.t*, noeud, phon. s.r. *ṯs*, nouer.

26 Pagne. – Id. (dét.) *šndwt*, tablier, pagne.

Pièce d'étoffe servant de pagne (déformation de). – Id. (dét.) *d3iw*, pagne.

27 Bande d'étoffe avec deux filets de frange. – Id. (dét.) *mnḫ.t*, vêtement.

28 Bande d'étoffe frangée unie à S29. – Dét. vêtement, vêtir (*ḥbś*); couvrir, cacher (*ḥ3p*); nu (*ḥ3j*), etc.

29 Etoffe pliée. – Phon. *ś*; abréviation de *śnb*, être bien portant, dans l'expression *'nḫ, wḏ3, śnb*, vie, prospérité, santé.

32 Pièce d'étoffe frangée. – Id. (dét.) *śi3.t*, pièce d'étoffe; phon. s.r. *śi3*, connaître, reconnaître, discerner.

33 Sandale. — Id. (dét.) _ṯb t_, sandale; phon. s. r. _ṯb_, être chaussé

34 Noeud de sandale ou étoffe pliée (?). — [Id. _ʿnḫ_, noeud de sandale]; phon. s. r. _ʿnḫ_, vivre.

Amulette en forme de noeud ("noeud d'Isis"). — Id. (dét.) _ṯi.t_, une amulette.

35 Eventail de cérémonie (flabellum). — Id. _šw.t_, ombre; id. (dét.) _srj.t_, enseigne..

37 Petit éventail. — Id (dét.) _ḫw_, éventail.

38 Houlette. — Id. (dét.) _ḥk3 t_, sceptre; phon. s. r. _ḥk3_, régner, dominer. S'emploie aussi pour S 39.

39 Bâton crochu. — Id. _ʿw t_, sceptre; phon. s. r. _ʿw.t_ petit bétail.

40 Sceptre à manche droit, avec tête de l'animal de Seth (?). — Id. (dét.) _w3s_, sceptre; phon. _w3s_; _w3b.t_, nome d'Oxyrhynque. S'emploie aussi pour S 41.

41 Sceptre à manche onduleux, avec tête de l'animal de Seth (?). — Id. (dét.) _ḏʿm_, sceptre; phon. _ḏʿm_, dans _ḏʿmw_, électrum.

42 Sceptre (originairement de différents types), porté par des personnages importants. — 1. Id (dét.) _sḫm_, sceptre, phon. s. r. _sḫm_, être puissant. 2. Id (dét.) _ʿb3_, sceptre; phon. _ʿb3_, e. a dans _ʿb3_, stèle. 3. Id. (dét.) _ḫrp_, sceptre; phon. s. r. _ḫrp_, commander.

43 Canne. — Id. _mdw_, canne, bâton; phon. s. r. _mdw_, parler, parole.

44 Canne avec flagellum S45. – Id. (dét.) 3mś, canne ames.

45 Fléau (flagellum), faisant partie des insignes du roi et d'Osiris. – Id. (dét.) nḫ3ḫ3 (nḫḫ), flagellum.

T. Armes, chasse, boucherie.

1 Massue préhistorique à tête plate. – [Id. (dét.) mnw, massue]; phon. mn, dans m n·k, prends pour toi.

2 Massue à tête piriforme penchée (pour frapper). – Dét., frapper, abattre (śḳr).

3 Massue à tête piriforme, verticale. – [Id. ḥḏ, massue]; phon. ḥḏ, e.a. dans ḥḏ, blanc.

7 Hache. – Id (dét.) mḏḥ, travailler le bois, charpentier (cfr. S10); dét. hache (mib.t).

8 Poignard. – Phon. s.r. tpj, premier; dét poignard (bgśw).

9 Arc. – Id (dét.) pḏt, arc; phon. s.r. pḏ, tendre, étendre.

10 Arc double. – Id. dét. iwn·t, arc; employé souvent pour T9.

11 Flèche. – Id. dét. śśr, flèche; phon. s.r. śšr, recouvrir, dorer; phon swn (sin); dét. flèche (ʿḥ3).

12 Corde d'arc. – 1. Id. (dét.) rwḏ, corde d'arc; phon. s.r. rwḏ (> rwd, rd), être résistant, solide. 2. Id. dét. 3r, contenir; phon. 3r (p.e. dans m3r, être misérable; d3r, réprimer).

13 Pièce de bois coudée à sa partie supérieure (propulseur?).

14 1. Bâton de jet (boumerang). — Id dét. ʿmʿꜣ.t, bâton de jet; id. kmꜣ, lancer; phon. s.r. kmꜣ, dans kmꜣ, créer.
2. Massue en usage chez les peuples voisins de l'Egypte. — Id. (dét.) peuples étrangers (Ṯḥnw, Libyen; ʿꜣm, Asiatique; Nḥśj, Nubien); dét. nom de peuples étrangers.
Employé aussi pour P11 et dans dʿr, chercher. On écrit parfois pour D50. remplace parfois Aa 26 dans śbi, rebelle.

16 Cimeterre. — Id dét. ḫpš, cimeterre.

18 Croc S39 auquel est attaché un paquet renfermant divers objets. — Id. (?) šmś, suivre, servir

19 Tête de harpon en os. — Id. (dét.) ḳś, os; phon. s.r. ḳrś, ensevelir; phon. ḳś; gn dans gnwt, annales; (la lecture de , gnwtj, sculpteur, est incertaine); dét. os, roseaux.

21 Harpon à une seule pointe. — Id. (?) wʿ, un.

22 Fer de lance ou de harpon à deux pointes. — Id. (?) śnw, deux; phon śn, e.a. dans śn, frère.

24 Seine, filet de pêche. — Id. dét. ʿḥ (> iḥ), prendre au filet; phon. ʿḥ (iḥ) dans ʿḥ.t, champ.

25 Deux bottes de joncs réunies, servant de flotteur. — Id. dbꜣ, flotteur; phon. s.r. dbꜣ, remplacer.

26 Piège à oiseaux. — Id (dét.) śḫt, piège, piéger.

28 Bloc de boucher. — Phon. ḫr, e.a. dans ḫr, sous.

29 Couteau T30 sur (ou dans) le bloc de boucher. – Id. (dét.) nmt, bloc de boucher, lieu où l'on abat.

30 Couteau. – Id. dét. dś, couteau ; dét. couper (šᶜd), aiguiser (dm).

31 Affiloir. – Phon s.r. sšm, conduire.

32 Monogramme. T31 sur D54. – Même emploi que le précédent.

34 Couteau de boucher. – Id. nm, couteau ; phon. nm.

U. Instruments et outils.

1 Faucille. – Phon. m3 ; dét. récolter (33ḫ), tortueux (ḫ3bb).

6 Houe avec lien unissant le manche à la palette. – Phon. mr, e.a. dans mri, aimer ; dét. houer, mettre en culture (ḫbs, ᶜḏ).

8 Houe sans lien. – [Id. ḫn, houe] ; phon. ḫn.

9 Mesure d'où le grain s'échappe. – Id. (dét.) ḥḳ3.t, boisseau ; dét. céréale ; mesurer (ḫ3i). Voir aussi M33.

11 Monogramme : U9 surmonté de S38. – ḥḳ3.t, boisseau.

Fourche. – Id. dét. ᶜb.t, fourche ; phon. s.r. śḏb, dommage.

13 Charrue. – Id. dét. hb, charrue ; śk3, labourer ; pr.t, semence ; phon. hb. Employé pour (signe archaïque représentant deux pièces de bois engagées l'une dans l'autre) šnᶜ, dans šnᶜ, détourner de, empêcher, et dans šnᶜ, magasin.
A cause de l'hiératique, confondu avec E23.

15 Traîneau. – Phon. tm.

16 Traîneau transportant un morceau de métal (?). – Id. (dét.) bi3, cuivre ; phon. s.r. bi3, merveille.

17 Pic enfoncé dans un terrain humide. – Id. (dét.) grg, fonder, organiser ; phon. s.r. grg, prendre au filet, et grg, mensonge.

19 Herminette. – [Id. nw.t, herminette] ; phon. nw.

21 Herminette entaillant un morceau de bois. – Phon. s.r. stp, choisir, etc.

22 Ciseau de menuisier. – Id. (dét.) mnḫ, ciseau, travailler le bois ; phon. s.r. mnḫ, être excellent.

23 1. Espèce de ciseau. – Phon. mr. 2. Epingle à cheveux (?). – Phon. 3b.

24 Outil à perforer les vases de pierre. – Id. (dét.) ḥm.t, technique, art ; phon. s.r. ḥmw, artisan, artiste, etc.

25 Variante archaïque du signe précédent. – Même emploi.

26 Outil à perforer les perles. – Id. wb3, forer, ouvrir, etc.

28 Appareil à produire du feu. – [Id. d3, briquet] ; phon. d3 ; abréviation de wd3, prospérité, dans l'expression cnḫ, wd3, snb, vie, prospérité, santé.

30 Four de potier. – Id. t3, four ; phon. t3.

31 Un instrument de boulanger (?) ou une clef (?). – Id. dét. rtḥ, itḥ, ḫnr, emprisonner, retenir ; phon. (?) rtḥ, dans rtḥ.tj, boulanger.

A cause de l'hiératique, confondu avec D 19.

32 Pilon et mortier. – Id. dét. śmn, pulvériser ; phon. śmn, dans śmn, rendre ferme, et dans ḥsmn, natron (écrit aussi, par abréviation,); dét. pesant, lourd (dnś, wdn).

33 Pilon. – Phon. ti ; employé parfois pour t.

34 Fuseau. – Id. ḥśf, filer ; phon. s.r. ḥśf, repousser.

35 Monogramme : U34 traversé par T9. – Même emploi que le précédent.

36 Bâton de foulon. – Phon. ḥm, dans ḥm, esclave, et dans ḥm, Majesté.

38 Balance. – Id. (dét.) mḫ3.t, balance.

39 Montant (de balance). – [Id. dét. wṯs.t, montant de balance] ; phon. s.r. wṯs, supporter ; ṯsi, élever.

40 Forme semi-hiératique du signe précédent. – Même emploi. A cause de l'hiératique, confondu avec T13.

V. Cordes, vannerie, corbeilles, etc.

1 Pelote de corde. – Dét. corde (nwḥ) ; lier (ṯs) ; encercler (šnı͗) ; employé avec le mot šnt, dispute, procès ; š(n)t, 100 (signe numérique).

2 Morceau de bois autour duquel s'enroule la corde d'un archet. – Id. śṯ3, traîner, tirer ; phon. s.r. śṯ3, dans śṯ3.t, aroure, dét. (?) de 3ś, se hâter.

4 Lasso. – [Id. w3.t, corde] ; phon w3.

5 Boucle de corde. – Id. dét. s.r. śnṯ, plan, deviser, fonder.

6 Corde avec les extrémités vers le haut. – Id. (dét.) šś, corde ; phon. šś. Souvent confondu avec V33.

7 Corde avec les extrémités vers le bas — Id s r šnỉ, entourer, phon šn.

9 } Cartouche royal : boucle de corde ronde ou ovale servant

10 } essentiellement à encercler (šnỉ) un nom royal. — Id. (dét.) šnw, circuit, cartouche ; rn, nom (royal).

11 Demi cartouche (?). — Dét. séparer (dnỉ, pḫ3) ; employé dans ... ḏ3t (< dwt), clameurs.

12 Sorte de bandeau. — Dét. lier ; lien ; rouleau de papyrus (šfdw) ; phon s r. ꜥrk, enclore.

13 Corde servant à entraver un animal. — Phon ṯ, prononcé souvent, dès le Moyen Empire, comme t ; employé par conséquent à la place de t.

14 Le précédent avec un trait diacritique, pour indiquer que ṯ n'était pas passé à t.

15 Monogramme : V13 sur D54 — iṯi, saisir, prendre.

16 Corde à plusieurs noeuds, servant à entraver les bestiaux. — [Id. s3 (primitivement s3r), entrave] ; phon. s3, dans s3, protection

17 Abri de berger fait de paillassons. — Id. s3, protection.

19 Arceau de corde fixé à une barre de bois et auquel on attachait le bétail — Id (dét) mḏt, étable, dét. natte (tm3) ; sac (ḫ3r, aussi comme mesure de capacité) ; panier ; palanquin (knỉ), cabine, chapelle (k3r).

20 Le même signe sans la barre de bois. — Phon mḏ, dans mḏw, 10 (signe numérique).

21 Monogramme : V20 traversé par I 10. — Phon. mḏ

22 Fouet. — Phon. mḥ, e.a. dans mḥ, remplir.

24 } Corde enroulée sur un bâton. — Phon. wḏ, e.a. dans
25 } wḏ, commander.

26 } Navette de tisserand garnie. — Id. ꜥḏ, navette, bobine;
27 } phon. ꜥḏ, e.a. dans ꜥḏ, être en bon état; ꜥnḏ, dans mꜥnḏ.t, barque solaire du matin.

28 Echeveau de fibres de lin tressées. — Phon. ḥ.

29 Sorte de balai fait d'un écheveau de fibres de lin. — Id. (dét.) śk, balayer; phon. śk, e.a. dans śki, périr; w3ḥ, e.a. dans w3ḥ, poser; dét. de ḫśr, écarter.

30 Corbeille en vannerie. — [Id. nb.t, corbeille]; phon. nb, e.a. dans nb, tout, et nb, maître.

31 Corbeille en vannerie avec anse à droite. — Phon. k.

Même signe avec anse à gauche, normalement usité en hiératique. — Même emploi que le précédent.

32 Ouvrage (panier) en roseaux. — Id. (dét.) g3w.t, botte, faisceau; phon. s.r. g3w, être étroit; mśn, harponneur.

33 Sac en lin. — Id. (dét.) śšr (> šsr), lin; phon. s.r. śšr, chose; śšr, grain; phon. g; dét. lier (ꜥrk); faisceau; parfum (śṯj). Confondu souvent avec V6.

36 Sorte d'étui. — [Id. dét. ḥn, objet faisant partie du matériel sacré]; phon. ḥn.

37 Bandage (?). — Id. dét. idr, bandage; phon. idr, dans idr, troupeau.

W. Vases.

1 Jarre à huile scellée. – [Id. (dét.) b3s, jarre]; phon. b3s dans b3st.t, déesse Bastet; dét. huile (mrḥ.t); onguent (mḏt).

3 Bassin d'albâtre pour purifications. – Phon. s.r. ḥb, fête; dét. nom de fête; albâtre (dans šs, albâtre).

4 Monogramme: W3 surmonté de O22. – ḥb, fête; dét. nom de fête.

5 Monogramme: W3 surmonté de T28. – ḫrj-ḥb(.t), prêtre lecteur (littéralement: « celui qui est sous la fête »).

7/8 Vase de granit. – Id. (dét.) m3t, granit; phon. m3t, dans m3t, proclamer; dét. dans 3bw, Eléphantine (déformé souvent en); de là emploi phon. pour 3b, dans 3b.t, famille.

9 Jarre en pierre avec anse. – [Id. (dét.) nḫnm, vase contenant une huile spéciale]; phon. s.r. ḫnm, joindre; ḫnmw, dieu Khnoum.

10 Coupe. – Id. (dét.) i῾b, wsḫ, ḥn.t, variétés de coupes; phon. s.r. i῾b, réunir; wsḫ, être large; ḥnw.t, maîtresse.

11 Support de vase. – Id. (dét.) ns.t, trône; phon. g. Ecrit aussi ; à ne pas confondre avec T28.

14 Aiguière. – Id (dét.) ḥs.t, aiguière; phon. ḥs, e.a. dans ḥsi, louer; dét. jarre (snb).

15 } Aiguière d'où coule de l'eau, avec ou sans support. –
16 } Id. dét. s.r. ḳbb, être frais ; ḳbḥ, faire une libation.

17 Trois jarres alignées dans un bâti qui les maintient debout. – [Id. ḫntw, meuble portant des aiguières] ; phon. s.r. ḫnt, devant.

19 Cruche à lait portée dans un filet. – [Id. mr, cruche à lait] ; phon. mi (< mr).

20 Cruche à lait recouverte d'une feuille. – Id dét. irṯ.t, lait.

21 Deux jarres à vin. – Id. dét. irp, vin.

22/23 , Cruche à bière avec ou sans anses. – Id. (dét.) ḥḳ.t, bière ; id. wdpw, échanson ; dét. cruche (ḳrḥ.t) ; mesure (ds) ; liquides ; oindre (wrḥ).

24 Bol – Phon. nw ; in, dans ink, pronom indépendant de la 1ère pers. sing., et dans ini (W25) ; dét. dans ḳd (Aa 28), former, bâtir (à la place de N33) ; dét. de nḏ (Aa 27) ; dét. dans ḏ3ḏ3t, collège.

25 Monogramme : W24 sur D54. – ini, apporter.

X. Pains.

1 Galette de pain. – Id. t, pain ; phon. t. Noter le titre sacerdotal it-nṯr, père divin.

2 Pain. – Id dét. t, pain (dans ,) ; dét. (associé souvent avec W22 et X4) aliment ; it-nṯr, père divin (cfr. X1).

4 [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] Pain long. – Dét. pain; aliment (e.a. snw, offrandes alimentaires); phon. sn, e.a. dans sni, passer. Tracé ressemblant à celui de [hiéroglyphe] N 18.

5 [hiéroglyphe] Variante semi-hiératique de [hiéroglyphe] X4, avec deux traits diacritiques. – Employé surtout dans [hiéroglyphes] sni, passer.

6 [hiéroglyphe] Pain rond portant l'empreinte des doigts du boulanger. – Id. dét. p3.t, pain; phon. dans p3.t, temps primordial. Confondu avec [hiéroglyphe] N9.

7 [hiéroglyphe] Tranche de pain. – Dét. alimentation, employé surtout dans [hiéroglyphes] wnm, manger. Le signe [hiéroglyphe] se confond depuis le Moyen Empire avec [hiéroglyphe] N29.

8 [hiéroglyphe] Pain conique. – Id. di, donner (à côté de [hiéroglyphe] rdi); parfois phon. d (d), e.a. dans [hiéroglyphes] dhwtj, Thot (cfr. G 26).

Y. Ecriture, jeux, musique.

1/2 [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] Rouleau de papyrus lié et scellé. – Id. md3.t, rouleau de papyrus, livre; phon. s.r. dans md3.t, ciseau de sculpteur; dét. écrire; livre, lettre, etc.; termes abstraits; abréviation de dmd, total (dans les documents de comptabilité).

3 [hiéroglyphe] Palette, godet et roseau de scribe. – Id. sšw, écriture; sš scribe; id. dét. ncc, poli, fin; sncc, polir, réduire en poudre.

5 [hiéroglyphe] Damier. – Phon. mn.

6 △ Pion. – Id. (dét.) <u>ib(3)</u>, pion; phon. s.r. <u>ib3</u>, danser.

8 Sistre en forme de tête de Hathor. – Id. (dét.) <u>sšš.t</u>, sistre.

Autre espèce de sistre (cfr. S42). – Id. (dét.) <u>sḫm</u>, sistre; phon. s.r. <u>sḫm</u>, être puissant.

Z. <u>Signes empruntés à l'hiératique; traits</u>, etc.

1 I Trait droit. – Id. unité (signe numérique); dét. du singulier; accompagne les véritables idéogrammes (p. ex.: <u>ḥr</u>, visage; <u>niw.t</u>, ville); mais I apparaît aussi lorsque ces signes sont employés comme phonétiques (p. ex.: <u>ḥr</u>, sur), ou comme déterminatifs (p. ex.: <u>iwnw</u>, Héliopolis); I est employé aussi parfois au lieu de <u>.i</u>, pronom suffixe de la 1ère pers. sing.

2/3 III, ⁞, ooo Trois traits ou trois petits cercles. – Dét. du pluriel; accompagne aussi les expressions collectives, abstraites, neutres, les noms de matières, etc.

Pour ooo voir aussi N33.

4 \\, II Deux traits obliques ou droits. – Dét. du duel; phon. <u>j</u> (surtout dans les terminaisons).

5 Trait oblique aux extrémités recourbées. – Employé, surtout en hiératique, pour remplacer les signes rares ou d'un tracé difficile.

6 Signe emprunté à l'hiératique, où il remplace A13 ou A14. – Dét. mort, ennemi, etc.

7 Signe emprunté à l'hiératique, où il remplace souvent G43. – Phon. <u>w</u>.

o Cercle. – Dét. cercle ; accompagne souvent les mots dérivant de la racine ḳd ( ), former. Il est généralement remplacé depuis le Moyen Empire par W24

9 × Deux bâtonnets croisés. – Dét. idée fondamentale de séparation, partage : briser (ḥd, gmgm) ; diviser (wpi, pšš) ; calculer (ḥsb, proprement) ; frontière (tȝš) ; répondre (wšb) ; traverser (ḏȝi). Combinaisons spéciales : , swȝ, passer ; swȝ, couper ; sḏ.t, flamme ; šbn, mélangé, varié.

11 Deux planches dont l'une traverse l'autre en croix. – Phon. (?) imj, qui est dans ; imi, verbe négatif, voir § 109. En hiératique, est semblable à M42 : d'où l'emploi de dans wnm, manger, et dans wnḏw.t, sujets.

Aa. Signes de définition incertaine.

1 Placenta humain (?). – Phon. ḫ.

2 Pustule ou glande (?). – Dét. enflure (šfw) ; blessure (wbnw) ; maladie (ḫȝj.t) ; graisse (ḏdȝ) ; chose désagréable.

est souvent employé à la place d'autres signes : 1. pour Z9 ḥsb, calculer ; 2. pour W7/8 wḥȝt, chaudron, et mȝṯ, granit ; 3. pour wt, bandage, et mots apparentés ; 4. pour dans ḥs, excréments ; dans sin, argile ; etc.

3 Pustule ou glande (?) d'où sort un liquide. – Même emploi que le précédent, surtout quand il s'agit de liquides (urine, etc.).

5 Gouvernail, barre d'un bateau (?). – Id. (dét.) ḥp.t, nom de l'objet, dans l'expression iṯi ḥp.t, partir en bateau (littéralement: « prendre la ḥp.t »); phon. ḥ(i)p, e.a. dans ḥp, Apis.

7 Image non identifiée. – Id. (?dét.) śḳr, frapper.

8 Rigoles d'irrigation (?). – Id. (dét.) ḏ3t.t (?), domaine terrien; d'où emploi phon. dans ḏ3ḏ(3).t, collège; phon. ḳn dans ḳn, être complet. Employé aussi pour N 24, V 26, et dans sm.t, désert.

9 Image non identifiée. – Id (?) dét. dans ḫwd, riche.

11/12 Plateforme, piédestal (?). – Phon. (?) s.r. m3ˁ, vrai.

13/16 Côte de gazelle (?). – [Id. (dét.) im, partie du corps]; Id. gś, côté, moitié; phon. im, gś.

17/18 Partie arrière (?) d'un objet non défini. – Id. ś3, dos, arrière; phon. ś3.

19 Image non identifiée. – Phon. ḥr. Voir aussi V 19.

20 Image non identifiée. – Phon. s.r. ˁpr, être équipé.

21 Instrument tranchant. – Id. (?dét.) wḏˁ, séparer, prononcer une sentence.

22 Monogramme: Aa 21 traversé par D 36. – Même emploi que le précédent.

23 Image non identifiée. – Phon (?) s.r. *mḏd*, attendre, adhérer

26 Image non identifiée. – Phon. (?) s.r. *sbi*, rebelle ; souvent remplacé par T14.

27 Image non identifiée. – Phon. *nḏ* ; généralement accompagnée de W24 :

28 Instrument de briquetier ou de plâtrier (?). – Id. (?) *ḳd*, bâtir ; phon *ḳd* ; généralement accompagné de D12 ou de W24.

30 Motif décoratif à la partie supérieure d'un mur ou d'un panneau (« chevaux de frise »). – Id. s.r. *ḫkr*, être orné.

32 Espèce d'arc (?). – Phon. (?) *st* dans *tꜣ-st(i)*, Nubie. A cause de l'hiératique, confondu avec D20 et U31.

Feu allumé (?). – Semble être une autre image que I6. – Phon. *km*.

Annexe II.

La titulature royale.

Les rois d'Egypte portent plusieurs titres et noms qui évoquent autant d'aspects religieux ou politiques de leur dignité. L'ensemble de ces noms constitue la titulature (nḫb.t).

La titulature royale s'est développée au cours des premières dynasties ; mais la titulature complète, comportant les cinq noms, n'apparaît d'une manière régulière qu'à partir du début du Moyen Empire.

1. Le nom d'Horus : 𓅃.

Ce titre remonte au début de la période dynastique. Il représente le roi comme incarnation du dieu faucon Horus, qui est le prototype des rois terrestres et qui est souvent mis en rapport avec le dieu solaire Ra.

Le nom d'Horus est normalement inscrit dans un encadrement (srḫ) qui représente d'une manière stylisée la façade et le plan du pavillon royal ou salle du trône.

La tête du faucon peut être surmontée de la double couronne royale 𓋖 ou pschent (de sḫm.tj, les deux puissantes), résultant de la combinaison de la couronne blanche de Haute Egypte 𓋑 (ḥḏ.t, la blanche) et de la couron-

ne rouge de Basse Egypte (dšr.t, la rouge). D'autres motifs, tels que le disque solaire, l'uraeus et le signe de vie sont parfois ajoutés à cette composition héraldique . Dans ce symbole il faut peut-être comprendre Horus-Ra comme un doublet.

2. Le nom des deux maîtresses (nb.tj):
Ce titre est formé de la juxtaposition des images des déesses qui protègent chacun des deux royaumes primitifs de Haute et de Basse Egypte, réunis par les fondateurs de la Ière dynastie.
La déesse vautour Nḫb.t est la déesse tutélaire de la Haute Egypte, dont la capitale religieuse était Nḫb (l'Eileithyiaspolis des Grecs, actuellement El-Kab) d'où le nom Nḫb.t, "Celle de Nḫb".
La déesse cobra W3d.t, "La Verte", est la protectrice de l'ancien royaume de Basse Egypte, dont la capitale religieuse était Dp (appelée aussi Pr-W3d.t, "Maison d'W3d.t", d'où vient le nom grec de Bouto).
L'image de chacune de ces divinités est régulièrement placée sur le signe de la corbeille nb. Il pourrait représenter ici le mot nb.t, maîtresse, d'où le duel nb.tj, les deux maîtresses; mais cette interprétation n'est pas assurée.

3. Le nom d'Horus d'or (Ḥr nb):
Ce titre, qui n'apparaît effectivement qu'à partir de

la IVe dynastie, présente l'image d'Horus placée au dessus du signe de l'or (nb).

Suivant l'interprétation la plus naturelle, ce nom mettrait en évidence le caractère inaltérable et sublime du corps d'Horus, et, par voie d'analogie, du pharaon, qui est l'incorporation vivante du dieu.

Mais, selon d'autres, ce groupe pourrait aussi évoquer symboliquement la victoire d'Horus-faucon sur son rival le dieu Seth. Ce dernier avait comme résidence la ville d'Ombos (actuellement Kous, au N. de Thèbes), dont le nom égyptien était Nbt, "la ville de l'or", et il porte pour cette raison le nom de Nb.tj, "celui d'Ombos". Le faucon d'Horus terrasserait donc ici l'emblème de son adversaire. Il semble que cette interprétation ait été courante à l'époque grecque, car les inscriptions bilingues traduisent par ἀντιπάλων ὑπέρτερος, "celui qui est supérieur à ses ennemis"; mais cette explication pourrait être d'origine tardive.

4. Le nom de Roi de Haute et de Basse Egypte (nisw.t bitj):

Ce titre, désigné parfois comme prénom ou comme nom d'intronisation, est de caractère politique. Il affirme la souveraineté du pharaon sur les deux royaumes dont se compose l'Egypte et qui furent, suivant la tradition, réunis définitivement par Ménès. Le titre nisw.t bitj apparaît dès les premières dynasties.

Le roseau (scirpe des marais) ⸢hiéroglyphes⸣ *św t*, est la plante héraldique de la Haute Egypte. Le roi se dit donc *ni-św.t*, "celui qui appartient au (ou qui est du, § 13) roseau". Cette expression, lorsqu'elle apparaît ailleurs que dans le titre *ni-św t bi tj*, s'écrit généralement ⸢hiéroglyphes⸣, avec la métathèse de ⸢hiéroglyphe⸣ *ni*. Elle est devenue, par extension de sens, la désignation générique pour "roi".

L'abeille ⸢hiéroglyphes⸣ *bi.t*, doit être considérée comme un des anciens symboles de la Basse Egypte, bien que le symbolisme n'en soit pas bien clair. Le pharaon, en sa qualité de roi de Basse Egypte est appelé ⸢hiéroglyphes⸣ *bi tj*, "celui de l'abeille". Le nom que le roi porte en tant que *ni-św t bi tj* évoque généralement un aspect de la nature du dieu Ra. Il s'inscrit à l'intérieur d'un encadrement ⸢cartouche⸣ qu'on appelle le *cartouche* (en égyptien *šnw*, de *šni*, encercler) Ce motif pourrait être en rapport avec le sceau : ⸢hiéroglyphe⸣.

5. *Le nom de Fils du Soleil* (13-2c) : ⸢hiéroglyphes⸣.

Ce titre, désigné parfois comme le *nom*, apparaît d'abord comme une espèce d'épithète dans les protocoles royaux à partir de la IVe dynastie ; mais il n'est définitivement reconnu comme un titre royal qu'à partir du début du Moyen Empire. Il fait ressortir la filiation solaire du souverain.

Les rois appartenant à une même dynastie portent souvent des noms de "Fils du Soleil" identiques. C'est le cas

pour les Amenemhat et les Sésostris de la XIIe dynastie, pour les Amenhotep (Aménophis) et les Thoutmes (Thoutmosis) de la XVIIIe dynastie, pour les Ramsès de la XIXe et XXe dynastie. A l'exemple des auteurs classiques grecs et latins, nous désignons généralement les rois, à partir du Moyen Empire, par leur nom de Fils du Soleil", en ayant soin d'accompagner ce nom d'un numéro d'ordre.

Le nom de "Fils du Soleil" est enfermé dans un cartouche comme le nom de "Roi de Haute et de Basse Egypte".

<u>N B.</u>

Les cinq titres décrits ci-dessus sont souvent accompagnés d'épithètes complémentaires et de formules de souhait, telles que <u>di ꜥnḫ</u> doué de vie, <u>di ꜥnḫ mi rꜥ ḏt</u>, doué de vie comme Ra éternellement, <u>ꜥnḫ wḏꜣ s(nb)</u>, vivant, prospère et en bonne santé (ce qu'on traduit traditionnellement par : vie, santé, force)

Exemples de titulatures royales.

D'après les exemples qui suivent, on pourra se rendre compte de quelle manière la titulature royale se présente dans des cas concrets aux différentes périodes de l'histoire égyptienne, depuis le Moyen Empire.

Les cinq titres n'apparaissent pas toujours simultanément sur un même monument ou dans une même inscription ; mais il suffira que l'on rencontre deux ou trois noms d'un

même roi pour qu'on puisse établir son identité.

Amenemhat II (XIIe dynastie).

ʿnḫ Ḥr : Ḥkn-m-mȝʿ.t, Vive l'Horus : Qui se complait dans la Vérité-Justice.

Nb.tj : Ḥkn-m-mȝʿ.t, les Deux Maîtresses : Qui se complait dans la Vérité-Justice.

Ḥr-nb . Mȝʿ-ḫrw, Horus d'Or : Juste de voix.

Nisw.t bi.tj : Nb-kȝ.w-rʿ, Roi de Haute et de Basse Egypte : Les doubles de Ra sont (en) or.

Sȝ rʿ : ʾImn-m-ḥȝ.t, Fils du Soleil : Amon est en tête (Amenemhat).

Sésostris III (XIIe dynastie).

Ḥr : Nṯr-ḫpr.w, Horus : Divin de devenirs.

Nb.tj : Nṯr-ms.wt, les Deux Maîtresses : Divin de naissances.

Ḥr-nb : Ḫpr, Horus d'Or : Qui devient.

Nisw.t-bi.tj : Ḫʿ-kȝ.w-rʿ, Roi de Haute et de Basse Egypte : Les doubles de Ra apparaissent. L'inscription ajoute des épithètes : di ʿnḫ ḏd wȝs mi rʿ ḏt, doué de vie, de stabilité et de santé, comme Ra, éternellement.

Sꜣ rꜥ : S ni Wsrt, Fils du Soleil : L'homme (?) de la déesse Ousert (Senousert = Sésostris).

Thoutmès III (XVIIIe dynastie).



Ḥr : Kꜣ-nḫt-ḫꜥ-m-wꜣst, Horus : Taureau vigoureux, apparaissant dans Thèbes.

Nb.tj : Wꜣḥ niswj.t, les Deux Maîtresses : Etabli de royauté.

Ḥr-nb : Śḫm-pḥ.tj-dsr-ḫꜥw, Horus d'Or : Puissant de force, brillant d'apparition.

Nisw.t-bi.tj : Mn-ḫpr-rꜥ, Roi de Haute et de Basse Egypte : Stable de forme est Ra.

Sꜣ rꜥ : Ḏḥwtj-ms, Fils du Soleil : Thot est né (Thoutmès).

Aménophis III (XVIIIe dynastie).

ꜥnḫ Ḥr : Kꜣ-nḫt-ḫꜥ-m-mꜣꜥ.t, Vive l'Horus : Taureau vigoureux, apparaissant en Vérité.

Nb tj : Śmn-hp.w-sgrḥ-tꜣ.wi, les Deux Maîtresses : Qui affermit les lois et organise les deux pays

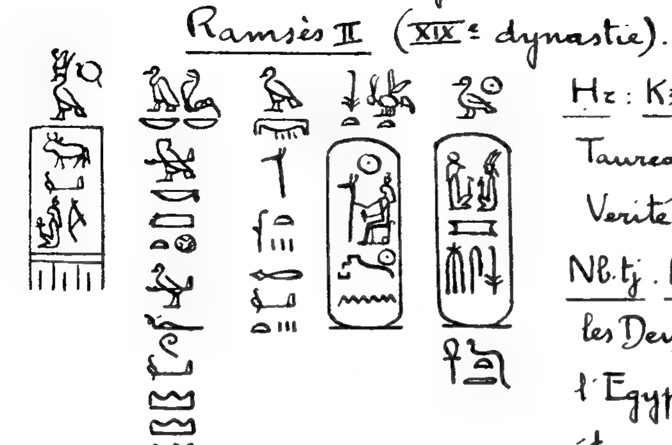
Ḥr-nb : ꜥꜣ-ḫpš-ḥwi Śtti.w, Horus d'Or : Grand de vigueur, qui frappe les Asiatiques.

Nisw.t-bi.tj ; nb iri(t) ḫ.t : Nb-mꜣꜥ.t-rꜥ, Roi de Haute et de Basse Egypte ; maître des rites : Maître de Vérité est Ra.

Sꜣ rꜥ, mri.f : Imn-ḥtp, ḥkꜣ-Wꜣs.t, Fils du Soleil, aimé de lui : Amon est satisfait (Aménophis),

régent de Thèbes.

Ramsès II (XIXe dynastie).



Hr : K3-nḫt-mri-m3ˁ.t, Horus : Taureau vigoureux, aimé de la Vérité-Justice.

Nb.tj . Mki-Km.t wˁf ḫ3s.wt, les Deux Maîtresses : Qui protège l'Egypte et subjugue les pays étrangers.

Hr-nb : Wsr-rnp wt-ˁ3-nḫt.w, Horus d'Or : Riche en années, grand de victoires.

Nsw t-bi.tj : Wsr-m3ˁ.t-rˁ-stp-n-rˁ, Roi de Haute et de Basse Egypte : Riche en Vérité est Ra, élu de Ra.

S3 rˁ : Mri-imn Rˁ-ms-sw, ˁnḫ-d t, Fils du Soleil : Aimé d'Amon. Ramsès (= c'est Ra qui l'a engendré), vivant éternellement.

Annexe III.

La Datation.

1. L'année et ses divisions.

Les Egyptiens sont arrivés de bonne heure à fixer la durée de l'année à 365 jours.

L'année (rnp.t) était divisée en 12 mois (ȝbd) de 30 jours (ḥrw), auxquels on ajoutait 5 jours supplémentaires ou épagomènes (ḥrj-w rnp.t, littéralement "ceux qui sont au dessus [primitivement: en tête] de l'année»), pour obtenir l'année complète de 365 jours.

Les mois eux-mêmes étaient groupés en trois saisons (tr), qui correspondent chacune à l'une des grandes phases de la vie de la nature ; chaque saison comptait quatre mois.

La première saison, commençant théoriquement au moment où la crue du Nil faisait sentir ses premiers effets à Memphis (19 juillet), s'appelle ȝḫ.t, l'Inondation (de wȝḥ, être innondé) ; la seconde, correspondant à peu près à notre saison d'hiver, s'appelle pr.t, la Germination (de prì, sortir) ; la troisième, correspondant à la saison chaude, s'appelle šmw, la Récolte (dont le nom signifierait étymologiquement: déficience d'eau).

Nous obtenons ainsi le tableau suivant:

Datation

[hieroglyphs] *3ḫ.t*, Inondation	[hieroglyphs] *pr.t*, Germination	[hieroglyphs] *šmw*, Récolte
[hieroglyph] *3bd 1*, 1er mois	[hieroglyph] *3bd 1*, 1er mois	[hieroglyph] *3bd 1*, 1er mois
[hieroglyph] *3bd 2*, 2e mois	[hieroglyph] *3bd 2*, 2e mois	[hieroglyph] *3bd 2*, 2e mois
[hieroglyph] *3bd 3*, 3e mois	[hieroglyph] *3bd 3*, 3e mois	[hieroglyph] *3bd 3*, 3e mois
[hieroglyph] *3bd 4*, 4e mois	[hieroglyph] *3bd 4*, 4e mois	[hieroglyph] *3bd 4*, 4e mois

Dans les traductions, on donne parfois les noms de mois coptes aux mois de l'ancien calendrier égyptien, mais comme un décalage s'est produit dans le calendrier au cours des siècles, la correspondance n'est pas parfaite pour les périodes anciennes.

2. L'indication des dates.

Les Egyptiens n'ont pas fait usage d'une ère continue partant d'une date initiale (comme l'ère chrétienne ou l'hégire). Les dates sont généralement indiquées d'après les années de règne du souverain

La formule dont on se sert normalement est la suivante : [hieroglyphs] X [hieroglyphs] N, *ḥ3.t-sp* X *ḫr ḥm n* N, l'année X sous la Majesté de N (nom du roi).

Dans cette formule, le groupe indiquant l'annee [hieroglyphs] (écrit aussi par confusion [hieroglyphs]) doit se lire *ḥ3.t-sp*, abréviation de l'expression [hieroglyphs] *ḥ3.t-sp ṯnw.t iḥ ʿwt nb*, commencement (proprement [hieroglyphs] *ḥ3t*) de la (tantième) fois ([hieroglyphs] *sp*) du dénombrement du gros et du petit bétail.

Cette expression remontait à l'époque où l'on opérait, d'abord tous les deux ans, ensuite (à partir de la VIe dynastie) tous les ans

le recensement du bétail en vue de la fixation de l'impôt ; elle a continué ensuite à servir, sous une forme abrégée (ḥ3t-sp , commencement de la [tantième] fois) pour désigner simplement l'année de règne dans les datations.

Après X ḥ3t-sp X on mentionnait le mois et la saison, et l'on indiquait enfin le jour du mois. Le jour est représenté par le signe ☉ (qui semble devoir se lire śśw dans les datations), suivi du nombre correspondant au tantième du mois.

Voici un exemple d'une datation complète.

ḥ3t-sp 10, 3bd 1 šmw, śśw 1, ḥr ḥm n niśwt bi·tj ḏśr-k3-rᶜ, année 10, 1er mois de la saison de la Récolte, 1er jour, sous la Majesté du roi de Haute et de Basse Egypte Djeserkara (Aménophis Ier).

CONCORDANCE

des §§ de cette grammaire avec ceux de

Sir Alan Gardiner, *Egyptian Grammar Being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*^{2}, London, 1950 et

G. Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique*, Le Caire, 1940 (Bibliothèque d'étude publiée sous la direction de P. Jouguet, T. XII).

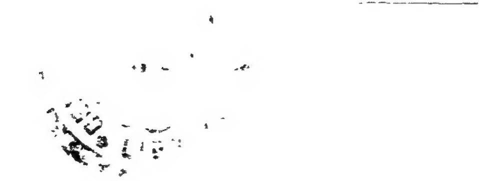
GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
1-4	**1**	1-8
Appendix A	**2**	
7	**3**	3
5-8, 63 A	**4**	9, 67-69
	5	
16	**6**	65, 66
	7	
22	**8**	11, 12
7	**9**	14
5	**10**	13
17	**11**	
18	**12**	18
18	**13**	19-21, 31, 35-44
20	**14**	32-34
19	**15**	41
19	**16**	44
20	**17**	38
19	**18**	46
31, 41, 53, 71, 82, 93	**19**	16
31, 41, 53, 71, 82, 93	**20**	17
32	**21**	22
42	**22**	15
54	**23**	22
23, 24, 58	**24**	24-26
23, 24, 58	**25**	27
25	**26**	23
55	**27**	50-55
56	**28**	63-64
57	**29**	57-59
59, 63	**30**	123, 208 Obs.
62, 62 A	**31**	
	32	49
60	**33**	48
26, 92	**34**	111-115
51	**35**	111
72-74	**36**	116-120
77	**37**	121-122
72-74	**38**	124-130
21	**39**	108, 381
61, 85	**40**	140-143
86	**41**	144-152
91	**42**	137, 138
91	**43**	139
90	**44**	135, 136
88	**45**	132
48	**46**	164, 178
48, 74, 94	**47**	165-168
79	**48**	175-184
80	**49**	175-184
48, 81	**50**	185
48, 103, 510	**51**	186, 187
101	**52**	188
98	**53**	191-194
100	**54**	189
50, 97	**55**	171
97	**56**	172

GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
97, 205, 206	**57**	173
88, 95	**58**	134
96	**59**	168
33, 64, 65	**60**	90-92
33, 43, 44	**61**	85-87
46	**62**	89
33-35, 75, 76, 113	**63**	74-80
113	**64**	181
113	**65**	196
36, 45	**66**	88
36	**67**	82-84
98	**68**	192
39, 47, 333	**69**	81
110, 112	**70**	94-98
111	**71**	99-102, 104
110, 111	**72**	103, 105, 106
112, 113	**73**	108, 110
496-501	**74**	679-685
199	**75**	752-754
202	**76**	762-765
259	**77**	197
99, 260	**78**	198
261, 262	**79**	199-204
263, 264	**80**	205-209
265	**81**	210-213
267-292	**82**	214-232
3	**83**	233, 241
353, 355, 356, 362	**84**	429, 445, 446
357	**85**	430, 431, 437
358	**86**	433, 434
359	**87**	438, 439, 444
361	**88**	441, 442
360	**89**	442
295, 365-371	**90**	432, 435, 436, 440, 443
353, 354	**91**	425, 426, 428
353	**92**	
354	**93**	427
397	**94**	456
375	**95**	447
379	**96**	448, 449
376, 377	**97**	450-452, 454

GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
376	**98**	453
354	**99**	427
382, 386	**100**	464
383-385	**101**	471
380, 386	**102**	465
387, 389	**103**	475-479
387, 389	**104**	480-482
387, 389	**105**	483-486
381	**106**	467, 468
397	**107**	474
363	**108**	457-461
364, 397	**109**	462, 463
39, 410, 411, 438	**110**	242, 243
447	**111**	244
439, 446, 459	**112**	261, 262
440	**113**	263, 264
440	**114**	264
440	**115**	
212, 444	**116**	266
444	**117**	266
444	**118**	727
69, 154-157, 184,	**119**	267, 688, 689
186, 191, 213, 442, 444	**119**	
447, 448, 459	**120**	245, 246
40, 449, 450	**121**	248-250
40, 450	**122**	254
40, 219, 454	**123**	739
212, 216, 454	**124**	256
454	**125**	727
70, 106, 154-157, 184, 186, 188, 189, 191, 213, 450, 452, 454, 456	**126**	257, 688, 689
450	**127**	252
40, 450	**128**	251, 255
105, 455	**129**	258
105, 457	**130**	259, 260
67, 411-413	**131**	270-273
67, 414	**132**	274, 276-278
414	**133**	279

GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
67, 212, 213, 221, 414	**134**	281
105, 418	**135**	283, 284
67, 414	**136**	275
427-429	**137**	269, 285-288
433, 434	**138**	269, 285, 286, 288, 290
430-432	**139**	269, 285-289
39, 421, 425, 426	**140**	293, 306
419, 420	**141**	294-296
422-424	**142**	297, 299, 300
422	**143**	298
422	**144**	297, 298
39	**145**	301-305
427, 461, 472-474, 476, 483-485	**146**	308-317
462, 463	**147**	318, 319, 323
68, 164	**148**	320
465-467	**149**	321
476-480	**150**	327, 328, 330
481	**151**	329
484	**152**	411
427, 436, 437	**153**	291, 292
342, 344	**154**	373
341	**155**	371
343	**156**	374
342, 345	**157**	374
342, 346	**158**	375, 378
346, 347	**159**	376
298, 299	**160**	379, 380
300	**161**	397, 398
300	**162**	397
300	**163**	399, 400
301	**164**	399
303-305	**165**	383-389, 392-395
304	**166**	390, 391
306	**167**	401
307	**168**	384, 635
308, 348	**169**	407
298	**170**	414
298	**171**	413
298	**172**	
403-405, 409	**173**	415-418
406	**174**	419, 420
402, 407, 408	**175**	421, 423
404	**176**	422
309	**177**	322-337
310	**178**	338, 339
309, 511	**179**	336
311	**180**	341, 342
312, 313	**181**	343, 345, 352
314-317	**182**	347-349, 351
317	**183**	353
315	**184**	350
335	**185**	358
336	**186**	359, 360
338	**187**	370
337, 338	**188**	364-366
338, 340	**189**	367, 368
205-209	**190**	535-542
52, 114, 122, 154-157, 161-177, 222	**191**	487, 489-505
178-181	**192**	506-534
119, 226, 229-241, 243	**193**	561-575, 543, 701, 705
228, 241, 242	**194**	563, 571, 574
227	**195**	561
245-257	**196**	549-560
87, 258	**197**	576
89, 153, 390, 506	**198**	577, 578
107	**199**	313
28	**200**	601
30, 118. 133, 142	**201**	602
28	**202**	600
29, 116, 119, 121	**203**	637
114	**204**	641
108, 115, 120	**205**	649
108. 115, 120	**206**	650 bis
29, 37, 117	**207**	644
107, 118, 157, 186, 469	**208**	648
30, 214	**209**	
117, 468	**210**	
109, 195-198	**211**	749

GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
319, 322-332, 334	**212**	651, 652
320	**213**	653
320	**214**	659, 670
320	**215**	
320	**216**	669
320	**217**	
470, 471	**218**	664-666
482	**219**	667, 668
125, 126	**220**	603-605
373	**221**	617-619
127, 128	**222**	605, 606
130, 131	**223**	607, 608
129	**224**	609
189, 190	**225**	612
392, 485	**226**	622
132	**227**	606
133	**228**	610
38, 84	**229**	640
38, 84	**230**	645
134	**231**	604, 611
48, 49, 137	**232**	623, 170
138	**233**	625, 628
374	**234**	632
374	**235**	632
136, 509	**236**	624
114	**237**	626
140	**238**	627
142	**239**	629
142	**240**	627
141, 145	**241**	
135, 143, 157, 186	**242**	629
144	**243**	631
27, 66, 507	**244**	580-584
212, 213, 216-222	**245**	712, 713
90, 146-148	**246**	590
149	**247**	591
152	**248**	587
479, 463, 468	**249**	323, 328
506	**250**	593, 594, 596
506	**251**	595
321	**252**	396, 655
506	**253**	592
490, 495	**254**	673, 678
491-493	**255**	674-676
150, 216, 444, 454	**256**	677, 725-728
151, 414	**257**	727, 278
337, 338	**258**	639
187	**259**	705, 709
223, 225, 329	**260**	703, 706, 737
195	**261**	746, 747
199	**262**	751, 759
200, 328, 396	**263**	755, 757
199	**264**	753
200, 200 A	**265**	756, 758
201, 443	**266**	760, 761
202, 203, 443	**267**	762-765
104, 235	**268**	543
351	**269**	545, 546
352 A	**270**	544



3.7.74.